



HAL
open science

Les facteurs d'attractivité territoriale au service du développement au Liban : le cas du Akkar

Chadi Khneyzer

► **To cite this version:**

Chadi Khneyzer. Les facteurs d'attractivité territoriale au service du développement au Liban : le cas du Akkar. Economies et finances. Université Grenoble Alpes, 2016. Français. NNT : 2016GREAE005 . tel-01918185

HAL Id: tel-01918185

<https://theses.hal.science/tel-01918185>

Submitted on 10 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Spécialité : **Sciences Economiques**

Arrêté ministériel : 25 mai 2016

Présentée par

Chadi KHNEYZER

Thèse dirigée par **Myriam DONSIMONI** et
codirigée par **Amal ABOU FAYAD**

préparée dans le cadre du centre de recherche **Pacte - Territoire**
dans **l'École Doctorale Sciences Économiques**

Les facteurs d'attractivité territoriale au service du développement au Liban : le cas du Akkar

Thèse soutenue publiquement le **9 novembre 2016** ,
Devant le jury composé de :

Monsieur Jean LAPEZE

Professeur, Université Grenoble Alpes (Président)

Monsieur Emmanuel MATTEUDI

Professeur, Université Aix-Marseille (Rapporteur)

Monsieur Joseph GEMAYEL

Professeur, Doyen de la Faculté de Sciences Economiques Université
Saint-Joseph de Beyrouth (Rapporteur)

Madame Amal ABOUFAYAD

Professeur, Doyen de la Faculté de tourisme et de gestion hôtelière
Membre du Conseil Scientifique de l'EDDSPAE Université Libanaise (Co-
Directrice)

Madame Myriam DONSIMONI

Maitre de Conférence, HDR, Université Savoie-mont-Blanc (Directrice)



Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	9
PREMIERE PARTIE.....	13
DIAGNOSTIC : LE AKKAR ENTRE ANALOGIE ET SPECIFICITE DES PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES LIBANAIS	13
Chapitre I - La faisabilité de l'implantation dans le Akkar du modèle de développement mis en œuvre dans les territoires libanais comparables	15
1. Le Mont Liban, une région montagneuse dépeuplée mais dynamique	23
2. La plaine de la Bekaa, une interface économique au carrefour syro-libanais	27
3. Le Sud Liban, un dynamisme communautaire pour compenser la marginalisation territoriale	30
4. Contingence et développement déséquilibré	34
Chapitre II - Le particularisme non réductible du Akkar.....	41
1. Un territoire marginalisé.....	43
2. Des difficultés économiques malgré la présence de ressources diversifiées	70
Conclusion de la première partie	94
DEUXIEME PARTIE.....	98
LA NECESSAIRE ORIGINALITE D'UNE STRATEGIE CREDIBLE DE DEVELOPPEMENT POUR LE AKKAR	98
Chapitre I – L'impératif d'une dynamique fondée sur la coordination des acteurs productifs locaux (clusters)	101
1. Décentralisation et développement local.....	102
2. Les zones de concentration d'activités existant au Akkar	105
3. L'agriculture : secteur « basique » de la région.....	124
4. Un modèle spécifique pour le développement du Akkar	127
Chapitre II – L'ancrage d'une stratégie de développement durable du Akkar	134
1. Validation théorique des propositions de stratégie pour le Akkar	134

2. Validation empirique par les acteurs locaux.....	145
3. Vers un développement rural durable	168
4. Stratégies et plans d'action pour le développement du Akkar.....	177
Conclusion de la deuxième partie.....	195
CONCLUSION GÉNÉRALE	198
ANNEXE 1 : Les traumatismes des guerres au Liban.....	203
ANNEXE 2 : RECETTES FISCALES AU AKKAR.....	216
BIBLIOGRAPHIE.....	218

SOMMAIRE DES CARTES, GRAPHIQUES, SCHÉMAS ET FIGURES

Graphique 1: La distribution confessionnelle des migrants en 1921	17
Graphique 2: Évolution de la répartition de la population au Liban (1970-2004).....	18
Graphique 3: Composantes du développement rural durable	174
Graphique 4 : Les trois dimensions du développement rural	175
Figure 1: Les Libanais dans le Monde en 1991	16
Figure 2: Les Libanais dans le Monde en 2015	16
Figure 3: La classification des différentes activités touristiques dans les zones rurales .	184
Figure 4: la situation actuelle du Akkar	189
Figure 5: Cercles vertueux du développement territorial	193
Figure 6: Dynamique englobante de mise en projet.....	194
Carte 1: Découpage administratif du Liban	23
Carte 2: La plaine de la Bekaa	27
Carte 3: Le Sud Liban.....	30
Carte 4: Le Caza du Akkar : découpage administratif	41
Carte 5 : Caractéristiques géographiques du Akkar	42
Carte 6: les 4 zones agro-climatiques du Akkar	106
Carte 7: Découpage administratif du Akkar	108
Carte 8 : région Sahel	110
Carte 9: Le Quayteh	113
Carte 10: Le Wadi Khaled	116
Carte 11: Le Jerd al Quayteh	119
Carte 12: Le Fnaydek	121
Tableau 1: Évolution entre 1974 et 2008 de la population libanaise par gouvernorat et district	20
Tableau 2: Découpage administratif du Liban.....	22
Tableau 3: Facteurs de contingence et mécanismes d'attractivité	33
Tableau 4: Recettes fiscales en LBP	44
Tableau 5: Structure par âge et par taille des ménages dans le district d'Akkar	48
Tableau 6: Nombre d'élèves au Akkar	60
Tableau 7: Points d'appui pour améliorer l'éducation au Akkar	62
Tableau 8: Culture de céréales et légumes au Akkar	83
Tableau 9: Élevage et production animale.....	88

Tableau 10: Récapitulatif de la situation de l'agriculture	90
Tableau 11: Principales caractéristiques des zones administratives du Akkar	109
Tableau 12: Récapitulatif des spécificités et des sources de revenus	123
Tableau 13: Points forts/points faibles dans le secteur socio-économique	150
Tableau 14: Points forts/point faibles dans le secteur de l'éducation, de la santé, du développement social et de la gouvernance	151
Tableau 15: Opportunités/menaces dans le secteur de l'éducation, de la santé, du développement social et de la gouvernance	152
Tableau 16: Point forts/points faible de l'aménagement urbain	155
Tableau 17: Opportunités/menaces de l'aménagement urbain	156
Tableau 18: Points forts/points faibles dans le domaine de l'agriculture.....	159
Tableau 19: Opportunités/menaces dans le secteur agricole	160
Tableau 20: Points forts/points faibles dans le secteur Industrie, Banque, Commerce ..	163
Tableau 21: Opportunités/menaces dans le secteur Industrie, Banque, Commerce	164
Tableau 22: Points forts/points faibles dans les domaines de la culture, des loisirs, et du tourisme.....	166
Tableau 23: Opportunités/menaces dans les domaines de la culture, des loisirs, et du tourisme.....	167
Tableau 24: Facteurs participant au développement rural.....	173
Tableau 25: Actions à mettre en œuvre pour le développement du Akkar	185

A mes parents qui n'ont jamais cessé de me porter dans leurs bras même étant homme

A ma femme Josiane qui n'a jamais cessé de m'encourager et qui a supporté mon absence.

A Christian mon fils pour qu'il ne cesse jamais de rêver !!

A Liliane, Carole, Rami, mes ailes qui me permettent de voler.

Remerciements

*Soyons reconnaissants aux personnes qui nous donnent
du bonheur ; elles sont les charmants jardiniers
par qui nos âmes sont fleuries*

Marcel Proust

En préambule à cette thèse, j'exprime mes remerciements et mes sentiments les plus chaleureux à ma directrice de thèse Myriam DONSIMONI. Sans elle je n'aurais jamais pu réaliser ce travail doctoral. Elle s'est toujours montrée à l'écoute ; j'ai apprécié sa grande disponibilité et son respect sans faille des délais serrés de relecture des documents que je lui ai adressés même durant les vacances d'été. Enfin, j'ai été extrêmement sensible à sa qualité humaine et de sa compréhension tout au long de ce travail doctoral.

Je tiens particulièrement à remercier le Professeur Amal ABOU FAYAD, pour la gentillesse et pour la confiance qu'elle m'a accordées en acceptant de co-encadrer ce travail doctoral, pour les multiples conseils qu'elle a manifestés à mon égard durant cette thèse, malgré ses nombreuses charges académiques et professionnelles.

Je remercie vivement les membres du jury, qui ont accepté d'évaluer mon travail. Je veux témoigner de ma profonde gratitude à Monsieur Joseph GEMAYEL, professeur et doyen de la faculté d'économie à l'université Saint Joseph de Beyrouth pour avoir accepté d'être rapporteur. Je remercie aussi Monsieur Emmanuel MATTEUDI, Professeur à l'Université Aix-Marseille qui a bien voulu assumer la charge de rapporteur. Je sais infiniment gré à Monsieur Jean LAPEZE, professeur à l'Université Grenoble Alpes d'avoir accepté de présider le jury.

Je tiens à adresser mes remerciements chaleureux à la Direction Générale de la Sureté Générale Libanaise qui m'a accordé l'honneur d'avoir cette mission d'éducation pour accomplir cette thèse doctorale.

Je veux manifester ma reconnaissance à l'union des municipalités al Joumeh et à l'ingénieur Sajih ATIYYI directeur de l'association Issam FARES et aux acteurs locaux de la Région d'Akkar qui m'ont permis de faire cette thèse dans de bonnes conditions.

J'exprime ma gratitude à tous mes amis de Grenoble avec lesquels j'ai passé des moments inoubliables.

INTRODUCTION GENERALE

Le peuple libanais est le résultat du brassage de peuples et de civilisations variées (Dumont, 2005). Cette caractéristique n'a pas disparu avec l'invasion arabe de 628. Elle a perduré selon des modalités diverses. Sa terre et à nouveau destination d'immigrations avec l'arrivée récente des réfugiés syriens. Le Liban est une terre d'accueil des minorités opprimées qui, au fil des siècles se sont regroupées en communautés. Pour se faire entendre et continuer d'exister, ces communautés ont des liens avec d'autres pays (soutien de la France à la communauté maronite ou de Grande-Bretagne à la communauté druze par exemple). Bien qu'il se soit bâti sur l'immigration, le Liban est aussi caractérisé par des vagues d'émigration importantes¹, souvent liées aux conditions économiques difficiles mais aussi aux nombreux conflits qui ont marqué le pays. Le peuple libanais est donc par essence ouvert sur le monde. Mais le phénomène qui nous intéresse dans cette étude est lié aux mouvements internes au pays et concerne le retour des Libanais dans les campagnes.

Alors que, partout dans le monde, le nombre de villes et de régions métropolitaines augmente, que leurs influences s'affirment dans les modes de vie et les mobilités, le Liban assiste depuis une dizaine d'années à un phénomène assez unique que l'on peut qualifier de mouvement de "contre-exode" et ce, dans trois régions caractéristiques : le Sud, la plaine de la Bekaa et le Mont Liban. Beyrouth fut pendant longtemps le lieu de convergence des vagues d'émigration et est incontestablement le centre névralgique du pays. L'agglomération comprend un peu moins de 2,5 millions d'habitants, soit presque la moitié de la population libanaise évaluée en 2015 à 4,6 millions d'habitants. Cette hyper concentration pose tous les problèmes liés à la surpopulation : pollution, gestion du trafic et du réseau routier, logement, inégalités, insécurité... Aussi le mouvement inverse qui

¹ Voir à ce sujet une étude réalisée par le Lebanese Information Center, le 14 janvier 2013, intitulée « La réalité démographique libanaise ».

s'observe est-il indispensable pour désengorger Beyrouth mais également pour donner un élan nouveau aux activités agricoles et au secteur agroalimentaire dans les régions intérieures du pays.

Des régions restent cependant à l'écart de cette dynamique. Pourquoi ? Cette question constitue le point de départ des réflexions contenues dans cette thèse. L'intérêt d'une telle démarche ne peut être que renforcé par le constat qu'aucune recherche approfondie sur cette thématique n'a été réalisée ou, *a fortiori*, n'a donné lieu à publication. Après une étude des dynamiques et des trajectoires de développement dans les territoires actifs du Liban, nous vous proposons de repérer les facteurs d'attractivité et les vecteurs d'opportunités de travail et de développement afin d'en envisager la reproduction dans les trois territoires libanais qui constituent le Akkar administratif, à savoir Akkar, Danniye et Minyeh. Ce « grand Akkar » souffre actuellement de la désertion de ses habitants. Traditionnellement agricoles, ces régions doivent pouvoir s'appuyer sur une redynamisation dans les secteurs agricole, agro-alimentaire et dans l'agrotourisme, non seulement pour minimiser le taux d'exode de la nouvelle génération, retenir les habitants et les motiver à s'impliquer pour leur territoire, mais aussi pour attirer une population nouvelle prête à redynamiser des filières traditionnelles et les adapter à une demande nouvelle. Si la logique territoriale est forte politiquement au Liban, elle est plus le résultat des routines et habitudes liées à une histoire lourde qu'à une véritable stratégie économique. L'économie territoriale au Liban est aléatoire et n'a aucune base théorique dans sa conception. Nous pensons que cette lacune doit être comblée et qu'une politique économique territoriale doit voir le jour au Liban pour gérer les processus et rééquilibrer les dynamiques de développement.

Sur le plan méthodologique, deux approches complémentaires sont adoptées. Dans la première partie, le diagnostic des territoires s'appuie sur des données officielles lorsqu'elles existent et sur des résultats des enquêtes et des entretiens que nous avons réalisés directement auprès des services et acteurs compétents. L'analyse de ces données sera renforcée par le recours à différentes théories : la théorie de la contingence, la théorie de la base et les théories du développement territorial. Dans la seconde partie, l'étude s'est

appuyée sur de multiples sources documentaires – lorsqu’elles existent et sont disponibles – et sur les résultats d’un atelier qui s’est déroulé en juin 2015 à Rahbe Akkar, avec le soutien de la fondation Fares. L’auteur de cette thèse en a pris l’initiative et a défini les thèmes et axes de débat de nature à ordonner les travaux auxquels se sont associés les principaux acteurs locaux concernés (politiques, élus locaux, administratifs, experts) qui ont été invités à réfléchir aux conditions qui, au vu de leurs expériences et au titre de leurs compétences, devaient être remplies pour déclencher un réel décollage économique régional. Les travaux en atelier ont permis de mettre en évidence les points forts, points faibles, opportunités et menaces, caractéristiques de la région. Nous nous appuyerons sur cette analyse pour proposer une stratégie de développement crédible pour le Akkar et répondre à notre problématique qui peut être formulée de la façon suivante : comment révéler les facteurs sur lesquels peut s’appuyer un processus de développement qui permet un rééquilibrage au niveau national ?

Pour apporter des éléments de réponse à cette problématique, plusieurs interrogations s’imposent au préalable : existe-t-il un modèle de développement mis en œuvre dans les régions libanaises plus dynamiques, qui peut être transposé au Akkar ? Si non, le Akkar est-il à ce point marqué de particularismes irréductibles qu’il faille envisager une stratégie spécifique ? Ces deux interrogations seront le point de départ de notre réflexion.

Scindé en deux parties, notre travail va tout d’abord reposer sur un diagnostic des différents territoires libanais dans le but de mettre en évidence les ressorts du dynamisme de certaines régions par rapport à d’autres. Ce sera l’objet de la première partie qui devrait nous permettre de répondre à la question suivante : existe-t-il une dynamique généralisable susceptible de provoquer le développement dans une région aussi déshéritée que le Akkar ? Notre démarche va consister dans un premier temps (I) à repérer les facteurs qui pourraient expliquer l’attractivité des régions bénéficiaires du retour de populations, et à en tirer un modèle susceptible d’être adapté au Akkar. Nous observerons pour cela les régions du Mont Liban (I.1), de la plaine de la Bekaa (I.2) et du Sud Liban (I.3) pour repérer les éléments qui ont contribué à leur développement. Ces éléments sont fortement liés au contexte historique, géographique, économique, politique et social et nous amène à

constater l'importance des facteurs de contingence dans l'explication du processus de développement (I.4). Le second chapitre de cette première partie se penchera sur le particularisme non réductible du Akkar (II) caractérisé par une marginalisation qui fragilise ce territoire (II.1) malgré la présence de ressources diversifiées qui méritent d'être valorisées (II.2).

Dans la seconde partie, dès lors que la démonstration a été faite que la crédibilité d'une stratégie de développement pour le Akkar exige le recours à une démarche originale, il conviendra de repérer les éléments moteurs d'un processus de développement local au Akkar. L'impératif d'une dynamique fondée sur la coordination des acteurs productifs locaux (chapitre 1) nous conduit à aborder la question de la décentralisation (I.1) nécessaire pour renforcer les zones de concentration d'activités au Akkar (I.2). Ces activités tournent principalement autour de l'agriculture qui constitue l'activité de « base » de la région (I.3). Seront ensuite présentés les arguments théoriques d'un modèle de développement spécifique au Akkar (I.4) dont l'ancrage territorial est impératif pour que le processus soit durable (chapitre 2). Nous nous assurerons que notre modèle est validé tant sur le plan théorique avec des références aux théories du développement territorial (II.1), qu'empirique en le confrontant aux résultats d'un travail mené dans le cadre d'un atelier que nous avons organisé sur le terrain pendant deux jours (II.2). La mise en cohérence de tous ces éléments confirme la voie d'un développement rural durable (II.3), qui passe par la définition de stratégies et de plans d'action ordonnés aux finalités recherchées (II.4).

Première Partie

Diagnostic : le Akkar entre analogie et spécificité des processus de développement des territoires libanais

Lorsqu'il est créé en 1920 sous mandat français, le Grand Liban, indépendant de la Syrie, est constitué de cinq gouvernorats² (*mohafazath*) : Beyrouth, le Mont-Liban, Liban Nord, la Bekaa et Liban Sud. Les guerres successives qu'a connues le Liban ont détourné les préoccupations et les dépenses. Les crises politiques ont pris le pas sur l'économie et le développement. Les nombreux conflits (1920, 1975-1990, 2006) ont radicalement conditionné l'économie, l'organisation de l'espace et la répartition de la population (Bourgey, 1985). Un des faits les plus marquants liés aux guerres est, sans aucun doute, le phénomène de migration et d'exode à l'intérieur du Liban mais aussi vers l'étranger.

Nous en présenterons les grandes lignes, mais le phénomène qui nous intéresse plus particulièrement dans cette étude est celui observé depuis 2006 jusqu'à aujourd'hui : le contre-exode. En effet, après s'être vidées, les campagnes semblent se repeupler depuis une dizaine d'années. La surconcentration de la population libanaise sur Beyrouth est sans conteste un problème que le contre-exode devrait contribuer à alléger. Toutefois, les régions du Liban ne sont pas toutes impactées de la même manière par le retour des populations. Certaines restent à l'écart de cette dynamique et notamment la région du Akkar au nord du Liban.

² Les cinq gouvernorats de l'indépendance (1943) deviennent six quand Nabatieh est détachée du Liban-sud en 1983, puis huit par la loi 522 du 16 Juillet, 2003.

Notre démarche va consister dans cette première partie à repérer les facteurs qui pourraient expliquer l'attractivité des régions bénéficiaires du retour des populations et en tirer un modèle susceptible d'être adapté au Akkar. En effet, une évaluation de la migration et de l'immigration récente montre que les villages qui ont le plus haut taux de migration et d'immigration sont les plus ouverts ; le changement y est facilement accepté et déclenché. La migration déclenche plusieurs mécanismes positifs. Les migrants et les immigrants instruits qualifiés génèrent plus d'argent qu'ils envoient à leurs proches pour l'amélioration des conditions de vie. Leur immersion dans des environnements différents, dans les zones urbaines, dans d'autres communautés encourage l'ouverture d'esprit et des changements positifs.

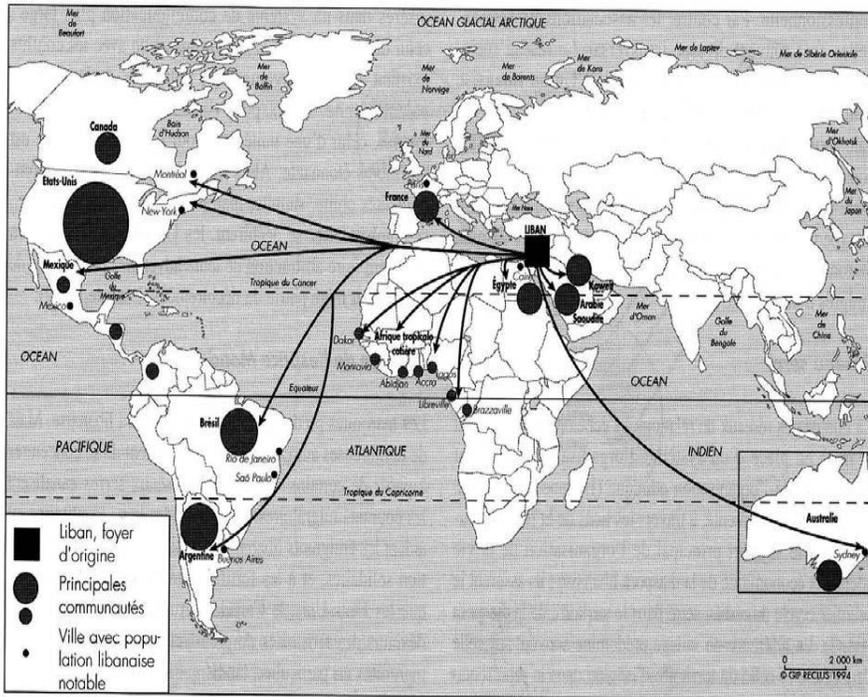
Après avoir présenté les mécanismes du contre-exode par région nous envisageons de faire émerger un modèle de croissance susceptible d'être reproduit (I). Le diagnostic du Akkar dans un second temps (II) permettra de déceler les fragilités de cette région sur lesquelles il est indispensable d'intervenir pour déclencher un processus de développement adapté. Notre hypothèse principale dans cette première partie est que le mécanisme du contre-exode être généralisable et donc que le modèle de développement qui est susceptible de peut se généraliser dynamiser le Akkar peut s'inspirer du modèle des autres régions.

Chapitre I - La faisabilité de l'implantation dans le Akkar du modèle de développement mis en œuvre dans les territoires libanais comparables

Le Liban a toujours été marqué par des vagues d'émigration et d'immigration importantes. Depuis 1909, trois mouvements migratoires principaux ont marqué la démographie (Zakhour, 2000). Durant la domination ottomane, les Chrétiens (principalement des hommes) fuient vers le Sud et l'Amérique du Nord pour échapper à l'inscription militaire et aux taxes. Le deuxième mouvement, sous l'occupation française, a conduit les populations à partir vers l'Amérique et l'Afrique. Enfin, après l'indépendance libanaise, les départs se sont faits vers des destinations plus lointaines : l'Australie, l'Europe et les pays arabes.

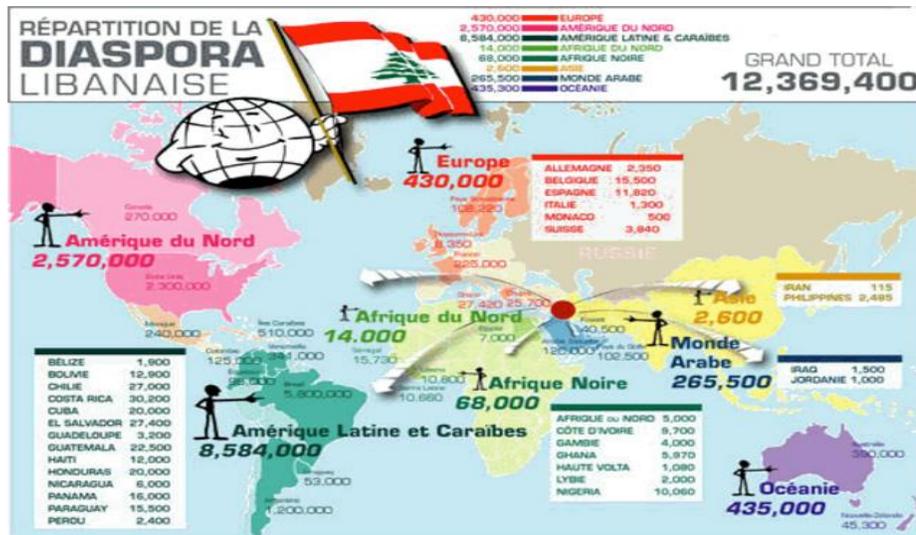
La guerre qui débute en 1975 va se traduire par l'exil et le déplacement de 847 000 personnes, environ 170 000 familles jusqu'en 1990 (Labaki et Abourjaili, 1995). Les deux figures suivantes montrent l'évolution des destinations de la diaspora libanaise depuis 1991 jusqu'à nos jours. On constate que le continent américain est la destination privilégiée, suivi de l'Océanie et de l'Europe, pratiquement à égalité. Les pays arabes arrivent ensuite, devant plusieurs destinations africaines, principalement dans les pays de la Corne de l'Afrique. La répartition a peu évolué entre les deux dates si ce n'est l'apparition de l'Afrique du Nord et de l'Asie comme nouvelles directions d'émigration.

Figure 1: Les Libanais dans le Monde en 1991



Source D'après : Chaliand G., Rageau J.-P. (1991) Atlas des diasporas, Amir Abdulkarim : La diaspora libanaise.

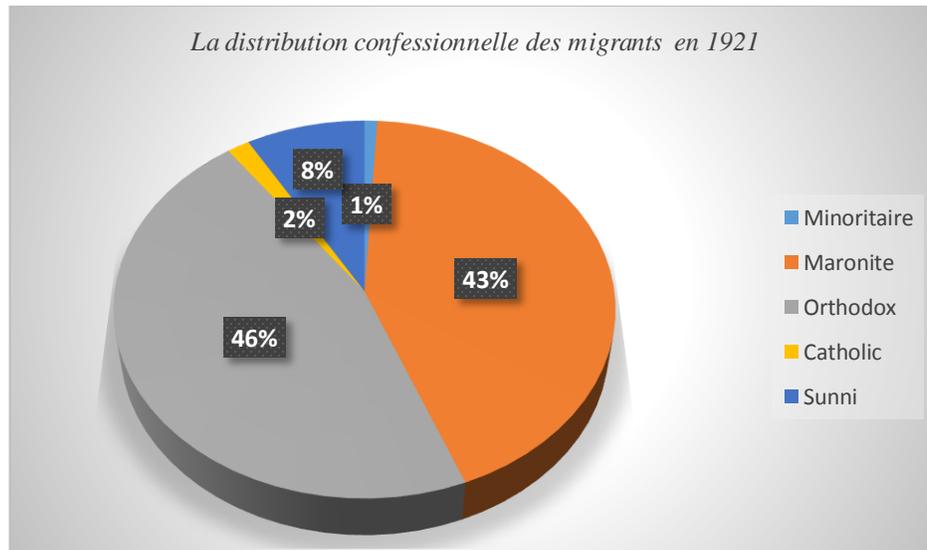
Figure 2: Les Libanais dans le Monde en 2015



Source : <http://www.renenaba.com/liban-diaspora-2-2/Analyse>, Liban 12 décembre 2015

Selon le recensement de 1921, les migrants représentaient près d'un tiers de la population. Les confessions qui connaissent le plus grand taux de migrations sont les suivantes :

Graphique 1: La distribution confessionnelle des migrants en 1921

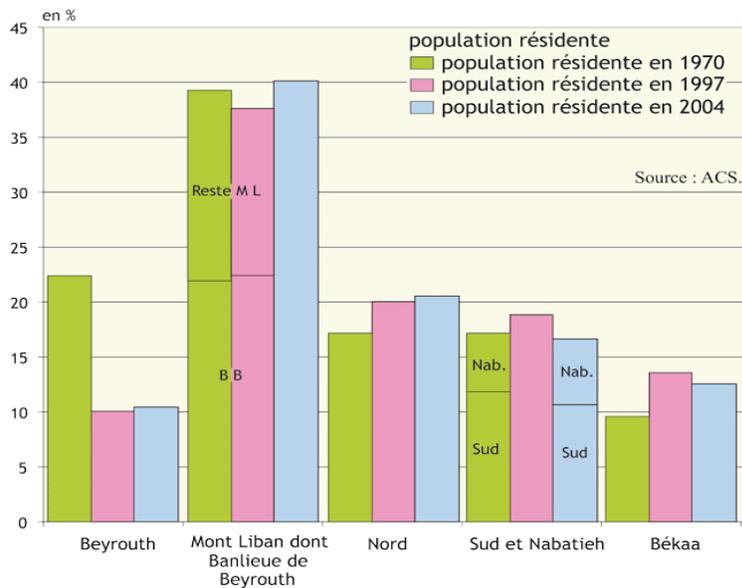


Source : Mouchref 2008.

Ce n'est qu'à partir de 1991 que les autorités officielles appellent les personnes en exode à rentrer au Liban et dans leur village après que l'armée libanaise eut sécurisé les lieux. Les efforts les plus importants furent déployés pour Beyrouth et le Mont Liban mais c'est dans le Sud que le taux de retour fut le plus rapide et le plus important, estimé à 65%. Un intérêt moindre fut accordé aux déplacés des autres *mohafazath* et certaines familles du Nord et de la Bekaa choisirent de demeurer dans leurs nouveaux lieux de résidence (la diaspora libanaise est répartie un peu partout dans le monde). Par ailleurs, alors que les Chrétiens constituaient 81% des personnes déplacées, les sommes dépensées par la Caisse des déplacés et le ministère, jusqu'à fin juin 1997, étaient de 43,4% pour les Chrétiens, contre 56,6% pour les Musulmans. Si on y ajoute les sommes payées par "Solidere" et "Elissar" pour les évacuations, la part consacrée aux Chrétiens tombe à 30%, contre 70% pour les Musulmans. Il en résulte que les communautés chrétiennes sont revenues moins facilement dans leur région d'origine (Labaki B., Abou Rjeily, K., 1993).

Les régions bénéficiaires de ce retour et des migrations internes depuis le début des années 2000 sont les villes du littoral et certaines villes de l'intérieur comme Baalbek et Hermel (Verdeil et *ali*, 2013). Le développement de Beyrouth dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle va attirer les populations de tout le Liban et plus largement de toute la région du Moyen Orient (Arméniens, Kurdes, Palestiniens, Syriens) puisque dans les années 60, les arrivées à Beyrouth sont cinq fois plus importantes que les départs. En 1975, 30% de la population libanaise est étrangère et est localisée à Beyrouth, 40%. De façon surprenante (Bourgey A. 1985), dès 2004, Beyrouth n'apparaît plus dans les destinations privilégiées des migrations intérieures. La ville centre est saturée, les régions périphériques ont pris le relais et on assiste même aujourd'hui à une reprise des migrations intérieures vers le centre du pays.

Graphique 2: Évolution de la répartition de la population au Liban (1970-2004)



Source : Verdeil et *ali*, Atlas du Liban 2013

On constate dans ce graphique que la population résidente a principalement augmenté dans la banlieue de Beyrouth et dans le Mont Liban ainsi qu'au Liban Nord (Tripoli). L'étude de la répartition régionale de la population résidente au Liban se heurte à la rareté des chiffres et à la faible fiabilité des estimations. L'inexistence de statistiques locales compromet une évaluation précise de ces mouvements de population. La tâche est en effet ardue pour trois raisons : de fortes migrations saisonnières entre résidences principales et secondaires, l'ampleur méconnue de l'émigration libanaise récente et l'afflux de la population étrangère (notamment syrienne).

Néanmoins, le regain démographique, même s'il est notable au Liban nord, s'arrête à Tripoli la deuxième ville la plus importante du pays. Le Akkar reste en dehors de cette dynamique. Le tableau ci-dessous répertorie les populations par gouvernorats et districts pour comparer les évolutions démographiques entre 1974 et 2008. Il n'y a pas eu de recensement officiel au Liban depuis le mandat français dans les années 1930 Aussi malgré l'effort de recoupement des chiffres, la précision ne peut être garantie. Toutefois, ce récapitulatif nous apparaît important pour comparer les dynamiques démographiques par mohafazath.

D'après nos estimations, Beyrouth arrive en tête pour le taux de variation de sa population entre 1974 et 2008, suivi du Sud Liban, de la Bekaa, du Liban Nord et enfin du Mont Liban. Ce que ce tableau nous montre de façon évidente c'est que, à la différence des autres gouvernorats, Liban Nord voit ses chiffres impactés par la présence de la deuxième ville la plus importante du Liban : Tripoli. Si l'on calcule le taux de variation de la population sans le district de Tripoli, on passe de 86% à 24 % !

Tableau 1: Évolution entre 1974 et 2008 de la population libanaise par gouvernorat et district

Gouvernorat <i>Mohafazath</i>	Districts <i>(caza)</i>	Population 2008	Densité (hab/km) 2008	Population 1974	Densité (hab/km ²) 1974	Taux de variation
Beyrouth		1800000		474870	26382	279%
	Beyrouth	361366	18068			
Mont Liban		1315122	579	833055	427	58%
	Baabda	371882	865			
	Aley	104000	310			
	Metn	487000	1449			
	Kesrouan	123600	368			
	Chouf	166140	335			
	Jbeil	62500	145			
Bekaa		400667	124	203520		97%
	Zahlé	125000	294			
	Baalbek	157000	68			
	Hermel	38975	77			
	Rachaya	24000	49			
	Bekaa occidentale	55692	131			
Nabatiyé		163000	221	(cf. Liban Sud)		
	Nabathieh	92000	418			
	Marjayoun	41000	155			
	Hasbaya	30000	136			
	Bint-Jbeil	58 300	174			
Sud-Liban		360848	441	249945	124	109%
	Sidon	207500	755			
	Jezzine	15000	62			
	Tyr	138348	507			
Liban Nord		680284	1362	364935	187	86%
	Tripoli	228000	8444	Sans Tripoli		
	Akkar	198174	251			24%
	Zghorta	53000	67			
	Bcharré	17000	108			
	Batroun	35000	122			
	Koura	53110	306			
	Minieh-Den	96000	235			

Source : auteurs à partir de recoupements entre plusieurs documents dont « La population du Liban », CICRED Series, World Population Year, 1974 (p. 60)³.

³ Voir Atlas du LIBAN de l'IFPO (verdeil, Faour...) et l'atlas du LIBAN de l'USJ (Assaf et Bbarakat)

Tripoli est la destination privilégiée de l'exode rural du Liban Nord mais aussi d'autres régions. Aujourd'hui, à l'instar de la plaine de la Bekaa, la plaine d'Akkar, frontalière avec la Syrie, est une zone d'accueil des réfugiés. Cette situation aggrave la situation économique. En réalité, c'est l'ensemble du pays qui souffre du conflit en Syrie. Selon l'institut de la finance internationale, « le Liban a subi un manque à gagné de 17,1 milliards de dollars entre 2011 et 2014, soit 9% du PIB cumulé sur la période » (Banque Mondiale, 2016).

L'étude du contre exode ne peut donc s'arrêter à l'analyse de l'augmentation de la population résidente. En effet dans le caza d'Akkar, l'afflux d'émigrés syriens du fait de la guerre vient considérablement grossir les chiffres de la population, (de l'ordre de 200 000 personnes). Ce flux de personnes ne peut être assimilé à une dynamique de contre-exode dans la mesure où il est motivé par des arguments politiques et non économiques. Ce que nous entendons par contre-exode est l'arrivée ou le retour de personnes attirées par des activités ou des services et qui vont contribuer à générer des revenus et non les capter comme dans le cas des réfugiés.

Pour comprendre la situation du Akkar par rapport aux autres mohafazath, une étude détaillée des différentes configurations s'impose. Tout d'abord, il est important de préciser que le Liban est constitué de huit mohafazath (qui correspondent en France aux Régions administratives) et vingt-cinq caza (dont l'équivalent français pourrait être les départements).

Le tableau suivant fait le point sur le découpage administratif du Liban

Tableau 2: Découpage administratif du Liban

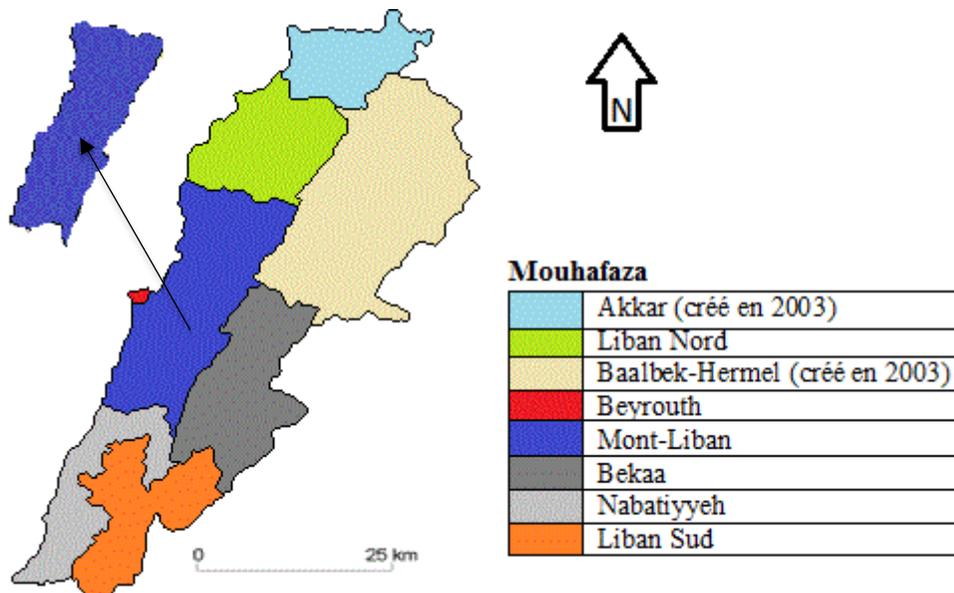
Mohafazath	Caza
Beyrouth	Beyrouth
Akkar	Akkar
Baalbek-Hermel	Baalbek Hermel
Beqaa	Beqaa Ouest Rachaiya Zahleh
Nabatiyeh	Bent Jbeil Hasbaiya Marjaayoun Nabatiyeh
Liban-Nord	Batroun Bcharreh Koura Minieh Danniyeh Tripoli Zgharta
Liban-Sud	Jezzine Saida Tyr (Sour)
Mont-Liban	Aaley Baabda Chouf Jbeil (Byblos) Kesrouane Matn

Source : <http://www.localiban.org/article3546.html>

Cette analyse des *mohafazath* libanais, autres que le Akkar, vise à saisir les contextes et les mécanismes susceptibles d'expliquer les diverses dynamiques à l'œuvre. Les différentes situations observées invitent à considérer les facteurs de contingence spécifiques à ces gouvernorats. Nous avons regroupé ces facteurs en quatre grandes catégories : les conditions géographiques, topologiques et climatiques, les fondements historiques, sociaux et religieux, les activités économiques spécifiques et les vagues d'exode et de contre-exode.

1. Le Mont Liban, une région montagneuse dépeuplée mais dynamique

Carte 1: Découpage administratif du Liban



Source: centre de ressources sur le développement local au Liban modifié par l'auteur

1.1. Les conditions géographiques, topographiques et climatiques

Cette chaîne de montagne qui traverse pratiquement tout le pays du nord au sud, resta peu peuplée pendant de longues années, offrant au pays sa principale source de richesse : le bois de ses célèbres cèdres. Le peuplement du Mont Liban se fit au fur et à mesure des différentes dominations que subit le pays. La montagne devint le refuge des communautés minoritaires persécutées et marginalisées et, en raison des conditions de vie difficiles, les villageois ont développé entre eux des comportements de coopération et de solidarité.

1.2. Les fondements historiques, sociaux et religieux

La population s'organisa en un tissu très diversifié de clans et de familles autour de deux communautés sociales et religieuses principales qui persistent encore aujourd'hui : les Maronites et les Druzes. Au XVIe siècle sous la domination de l'empire ottoman, défenseur du sunnisme, la symbiose entre les communautés maronite, druze et chiite s'est transformée en forces d'intégration (Balta, 1990) qui ont permis d'affirmer une spécificité libanaise dans le Mont Liban qui s'est constitué en une entité juridico-politique : l'émirat libanais, les grandes familles puissantes installèrent à partir de ce moment-là leur emprise sur la région. Ainsi, les populations dans les villes et villages côtiers étaient traitées différemment des populations du Mont Liban. À partir de 1840, différents conflits entre les communautés vont apparaître et déstabiliser l'entité sociopolitique autonome du Mont Liban. Dans un esprit d'apaisement, une territorialisation des communautés est mise en place: les Maronites au nord (vallée de Qadisha) et les Druzes au sud (région du Chouf). Cette séparation confessionnelle va au contraire exacerber les conflits entre les deux communautés (massacre des Maronites en 1860) et déboucher, suite à l'intervention des puissances occidentales, à la mise en place du *moutassarifat* du Mont-Liban (1861-1915), une subdivision de l'empire ottoman qui attribue à la région une certaine autonomie sous le contrôle d'un gouverneur, le *moutassarif* (qui doit être un chrétien non libanais). Débute alors une ère de prospérité et de sécurité qui permet au Mont Liban d'atteindre un niveau de vie « envié de tous ses voisins » (Geahchan, 2014). Ce statut de région autonome, bien que supprimé en 1915 lorsque l'empire ottoman se rallie aux forces allemandes et autrichiennes, a marqué la mentalité des habitants de la montagne qui gardent encore aujourd'hui un état d'esprit féodal et tribal avec une organisation autour des mêmes familles importantes depuis l'époque de l'émirat.

1.3. Les activités économiques spécifiques

Le tourisme de montagne est un secteur économique majeur. Entre les années 1960 et 1974, la croissance de l'activité touristique dans la région s'accompagna d'une activité commerciale nouvelle avec la vente et la location des équipements de ski. Le ski a été introduit au début des années 30 par les militaires français qui ont ouvert en 1935 la

première école de ski dans le nord du Mont Liban, aux Cèdres, qui est restée une station très pittoresque encore aujourd'hui. Plusieurs stations se sont développées ensuite dans les années 60 et 70 grâce à quelques grandes familles libanaises, qui investirent beaucoup d'argent dans leur région d'origine. La saisonnalité de l'activité touristique permit aux paysans de maintenir leur activité agricole. De 1964 et 1974, avant le début de la guerre civile, le nombre d'appartements destinés à la location, qu'elle soit saisonnière ou annuelle avait augmenté de 370%. À cette époque, coexistaient une agriculture en déclin et un tourisme en pleine expansion, avec des constructions touristiques qui commençaient à occuper une très grande partie des terres agricoles. Aujourd'hui, le Liban compte six stations de ski, dont la plus connue Faraya-Mzaar est une véritable Courchevel libanaise avec ses restaurants, ses hôtels et ses boîtes de nuit. Le tourisme contribue à la moitié de la richesse de la région devant les activités commerciales (21,43%), l'agriculture 14,29%, la finance 10,00% et l'industrie 7,14%. Le taux de chômage en 2009 était de 7,14% (Naser w. 2011).

Selon une étude réalisée par le ministère de l'industrie libanais en 2007, le Mont-Liban accueille 49,8% des unités industrielles du pays et 84 sur les 119 plus grandes entreprises du pays (de plus de 100 salariés). Cette concentration relativement élevée explique que 65,5% de la production industrielle totale libanaise provienne du Mont-Liban et que 61,9% du nombre total d'employés y soit concentré. Situées dans les environs de Beyrouth, ces entreprises bénéficient de la logistique et des services disponibles dans la capitale : banques, transport, courrier, services techniques. Cette proximité contribue à attirer les investisseurs.

Les autres activités principales de la région sont l'élevage, l'agriculture (tomates, pommes, pêches, poires, cerises et raisins) et la sériciculture, c'est-à-dire la culture des mûriers pour élever les vers à soie. Cette activité s'est développée suite à la révolution contre la féodalité lorsque tous les terrains furent distribués aux paysans. Elle a contribué à la diminution de l'immigration des paysans vers Beyrouth, la Bekaa et l'étranger.

1.4. Les vagues d'exode et de contre-exode

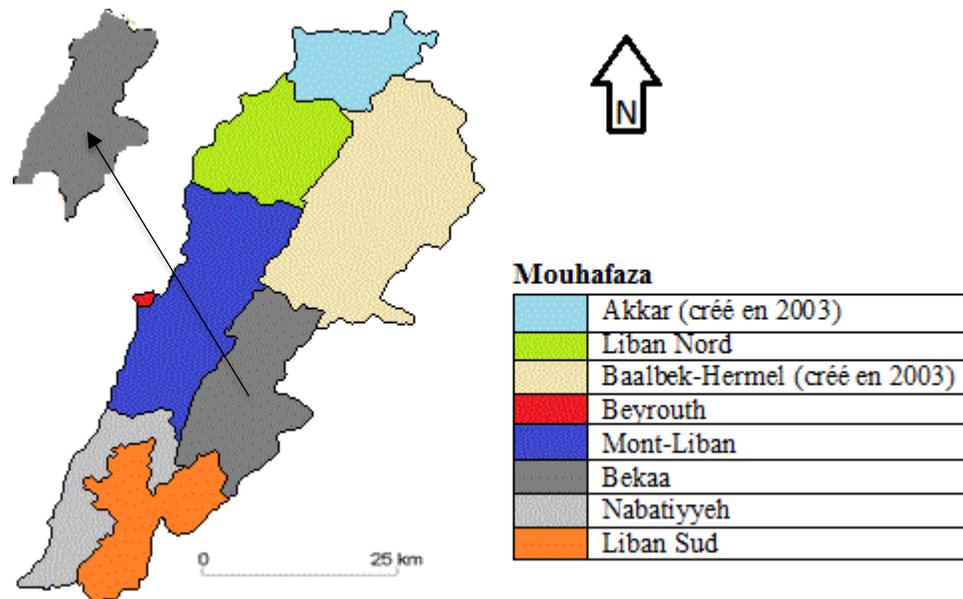
Dans le dernier quart du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle environ un quart de la population du Mont Liban part vers les États-Unis, le Brésil, l'Argentine et, dans une moindre mesure, vers l'Europe et l'Égypte. La cause principale de cette vague d'émigration fut la crise qui, dès la fin des années 1870, affecta la filière séricicole en raison de la concurrence asiatique. L'émigration représenta alors une source nouvelle de revenus : les émigrés envoient de l'argent à leur famille et certains reviennent avec un capital important, qui leur permet de construire une nouvelle maison et d'acheter des terres. En 1913, un quart de la population du *moutassarifat* a émigré. (Jaulin T. 2009)

L'exode a repris avec la Première Guerre mondiale et s'est accéléré avec la famine qui a frappé le Liban à cette époque. Beaucoup de résidents du Mont-Liban furent obligés de quitter la région soit pour Beyrouth, soit pour la Bekaa où les conditions de vie étaient plus faciles. Mais tous n'ont pas quitté leur terre ; ils se sont accrochés et ont essayé de développer leur village. Dans la plupart des cas, ces tentatives de développement étaient le fait d'initiatives individuelles, sans aide du gouvernement. La présence de l'armée française a toutefois fortement contribué à atténuer l'exode au Mont Liban que ce soit sous l'empire ottoman, ou après la guerre civile de 1975-1990 (Greahchan, 2014).

Après 1975, le ministère des déplacés a accordé un intérêt tout particulier (92% des fonds disponibles, soit 450 millions de dollars) aux déplacés du Grand-Beyrouth et du Mont-Liban, où on comptait 93.369 familles déplacées, dont 69.369 chrétiennes et 23.000 musulmanes. 59% de ces déplacés provenaient du Grand Beyrouth, 41% du Mont-Liban. (Labaki B., Abou Rjeily k., 1995). Aujourd'hui le Mont Liban est largement dépeuplé et dépendant de la capitale. La seule exception notable est la région du Chouf, certes touchée par les exodes douloureux de la guerre, mais dont la composante druze conserve une relative autonomie (Jaulin T, 2012).

2. La plaine de la Bekaa, une interface économique au carrefour syro-libanais

Carte 2: La plaine de la Bekaa



Source: centre de ressources sur le développement local au Liban modifié par l'auteur

2.1. Les conditions géographiques, topographiques et climatiques

Véritable interface économique au carrefour syro-libanais, la plaine de la Bekaa couvre 40% du territoire libanais. Située à l'Est du pays, elle est le point d'intersection des voies d'accès vers la Syrie et le Moyen Orient.

Traversée par deux fleuves, l'Oronte et le Litani, et bénéficiant d'un doux climat méditerranéen, la plaine de la Bekaa est un véritable grenier agricole que la Syrie a beaucoup regretté de perdre lors de la création en 1920 de l'État libanais sous l'impulsion française et qu'elle tenta de se réapproprier lors de la guerre civile entre 1975 et 1990. Elle y maintint sa présence jusqu'en 2005, la Bekaa se retrouvant coupée en deux entre le Nord syrien et le Sud israélien.

2.2. Les fondements historiques, sociaux et religieux

La région est morcelée également sur le plan religieux car elle regroupe une grande diversité de communautés : Chrétiens au centre et au nord, Druzes au sud-est, Sunnites au sud, Chiites vers Baalbek. Cette mosaïque est une véritable poudrière et les tensions liées à la guerre en Syrie qui dure depuis plusieurs années rendent l'équilibre de la région instable et fragile (Flateau, 2013).

2.3. Les activités économiques spécifiques

Sur le plan économique, la plaine de la Bekaa connaît un développement dynamique marqué par la reprise des activités agro-industrielles soutenues par les exportations vers l'Égypte et les pays du Golfe. La région de la Bekaa arrive en deuxième position après le Mont-Liban, avec 18,4% des unités industrielles du pays et 15,9% de l'effectif total, mais avec seulement 10% de la production totale. Il convient de préciser que le président du Liban de 1989 à 1998, Monsieur Elias Hraoui, était originaire de la Bekaa et il a beaucoup contribué à son développement.

La Bekaa accueille un grand nombre d'industries importantes attirées par la disponibilité de grandes parcelles de terre et le faible coût de la main d'œuvre (5234 USD/an contre 8039 USD au Mont-Liban et 7335 USD au niveau national). Les activités industrielles sont concentrées dans deux secteurs principaux : la taille et la mise en forme de la pierre ; la transformation et l'emballage des fruits et légumes.

Dans les années 1950-1960, la Bekaa bénéficiait d'un tissu de petites unités industrielles liées au secteur agro-alimentaire (sociétés viticoles, fromageries, sucreries, ...) ou à l'exploitation de ressources locales (verrerie, fabriques de céramique). Mais à partir de 1960, une vague de nationalisations, initiée par le parti Baas syrien, fit fuir les capitaux de l'autre côté de la frontière (Sanlaville, 1963). La fin de la guerre civile s'accompagna d'une reprise de l'activité agro-industrielle avec le développement de grands complexes capitalistiques. Le secteur viticole qui enregistre l'installation de huit nouvelles entreprises entre 1995 à 2005 et le secteur laitier illustrent bien ce renouveau. Les nouvelles sociétés (Daliah, Libanlait et Dairiday) ont recours à des technologies de pointe (sélection animale,

insémination artificielle, mécanisation agricole, automatisation des usines) et bénéficient d'une relative autonomie en eau et électricité (forage de puits et groupes électrogènes). Par contre, cette orientation a créé un développement à deux vitesses : d'un côté, une poignée de grandes entreprises à capitaux élevés et tournées vers le marché international et, de l'autre, une masse de paysans et de petits éleveurs empêtrés dans des problèmes financiers, dans des structures non rentables et sans soutien de la part de l'Etat. Devant ces difficultés, plusieurs d'entre eux ont repris la culture du cannabis, faisant fi des risques, dans la mesure où les bénéfices dégagés restent incomparablement élevés par rapport aux maigres revenus tirés du tabac, de la pomme de terre, des céréales ou des vergers (Bennaflak, 2006). Plusieurs projets de soutien agricole (financés par des organisations internationales) sont réalisés pour venir en aide aux exploitants de la Bekaa : ils concernent des actions de vulgarisation agricole, l'agriculture biologique, l'éco-tourisme, un appui à la commercialisation et à la gestion de l'eau, mais se traduisent par un certain éparpillement et un manque de coordination régionale. Dans cette région peu investie par l'Etat, les interventions d'acteurs privés (associations caritatives, familles) répondent à des logiques différentes et parfois concurrentielles et ne permettent pas d'insuffler un véritable développement.

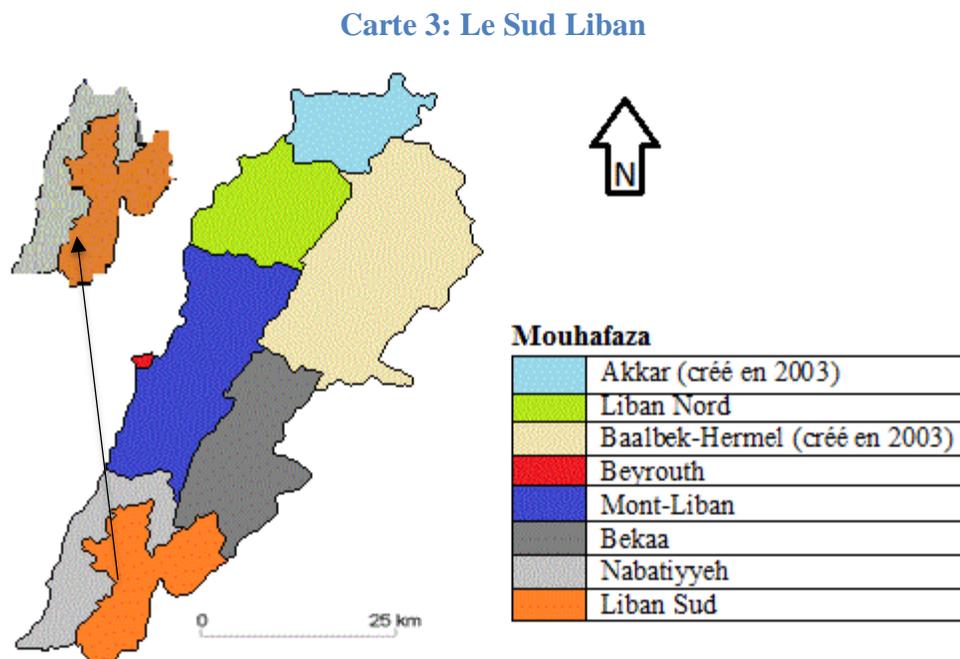
L'ouverture vers l'international des grandes entreprises (utilisation d'intrants importés et orientation de la production vers l'exportation) témoigne de l'insertion de la Bekaa dans les circuits d'échanges mondiaux, (alors que le Liban a un statut de pays-observateur de l'OMC). Mais les aléas de la géopolitique locale et régionale fragilisent les liens avec les principaux partenaires commerciaux de la Bekaa qui sont les marchés arabes voisins (l'Égypte, les pays du Golfe et du Croissant fertile). Ce fut le cas en 2005 lorsque la frontière syrienne fut fermée (pendant la guerre avec Israël) et c'est le cas actuellement en raison de la guerre en Syrie. Cela rend la région vulnérable.

2.4. Les vagues d'exode et de contre-exode

La Bekaa centrale a été souvent impactée par l'exode rural et l'émigration même si « Zahleh et sa banlieue ont connu une forte croissance démographique et spatiale.

L'émigration, notamment celle des chrétiens, a été forte » (Jaulin, 2012). Actuellement, la vague de réfugiés syriens (estimée à 1 million) qui déferle dans la région depuis le début du conflit syrien en 2011 commence à poser problème : saturation de certaines villes, augmentation du prix de l'immobilier, baisse du prix de la main d'œuvre, concurrence accrue par l'ouverture de boutiques par des Syriens. Il en résulte une aggravation des disparités spatiales et sociales déjà présentes dans le *mohafazath*. Par ailleurs, cet afflux de centaines de milliers de personnes bouleverse l'équilibre multiconfessionnel déjà fragile.

3. Le Sud Liban, un dynamisme communautaire pour compenser la marginalisation territoriale



Source: centre de ressources sur le développement local au Liban modifié par l'auteur

3.1. Les conditions géographiques, topographiques et climatiques

Le Sud-Liban s'étend de la frontière israélienne jusqu'à la rivière Awali au Nord et la frontière syrienne à l'Est. Cette zone géographique regroupe deux gouvernorats

(mohafazath) : Liban sud « *Al Janoub en arabe* » (Sour, Saida, Jezzine) et Nabatiyeh (Bent jbail, Marjeyoun, Hasbaya, Nabatiyeh ville).

3.2. Les fondements historiques, sociaux et religieux

Dans les années 1960, les Libanais du sud, majoritairement chiites, sont les premières victimes du conflit israélo-palestinien. Alors qu'ils souhaitaient se réfugier plus au nord, le "cordon sanitaire" (zone tampon), installé par l'armée libanaise pour assurer la sécurité des habitants du nord, les en empêche. Les Chiïtes se sentent marginalisés, ce qui entraîne un repli communautaire. Les mouvements de résistance s'organisent et conduisent à l'émergence du parti Amal et du Hezbollah⁴. Leur soutien, basé au départ sur l'aide aux martyrs de la guerre contre Israël, se généralise. Ces mouvements s'instituent progressivement en partis politiques mais aussi en acteurs sociaux à travers plusieurs institutions et organisations. Celles-ci financent des écoles, des universités, des hôpitaux et centres de santé et fournissent des services sociaux considérables. Le Hezbollah en a fait son bastion ; il est tellement présent que le gouvernement est même réticent à jouer un rôle plus important. Par l'intermédiaire de ses organisations, le Hezbollah octroie des micro-crédits pour encourager les initiatives privées; il s'occupe également de planification urbaine. Tout un réseau d'associations compense l'absence de l'Etat et contribue à fixer les populations dans la région.

3.3. Les activités économiques spécifiques

Cette région se caractérise par des activités économiques embryonnaires affectées par un conflit durable avec Israël. Elle a été relativement peu industrialisée, elle regroupe seulement 12,9% des entreprises libanaises, 7,3% de la main-d'œuvre et fournit 5,6% de la production industrielle nationale. L'activité économique principale est basée sur l'agriculture. La population active occupée est moins bien rémunérée qu'à Beyrouth ou dans le Mont-Liban.

⁴ Ces deux mouvements de résistance sont localement en opposition, mais ils se sont rapprochés au plan national en 2006, l'aura du Hezbollah étant beaucoup plus importante.

La majorité des entreprises du Sud est constituée par des petites unités de moins de dix travailleurs. La région compte seulement cinq grandes entreprises opérant dans l'industrie alimentaire et les boissons, les machines électriques et l'impression. Le manque d'infrastructures modernes, l'absence de services et l'insécurité généralement associée à la région ont éloigné les investisseurs de cette partie du pays. Les conflits presque constants entre les forces israéliennes et le Hezbollah fragilisent l'ensemble des activités. La situation des familles rurales pauvres dépendantes de l'agriculture est précaire, le soutien apporté par les associations est primordial.

3.4. Les vagues d'exode et de contre-exode

Cette région est fortement marquée par les conflits avec Israël qui durent depuis 1948 et fut régulièrement envahie par l'armée israélienne. La population du Sud Liban a été placée sous l'occupation de Tsahal et de l'Armée du Liban Sud (ALS) pendant 22 ans (de 1978 à 2000)⁵. Nabatieh est historiquement une grande région d'exode rural et d'émigration. Mais la guerre l'a transformée aussi en refuge pour des déplacés de régions plus exposées. Marque bien que les propos qui suivent concernent les trois régions.

Au terme de ce diagnostic, il apparaît que chaque région connaît un processus spécifique. Chaque gouvernorat présente un schéma qui lui est propre et les facteurs d'attractivité ne font ressortir aucune constante. Le tableau suivant récapitule les quatre configurations.

⁵ La dernière intrusion israélienne au Sud Liban eut lieu en 2006. Le bilan fut de 1100 morts et blessés et plus de un million de personnes ont fui la région.

Tableau 3: Facteurs de contingence et mécanismes d'attractivité

Gouvernorat	Facteurs de contingence	Mécanismes d'attractivité
Mont Liban	Bois, sériciculture, concentration de grandes entreprises mentalité montagnarde, collusion entre les communautés, ski, forte présence des Français par le passé. <u>Dominante</u> : facteurs culturels (mentalité montagnarde : esprit de coopération) et géographiques (tourisme d'hiver et proximité de Beyrouth)	À proximité de Beyrouth, le Mont Liban a pu développer des activités de tourisme hivernal très lucratives car destinées à une clientèle aisée. Le tourisme offre deux avantages majeurs : - il s'appuie sur un réseau de services liés à des emplois qui ne nécessitent pas forcément beaucoup de qualification - il permet aux agriculteurs une pluriactivité qui compense la saisonnalité des deux activités (agriculture, ski).
Bekaa	Grands groupes agro-industriels, forts afflux de population et de réfugiés. <u>Dominante</u> : atout géographique et climatique	La Bekaa est un territoire envié par sa fertilité qui en fait le grenier du Liban et a permis le développement d'une industrie agro-alimentaire dynamique.
Sud Liban	Rente (maffieux), tissu associatif actif. <u>Dominante</u> : facteur politico religieux (communautés fortes) qui compense le manque d'Etat	La forte présence d'un tissu associatif dynamique, du Hezbollah et de Amal qui interviennent au plus près des populations sur les plans politiques, économiques et sociaux, compense l'absence de l'Etat

Source : auteur

Force est de constater qu'à la question de la généralisation possible de la dynamique du contre-exode, la réponse semble être négative. Notre objectif de départ était de mettre en

évidence des facteurs de dynamisme qui nous auraient permis de reproduire un modèle de développement unique que nous aurions pu appliquer au Akkar, la région du Liban la plus en retard sur le plan économique. La naïveté de cette approche se heurte bien évidemment à l'importance du contexte tout en mosaïque qui caractérise le Liban en général et ses régions en particulier. Ce contexte est constitué de facteurs de contingence qui rendent toute objectivation du processus impossible. Toutefois, les caractéristiques de la plaine de la Bekaa montrent quelques similitudes avec celles du Akkar : prédominance du secteur agricole, frontière avec la Syrie, présence de sources d'eaux. Pourquoi alors le Akkar n'a-t-il pas connu le même dynamisme économique que la plaine de la Bekaa ? Quels sont les éléments de contingence qui expliqueraient cette différence ?

La prochaine étape de notre travail va consister à repérer les facteurs de contingence au Liban dans un premier temps et au Akkar ensuite, pour tenter de repérer les faiblesses du Akkar et comprendre la marginalisation dont cette région pâtit aujourd'hui.

4. Contingence et développement déséquilibré

Les territoires sont l'expression des contingences interprétées et exploitées par les acteurs locaux. Selon nous, les contingences peuvent être définies comme les relations de causes à effets de phénomènes dont on ne peut anticiper l'apparition et qui caractérisent un contexte, un environnement en lui conférant une certaine ambiance, une atmosphère. Le milieu dans lequel les acteurs évoluent les influence dans le choix des projets et conditionne les orientations du développement local. Ces facteurs de contingence relèvent de la géographie et de la morphologie du territoire mais aussi de l'histoire, de la culture et des valeurs locales et étrangères qui, au fil du temps, s'interpénètrent pour particulariser le territoire. Aussi pour déclencher un développement adapté au Akkar et maîtrisé par les populations locales, il faut comprendre le contexte dans lequel les événements se situent et repérer des spécificités.

4.1. Les facteurs de contingence au Liban

Les travaux de l'école de la contingence (Burns et Stalker, 1961 ; Woodward, 1965) s'intéressent à l'influence des variables de contexte (facteurs de contingence) sur les caractéristiques des organisations. Initialement orientée vers la compréhension du management de l'entreprise en tant que système (Laurence & Lorsch, 1967), cette théorie a montré que plus l'environnement est stable, plus les organisations ont tendance à adopter une structure formalisée. Inversement, un contexte instable nécessite plus de flexibilité de la part des organisations et une structure de plus en plus *ad hoc* (Mintzberg, 1998). Selon Burns et Stalker (1961), la complexité et l'incertitude caractérisent l'instabilité et conduisent à des structures organiques (par opposition à des structures mécanistes pour un environnement stable). Transposée au niveau d'un territoire, ce type d'approche conduit à considérer le territoire comme une organisation et à analyser ses choix et orientations économiques en fonction de son environnement.

Dans le contexte instable du Liban, des réponses « organiques » du territoire semblent être les plus adaptées. Il s'agit d'intégrer les facteurs de contingence de sorte que les actions de développement correspondent à un processus spécifique. Notre analyse précédente a permis de cerner des facteurs de contingence qui influent, selon des mécanismes différents, sur la configuration des territoires observés. Chaque territoire, selon ses spécificités, s'est adapté à un contexte complexe et incertain grâce à des mécanismes *ad hoc*. Il en a résulté un développement déséquilibré que même la politique du président de la république libanaise, Fouad Chehab⁶, dès les années 60, n'a pas réussi à empêcher. Selon Fouad Chehab « l'économie doit faire l'objet d'une étude d'ensemble, la croissance doit être planifiée, l'administration doit être équipée avec des institutions qui assurent la rationalisation et la modernisation de la machinerie gouvernementale, enfin la croissance de l'économie doit avoir un contenu social » (Sayigh, 1978). Dans sa quête d'un

⁶ Président de la république libanaise de 1958 à 1964, Fouad Chébab, originaire du Mont Liban, contribua grandement à l'histoire du Liban grâce aux réformes et à la modernisation qu'il entreprit durant son mandat.

développement plus équilibré, il a effectué de nombreuses réformes à grande échelle pour soutenir l'agriculture et l'industrie, pour améliorer les infrastructures dans toutes les régions libanaises : routes, approvisionnement en électricité et en eau, construction d'écoles, renforcement de l'Université libanaise, mise en place d'un système de protection sociale. Le Liban a grandement bénéficié de ces réformes, même si cela n'a pas empêché la migration des zones rurales vers Beyrouth et la côte libanaise, qui regroupent actuellement 80% de la population et génèrent près de 80% du PIB net (Wasatiya, 2012).

Le changement des alliances et l'alternance des gouvernements qui ont dirigé le Liban jusqu'à aujourd'hui n'ont pas permis de stabiliser la politique de développement, même si la question fait toujours l'objet de discussions et d'analyses dans les sphères intellectuelles et politiques. Au nombre des explications à cette situation, on peut avancer le fait que depuis 1943, le Liban a adopté un système économique néo-libéral géré par les familles féodales et les partis communautaires qui représentent la population au parlement et au gouvernement. La politique de « laissez-faire » qui en a découlé a contribué à créer et maintenir des disparités socio-économiques et géographiques. Un autre point important qui contribue à expliquer le bilan compliqué du Liban en termes d'unicité de développement est la guerre sans cesse en filigrane dans l'histoire de ce pays. Le traumatisme se concrétise par les affiliations sectaires et des positions politiques marquées qui renforcent les communautarismes (cf. Annexe 1 : Les traumatismes des guerres au Liban).

Les facteurs de contingence sont les suivants :

1/ Le facteur politique et son influence fondamentale sur le développement. En effet le développement repose principalement sur une décision politique ; il exige des partis pris dans les domaines économique et financier, social et éducatif. Sur ce point les Libanais ont, comme beaucoup de peuples avant eux, considéré que seule la ville et ses activités « modernes » étaient susceptibles de permettre une promotion sociale. Les activités phares du Liban que sont les services commerciaux et touristiques et les activités de courtage entre les pays arabes et les pays occidentaux ont donc beaucoup attiré les jeunes Libanais

qui ont quitté la campagne pour la ville dans la mesure où ces activités sont concentrées à Beyrouth et sur la côte littorale.

2/ Après la fin de la guerre, au début des années 1990, les conditions de vie des familles étaient plus particulièrement dégradées dans le nord du Liban poussant les jeunes des régions pauvres à partir vers Beyrouth, accentuant le déséquilibre social et géographique. Le gouvernement a compensé ce mouvement avec des dépenses ciblées telles que celle financées par le Fonds des Déplacés, ou par le Conseil du Sud pour assister les territoires récepteurs. Parallèlement il a lancé des projets d'infrastructures dans les régions déshéritées (routes et autoroutes, hôpitaux et cliniques, écoles publiques et campus universitaires), mais le contre-exode ne parvient pas à se déclencher dans certaines régions comme le Akkar où il est remplacé par l'afflux de réfugiés.

3/ Il apparaît que le développement ne relève pas exclusivement de l'intervention publique ; il est également de la responsabilité de toute la société, du village à la ville. Ce constat commence à faire naître chez les Libanais un sentiment de citoyenneté et d'appartenance, peu développé jusqu'alors, du fait que leur histoire a toujours été marquée par des mouvements de migrations entrants et sortants.

4/ Les facteurs internationaux ont un impact considérable sur le développement équilibré du Liban :

- La libéralisation unilatérale des échanges commerciaux se traduit par l'invasion du marché libanais par des biens bon marché, sans que les produits libanais puissent en retour pénétrer les marchés internationaux.

- la présence de milliers de travailleurs étrangers, qui sont en concurrence avec la main-d'œuvre libanaise sur le marché du travail sans règles ni application des lois pour protéger la main d'œuvre libanaise.

- L'accumulation de la dette tue le potentiel de développement monétaire, financier et économique. Le déficit de l'Etat se creuse au fur et à mesure de l'émission de bons du Trésor pour combler le déficit croissant du budget du gouvernement.

Le contexte particulier dans lequel se situe le Liban, aussi bien du fait de son histoire que du fait de sa géographie rend difficile une politique de développement économique unifié social et économique. De ce constat découle la nécessité d'abandonner notre hypothèse d'un modèle de développement national et de partir à la recherche de ce qui caractérise le caza du Akkar, d'activer les spécificités latentes de ce territoire pour provoquer une réaction *ad hoc* et espérer amorcer un processus de développement local.

Il ne convient donc plus de définir le développement à partir de sa seule finalité comme projet, mais plutôt à partir des formes spatio-temporelles de sa mise en œuvre. À ce titre, le politique ou l'économique ne sont pas des réalités distinctes qui auraient tout pouvoir d'explication. Bien plus, les phénomènes sociaux et culturels viennent irriguer les approches économiques. C'est en ce sens que l'on peut dire que le développement économique ne répond pas seulement aux lois du marché ou aux effets de décisions individuelles, mais s'inscrit dans un cadre de rationalité symbolique et culturelle, sociale et territoriale. Ce contexte, constitué des facteurs de contingence présentés plus haut, est aussi intégré dans un cadre opérationnel institutionnalisé qui conditionne les processus et les résultats de tout changement.

4.2. Institutions et cadre opérationnel

Selon Roger Nasnas, président du conseil économique et social libanais en 2010, les institutions de l'administration publique libanaise sont « sous développées et incompatibles avec une économie moderne productive » (Nasnas, R. 2007). Non seulement elles ne soutiennent pas la croissance économique (un héritage d'une longue tradition de laissez-faire), mais elles sont des obstacles à la croissance et au développement. La notion même de service public et de soutien aux institutions privées est méconnue au Liban. Pour la plupart des citoyens et des entreprises, le fait de traiter avec l'administration publique, y compris le système judiciaire, est onéreux, coûteux, et le résultat est incertain. Cela contribue à décourager les investissements privés qui recherchent d'abord la garantie d'une limitation de l'incertitude et des risques associés à tout projet d'investissement. Le fait que le processus judiciaire soit long et peu efficace augmente l'incertitude, les risques et les coûts de l'investissement au Liban. Les institutions sont inefficaces et en plus elles coûtent

cher à l'Etat car le salaire moyen d'un travailleur dans le secteur public est plus élevé que le salaire correspondant dans le secteur privé. Il n'est donc pas surprenant de voir l'attraction exercée par le travail dans le secteur public.

Dans des régions rurales moins dynamiques comme le Akkar, des institutions et infrastructures solides doivent constituer le point d'ancrage d'un processus de développement solide et de grande ampleur (agrotourisme, attraction de PME dans des secteurs nouveaux). Dans la mesure où le Akkar n'a pu jusque-là réunir les conditions de son décollage économique et compte tenu du retard qu'il a accumulé, l'intervention de l'Etat s'impose pour assumer les investissements nécessaires au décollage. Pour que les entreprises et les initiatives privées prennent le relai, un cadre opérationnel plus lisible et sécurisant est indispensable. Les collectivités locales doivent prendre le relai de l'Etat au niveau local. Pour ce faire, le développement local implique un processus de décentralisation. Alors que le « printemps arabe » a conduit au renforcement de l'autonomie politique et économique des territoires par rapport au pouvoir central, le Liban semble fonctionner à rebours de cette tendance. Les municipalités ont peu de marges de manœuvre et sont ralenties par le nombre d'autorisations qu'elles doivent demander avant d'entreprendre le moindre projet.

Reste que la décentralisation risque de renforcer les inégalités entre les municipalités fortement peuplées des environs de Beyrouth et les municipalités rurales où les taxes foncières rapportent peu. Il faudrait accompagner l'autonomisation des collectivités par des mécanismes de péréquation. Cela ne peut s'envisager sans une volonté forte de l'Etat de soutenir une dynamique de territorialisation indispensable en cette période de mondialisation.

Les projets et programmes ne manquent pas actuellement, notamment dans le cadre de la coopération décentralisée, mais ils n'impliquent qu'indirectement les populations locales. En effet, la coopération décentralisée existe « au Liban depuis quelques années, mais le cadre juridique et institutionnel qui entoure la vie municipale et l'absence de décentralisation entravent les démarches. En réalité, pour que les municipalités puissent

s'inscrire dans des partenariats et répondre favorablement et activement aux projets de coopération décentralisée, les élus locaux usent de leurs compétences personnelles, de leurs réseaux (locaux et nationaux, voire pour certains internationaux) et surtout de leur appui sur les organisations de la société civile. Ils arrivent ainsi, et dans certaines limites, à contourner les obstacles institutionnels et à combler le manque de ressources. La tutelle centrale impose des restrictions sur les municipalités qui les empêchent de traiter d'égal à égal avec leurs homologues étrangers, surtout en matière de contractualisation, d'acceptation des prêts, et des dons, etc. Rappelons que la loi libanaise interdit aux municipalités de bénéficier directement d'investissements étrangers, et seuls les projets n'impliquant pas de financement important peuvent être réalisés sans passer par les organismes étatiques»⁷ (Karam k. 2009-IFPO, 2007).

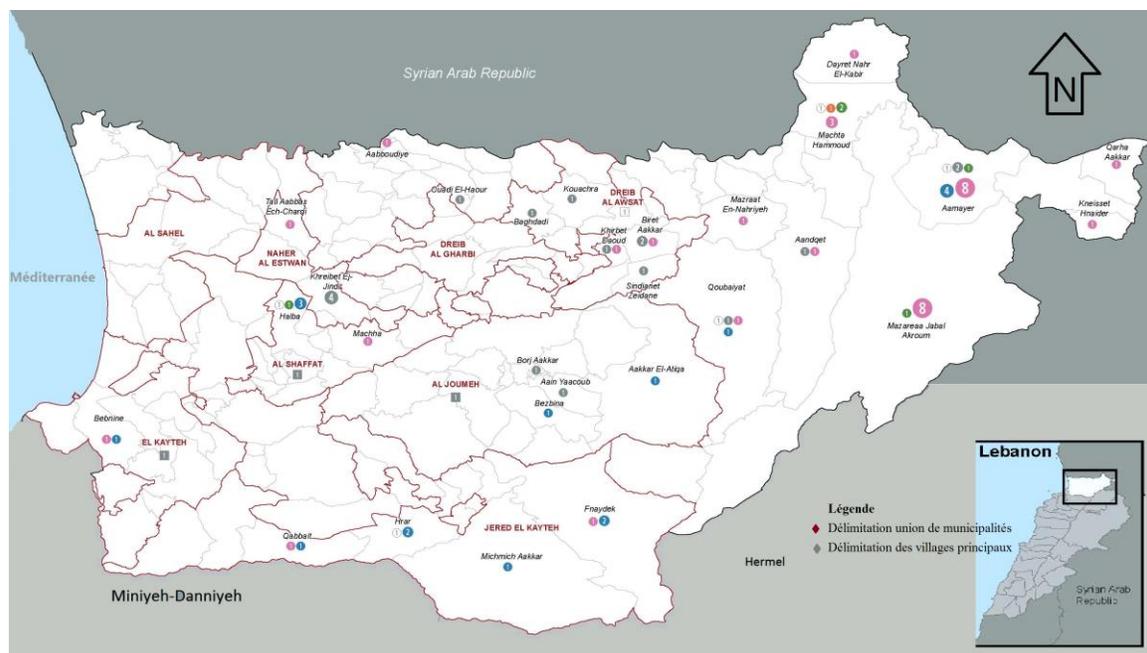
Si l'intervention de l'État passe par une institutionnalisation nécessaire et par l'octroi de fonds indispensables, elle ne doit pas être celle qui bloque (comme actuellement avec des lourdeurs administratives et des lois contraignantes) mais celle qui dynamise et accompagne par une politique de grands travaux et de soutien aux projets de développement. Si les activités sont au départ provoquées par l'Etat, elles doivent faire l'objet d'une appropriation par les populations locales qui petit à petit reprendront en main leur propre développement. Pour que cette réappropriation ait lieu il faut que les activités soient en adéquation avec les caractéristiques locales. Afin de cerner ces caractéristiques un diagnostic du caza d'Akkar s'impose.

⁷ Voir à ce sujet Karam K. 2009 : Etude sur la décentralisation et coopération décentralisée au Liban

Chapitre II - Le particularisme non réductible du Akkar

Le caza du Akkar s'étend de la mer Méditerranée sur sa frontière occidentale à Hermel à l'Est, et de la rivière Bared qui marque au nord, la frontière avec la Syrie, au district de Minieh-Dinnieh au sud. Sa surface totale est de 800 km². Halba, la capitale du Akkar, se trouve à 30 km au nord-est de Tripoli et à 112 km de Beyrouth. Les principales villes du Akkar sont El-Biré, (connue historiquement sous le nom de "Birat al hokm" où se situe le château de la famille Merheb.

Carte 4: Le Caza du Akkar : découpage administratif

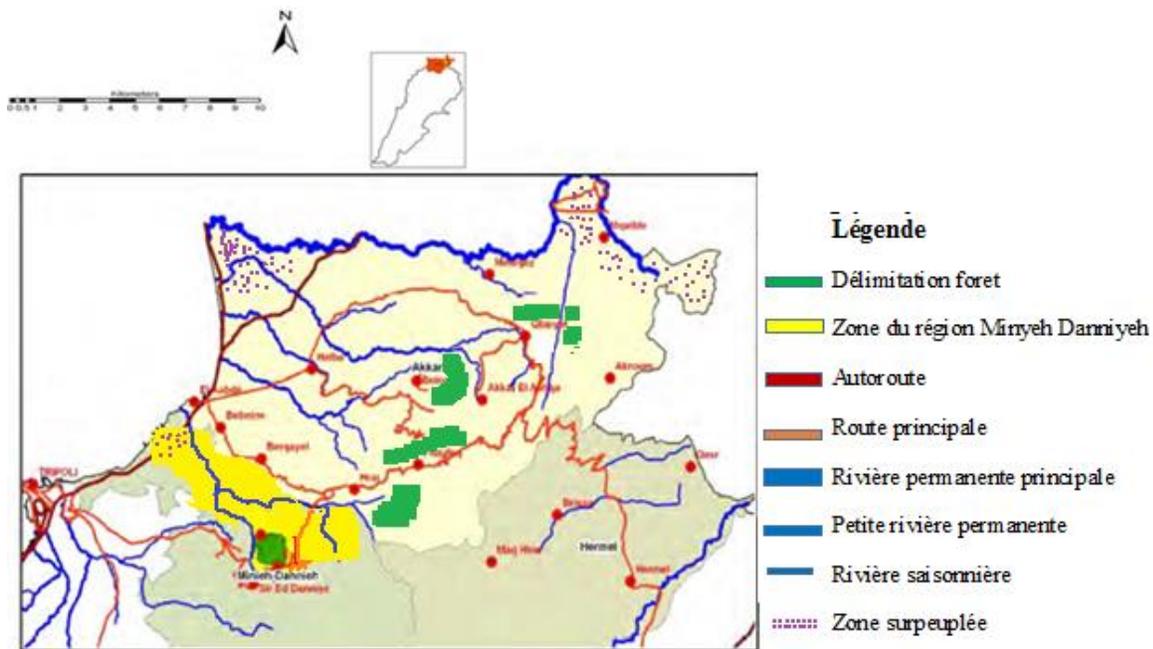


Source: UNHCR : Liban Akkar governorat 2014 modifiée par l'auteur

Le Akkar est caractérisé par la présence de hautes montagnes à l'est et par une grande plaine côtière à l'ouest, qui est la deuxième plaine agricole du pays en taille et en importance productive après la Bekaa. Dans l'ensemble, cette région est l'équivalent d'une île de villages liés entre eux par un réseau routier et situés sur une terre fertile permettant la

culture des arbres fruitiers. En superficie, la région du Akkar couvre environ 800 km², soit 10 % de la superficie totale du Liban. La superficie cultivée est estimée à environ 42 000 hectares sous-exploités, l'équivalent de 52 % de la superficie totale. La superficie irriguée couvre 20 000 hectares, soit près de 43 % de la superficie cultivée. La superficie des serres est estimée aux alentours de 1100 hectares, soit 22 % du total.

Carte 5 : Caractéristiques géographiques du Akkar



Source: Direction des affaires géographiques de l'Armée Libanaise modifiée par l'auteur

La position géographique du Akkar a façonné ses relations avec son environnement. Le Akkar Nord (surtout Sahel, Wadi Khaled et Akroum) a toujours été lié aux villes syriennes les plus proches et aux villages frontaliers avec lesquels le commerce et la contrebande se sont développés constituant les principales activités économiques de la région. La frontière syrienne représentait la porte principale pour les exportations agricoles vers les pays arabes, en particulier en Irak. Du côté libanais, la plus grande ville la plus proche est Tripoli qui concentre la majorité des services publics et privés, les activités de commerce et les

affaires, l'éducation et l'enseignement supérieur. Une situation instable dans cet environnement a mécaniquement un impact majeur sur la région du Akkar et sa population.

1. Un territoire marginalisé

Loin du centre économique et politique du pays, la région du Akkar a été négligée socialement et économiquement par cette centralisation de la fin du XVIIIe siècle jusqu'à aujourd'hui. La marginalisation est aussi géographique car le Akkar est éloigné de la capitale du pays et cela contribue également à freiner le développement de la région.

Au Liban, les régions périphériques ont pâti des politiques de développement mises en place depuis l'indépendance du Liban en 1943. L'effort a principalement porté sur Beyrouth comme centre économique majeur, tandis que les périphéries comme le Akkar, le Liban-Sud et la Bekaa ont été laissées en attente d'actions ultérieures. Cela a naturellement conduit à une croissance inégale des diverses provinces. Le Akkar a souffert de la négligence significative de l'État libanais à l'époque de l'hégémonie syrienne. Après la guerre civile de 1975-90, de grands efforts furent accomplis pour relancer l'économie et reconstruire l'infrastructure nationale. Le gouvernement a une fois de plus concentré la plupart de ses efforts sur Beyrouth, avec aussi quelques actions au Sud sous la pression du Conseil pour le Sud-Liban. Cet investissement ciblé et limité a aggravé encore plus les disparités régionales préexistantes, méconnaissant à ce titre l'engagement des signataires de l'accord de Taëf de 1989 à promouvoir un « développement équilibré des régions, culturellement, socialement et économiquement ».

Plusieurs études⁸ ont classé le Akkar comme l'une des régions les plus défavorisées du Liban comme le montre le tableau suivant qui présente les recettes fiscales dans les principales régions du Liban.

⁸ Voir à ce sujet plusieurs études qui ont classé le Akkar comme une région très défavorisée, comme « le classement des régions libanaises selon leur degré de pauvreté » réalisée par le PNUD (1998) en coopération avec le ministère des affaires sociales. (Leipzig, FAO 1996). « Liban : étude sur les ressources phylogénétiques ». Banque mondiale 2013. « Liban : impact économique et social du conflit syrien ». Atlas du Liban Verdeil E., Faour G., Velut S. IFPO presses (2007). « La société : niveaux de vie, équipement et infrastructures »p.136-152

Tableau 4: Recettes fiscales en LBP

	Impôt sur revenu	Taxe foncière	Impôt succession	Impôt indirect	Population estimée
Beyrouth					800.000
2013	1.246.921.017.354	23.427.255.806	70.308.076.000	501.177.029.000	
2014	2.269.672.131.821	45.887.324.000	103.317.960.000	557.488.272.004	
2015	1.373.622.220.950	58.224.159.131	95.069.237.000	535.364.251.416	
Mont Liban					1.500.000
2013	219.026.710.481	37.297.672.108	117.042.373.000	62.519.852.400	
2014	247.857.565.957	55.342.824.467	62.072.638.000	27.445.315.390	
2015	66.496.998.063	71.433.716.460	72.663.668.000	28.131.886.000	
Liban Nord					770.000
2013	25.998.404.717	25.998.404.717	9.681.114.000	6.365.592.000	
2014	17.174.049.365	17.174.049.365	8.074.507.000	6.826.527.000	
2015	16.341.894.004	16.341.894.004	10.482.257.000	7.393.537.670	
Liban Sud					800.000
2013	22.172.417.914	4.605.563.000	9.602.204.835	5.549.060.000	
2014	15.267.518.258	6.401.581.300	7.925.148.000	6.320.655.000	
2015	11.763.905.884	6.100.421.000	7.521.305.000	7.429.246.000	
Bekaa					480.000
2013	17.030.228.259	2.056.469.000	4.938.357.000	4.850.834.000	
2014	20.828.045.404	2.639.509.000	6.198.043.974	4.928.697.000	
2015	22.433.858.991	2.621.996.000	9.546.601.000	4.744.286.000	
Akkar					560.000
2013	1.339.678.815	453.514.000	741.489.000	595.825.000	
2014	1.422.068.836	641.872.000	774.160.000	589.085.000	
2015	1.400.455.579	589.202.000	1.068.987.000	537.735.200	

Source : auteur à partir des chiffres du ministère des finances(LBP) (2015/2016) et administration centrale de la statistique, Ministère des Affaires sociales (2006)

Ces chiffres ont été collectés par l'auteur auprès du ministère des finances et des caisses fiscales de Zahlé dans la Bekaa, de Saïda au Sud, du Mont Liban (Baabda et Maten) (cf.annexe n°2). Il est important de mentionner que le secteur agricole est exonéré de l'impôt au Liban. Par rapport à des régions rurales comme la Bekaa, le Mont Liban, le Liban Sud et le Liban Nord, on voit à quel point le Akkar est en retard. La faiblesse des recettes fiscales met en évidence deux points : 1/ la faiblesse de l'activité économique et de la création de richesses dans le Akkar ; 2/ l'importance de l'activité agricole.

En 1998, avec le taux de pauvreté le plus élevé dans le pays, puisque 63,3% des familles de la région vivent dans la pauvreté (FAO 2006), le Akkar a le niveau de revenu individuel moyen le plus faible et le taux d'analphabétisme le plus élevé au Liban. La région est caractérisée par une forte densité de population et un taux de dépendance démographique élevée. La population est à 80% rurale. Le Akkar montre toutes les caractéristiques typiques d'une communauté rurale pauvre et relativement isolée, avec de mauvaises infrastructures et des services insuffisants dans l'éducation et la santé. L'état actuel de la pauvreté dans la région du Akkar est le résultat d'une combinaison complexe de facteurs. La persistance de la féodalité du Akkar jusqu'à l'indépendance du Liban a laissé des marques importantes sur la situation socio-économique de la région. Sous le règne des Mamelouks et des Ottomans, une grande autorité a été déléguée aux propriétaires fonciers féodaux locaux. Ces propriétaires étaient responsables de la collecte des impôts auprès des paysans Akkari pour le Sultanat. Les collecteurs ont pu bénéficier de la loi sur l'enregistrement des terres et de la crainte par les citoyens de payer les impôts fonciers. Les propriétaires fonciers enregistraient les terres cultivées par les agriculteurs sous leurs propres noms. Cela a conduit à l'émergence de grandes propriétés agricoles, laissant les paysans sans terre à la merci des propriétaires féodaux. En outre, le nouveau système d'administration centrale établi par les Ottomans a donné au commissaire de district et, à son tour, au propriétaire féodal, un pouvoir total sur leurs fiefs locaux. Cela a souvent donné lieu à l'exploitation des agriculteurs locaux par les familles féodales. Comme les propriétaires profitaient de travailleurs obéissants et dociles, ils ne tenaient pas à encourager les efforts ou initiatives des agriculteurs pour développer la région.

Cela explique en partie la différence entre la situation actuelle de la Bekaa et celle du Akkar. Alors que la Bekaa est une région rurale pauvre et délaissée par l'Etat, à l'instar du Akkar on peut constater d'après le tableau des recettes fiscales ci-dessus, que l'Etat y collecte entre 17 et 22 milliards LBP par an de recettes fiscales, c'est-à-dire 15 fois plus qu'au Akkar. Il est alors intéressant de s'interroger sur les éléments qui expliquent cette différence. Quel mécanisme permet un tel dynamisme par rapport au Akkar ? Selon les chiffres de l'Agence pour le Développement des investissements au Liban IDAL (2002) il y a plus de 35 producteurs exportateurs dans la plaine de la Bekaa et des centaines de producteurs agricoles, tandis qu'au Akkar il n'y a aucun producteur exportateur, seulement des petits exploitants agricoles isolés. Le dynamisme de la Bekaa s'est appuyé sur les transformations paysagères, urbaines et économiques caractéristiques de l'évolution libérale du contexte économique après le mandat du président Fouad Chehab et après la révolution en Syrie en 1960. Les investissements des émigrés et les initiatives individuelles ont appuyé cette évolution, soutenus par les actions de la société civile. Le Akkar n'a pas bénéficié de ce genre d'appui ; l'argent que les émigrés envoient reste du ressort du soutien familial et se transforme en consommation et non en investissement, sauf pour la construction de logements. La Bekaa compte depuis les années 1950-1960 un secteur de petites unités industrielles agro-alimentaires (sucreries, activités viticoles, fromageries, ...) et des petites fabriques de céramique, des verreries qui exploitent les ressources locales. Après la guerre civile au Liban le secteur agro-industriel est très présent dans la Bekaa centrale. On peut citer par exemple les productions de lait et produits laitiers, de jus de fruits, poulets, viandes et produits surgelés. Cela s'est traduit par la création d'entreprises agro-industrielles comme Libanlait, basées sur une production capitaliste avec de grandes machines et peu de main d'œuvre. La diaspora a grandement participé à cette dynamique à travers une politique commerciale de franchises : Libanlait est une franchise de Danone et de Candia. Ce type d'initiative ne s'observe pas au Akkar.

Actuellement, le Akkar regroupe toutes les caractéristiques d'une situation de sous-développement : une structuration sociale communautaire et hiérarchisée, une population jeune et pauvre, des retards conséquents en termes de santé par rapport au reste du pays,

l'absence de politiques en termes d'éducation, un manque notoire d'infrastructures, une nature non protégée. Ces éléments sont décrits dans ce deuxième point.

1.1. Une structuration sociale communautaire et hiérarchisée

La société de la plupart des régions du Akkar Danniyyi et Minyeh est tribale et ses liens et réseaux au niveau de la communauté sont encore forts. Une forte hiérarchisation de la structure sociale prévaut non seulement entre les membres de la famille, mais aussi entre les membres du village. Si les liens verticaux dominent les relations entre les membres de la communauté et de puissants groupes externes, des liens horizontaux s'instaurent entre personnes et groupes de statut économique similaire. La puissance des collectivités locales a besoin de se renforcer pour asseoir sa légitimité et augmenter ses capacités à guider le développement local. La hiérarchie politique et/ou religieuse contribue à cette situation au détriment de l'autonomie de la société locale. À quelques exceptions près, la plupart des organisations sont nominales et centrées sur la famille. Il est important de préciser que le Akkar « a été gouverné pendant les 800 dernières années par les Émirats et les "begs"⁹ de la famille "Merheb" qui étaient les propriétaires de la majorité des terrains du Akkar, à l'exception de la partie nord, gouvernée par les "aghas"¹⁰ de la famille "Al Dandachi" ». Puissance et prise de décision sont encore entre les mains des hommes politiques et/ou religieux qui les monopolisent. Cependant, on assiste actuellement - et depuis 1998 - à une évolution importante en faveur des maires élus, des candidats municipaux et des unions de municipalités qui sont de plus en plus impliqués dans l'arbitrage des différends et la résolution des conflits.

1.2. Une population jeune et pauvre

En 1998, le Akkar regroupait 12,5% de la population du Liban, avec 63,3% des familles de la région qui vivent dans la pauvreté et 23,3% d'entre elles dans l'extrême pauvreté. Les

⁹ Voir à ce sujet Jawad Boulous, « Antonios Al DAHER alkama et kiam »: l'histoire du Akkar et wikipédia (Titres d'honneur et de vénération décernés pendant le règne des Ottomans).

¹⁰ Titres d'honneur décernés pendant le règne des Ottomans

résultats préliminaires de la cartographie 2004 utilisant le même indice sur les conditions de vie montrent que le Akkar continue d'avoir la plus grande part des ménages pauvres au Liban (PNUD, 2007)¹¹. Les familles du Akkar ont en moyenne 6,1 membres, au-dessus donc de la moyenne nationale de 4,8. Le nombre moyen d'enfants est de 4 ; c'est le plus élevé du pays. Dans certaines régions, telles que Fnaydeq, Bibnine et Sahl Akkar, la moyenne est de plus de huit enfants. En regardant la population par tranche d'âge, le Akkar a le plus haut pourcentage de résidents de moins de 15 ans et le plus faible pourcentage de personnes dans la tranche d'âge des 15-64 ans. Le pourcentage de personnes âgées (5,4 %) est également inférieur à la moyenne nationale (6,9 %).

Tableau 5: Structure par âge et par taille des ménages dans le district d'Akkar

	Taille du ménage	0-14 ans	15-64 ans	65 et plus	Taux de dépendance
Akkar	5.95	41.1	53.6	5.4	86.6
Liban	4.65	29,3%	63.8%	6.8%	56.8%

Source : PNUD, Ministère des affaires sociales, étude sur les conditions de vie au Liban, 1998

La population est mélangée, composée essentiellement de Sunnites avec une minorité d'Alaouites et de Chrétiens (maronites et grecs orthodoxes) et très peu de Chiites. Malgré sa situation isolée et son caractère rural, la région du Akkar est très densément peuplée. En 1997, la population était estimée à plus de 255 000 habitants, ce qui représente 6,4% de la population totale du Liban avec une densité de 248 habitants/km². Elle occupe ainsi le cinquième rang en termes de densité de population après Beyrouth, Baabda, le Mont Liban et Tripoli. En 2010, la population résidente du Akkar atteint 249.642 selon le MSP, c'est-à-dire 6,3% de la population libanaise (Tripoli : 6,74% et Beyrouth : 9,55%), 57,6% des Akkaris vivent effectivement au Akkar.

¹¹ Source: «Les progrès réalisés dans les conditions de vie au Liban entre 1995 et 2004 », ministère des Affaires sociales et PNUD, 2007

D'après les données recueillies par les bureaux d'enregistrement, le Akkar a connu une croissance démographique de 8,5% entre 2007 et 2015 et a atteint une population de 560.000 âmes soit 250.000 électeurs enregistrés en 2015. En termes de population enregistrée, le bureau Qobayat (55 villages) a montré une croissance démographique de 12,9%, le bureau Halba (82 villages) de 7,3% et le bureau Abdeh (35 villages) de 5,7%. En conséquence, le nombre officiel total de villages est de 216. Toutefois, ces chiffres diffèrent selon les sources. Ceci est principalement dû au manque de limites cadastrales des terres, à la présence de nouveaux groupes de maisons qui sont considérés comme de petits villages (comme Bajaa, Mrah, Elsen ...) et à l'absence de chiffres officiels mis à jour sur la densité de population. Ainsi, la densité peut varier entre 248 (Mouchref, 2008) et 320 personnes/km² (Nehme, 2000).

La population d'Akkar est particulièrement pauvre. Le taux de participation au marché du travail au Akkar est de 26,2%, comparé à une moyenne nationale de 34,1% (PNUD 2000)¹². Ce faible taux est d'une part attribué à la faible participation des femmes, 5,2% au Akkar par rapport à une moyenne nationale de 14,8%, et d'autre part à la structure démographique de la population akkarie, avec un grand nombre d'enfants. La population active du Akkar est répartie comme suit : 29,6% travaillent dans l'agriculture et la pêche; 17,6% dans l'administration publique, en particulier les forces armées et de sécurité (14,8% de la main d'œuvre masculine) ; 14,3% dans le commerce ; 8,4% dans l'éducation ; 8,4% dans l'industrie ; 8,2% dans le concassage et la construction et 6% dans les transports. Restent ceux qui travaillent dans le secteur transport national et international. 31,3 pour cent des femmes sont employées dans le secteur éducatif. Le secteur informel est très important.

Le revenu individuel moyen au Akkar est le plus bas du Liban selon l'Administration centrale de la statistique. 22,7% des individus et 16,6% des ménages au Akkar vivent avec un revenu mensuel de moins de 40 \$ US, comparativement à une moyenne nationale de 6,3% pour les individus et de 4,5% pour les ménages. 73,1% des Akkaris vivent avec moins

¹² Source: «Akkar: une histoire de la privation », le PNUD - Ministère des Affaires sociales, Février 2000

de 107 \$ US par mois, contre 38,9% au Liban. Presque la moitié des familles dans le Liban-nord doivent emprunter pour payer leurs dépenses de vie minimale, par rapport à une moyenne nationale de 38,3¹³.

Selon les chiffres du ministère du travail, le taux de chômage est actuellement de 21%. 34% des chômeurs sont des jeunes adultes qui sont souvent non qualifiés et ont des difficultés à s'intégrer sur le marché du travail. Toutefois, un rapport récent de *Save the children* 2015 a montré un taux de chômage encore plus élevé dans toutes les zones du Akkar, 44%. Les femmes sont mal intégrées dans la vie économique. La pauvreté est particulièrement répandue chez les femmes chefs de famille, les personnes âgées et les personnes handicapées. En fait, plusieurs études¹⁴ ont montré que le handicap augmente le niveau de la pauvreté de trois fois le taux national au Liban, ce qui rend ces personnes plus vulnérables que tout autre groupe. Le taux de dépendance démographique élevée constitue un lourd fardeau sur la population active, qui assume la charge d'un nombre plus élevé que la moyenne de dépendants¹⁵.

Parmi les ménages interrogés, 63,3% ont vu une réduction de leur revenu dans les derniers dix-huit mois. Ces mêmes ménages attribuent cette réduction de leur revenu à une diminution des possibilités de travail : 21% à des problèmes de transport et 16% à une baisse de productivité, 8% à une baisse des ventes, tandis que 23% des cas étaient dus à la perte d'un emploi. Les guerres, l'instabilité politique et la crise économique n'ont fait qu'aggraver la situation. Lors de l'évaluation sur le terrain, 14,5% des ménages interrogés ont déclaré qu'ils ont perdu leur travail à cause des guerres récentes.

¹³ Source: «Les progrès réalisés dans les conditions de vie au Liban entre 1995 et 2004 », ministère des Affaires sociales et le PNUD, 2007.

¹⁴ Voir à ce sujet l'étude faite par le ministère de santé en 2012 « recueil national des statistiques sanitaires au Liban ». Le rapport de l'ONU 2015 « objectifs du millénaire pour le développement ». L'étude de Jean-François Verne « Le financement de la protection sociale : une comparaison France-Liban. UNDP 2015 « Rapport sur le travail au service du développement humain ».

¹⁵ Le taux de dépendance démographique est le pourcentage de la population âgée de 0-14 ans, et 65 ans et au-dessus, par rapport à la population totale en âge de travailler (15-64 ans). Source: «Enquête population et logement», ministère des Affaires sociales et de l'UNFPA, 1996 et 2015.

1.3. Des retards conséquents en termes de santé

Les indicateurs de santé au Akkar sont affectés par la structure de la population d'âge jeune. Un grand pourcentage des enfants et une part relativement faibles de personnes âgées, ont comme incidence un taux de maladies chroniques (5,6%) dans cette région plus faible que la moyenne nationale (11,6%), alors que la situation est inversée quand il s'agit de la santé des mères et des enfants. Malgré le manque de données détaillées sur le Akkar, les moyennes pour le nord du Liban donnent une bonne indication quant à la situation de la santé dans la région. Toutefois, en 2000, le taux de mortalité infantile est beaucoup plus élevé dans le nord du Liban relativement à la moyenne nationale, au deuxième rang parmi les provinces après la Bekaa. Le taux de mortalité infantile était de 37 pour 1000, comparativement à un taux national de 27, et le taux de mortalité des moins de cinq a été de 51 pour 1000 comparé à un taux national de 35,22.

Seulement 34% de la population du Akkar est couverte par les régimes d'assurance maladie car il s'agit en majorité d'employés du secteur public et de personnels de l'armée. Les autres 66%, constitués des populations les plus pauvres, n'ont aucune forme d'assurance-santé, alors qu'au Liban, en moyenne, 58% de la population a une couverture sociale (Mouchref, 2008). La main-d'œuvre agricole n'est pas couverte par un programme d'assurance maladie. Sur les 34% couverts par un régime d'assurance, 25,8% sont couverts par le régime public d'assurance du secteur, principalement par l'Armée et la Coopérative de la fonction serviteurs ; 7,1% sont couverts par la CNSS et seulement 0,7% ont une assurance privée (Mouchref, 2008). Selon Globemed, un service privé qui offre des prestations de soins de santé, actuellement 3920 personnes (hommes et femmes) y adhèrent. Selon NSSF, 24,482 citoyens du Akkar sont couverts par la sécurité sociale dont 68% sont des hommes et 32% sont des femmes. Âgés entre 20 et 40 ans, ils constituent la partie principale des citoyens du Akkar couverte par la CNSS.

Une autre question grave touchant la santé en général au Akkar concerne la pollution de l'environnement, et en particulier son effet sur la qualité de l'eau potable. Les statistiques

fournies par le ministère de la Santé révèlent que le nombre de cas de typhoïde, d'hépatite A et de dysenterie, maladies causées principalement par l'eau contaminée, a fortement augmenté dans le nord du Liban entre 1995 et 2000 alors même qu'il a diminué dans le sud du Liban et à Nabatiyé. Le ministère a noté que la moitié des cas d'hépatite A et de fièvre typhoïde du pays ont été signalés dans le nord du Liban.

A - Les services de santé

La répartition géographique des hôpitaux montre que les zones les plus reculées et défavorisées du Liban ont le plus petit nombre d'hôpitaux. Il y a cinq hôpitaux au Akkar, avec une capacité d'accueil de 426 malades. Ceci ne constitue que 2,7% de la capacité nationale, ce qui est loin d'être suffisant pour la demande locale. Les hôpitaux du Akkar souffrent également d'un manque d'équipements adéquats, de médecins spécialisés et offrent un nombre limité de spécialisations. Pour les soins médicaux spécialisés, les habitants du Akkar sont obligés de trouver de meilleurs hôpitaux en dehors de la région, comme à Tripoli ou à Beyrouth et donc doivent faire des dépenses supplémentaires. Certains allaient même se faire soigner en Syrie où les coûts des soins étaient plus faibles. Dans les interviews, les résidents ont souvent évoqué l'hôpital Basil à Homs. La plupart des villages du Akkar n'ont même pas les formes les plus élémentaires de services de santé, tels que les pharmacies ou les ambulances.

Il y a très peu de médecins pratiquant au Akkar, avec des pénuries dans de nombreuses spécialités comme la médecine générale, la médecine de famille et dans d'autres domaines (soins de santé primaires et préventifs). La cause principale de la faible présence de médecins spécialisés dans la région, en particulier dans les villages les plus reculés, est la capacité limitée des Akkaris à payer pour les frais de consultation et les traitements ; ils se tournent plutôt vers les dispensaires de santé, qui offrent rarement des soins de qualité. La région dispose de plusieurs dispensaires de santé publics et privés, dont la plupart souffre d'un manque de matériel adéquat et nécessaire. Ils sont généralement dotés d'une infirmière, avec des médecins contractuels uniquement disponibles un jour par semaine. Les services de santé fournis par les dispensaires sont à peine suffisants pour couvrir une petite partie de la demande locale pour les soins de santé. Le dispensaire Hariri à Fnaydeq,

par exemple, offre des services gynécologiques seulement un jour par semaine. Des femmes attendent toute la journée pour recevoir de l'aide. Beaucoup de personnes interrogées à Fnaydeq dénoncent cette situation. Dans ce village isolé et densément peuplé, les femmes qui accouchent sur le chemin de l'hôpital sont chose courante. Le Akkar a un niveau de surveillance pré et post-natale le plus bas du Liban (74 %) et est le foyer de la plus forte proportion d'accouchements effectués par des accoucheuses traditionnelles (9% en 2000). Bien que les accoucheuses traditionnelles soient maintenant illégales au Liban, le manque d'alternative dans les zones éloignées et mal desservies du Akkar fait que cette forme de naissance est encore courante. Les femmes enceintes sont fréquemment exposées à des risques élevés, car l'hôpital le plus proche est souvent difficilement accessible en raison de routes endommagées et des distances à parcourir. Le taux d'utilisation des contraceptifs dans le nord du Liban est de 62 pour cent, mais, avec le plus grand nombre moyen d'enfants au Liban, il est raisonnable de supposer que le taux est inférieur au Akkar. La planification familiale est une question sensible au Akkar, le pouvoir masculin et le statut social sont encore liés au grand nombre de descendants¹⁶.

La guerre de juillet 2006 et l'affrontement armé de Nahr al-Bared ont également eu un impact sur les indicateurs de santé au Akkar. Bien que les chiffres globaux ne soient pas disponibles, l'évaluation sur le terrain a révélé que 5,8% des ménages interrogés avaient un membre blessé par fait de guerre. Certaines blessures ont entraîné des incapacités temporaires ou permanentes. Dans plusieurs cas, la guerre a causé de graves traumatismes. 25,1% des ménages ont déclaré avoir au moins un membre qui souffre actuellement d'un problème physique ou psychologique à la suite des deux dernières guerres. En outre, 65,3% des employés interrogés dans le secteur de l'éducation déclarent une recrudescence des problèmes psychologiques ou de santé chez les étudiants depuis juillet 2006.

¹⁶ Toutes ces statistiques sont recueillies d'après plusieurs études dont «La guerre de naher al bared et son effet », PNUD 2008, et « Akkar après la guerre de Naher el bared. Mada 2010.

B – La prise en charge des handicaps

Il n'y a pratiquement pas de services spécialisés pour les personnes avec un handicap au Akkar. Le seul établissement de santé spécialisé disponible est le Centre de réadaptation « Arc en Ciel » à Halba, qui offre des services de physiothérapie, d'hydrothérapie, de neurologique et d'orthopédie. Pour les autres services, les personnes avec handicap doivent voyager à l'extérieur de la région. Après des années de négligence, les personnes handicapées ont finalement reçu une certaine attention avec la loi sur le handicap 220/2000. Cette loi a été la clé de la promotion des droits des personnes handicapées, mais sa mise en œuvre a été en défaut dans la plupart des domaines, en particulier dans les efforts visant à accroître les possibilités d'emploi et les programmes utiles pour les personnes handicapées pauvres. La chaîne de services en place pour une personne handicapée au Liban est faible, et doublement faible dans les zones périphériques telles que le Akkar.

Il n'y a pas de données précises sur le nombre de personnes handicapées dans la province du Akkar, mais l'enquête nationale sur les conditions de vie de 2004 indique que 12,2 % des personnes handicapées au Liban vivaient dans la province du Liban-Nord à cette époque. L'évaluation sur le terrain a identifié un nombre considérable de cas d'handicap dans les villages étudiés, en particulier dans les zones reculées. Environ 39 % des ménages interrogés ont déclaré connaître quelqu'un qui a un handicap. Les handicapés au Akkar se trouvent dans tous les groupes d'âge. Les personnes handicapées de la région souffrent principalement de handicaps physiques acquis à la naissance ou suite à des accidents, ou de troubles du comportement avec un handicap mental et des degrés de surdit , li s aux mariages consanguins.

Les personnes handicap es vivant dans les communaut es recul es et marginalis es du Akkar ont des choix limit es. Le Minist re des affaires sociales responsable de la sous-traitance de services   des ONG locales qui fournissent des services institutionnels pour les aveugles, les sourds et les personnes atteintes de handicaps physique et mental, finance 66 institutions au Liban qui aident les personnes handicap es. Ces institutions sont in galement r parties dans tout le Liban, avec une forte concentration   Beyrouth et au

Mont Liban. En fait, la seule institution spécialisée aux personnes handicapées au Akkar est « Arc en Ciel », centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience physique, à Halba (en collaboration avec le ministère des Affaires sociales). Le centre le plus proche d'Akkar est à Tripoli. Il accueille à ce jour 6500 personnes du Akkar ayant une carte d'handicapé.

Le Centre de développement social (DDC) s'occupe de la saisine de la carte de handicap. Selon lui, seulement 50 % des personnes handicapées ont des cartes d'invalidité. L'inscription est largement tributaire de ce que les participants admissibles croient pouvoir espérer du système. L'évaluation sur le terrain a révélé que seulement 3,2 pour cent des personnes titulaires d'une carte d'invalidité ont bénéficié de tous les services. Il y a des ONG et des organisations religieuses qui, de temps à autre, offrent de l'aide aux familles de personnes handicapées, telles que la Fondation Hariri, Fares foundation, Caritas, Nonnes à Halba et La Croix Rouge libanaise. Au cours des groupes de discussion avec des ONG tenus à Halba, des organisations locales ont déclaré être prêtes à développer leurs services pour les personnes handicapées, mais n'avaient pas la capacité technique et les fonds pour employer le personnel requis. Elles ont également signalé des difficultés à attirer des professionnels dans la région du Akkar. Actuellement, les services au Akkar pour une personne handicapée se limitent à l'enregistrement pour une carte d'invalidité à Tripoli qui donne accès à plusieurs types de services. L'accès aux services de réadaptation au Centre l'Arc en Ciel à Halba ou l'orientation vers des services institutionnels spécialisés en dehors du Akkar sont également disponibles. Seuls quelques enfants handicapés mentaux peuvent accéder aux services des ONG locales et des organisations à caractère religieux, si la famille ne peut pas se permettre le transport et, dans certains cas, les frais des services.

Beaucoup de personnes handicapées restent sans service en raison d'une combinaison de facteurs, dont le manque de fonds, le manque d'information, le manque de disponibilité et d'accès aux services et l'attitude négative envers le handicap. Cette attitude sociale négative constitue le principal obstacle pour les personnes handicapées vivant au Akkar. Beaucoup considèrent les personnes handicapées comme des êtres humains inférieurs et ont tendance à les exclure de la vie quotidienne, des écoles, du marché du travail et de la société en

général. Dans certains cas, les familles préfèrent cacher la personne handicapée. Pire, une étude sur le handicap au Akkar par le Centre Barakat¹⁷ (Mada 2008) a révélé que, dans 80% des cas identifiés, les enfants souffrant d'un handicap doivent faire face à la violence familiale. Ces attitudes contribuent à une plus grande marginalisation de ce groupe déjà vulnérable, tout en réduisant leur accès aux soins médicaux, à la réadaptation et à l'éducation qui pourraient réduire leur handicap et leur dépendance vis-à-vis des autres. La grande majorité des personnes handicapées sont au chômage, à l'exception de quelques individus ayant une déficience physique et qui travaillent dans les magasins. En ce qui concerne l'accès des personnes handicapées aux services éducatifs, les enfants ayant une déficience auditive légère, un handicap mental léger et les enfants en fauteuil ont souvent été enregistrés dans les écoles primaires du Akkar, mais sans dispositions particulières pour les aider. Ces enfants restent à l'école seulement tant qu'ils peuvent se gérer eux-mêmes. Il existe trois centres au Akkar qui offrent une éducation spéciale pour les enfants handicapés : le centre Fista a Minyara, l'école franciscaine à Mounjez et le centre Barakat à Halba. Seuls quelques parents ont les moyens financiers et la volonté d'envoyer leurs enfants handicapés dans ces centres pour recevoir une éducation spécifique.

On note que l'accès à des services de santé de qualité doit être amélioré, avec une priorité à accorder aux suivis de gériatrie, la petite enfance et une meilleure prise en compte des personnes en situation de handicap. Par ailleurs, il est indispensable d'améliorer l'accès à l'eau potable.

1.4. Une région marquée par une politique d'éducation défailante

33% des ménages libanais n'ont pas accès à l'éducation, 63,7% sont de la région du Akkar (Khalil et al, 2011). Les taux d'inscription dans les écoles du Akkar sont inférieurs à ceux

¹⁷ Etude réalisée en 2008 par Aicha Mouchref et l'association Mada sur la réalité socioéconomique en Akkar.

du Liban¹⁸. Ces résultats sont confirmés par une étude réalisée par l'OND MADA¹⁹ en 2008 qui a révélé que le Akkar présentait un faible taux de scolarisation dans la plupart des niveaux d'éducation, en particulier aux niveaux secondaire et universitaire, où il est le plus bas du Liban (Mouchref, 2008). Les élèves du Akkar ont tendance à rejoindre les écoles situées à proximité et 86% des élèves sont inscrits dans les écoles relevant de leur religion. Le fort taux d'analphabétisme s'explique non pas en raison de l'isolement, mais par la structure foncière caractérisée par le régime de la grande propriété qui a entretenu une grande misère dans la paysannerie.

A - Analphabétisme, retard et décrochage scolaires

Les taux d'analphabétisme sont les plus élevés du pays, pour atteindre 30% pour les deux sexes²⁰, comparativement à une moyenne nationale de 13,6% et 7,9 % dans le Kesrouan²¹. Le Akkar a le plus haut taux de retard scolaire, avec 14,1% des élèves 15-19 ans encore inscrits au niveau primaire, contre 3,5% au Liban (Mouchref, 2008). Les taux de redoublement sont très élevés, en particulier dans la 4^{ème} année, avec 33,3% au Akkar contre 9,3% au Liban (Mouchref, 2008). Les élèves dans les écoles publiques du Akkar représentent 82% (Khalil et al, 2011). La situation financière des parents joue un rôle important dans l'accès à l'éducation. Même dans les écoles publiques, les parents doivent payer une cotisation annuelle d'environ 100.000 LBP par étudiant en plus des livres et des uniformes. Avec un faible niveau de revenus et un nombre moyen d'enfants par ménage de X personnes, les dépenses de scolarité peuvent rapidement devenir insupportables. Le fardeau des coûts de transport est également élevé, surtout pour les élèves de niveau secondaire et universitaire.

¹⁸ Selon le Ministère des Affaires sociales / FNUAP (1996) et une Enquête sur la population et le logement dans les cités Mouchref, (2008).

¹⁹ Mada est une ONG libanaise créé en 2000. Elle travaille avec différents groupes et communautés sur divers projets environnementaux et de développement au Liban qui fondent leurs actions sur une vision à long terme d'intérêt public.

²⁰ 23,1 % des hommes de 10 ans et plus et 37,8 % des femmes sont analphabètes au Akkar.

²¹ Source: «Enquête sur les populations et sur le logement, l'UNFPA, 1996 23,1 pour cent des hommes et 37,8 pour cent des femmes âgées de 10 ans et au-dessus du Akkar sont analphabètes.

Les taux d'abandon scolaire au Akkar atteignent 25% avant la 9^e année, et près de 56% pour le groupe d'âge 14-18. En outre, 47% des élèves du Akkar ne terminent pas leur cursus secondaire (Khalil et al, 2011). Le décrochage scolaire est dû à plusieurs facteurs comme la qualité insuffisante de l'éducation, le manque de prise de conscience de la part des parents sur l'importance de l'éducation, l'absence d'orientation sociale, de mauvaises relations avec les enseignants, et des problèmes principalement financiers. En outre, le décrochage se produit généralement après plusieurs échecs. Par exemple, selon le constat du Projet de Développement Local, ADELNORD²² (dont l'objectif est d'aider, selon une méthode participative, les communautés locales du nord du Liban dans la gestion durable des ressources agricoles et naturelles), les régions Fneideq, Beit Younes, et Wadi Khaled ont des niveaux élevés de décrochage scolaire en raison du faible niveau scolaire des enfants, des difficultés financières et de l'attitude des parents qui préfèrent que leurs enfants (surtout les garçons) travaillent tôt pour contribuer aux revenus de la famille. En outre, les étudiants ne bénéficient pas du soutien, des incitations et d'activités parascolaires nécessaires pour les encourager à poursuivre leurs études (absence d'écoles d'été, manque d'incitations telles que des récompenses pour les élèves forts, absence des bourses d'études universitaires, avec la carence déjà notée de l'université nationale etc.)

B – Un réseau dense d'écoles souffrant d'équipements insuffisants et de la disparité public-privé

L'environnement socio-culturel influe sur la réussite scolaire. Les parents pauvres et analphabètes prennent paradoxalement peu la mesure de l'importance de l'éducation. Il en résulte que toutes les familles n'envoient pas leurs enfants à l'école. Dans 31% des cas, cela est dû à la situation financière des parents et dans 13% en raison d'un manque de motivation. Mais, bien que les facteurs socio-économiques aient une influence sur les résultats scolaires, ils ne constituent pas le facteur le plus décisif pour expliquer les taux élevés d'abandon au Akkar. La mauvaise qualité de l'enseignement public est un facteur

²² Pour prolonger l'analyse voir : ADELNORD, CDR et l'Union Européenne 2012. Projets de développement local au nord du Liban.

beaucoup plus important²³. Le Akkar a le pourcentage le plus élevé d'écoles publiques dans le pays (12 % des écoles publiques au Liban). 55% des 76 000 étudiants de la région sont inscrits dans les écoles publiques. Les écoles publiques au Akkar souffrent de plusieurs problèmes. Celles sont en général mal équipées et ne disposent pas de matériaux qui permettent aux enseignants d'utiliser de nouvelles méthodes d'enseignement, telles que des ordinateurs, du matériel audiovisuel, des laboratoires, des bibliothèques, etc. Les bâtiments scolaires sont souvent en mauvais état (murs fissurés, humidité, absence d'éclairage et de chauffage, etc.). Les infrastructures sont insuffisantes : absence de terrains de jeux, de salles de réception, de salles de spectacles, de laboratoires scientifiques, de centres informatiques bien équipés.

Selon le Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques (*CRDP*), le Akkar est le gouvernorat qui a le plus grand nombre d'écoles. Il y a 274 écoles au Akkar réparties comme suit:

- 159 écoles publiques (y compris 25 écoles secondaires) dans 118 villages,
- 83 écoles privées (dont 35 secondaires) dans 45 villages,
- 32 écoles privées gratuites dans 22 villages.

Selon le Guide CRDP scolaire pour l'éducation publique (2013-2014), le nombre total d'élèves au Akkar était environ de 75.000, principalement inscrits dans l'enseignement primaire.

²³ Des études menées par le CDR Adelnor 2012 et la participation de CRDE ,l'UNESCO ,l'UNICEF 2012 (Développement local au nord du Liban et enquêtes sur les acquis d'apprentissage dans la quatrième et la huitième année) ont montré de grandes disparités dans la qualité de l'enseignement entre les écoles privées et les écoles publiques et entre les différentes régions du pays.

Tableau 6: Nombre d'élèves au Akkar

Secteur	Maternelle	1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles	3 ^{ème} cycle	Secondaire	Total
Public	5.128	20.677	10.252	5.750	41.807
Privé	6.150	14.652	8.518	2.453	31.773
Privé gratuit	135	923	0	0	1.058
Total	11.413	36.252	18.770	8.203	74.638

Source: Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques (2013-2014)

Même si les parents ont un niveau de confiance de plus en plus faible dans les écoles publiques en raison de l'absence d'interaction, de nombreuses familles ne peuvent pas se permettre l'envoi de leurs enfants dans de meilleures écoles privées à l'intérieur ou à l'extérieur du Akkar. En plus des frais pédagogiques, la charge des frais de transport est également élevée pour les parents, en particulier pour les élèves de niveau secondaire et les étudiants universitaires. Plusieurs villages n'ont pas d'école secondaire et l'université la plus proche est à Tripoli. Un tarif aller-retour standard pour Tripoli est de 6.000 LBP (équivalent à 4 \$ US), ce qui porte les frais de voyage pour aller à l'université à près de 80 \$US par mois.

Un autre problème rencontré par le secteur de l'éducation, et non le moindre, est l'incapacité du ministère des finances à payer les salaires des enseignants contractuels (Khalil et al, 2011). De plus, élément aggravant, les enseignants interviennent dans des domaines qui ne sont pas leur domaine de spécialisation. En outre, selon les plans de développement locaux (PDL) du projet ADELNORD, les écoles du Akkar souffrent du faible enseignement des langues étrangères et d'une forte dépendance à l'égard des enseignants contractuels qui assurent des cours différents de leur domaine de spécialisation. Les enseignants ont souvent des compétences linguistiques insuffisantes, ce qui se répercute sur le niveau en langues de la plupart des élèves des écoles publiques et compromet leur niveau de compréhension des programmes, qui sont en partie administrés dans des langues étrangères²⁴. La sensibilisation des enseignants aux difficultés particulières des étudiants

²⁴ Source: évaluation effectuée sur le terrain par l'Association Mada en Novembre 2007

handicapés est faible. Alors que dix-huit des écoles sondées avaient des enfants handicapés inscrits, le personnel n'était pas qualifié pour travailler avec eux. Dans la plupart des cas, ces enfants restent à l'école tant qu'ils peuvent suivre sans soutien pour répondre à leurs besoins particuliers.

En plus de la mauvaise qualité des écoles publiques, le Akkar souffre d'une carence en matière d'écoles secondaires et techniques, et celles qui existent ne proposent qu'une variété limitée de spécialisations. Il ne dispose d'aucune université, ce qui oblige les jeunes à sortir de la région pour suivre des études supérieures.²⁵ Suite aux deux dernières guerres les taux d'abandon scolaire ont augmenté et les résultats des élèves se sont détériorés. Bien que seulement deux des dix-huit écoles étudiées aient subi des dommages physiques directs en raison de la guerre de Nahr al-Bared, toutes ont signalé que la situation a eu plusieurs impacts négatifs : diminution de la capacité d'apprentissage des élèves dans 76,9% des écoles, difficultés à suivre le cursus prévu (57,8%), augmentation de 30,7% du taux d'abandon et progression des problèmes psychologiques chez les élèves dans 65,3% des écoles sondées. Par ailleurs, 61% des ménages ont déclaré que les deux guerres ont affecté négativement leur capacité à payer les frais de scolarité, ce qui entraîne des retards et des non-paiements.

Pour conclure nous pouvons dire que le faible niveau général d'éducation au Akkar réduit le potentiel de développement des capacités humaines (capital humain), crée un cercle vicieux et exacerbe tous les autres problèmes de la communauté. Afin de réduire les disparités et d'améliorer les conditions des plus pauvres, des efforts doivent être faits pour renforcer la qualité de l'éducation, tout en agissant en même temps sur tous les facteurs qui entravent l'accès à l'éducation. Des points positifs sont toutefois notables et doivent servir d'appui à la consolidation du système éducatif (cf. tableau ci-dessous).

²⁵ Source: Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur

Tableau 7: Points d'appui pour améliorer l'éducation au Akkar

ÉDUCATION	
Points sur lesquels s'appuyer	Difficultés à surmonter, problèmes à résoudre
<p>1/ Choix possible entre établissements publics et privés : incitations pour les résidents à rester dans leur village, choix du type d'éducation</p> <p>2/ Augmentation de l'accès à l'éducation de base grâce à une meilleure sensibilisation du public</p> <p>3/ Présence d'institutions qui dispensent un enseignement pour les personnes aux revenus modestes</p> <p>4/ Enseignants qualifiés et expérimentés dans les écoles publiques et privées</p> <p>5/ Éducation aux valeurs de la communauté locale.</p>	<p>1/ Bâtiments scolaires publics vétustes : manque de chauffage, de rénovation et d'entretien, manque de matériels et d'équipements modernes</p> <p>2/ Absence ou manque d'activités parascolaires dans les écoles</p> <p>3/ Pas d'université publique dans le mohafazath : départ des jeunes, coûts supplémentaires</p> <p>4/ Déficience dans l'enseignement des langues étrangères et faiblesse de l'enseignement scientifique.</p>

Source : auteur

1.5. Un manque d'infrastructures à l'échelle régionale

La marginalisation du Akkar se manifeste à plusieurs niveaux et se traduit par un manque flagrant d'infrastructures.

A - Des logements sur-occupés et insalubres

La densité élevée de population a rendu difficiles les conditions de logement au Akkar : le deuxième taux d'habitations surpeuplées au Liban après le Hermel, avec 42,8% de maisons sur-occupées. La moyenne nationale est de 26,2%. En fait, 58% de la population du Akkar vit dans des conditions de surpeuplement, tandis que le chiffre est de 34,1% pour tout le

Liban. 28% des familles au Akkar vivent dans une maison de moins de 80m² et 23,3 % vivent dans une maison avec deux chambres ou moins. L'évaluation sur le terrain a confirmé ces données. Un petit nombre de résidents akkaris habite dans des maisons spacieuses et luxueuses, tandis que la majorité des gens vit dans de petites unités. Dans certains villages, comme Fnaydeq ou dans la banlieue de Minyara, il y a des logements très malsains et parfois même des conditions de logement misérables : de petites résidences surpeuplées avec plus de six personnes par chambre, peu ou pas de soleil, et des niveaux élevés d'humidité.

B – Une faible mobilité

Les transports en commun au Akkar et le taux de motorisation sont bien en dessous de la moyenne nationale. Seulement 52% des personnes interrogées ont une voiture privée, contre une moyenne nationale de 62,4 %, (81,3 % au Mont Liban). Une des premières observations enregistrées au cours de l'évaluation sur le terrain a été l'état des routes du Akkar. En plus de l'augmentation des risques d'accidents, le mauvais état des routes rend plus difficile l'accès aux périphéries rurales, ce qui limite la mobilité de la population en général. Les routes du Akkar sont généralement étroites, endommagées et sans équipements de sécurité appropriés. Une autre observation importante est l'insuffisance de réseaux d'évacuation des eaux de pluie. Les routes sont souvent bloquées par les phénomènes météorologiques violents.

L'éloignement de la plupart des régions d'Akkar, les mauvaises conditions de vie des habitants et l'absence de transports en commun rendent difficile l'accès aux services de base tels que les soins de santé. Les routes internes gérées par les municipalités sont dans un piètre état. Dans plusieurs villages, l'entretien des routes est devenu un enjeu électoral, les candidats provisionnent les villages en asphalte et en ciment pour les votes électoraux. La négligence de l'Etat est évidente sur la route Abde-Halba, un lien important entre toutes les régions du Akkar. Le manque d'entretien a rendu cette route difficilement praticable, en dépit de son importance pour la région.

C - Des services urbains en réseaux incomplets

Le manque d'infrastructure de base se manifeste de façon encore plus cruciale dans les services qui nécessitent des réseaux coûteux et qu'il convient d'entretenir et de rénover que ce soit le réseau électrique ou le réseau d'eau.

L'électricité

La majorité des villages du Akkar reçoivent leur électricité du Liban, mais toutes les maisons ne sont pas raccordées au réseau d'électricité. À Fnaydeq, par exemple, seulement 80 % des maisons sont reliées au réseau. Dans de nombreux cas, les réseaux sont vieux et ne sont pas entretenus correctement. Les transformateurs sont faibles et mal répartis entre les districts, laissant de nombreuses villes sans éclairage public. Les instabilités importantes et les interruptions d'alimentation sont fréquentes au Akkar. Le nombre moyen d'heures d'électricité disponible par jour varie d'un village à l'autre, allant de dix à vingt heures par jour. Tous les ménages interrogés ont indiqué une réduction significative de la fourniture d'électricité depuis la guerre de juillet 2006. De fréquentes coupures d'électricité sont un fardeau supplémentaire pour la population, forçant les gens à acheter des piles ou des générateurs, avec des coûts de carburant supplémentaires. En fait, ceux qui peuvent se permettre d'acheter des générateurs privés sont rares. Peu de villages possèdent des générateurs publics et, quand ils existent, seulement quelques résidents sont en mesure de souscrire à leurs services.

Les énergies renouvelables

Le MEE (Ministère de l'Energie et de l'Eau) a déclaré que d'ici à 2020 un total de 12% des approvisionnements thermiques et électriques au Liban proviendra des énergies renouvelables (MEE, 2010). Deux initiatives ont été retenues :

- le EPEERP ("Efficacité Pays énergétique et énergies renouvelables. Projet de démonstration pour le redressement du Liban") : ce projet a démarré en 2007 et a été soutenu avec un financement de 9,76 millions de dollars du gouvernement

- espagnol, du PNUD et le ENERSAE ("Efficacité national de l'énergie et des renouvelables Support Action Energy "programme),
- une réalisation du Centre Libanais de Conservation de l'énergie (CLCE) mis en œuvre par le gouvernement (Shaams, 2013) : Le NEEAP libanais («Plan d'action national de l'efficacité énergétique») (2011-2015), développé par le LCEC, a identifié cinq technologies principales «d'énergies renouvelables : éolienne, hydraulique, solaire thermique, énergie solaire et la bioénergie. D'autres sources moins importantes comprennent l'énergie géothermique, l'énergie des vagues » (SHAAMS, 2013). Le PAEEN (Plan d'action Efficacité énergétique nationale) a été adopté par les MEE (Ministère de l'Énergie et de l'Eau) le 21 Décembre 2010 et approuvé par le CDM (Conseil des ministres) le 10 Novembre 2011.

Le NEEAP est constitué de quatorze initiatives nationales où les principaux objectifs sont la production d'électricité à travers le photovoltaïque et les fermes d'énergie solaire concentrée (100 à 200 MW de capacité installée). En ce qui concerne le marché du chauffage solaire de l'eau en particulier, le Centre Libanais pour la conservation de l'énergie a récemment lancé une nouvelle initiative intitulée "Le développement du marché solaire de chauffe-eau au Liban". Géré par le PNUD, ce projet vise à accélérer le développement du marché du chauffage solaire de l'eau au Liban avec comme objectif de faciliter l'installation de 190.000 m² de capteurs sur la période 2009-2014, une vente annuelle de 50.000 m² atteinte en l'an 2014. L'objectif est d'installer 1.050.000 m² de chauffe-eau solaires d'ici à 2020. En termes d'économies d'énergie, ceci correspondrait à plus de 1.000.000 MWh de nouvelles technologies hors carburant. La capacité d'utilisation de l'énergie solaire à la place de l'électricité pour le chauffage de l'eau permet une réduction des gaz à effet de serre de plus de 3 millions de tonnes de CO₂ fin de 2020 "(LCEC, 2010, p. 12). Dans le Akkar, certaines familles ont été en mesure d'installer des panneaux solaires ces dernières années, mais leur nombre n'est pas significatif par rapport à l'ensemble de la zone d'étude (Peillen & Denno, 2009).

En 2008, le gouvernement libanais a établi une politique visant à fournir un minimum de 60 à 100MW, alimentés par le vent dans le secteur privé en 2013. Une équipe technique qualifiée a élaboré une étude sur les mouvements de courants d'air et de vent au Liban et a établi que les zones les plus pertinentes pour mettre en œuvre les parcs éoliens sont particulièrement concentrées dans la plaine du Akkar. Suite à ces études, l'entreprise privée Hawa Akkar SAL a signé des contrats dès novembre 2010 avec plusieurs municipalités et propriétaires fonciers akkaris, permettant ainsi à Hawa Akkar de mener des études sur le site et d'installer l'équipement nécessaire pour mesurer la vitesse et la qualité des vents. Ces contrats assurent également que les municipalités pourront donner accès à ces technologies à leurs habitants.

En 2011, le MEE a publié l'"Atlas national des vents du Liban" (MEE; CEDRO, 2011) confirmant que le Liban est adapté à la puissance éolienne, avec plusieurs zones particulièrement favorables – le Akkar (Akkar plaine et à Akkar oriental), le sud (sur les pentes du mont Hermon, Chebaa à Rachaya) et la plage du Mont-Liban (de Qornet el Sawda aux environs de Sannine). En 2012, la société Hawa Akkar (ce qui signifie : « l'air du Akkar ») a annoncé le lancement de son projet éolien visant à répondre aux besoins énergétiques de la région à des prix très bas et constants. Ceci fournit de l'énergie à environ 60.000 maisons, avec une capacité de 60 MW de production, renforçant ainsi les secteurs de l'économie et du tourisme de la région.

Installation d'eau

Le Akkar est riche de ressources en eau grâce à ses nombreuses sources et ses grands lacs souterrains, comme à Joumeh. Néanmoins, cette région arrive en dernière position au niveau national en termes de connexions résidentielles à l'accessibilité et à l'approvisionnement public en eau, avec seulement 53,8% des logements raccordés par rapport à une moyenne nationale de 85,5%. 20,9% des maisons du Akkar n'ont pas l'eau courante et le reste dépend de puits artésiens. De nombreux réseaux d'eau privés remontent aux années 1960 et 1970, avec peu ou pas de mises à niveau ou de maintenance. Les pénuries d'eau sont fréquentes, en particulier pendant l'été. L'absence d'approvisionnement public décent en eau a conduit à creuser de façon incontrôlée des puits artésiens, ce qui a

un impact négatif sur la nappe phréatique et, dans certains cas, aboutit au tarissement des sources (dans la région d'Al-Dreib al-Awasat).

Le Akkar est avant-dernier en termes de connexions résidentielles au réseau public d'assainissement, avec seulement 24,8% des maisons raccordées à un réseau public d'assainissement (60,2% au Liban, 98,9% à Beyrouth). Les villages qui ont un réseau d'assainissement manquent souvent d'unités de recyclage des eaux usées. Les eaux usées non traitées sont alors déversées dans les vallées et les rivières et, dans certains cas, dans des canaux d'eaux pluviales en bordure de route. 64,3% des unités de logement au Akkar ont des fosses septiques, par rapport à 37,2% pour l'ensemble du Liban. La plupart de ces installations ne répondent pas aux exigences de santé et de sécurité minimales. Quand elles ne sont pas vidées dans les délais, elles débordent et les déchets liquides s'infiltrent dans le sol, polluant les ressources en eaux souterraines. À cet égard, le problème majeur est à Joumeh qui se trouve au sommet d'un grand réservoir qui fournit l'eau potable à plus de cent villages du Akkar.

1.6. Une nature non protégée

La province du Akkar est caractérisée par de beaux paysages naturels et une biodiversité riche. Elle abrite le plus grand réservoir vert du pays ainsi que des ressources importantes en eau. Le Akkar offre une éblouissante collection de paysages, depuis le littoral à la plaine agricole, et à l'ouest vers les vallées sauvages (Wadi jahannam), des grottes, des falaises et des paysages rocheux à l'est. La région possède de nombreux Qammoua, variétés de forêts, comprenant les genévriers, cèdres, chênes, pins d'Inde et autres. La plus dense forêt de chênes d'Inde au Liban est située dans Fnaidiq. Il y a un grand potentiel d'écotourisme au Akkar. La région montagneuse du Akkar a été identifiée en 2006 comme pouvant devenir un parc naturel unique au plan national (NPN) en raison de sa biodiversité et de ses paysages, repérés dans une étude réalisée en mai 2006 intitulée « Développement local et valorisation des ressources naturelles du haut Akkar ». Plusieurs experts (responsables de la Région Rhône-Alpes, universitaires, experts du conseil de l'environnement de Kobayat, représentants des ministères de l'agriculture et de l'environnement, chefs des municipalités et professionnels) ont participé à la réflexion sur une méthodologie à adopter pour soutenir

et accompagner le développement local du haut Akkar. Cela ferait sept parcs au Liban dont six sont des parcs régionaux. Les municipalités et les organisations gouvernementales sont maintenant impliquées dans le processus de création de ce parc national, mais le cadre juridique et les modalités de gestion n'ont pas encore été définis.

Malheureusement, une combinaison de facteurs - à savoir une faible sensibilisation à l'environnement, les mauvaises infrastructures de base et la pauvreté - constitue une menace pour l'environnement de la région. Plusieurs régions sont menacées par le surpâturage, l'exploitation forestière, les incendies de forêt et le développement urbain. L'utilisation excessive de produits chimiques dans l'agriculture et la mauvaise gestion des eaux usées et des déchets solides conduisent à la pollution des sols, des ressources en eaux souterraines, des rivières et de la mer.

Le Akkar souffre également d'une importante pollution atmosphérique. Brûler les déchets domestiques et agricoles est une pratique courante, et la plupart des habitants utilisent des chauffages domestiques nuisibles à l'environnement. Les résultats de l'évaluation sur le terrain ont révélé que 51,4% des ménages utilisent le bois pour le chauffage tandis que 33,8% utilisent le diesel. Beaucoup de familles ont déclaré avoir commencé à utiliser le bois après l'augmentation du prix du diesel suite à la guerre de Nahr al-Bared. La pollution de l'air la plus sévère est à Fnaydeq qui, pendant l'hiver, est couverte de smog d'une densité normalement associée à de grandes villes comme Beyrouth. Ces formes de pollution ne sont pas seulement en train de détruire l'environnement, elles sont aussi une menace pour la santé publique et affectent les ressources de production agricole. Les pêcheurs ont déjà commencé à détecter une diminution du nombre de poissons dans la mer.

1.7. Une organisation administrative bridée par une centralisation excessive et handicapée par la corruption

Il y a actuellement au Liban huit Régions (gouvernorats ou provinces) ; leur nombre a augmenté de 6 à 8 avec la création de deux régions supplémentaires, Akkar et Baalbek-Hermel (par la loi 522 en 2003), Avant Juillet 2003, Akkar était un district de la Région du

Liban-Nord, tandis que Baalbek et Hermel appartenait à la région de la plaine de la Bekaa. Chaque Région est dirigée par un gouverneur conservateur qui équivaut au rang de directeur général de l'administration centrale. Le gouverneur est nommé par un décret du Conseil des ministres. Le centre administratif d'une Région est souvent la ville la plus importante.

Le Akkar souffre d'une concentration administrative plus contraignante que les autres gouvernorats. En effet, les centres de services sociaux et administratifs et les services publics sont presque tous localisés dans le centre de la Caza, à Halba (le centre du gouvernorat est à 30 km de Tripoli et à 112 km de Beyrouth) au détriment des autres communes, malgré la présence de certains bureaux et centres de services administratifs à Qobayat, Abdeh et Bayno. La première municipalité du Akkar a été créée à Halba en 1909 (Zakhour, 2000). Entre 2002 et 2013, 69 nouvelles communes ont été créées. Le nombre total de municipalités dans le Akkar est actuellement de 131. En 2012 et 2013, la plupart des municipalités nouvellement établies étaient situées dans le Sahel et dans le Wadi Khaled. Concernant les syndicats de communes, l'Union des Joumej créée en 2002 et regroupant 16 communes a été suivie par l'Union des Shafat et de Dreib supérieur. Actuellement, le Akkar regroupe neuf syndicats de communes.

La création en 2003 de municipalités dans les villages a déclenché une nouvelle dynamique et un changement de mains du pouvoir qui est passé de l'autorité tribale et familiale aux membres élus. Ce processus crée les conditions d'émergence de structures d'autonomisation pour le développement et l'amélioration des conditions de vie. La tâche est cependant rude et les principaux défis à relever par les municipalités et les syndicats se heurtent à leur inexpérience en raison de leur récent établissement, à laquelle il faut ajouter le faible niveau d'éducation et de compétences administratives des membres élus, l'écart entre les besoins et les ressources municipales disponibles dans les villages, l'absence d'employés qualifiés et de techniciens. Par ailleurs aucun dispositif de suivi des projets n'a pour l'instant été mis en place ce qui se traduit par la perte des acquis et expériences entre les conseils successivement élus. Cela entraîne des conflits politiques qui impactent négativement l'efficacité municipale.

En effet, la plupart des sujets qui préoccupent quotidiennement les citoyens concerne les missions des municipalités. L'adoption d'un système de décentralisation administrative est essentielle pour renforcer le rôle des municipalités et réduire leur niveau de dépendance vis-à-vis de l'autorité centrale, mais cela ne signifie pas qu'elles doivent être livrées à elles-mêmes. La « chose publique » doit résulter d'une sensibilisation nationale et faire l'objet d'une prise en main globale. Un autre problème persiste comme dans tout système fragilisé et instable : la corruption.

La corruption administrative est un défi à l'échelle nationale et plus encore dans une région éloignée comme le Akkar. En l'absence d'un mécanisme de suivi efficace, les fonds destinés aux actions de développement n'arrivent pas toujours à destination. Cela contribue à expliquer le retard dans l'éducation au Akkar, caractérisé par un analphabétisme important qui a, à son tour, freiné la conscience politique et l'émancipation civique. En résulte un manque de représentation politique active et efficace. Les descendants des anciennes familles féodales sont souvent devenus les hommes politiques représentant la région, et n'ont aucun intérêt à agir pour le développement des conditions de vie de leurs électeurs.

2. Des difficultés économiques malgré la présence de ressources diversifiées

Les ressources naturelles sont présentes en abondance dans le Akkar mais elles sont insuffisamment exploitées et valorisées pour différentes raisons que l'on va exposer ici.

2.1. Une population active fragilisée par des conditions difficiles

L'agriculture et l'emploi public, surtout dans l'armée, jouent un rôle important dans la sécurisation des revenus des ménages au Akkar. Les rémunérations provenant de l'armée représentent le moteur principal du cycle économique de la région. Des générations de jeunes hommes du Akkar se sont tournés vers l'armée comme la source la plus stable de revenu disponible. Chaque famille essaie d'avoir au moins un parent dans l'armée. Les

entretiens sur le terrain ont fait ressortir que 19% des ménages ont au moins un membre de la famille dans une institution militaire.

Les hommes commencent à rejoindre le marché du travail à un très jeune âge : 3,8 % entre 10 et 14 ans et 28,4 pour cent entre 15 et 19 ans. Faute de compétences professionnelles, de nombreux jeunes hommes cherchent un revenu dans le secteur informel, la plupart du temps en dehors de la région. Certains sont actifs comme journaliers dans la construction et d'autres secteurs tels que le métal, le carrelage, le travail de l'aluminium et de la mécanique automobile. Un nombre considérable de jeunes hommes travaillent dans le secteur du tourisme, notamment dans les hôtels et restaurants de Jounieh et Bikfaya et ont de multiples sources de revenus. Soit ils vendent des petits objets dans les rues ou ont une petite boutique à la maison, soit ils exercent des petites activités agricoles ou commerciales. Le nombre de familles ayant des activités commerciales en tant que source de revenu complémentaire est élevé. Les envois de fonds de parents vivant à l'étranger sont également importants pour assurer les besoins fondamentaux de certaines familles.

Malgré le fait que la majorité des familles se livrent à des activités agricoles, celles-ci ne constituent pas la principale source de revenu du ménage. Lors de l'évaluation sur le terrain, 30% seulement des ménages ont annoncé l'agriculture comme source de revenu principale²⁶. La dépendance à l'agriculture diffère selon les régions du Akkar. Par exemple, dans Al-Sahl, l'agriculture représente 46,6 pour cent du revenu familial, comparativement à 28,3 pour cent à Drayb al-Awsat. La baisse constante de la productivité de l'agriculture rend cette activité moins lucrative. Les agriculteurs cherchent donc des emplois supplémentaires dans d'autres secteurs de l'économie afin de soutenir leurs familles. Beaucoup de ménages maintiennent un petit jardin près de la maison pour leur propre usage.

Malgré l'importance de l'agriculture pour le Akkar, les niveaux de production restent faibles par rapport au reste du pays. Les agriculteurs continuent à utiliser des techniques

²⁶ Évaluation sur le terrain menée par l'Association Mada au Akkar, Novembre 2007.

dépassées, qui entravent le développement économique et rendent difficile la lutte contre la concurrence des importations bon marché en provenance des pays modernisés. Le déclin durable de la productivité dans les résultats de l'agriculture révèle plusieurs problèmes auxquels sont confrontés les agriculteurs, parmi lesquels, l'archaïsme des technologies, le manque de formation, des produits de mauvaise qualité, très peu de transformation des produits, la difficulté de commercialisation des produits, de faibles rendements et des matériaux coûteux. À cela s'ajoutent d'autres facteurs affectant négativement le secteur tels que les eaux polluées, les inondations, les routes rurales pauvres et l'insuffisance de réseaux d'irrigation et d'installations de stockage.

Un problème important auquel sont confrontés les petits agriculteurs est dû au manque de financement pour l'achat de semences, bulbes, engrais et pesticides. Un accès limité au crédit du secteur bancaire formel les oblige à se tourner vers les intermédiaires et les commerçants agricoles pour les prêts en échange d'une part des rendements des récoltes. Cette dépendance conduit souvent à l'exploitation des paysans par les intermédiaires et les commerçants et place les agriculteurs dans une position encore plus vulnérable. Les agriculteurs sont soumis à une augmentation constante de leur dette. Cette situation a été encore aggravée par la guerre de 2006 et les conflits de Nahr al-Bared en 2007.

Les hostilités de l'été 2006 ont entraîné des pertes énormes pour le secteur agricole selon les estimations de la FAO. Alors que les agriculteurs du Akkar n'ont pas beaucoup souffert des bombardements, la guerre et ses séquelles ont entraîné d'énormes pertes économiques dans ce secteur. L'interruption de l'approvisionnement en main-d'œuvre et la quasi impossibilité d'accéder aux champs agricoles pendant le conflit ont fait perdre les récoltes. La guerre a également créé des pénuries dans la fourniture de l'alimentation animale et la difficulté de recourir aux services vétérinaires a fait diminuer cette production. Les hostilités ont empêché le transport des produits agricoles vers les marchés et l'exportation de ces produits a été rendue impossible par la fermeture de la frontière et le blocus aérien et maritime.

Les combats de Nahr al-Bared a eu un impact plus direct sur la région du Akkar. Les activités agricoles dans les zones entourant le camp de Nahr al-Bared ont été paralysées du fait des roquettes tirées par la milice du Fatah al-Islam. Ceci a causé d'importants dégâts à la terre et aux cultures. Dans une tentative pour compenser les pertes subies par la guerre 2006, certains agriculteurs avaient emprunté pour améliorer leur production, mais avec le déclenchement des évènements de Nahr al-Bared, une autre saison de la récolte a été détruite²⁷. Beaucoup d'agriculteurs se sont retrouvés lourdement endettés, incapables de rembourser leurs dettes et empêchés d'obtenir un crédit pour la saison suivante. La perte de revenus des récoltes et des produits d'origine animale pendant deux années successives a conduit à une spirale de la dette et de la pauvreté dans des communautés rurales déjà vulnérables. En fait, l'évaluation sur le terrain a montré que 64,6% des ménages qui se sont engagés dans des activités agricoles avaient souffert d'une baisse de la productivité en raison des événements de 2006 et de 2007.

2.2. Des ressources diversifiées mais insuffisamment valorisées

Le Akkar dispose de ressources diversifiées mais qui sont restées au stade de ressources génériques. Reste à provoquer la phase cruciale de coordination entre les diverses activités, indispensable à une dynamique productive efficace et à un processus de construction territoriale. La présentation des différentes ressources fait l'objet de ces développements ; elle est le point de départ d'une réflexion sur la mise en projet de ces ressources afin d'en faire des atouts et des arguments en termes d'avantages compétitifs, en allant de ressources génériques à des actifs spécifiques (Colletis, Pecqueur, 2005).

A - Le tourisme

Le tourisme contribue de façon globale à environ 25% du PIB du Liban et génère un quart des emplois. Le secteur était en pleine croissance jusqu'à ce que le pays connaisse une chute de la fréquentation après 2011 du fait de l'instabilité au Proche-Orient. « Le tourisme est considéré comme une activité essentielle à la vie des nations en raison de ses effets directs

²⁷ Source: évaluation effectuée sur le terrain par l'Association Mada en Novembre 2007

sur les secteurs sociaux, culturels, éducatifs, économiques des sociétés nationales et sur leurs relations internationales. » (OMT, 1995). Le Akkar est malheureusement resté en dehors de cette dynamique alors qu'il possède des sites naturels exceptionnels et une géomorphologie remarquable. Il dispose d'importants sites archéologiques, dont Arqa, le lieu de naissance de l'empereur romain Alexandre Sévère, ou encore la forteresse d'Akkar al-Atiqa et divers tombeaux, stèles et temples romains ainsi que des ruines byzantines. La région est donc culturellement et archéologiquement riche et a un potentiel pour le tourisme. Ses actifs culturels sont hélas négligés et souffrent de vandalisme et de vol. Ce patrimoine n'est pas signalé et très peu a été fait pour le protéger. Les résidents locaux n'ont pas conscience de la valeur de ces actifs - bien qu'ils semblent croire aux mythes sur l'histoire de la région et ses trésors cachés. À cette abondance culturelle s'ajoutent la beauté des paysages, des conditions climatiques favorables et un environnement vierge (par rapport à d'autres régions). Certaines agglomérations sont riches en ressources aquatiques telles que rivières, fleuves et sources d'eau, tandis que d'autres régions se caractérisent par de beaux paysages, des prairies d'herbes sauvages utilisées dans le traitement de certaines maladies. Du fait de sa forte ruralité, la région possède également des produits agricoles à des prix abordables (produits laitiers, miel, etc.) et les gens sont accueillants (l'hospitalité tribale est légendaire).





Toutes ces ressources humaines et naturelles souffrent de la pollution de la terre et de l'eau et ne sont pas reconnues et exploitées à leur juste valeur. Aussi, les activités touristiques restent peu développées. En témoigne le fait que, bien que découvertes en 1960, les sources d'eau sulfureuses près de la région de « Sammakia » sont à ce jour toujours inexploitées, alors qu'elles pourraient être attractives pour le tourisme de santé. Il existe également des sites culturels comme le temple de Germanaya que l'activité touristique permettrait de réhabiliter.

De plus, la nature relativement intacte et préservée (du bétonnage) est idéale pour des activités d'écotourisme et diverses activités d'aventure, comme le montrent les photos suivantes.





Les activités touristiques peinent à se développer pour les raisons que nous avons évoquées précédemment et qui sont liées aux caractéristiques de la région :

- La province est marginalisée avec une faible visibilité. Le patrimoine naturel et culturel n'est pas entretenu et parfois endommagé. Les événements culturels locaux sont rares ; ceux qui ont lieu sont organisés par l'ONU. L'absence d'infrastructures et de services privés et publics réduisent les capacités d'accueil et la qualité des services : peu d'hôtels, de restaurants et de services de santé, une mauvaise infrastructure routière - le relatif bon état des routes principales s'est dégradé ces dernières années et a besoin de rénovation -, une offre de transport inadéquate, une absence de traitement des eaux, des eaux usées et des déchets, et aussi de mauvaises pratiques d'hygiène - brûlage à ciel ouvert et élimination anarchique des déchets solides, décharges ouvertes non réglementées, des eaux usées non traitées, peu d'espaces publics, de terrains de jeux et de jardins, manque de signalisation et d'information.

- Les agglomérations souffrent de l'insuffisance des installations électriques et des nombreuses coupures qui en découlent. Le débit est insuffisant alors que le coût est très élevé. Tous les villages ne disposent pas de générateurs. Quant au réseau téléphonique, il est présent dans presque toutes les agglomérations, mais tous les ménages ne sont pas abonnés (entre 10 et 40% seulement). Nous remarquons par contre une augmentation des abonnements dans le secteur de la téléphonie mobile dans certaines agglomérations ; citons à titre d'exemple les régions de « Drib al awsat » et « Al quayteh al awsat » où les abonnements dépassent 48%. Notons que 60% des abonnements dans la région du « Sahel » sont syriens.

- L'esprit d'entreprise, en particulier parmi les jeunes générations, est peu développé et les compétences en langues étrangères sont insuffisantes ; très peu de gens peuvent parler des langues étrangères mais beaucoup disent qu'ils sont impatients de s'inscrire dans un cours de langues !

On ne peut que regretter cet état de fait, car les contributions du tourisme au développement local ne sont plus à démontrer (Donsimoni, Bensahel, 1999). Le tourisme se présente comme un réseau d'activités vers lesquelles les régions en développement s'orientent volontiers pour plusieurs raisons : elles s'appuient sur des ressources disponibles (paysages, monuments historiques, ressources en eau) qu'il convient de mettre en activité à travers différents projets de valorisation. La majorité de la main d'œuvre nécessaire n'a pas besoin d'être fortement qualifiée ce qui permet de créer des emplois (souvent nombreux) localement. Le caractère saisonnier de l'activité touristique justifie des prix relativement élevés qui permettent des revenus conséquents souvent réinvestis sur place dans la valorisation et l'entretien des sites.

Le Liban a bénéficié ces dernières années de la croissance rapide de l'écotourisme. En 1990, *L'International Ecotourism Society* (TIES) définit l'écotourisme comme une forme de "voyage responsable dans les espaces naturels qui préserve l'environnement et améliore

le bien-être des populations locales" (TIES, 2012). Les avantages de l'écotourisme sont multiples:

- minimiser l'impact environnemental,
- construire une sensibilisation et un respect environnemental et culturel,
- fournir des expériences positives pour les visiteurs et les hôtes,
- offrir des avantages financiers directs pour la conservation du patrimoine,
- Aider financièrement à l'autonomisation des populations locales.

Le district administratif du Akkar, y compris les forêts de la Haute-Hermel et de la Haute Donniyeh, pressenties pour le futur parc naturel, présente plusieurs grands sites touristiques (sites naturels exceptionnels, patrimoine, archéologie) constituant son identité et ayant des effets majeurs sur la qualité de vie. S'ils sont exploités et gérés de manière durable, ces sites pourraient permettre de développer un tourisme durable, défenseur de la conservation de l'environnement et du patrimoine. Ceci pourrait aussi avoir comme effet la mobilisation des communautés concernées et pourrait constituer une source considérable de revenus pour les habitants.

Les activités de loisirs accompagnent généralement les activités touristiques et ont l'avantage de s'adresser également aux populations locales. Mais selon deux rapports (Mouchref A, 2012 et CRI, 2010), le Akkar manque de divertissements, d'installations sportives et d'activités (en dehors des activités de plein air telles que la randonnée d'aventure, le trekking, etc.). Actuellement, les seules options disponibles pour les loisirs sont les cafés internet, les cartes à jouer, la consommation du Narguilé et les flâneries dans les rues. On dénombre toutefois trente-trois associations et clubs (13 à Halba, 10 dans Minyara, 10 dans Bkarzala), trois bibliothèques publiques, un centre informatique (Halba), mais on déplore une absence totale d'associations de jeunes. L'association MADA a souligné la corrélation entre le manque de culture et d'activités de loisirs et l'impact négatif sur la jeunesse.

B - Le commerce de détail et l'artisanat

La demande locale de marchandises commerciales est très faible au Akkar. Le faible niveau des revenus limite l'investissement dans la région, et entraîne donc moins d'activité commerciale. La grande majorité, (95,5%), des établissements commerciaux du Akkar sont des petites structures, employant moins de cinq employés. Ce sont de petites épiceries, des ateliers et entreprises d'artisanat. En 1996, le nombre d'établissements commerciaux a été estimé à 12 296. Environ 30% d'entre eux étaient dans la plaine le long de la route vers la Syrie ; 25% se trouvaient à Halba et ses environs, et à Joumeh ; 20% étaient concentrés autour de Qobayyat, tandis que le reste se trouvait à Mount Akkroum, Wadi Khaled et les autres régions du Akkar.

En ce qui concerne leurs activités économiques, 36,8 % des entreprises commerciales font du commerce de détail, 28,1% sont dans l'agriculture et l'exploitation minière, 8,4% sont des activités de ventes de véhicules et d'entretien et réparation, 8,3% dans le commerce de gros et le reste dans d'autres activités telles que la petite entreprise industrielle et l'artisanat²⁸. Le camp de réfugiés palestiniens au Naher el Bared était avant sa destruction, un centre commercial vital.

C - La pêche

Le secteur de la pêche est une source importante de revenus pour un nombre considérable de familles vivant le long de la côte du Akkar qui compte quatre ports de pêche : Arida, Cheikh Zennad, Hay el Bahr et Abdeh. La flotte comprend 320 bateaux utilisés par environ 1200 pêcheurs²⁹ principalement originaires de Bebnine. Il y a trois coopératives de pêche, une à Bibnine-Abde, une à Hayy al-Bahr et la troisième à Al-Arida, mais celle-ci n'est plus en activité. Une installation d'aquaculture pour la production de crevettes est située près Abdeh. D'autres installations d'aquaculture existent le long des différentes rivières du Akkar et dans la plaine de Marjhin à Hermel.

²⁸ Source: «Akkar: une histoire de la privation », le PNUD - ministère des Affaires sociales, Février l'an 2000.

²⁹ En 2006, le ministère de l'Agriculture a estimé le nombre total de pêcheurs au Liban à 6500.



La majorité des pêcheurs dépendent entièrement de la pêche pour leur subsistance. La communauté des pêcheurs est caractérisée par de grandes familles, la plupart avec au moins six enfants et les femmes sont mères au foyer. Environ 38% des pêcheurs sont analphabètes et seulement 2,6% ont atteint le niveau secondaire. Le revenu quotidien moyen de la pêche est d'environ 15.000 LBP. Ce secteur vulnérable qui se caractérise par de faibles revenus et un taux d'analphabétisme élevé a également été durement touché par les deux dernières guerres³⁰.

L'été 2006, Israël a bombardé un poste de l'armée près du port de pêche d'Abde, entraînant de graves dommages à la coopérative de pêche, à la salle de vente, aux commerces de détail et à quelques bateaux de pêche dans le port. Surpris par le début de la guerre, de nombreux pêcheurs ont perdu des engins de pêche et des filets qui étaient dans la mer, car ils étaient incapables de les recueillir. Les dommages indirects étaient encore pires. Les pêcheurs ont perdu leur seule source de revenus tant que les navires de guerre israéliens ont empêché les bateaux de se déplacer.

³⁰ Source de données dans cette section: «Étude sur la situation du pêcheur dans le Caza de Akkar,» Fondation Hariri, ministère de la Santé publique, 2007

Contrairement aux autres secteurs, le secteur de la pêche n'a pas complètement récupéré depuis la guerre. Les difficultés du secteur affectent non seulement les pêcheurs, mais toutes les personnes travaillant dans les services connexes (commerce de détail, transport, mécanique des bateaux). Par ailleurs, la pollution de la mer causée par le déversement de pétrole à Jiyeh a entraîné une réduction de la consommation de poissons³¹. Juste au moment où le secteur commençait à se remettre, les pêcheurs à Akkar ont été confrontés à un nouveau défi : le déclenchement des hostilités de Nahr al-Bared a de nouveau empêché les pêcheurs du Akkar de pratiquer leur métier. De mai à septembre 2007, il était interdit de se rendre en mer. La perte de revenus a été énorme, plaçant la communauté des pêcheurs dans une spirale de la dette et de la pauvreté. Les pertes totales ont été estimées à 3,5 millions de dollars en termes de chiffre d'affaires et à 2,9 millions de dollars US en termes de valeur ajoutée et revenu³².

Certaines organisations ont offert de l'aide à la communauté des pêcheurs. Plusieurs familles ont reçu des kits alimentaires du Koweït et de l'Arabie saoudite, ainsi que l'aide financière du Haut Comité de Secours et du Courant du Futur de Saad Hariri. Mais en raison de graves dommages subis par cette communauté, beaucoup plus d'aide est nécessaire pour réparer les dégâts des deux guerres. Dans l'évaluation réalisée par la Fondation Hariri, les pêcheurs ont déclaré avoir besoin de politiques de protection contre la concurrence des importations étrangères, une aide pour trouver des marchés où vendre leurs poissons, des micro-crédits pour acheter de l'équipement. Ils ont réclamé leur adhésion au Fonds national de sécurité sociale, afin d'améliorer leur accès aux soins de santé.

³¹ Source: FAO, 2006: «Le Liban Dommages et de redressement rapide évaluation de l'Agriculture.

³² Source: «Évaluation préliminaire d'impact économique du conflit de Nahr el Bared: appel de Nahr El Bared crise, secours post-conflit, le redressement et la reconstruction », République libanaise 2007.

D - L'agriculture

Le Liban dispose de terres fertiles. Cependant le secteur agricole n'est que peu développé et participe seulement à hauteur de 5,5% au PIB et emploie environ 5% des actifs. Dans le Akkar, l'agriculture est néanmoins le deuxième secteur en matière d'emploi, il constitue une source majeure de revenus pour 30% des ménages (ONU, 2011). L'agriculture emploie respectivement 21,9% et 27,3% de la main-d'œuvre féminine et masculine. Dans la plaine, l'agriculture représente 46,6% du revenu familial par rapport à 28,3% au Moyen-Dreib (Mouchref, 2008). Selon les statistiques de 2010 du Ministère de l'agriculture, on dénombre 28 120 propriétaires au Akkar, 93% sont des hommes dont la moitié est située dans la tranche d'âge 35-54 ans. La répartition des propriétaires par Mohafazath montre qu'ils sont 17% dans le Akkar ; ce qui met la région en deuxième position après le Mont Liban (18%). Les grandes exploitations représentent moins de 1 % des 170 000 exploitations que compte le secteur ; elles occupent plus de 22 % des terres agricoles au Liban.

La population active agricole se compose principalement de travailleurs familiaux, avec 15 878 permanents contre 55 076 travailleurs saisonniers (ministère de l'Agriculture, 2010). Le nombre moyen de membres de la famille travaillant dans l'agriculture au Akkar est de 5 par exploitation ; c'est la moyenne enregistrée la plus élevée du Liban en 2010 (Ministère de l'agriculture, 2010). Pour 5 501 travailleurs il y a 1 998 propriétaires, c'est-à-dire 2,8 travailleurs par exploitation (la deuxième moyenne la plus haute dans le pays après la Bekaa avec 3,2 travailleurs). La main-d'œuvre saisonnière rémunérée est évaluée en jours-homme. Le nombre total de jours-homme au Akkar, représente environ 62 jours de travail par exploitation (troisième meilleure moyenne du pays, 80 jours à la Bekaa et 66 à Baalbeck-Hermel). Le nombre de familles reposant sur l'exploitation des ressources naturelles (c'est-à-dire la production de charbon, la collecte de plantes médicinales et aromatiques, etc.) pour leur subsistance n'est pas évalué. Il convient de préciser qu'elles constituent un groupe important, en particulier dans la zone de Qayteh.

Les cultures

Les systèmes d'exploitation sont caractérisés par la prévalence des modèles de culture traditionnelle et marqués par la fragmentation des exploitations agricoles. Les systèmes mixtes agricoles, l'agriculture biologique, l'agriculture de conservation, l'agro-foresterie sont mis en valeur grâce à l'activité de plusieurs organisations internationales privées, organisations nationales, universités et instituts de recherche (FAO, GIZ, le PNUD, l'USAID, AUB et LARI).

Selon le ministère de l'agriculture en 2009-2011, la superficie irriguée est estimée à 15,650 ha (44% de la superficie cultivée), dont 75% sont totalement irriguées, et 25% bénéficient d'un complément d'irrigation. L'irrigation de surface est prédominante et seulement 19% de la superficie irriguée compte sur des systèmes d'irrigation par aspersion ou par goutte à goutte.

Le tableau ci-dessous récapitule les principales productions de céréales et légumes de la région. Les chiffres sur lesquels s'appuie notre analyse sont ceux du Ministère de l'Agriculture.

Tableau 8: Culture de céréales et légumes au Akkar

	Superficie cultivée (ha)	Récolte en % sur le total des 8 régions	Rang (sur 8)
TOTAL LÉGUMES	26,602	23%	2
Orge	641	6%	3
Maïs (culture fourragère)	741	37%	2
Maïs doux	1053	64%	1
Blé	6565	22%	2
Haricots verts	829	27%	2
Pois chiches	546	19%	3
Fèves	387	24%	2
Pois	146	14%	2
Laitue	259	10%	2
Épinards	250	66	1
Chou	212	19	2

Chou-fleur	145	19	2
Molokhia (corète)	115	46	1
Tomate	789	18	2
Concombre	543	13	2
Aubergine	788	38	2
Courges et courgettes	502	35	1
Pommes de terre	3005	27	2
Radis	142	48	1
Oignons	529	14	3
Persil	586	53	1
Carottes	35	12	2
Menthe	5.7	33	1
Thym	53	29	1

Source: Ministère de l'agriculture 2010

La production de céréales

Les céréales comprennent essentiellement le blé et l'orge comme cultures d'hiver pluviales et dans une moindre mesure le maïs comme culture d'été. Ce dernier est irrigué et est de plus en plus utilisé comme culture fourragère. Le maïs doux est, quant à lui, destiné à être consommé frais. Les céréales sont essentiellement cultivées dans la plaine côtière, dans la plaine de la Boqaaya, et dans une moindre mesure sur les pentes douces du plateau du milieu (Midde Dreib), ou dans la plaine d'Akroum Qammoua. Dans certains cas, les céréales bénéficient d'irrigations complémentaires et sont travaillées en rotation avec des cultures irriguées telles que la pomme de terre et l'oignon, rarement avec du sésame ou des légumineuses fourragères telles que les vesces ou la luzerne (alfa-alfa). Les surfaces d'exploitation sont relativement plus élevées pour ces cultures et la récolte est mécanisée. Néanmoins, chaque fois que l'irrigation est assurée, les agriculteurs ont tendance à passer à d'autres cultures à rendement plus élevé. Le blé est subventionné et vendu à l'Etat, tandis que l'orge et le maïs sont vendus sur place à des fermes de production animale. Le blé et l'orge ainsi que le maïs sont également plantés dans des parcelles non irriguées dispersées dans le Hermel supérieur et Donniyeh, parfois dans des systèmes combinant la foresterie et de la production animale, sans importance économique significative.

La production maraîchère

Le Akkar est une zone productrice majeure pour les légumes à l'échelle du pays. La zone couvre 26 602 ha. La pomme de terre est la principale culture d'hiver (3.005 ha) (FAO / MOA, 2006), avec 30% de la production totale du pays. La tomate est produite dans toutes les régions, principalement sous serres sur la plaine côtière. Les concombres, la courge, le poivron, l'aubergine et les haricots sont plantés principalement dans les serres, tandis que l'oignon, la carotte, la pastèque, la fève, les arachides et tous les légumes-feuilles sont des cultures de plein champ.

La production de fruits à pépins et fruits à noyau

Pommes, poires et cerises sont cultivées dans la partie montagneuse du Akkar, tandis que la pêche, la prune et l'abricot (fruits à noyaux) sont plantés essentiellement dans le domaine de Joumeh. L'amande et les fruits à pépins sont moins importants à l'échelle nationale (1.859 ha). Ces cultures souffrent de graves problèmes résultant de la baisse des rendements, d'un fléchissement de la qualité et d'un coût de production plus élevé. Bien que ces cultures soient irriguées, la pression sur la demande en eau pour l'usage domestique entrave le développement de ces cultures. Les exploitations sont petites et fragmentées. La commercialisation des produits est semblable à celle des légumes. La zone d'Almond couvre 1.246 ha, et la culture pluviale est plantée dans la partie médiane du Akkar (principalement Joumeh et Qayteh). Les surfaces ont régressé en raison d'un phytoplasme virulent affectant les arbres. Les amandes sont vendues vertes et semi-vertes sur les marchés de Tripoli, Nahr Ibrahim et Beyrouth, alors que les amandes séchées sont vendues à des industries spécifiques (pâtisseries et boutiques de roastery).

La culture du tabac et de l'arachide.

Les arachides sont cultivées sur 376 ha couvrant 95% de la production nationale. Le tabac est cultivé sur 1.418 ha et constitue 18% des zones nationales cultivées, se classant au 2^{ème} rang parmi les sept mohafazath. Les agrumes couvrent 1339 ha et comprennent principalement l'orange et de citron et dans une moindre mesure les clémentines et mandarine. Les oranges de Valence sont également largement cultivées dans la région. La récolte d'été cueillie à la mi-mai donne des revenus rentables aux agriculteurs. La plaine

du Akkar constitue la deuxième zone de production dans le pays. Le citron est commercialisé frais avec d'autres fruits dans les marchés de gros de Tripoli, Nahr Ibrahim et Beyrouth. L'exportation est limitée.

La culture de la vigne

La vigne couvre quelque 894 hectares au Akkar, principalement dans la plaine où les raisins sont produits. Ceux-ci ont comme avantage comparatif d'arriver au début sur le marché. Leur culture couvre une superficie de 679 ha dans le Akkar. Le raisin pour le vin, couvre 214 ha. La production est marginale et localisée. Comme d'autres fruits, les raisins sont vendus principalement sur les marchés de gros ; ils sont rarement exportés.



L'élevage

L'élevage du bétail

L'élevage du bétail est un secteur clé pour fournir des revenus supplémentaires aux familles qui travaillent déjà dans d'autres domaines de l'agriculture. Les fermes laitières modernes qui commencent à être installées montrent plus de rentabilité, en particulier dans les exploitations mixtes ; les agriculteurs ont tendance à utiliser les cultures fourragères de l'usine pour leur propre exploitation (vesce, maïs, luzerne, orge). Le bétail (15.388 têtes, y compris les vaches laitières) contribue pour 14% du cheptel national, tandis que les chèvres et les brebis (49,212 et 26,535 têtes respectivement) sont d'une importance mineure au niveau national. Le Akkar est la principale zone de production du lait de vache, bien que 80% soit produit par de petites exploitations avec cinq vaches, voire moins. Sept fermes d'élevage détenant 237 têtes ont cessé de travailler en raison d'épidémies de variole. Le lait est directement vendu sur le marché local et, dans une moindre mesure, via un système de distribution aux grandes exploitations laitières en dehors de la région.

Les petits ruminants sont élevés traditionnellement sur les pâturages naturels et les pâturages avec une végétation de saison. La transhumance des troupeaux est parfois pratiquée entre les altitudes inférieures et supérieures. Le Haut Donniyeh et le Hermel maintiennent les pâturages d'été pour les petits ruminants (chèvres et moutons) provenant des basses altitudes (vallée de la Bekaa, régions de Menieh et Zgharta). Des conflits peuvent exister entre les bergers et les autres parties prenantes impliquées dans les écosystèmes naturels (notamment dans le Haut Akkar, zone concernée par le parc naturel). Aussi, ces activités pourraient être assujetties à une réglementation à un dispositif de gestion ou à une limitation dans le futur parc naturel.

Tableau 9: Élevage et production animale

ÉLEVAGE ET PRODUCTION ANIMALE	
Points forts	Faiblesses :
<ul style="list-style-type: none"> - Prévalence de l'élevage de vaches laitières - Beaucoup de petites exploitations (2 à 3 vaches), avec seulement quelques grandes exploitations (20 à 30 vaches), - Diversité des races de bétail, - Disponibilité des pâturages, et du fourrage - Savoir-faire traditionnel dans les méthodes agricoles Emergence d'initiatives nouvelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de réflexion sur l'opportunité de pratiques intégrées : source et coût de l'alimentation du bétail, avantage des coopératives (peu développées et peu efficaces actuellement), marketing, investissement possible, etc.) - Manque d'esprit de collaboration entre les propriétaires de bétail (certains pensent que le pâturage devrait se faire « chacun sur sa propre terre ») - Inaccessibilité des terres pendant l'hiver, - Absence de capacités de stockage pour le lait, approvisionnement sporadique, - Aucun abattoir et pas d'options appropriées d'élimination et de traitement des sous-produits ; les os et les abats sont jetés dans la nature ou dans les poubelles. - Faiblesse des ressources et du pouvoir de négociation des agriculteurs

Source : *auteur*

L'élevage de volailles

Le Akkar est l'une des zones de production les plus importantes du Liban pour les poulets de chair, avec une capacité agricole de 1.625.000 volailles. Il y a 430 élevages de volailles (producteurs de poulet et d'œufs) comprenant environ 60 pour cent de la production nationale³³. La plupart des fermes sont situées dans la partie médiane du Akkar, à savoir au Moyen-Dreib. La capacité de ponte représente 722 000 volailles, mais la production d'œufs reste une activité principalement familiale pour l'autoconsommation, largement répandue dans les villages. Selon le ministère de l'agriculture environ 50% des agriculteurs ont des contrats avec des sociétés de production de poulets. Récemment, ce système de

³³ Source: «la participation des ONG dans le processus de réhabilitation et de développement dans le Akkar," Hisham Hachem, 2007

contrat a pris fin en raison des difficultés actuelles liées à des problèmes de sécurité à Tripoli. Certaines des fermes sont louées et réhabilitées par les organismes de secours (HCR) pour des centres collectifs de réfugiés syriens.

Pour conclure sur ce point concernant l'agriculture, le Mohafazath du Akkar a des spécificités qui font de lui la deuxième grande zone de production agricole au Liban après la Vallée de la Bekaa. Son potentiel agricole réside dans la fertilité du sol et les pentes douces, principalement le long de la zone côtière. En outre, plusieurs cours d'eau permanents et des sources d'eau assurent l'irrigation. La diversité du système de culture résulte de la variété des zones climatiques. La superficie totale du Akkar est estimée à 81.000 ha (zones homogènes Agriculture, FAO,). Selon le Recensement du Ministère de l'agriculture en 2010, la surface totale agricole au Akkar était de 43,361 ha. La distribution des terres arables par Mohafazath montre que le Akkar se situait au troisième rang en 2010. Il est à noter que les terres arables au Akkar représentent 60% du total des terres arables du nord du Liban. Néanmoins, seulement 17% d'entre elles sont cultivées (MOA, 2010). Les hectares de terres cultivées au Akkar peuvent être décomposés comme suit :

- les terres arables : 35,352 ha
- les jachères (abandonnées depuis plus de 5 ans) : 2.477 ha
- les terres non cultivées : 4.133 ha
- les cultures sous abri : 1.100 ha
- autres : 278 ha

Il est possible de récapituler ses points forts et ses points faibles de la manière suivante :

Tableau 10: Récapitulatif de la situation de l'agriculture

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Des terres adaptées à l'agriculture biologique - Une eau en abondance si elle est bien gérée - Une variété de produits agricoles. - Présence de quelques coopératives agricoles actives, signes d'un potentiel encourageant dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gestion des ressources en eau, absence d'assainissement collectif et absence de systèmes d'irrigation efficaces - Coûts de production élevés (liés aux coûts de transport, à l'inefficacité du système d'irrigation et à l'utilisation d'engrais chimiques) - Conditions de production difficiles (problème de fiabilité et de réputation des agriculteurs) - Difficultés pour les agriculteurs d'établir des prix correspondant aux coûts - Faiblesse des initiatives de coopératives agricoles - Absence de lieux de stockage et de réfrigération productions sporadiques, - Absence de cadastre : conflits relatifs au foncier

Source : auteur

Les priorités liées au secteur agricole peuvent être résumées comme suit :

- Maintenir l'usage agricole des terres fertiles, en particulier celles qui sont situées dans la plaine et dans les périmètres irrigués, les protéger de l'urbanisation.
- Promouvoir le développement des agro-industries et mettre l'accent sur les secteurs où l'avantage comparatif du Akkar est avéré : volaille et bovins (production laitière)
- Développer l'accès au crédit pour stimuler les installations et l'utilisation des nouvelles technologies
- Encourager les pratiques protectrices de l'environnement (pas de labour, agriculture biologique)

- Valoriser les zones non irriguées avec des systèmes mixtes de cultures intercalaires (amandes, plantes médicinales, la vesce, l'orge, le blé ...) et production animale (volaille et les produits laitiers).
- Proposer des produits qui résistent mieux aux problèmes de transport et de stockage tels que les kiwis, les nectarines, de nouvelles variétés de prunes, de poires et pommes, du soja, des pommes de terre.
- Promouvoir la création d'installations agricoles (unités de stockage et de conditionnement) et revitaliser les centres de distribution existant
- Mobiliser des fonds pour le traitement et la réutilisation des eaux usées dans l'agriculture ainsi que pour la construction de petits barrages, de canaux et des systèmes d'irrigation sous pression.
- Revoir les lois liées à la gestion de l'eau et des déchets, pour permettre une utilisation durable de ces ressources naturelles.

Au final, l'analyse des données recueillies et présentées révèle deux sources de spécificités : celle liées au contexte général et celles découlant de la structure des activités économiques.

1/Les spécificités liées au contexte général du Akkar

La majorité des problèmes de la région est liée à des questions d'infrastructures et à l'insuffisante présence de l'Etat. Il en est ainsi des questions de mobilité liées à l'éloignement des centres stratégiques du pays. Cette marginalisation est accentuée par le mauvais état du réseau routier. Seuls des fonds publics peuvent agir sur ce point. De la même manière, le problème de la vétusté des logements nécessite des investissements lourds que la population locale n'a certainement pas les moyens de mobiliser. Un programme de rénovation ou de construction de logements sociaux est nécessaire.

Des efforts doivent également être faits pour améliorer la gestion des égouts et des déchets solides. L'intervention des autorités publiques serait tout à fait légitime pour mener des campagnes de sensibilisation sur les questions environnementales et fournir un cadre juridique adéquat pour protéger les sites naturels riches de cette région. Des réserves

naturelles légalement protégées ont été créées dans de nombreuses provinces du Liban. Certains sites ont été désignés comme protégés par arrêté ministériel, par exemple la Karm al-Shbaat. En raison d'un manque de ressources humaines dans les organismes gouvernementaux et d'une propriété foncière floue, ces protections n'ont pas été efficaces jusqu'à maintenant.

2/Les spécificités découlant de la structure des activités économiques dans le Akkar

Alors que l'industrie (agroalimentaires, produits métalliques, minéraux et produits manufacturés) représente près du quart du PIB du Liban et emploie plus de 20% des actifs, elle est pratiquement absente du Akkar. Par contre, on ne peut que constater l'importance du secteur agricole. Il est prépondérant mais il n'est pas productif au point de déclencher, dans l'état actuel des choses, un processus de développement. La problématique du dynamisme du secteur agricole est liée aux politiques gouvernementales qui n'ont pas mis l'agriculture et la préservation des écosystèmes naturels en priorité nationale. La plupart des agriculteurs sont âgés, avec moins de capacité à apprendre et à améliorer le secteur. Dans tous les cas, l'activité agricole est héritée ou pratiquée pour améliorer le régime de retraite (surtout pour les soldats). Cela conduit à une absence totale de professionnalisme et de savoir-faire. Il n'y a donc pas de véritable politique agricole volontariste de la part des pouvoirs publics qui serait susceptible d'attirer les plus jeunes vers ce secteur.

Les systèmes d'héritage et les dispositifs fonciers existants se traduisent par une plus grande fragmentation et l'abandon des terres arables. L'absence d'un plan de gestion efficace du foncier détourne l'utilisation des terres arables pour le bâti et l'urbanisation, ce qui augmente les prix de location des terres et renforce le cercle vicieux.

Les ressources naturelles, notamment l'eau, ne sont pas pleinement exploitées. Les droits d'accès à l'eau - et notamment à celle de la rivière en bordure de Nahr el Kabir - ont été gaspillés pour des décennies du fait de la pollution. Il est prévu que le projet de barrage de Noura augmente la disponibilité de l'eau. Les trois autres rivières du Akkar ne sont pas exploitées. Elles reçoivent les eaux usées et les déchets solides, ce qui entraîne une mauvaise qualité de l'eau pour l'irrigation. La forte dépendance au pompage des eaux

souterraines et de surface a pour résultat une augmentation des coûts d'irrigation et donc de production.

Bien que le Ministère de l'agriculture réglemente actuellement les importations d'engrais chimiques et de pesticides et fasse la promotion d'une gestion intégrée à travers ses centres de vulgarisation, avec la collaboration de plusieurs ONG, l'utilisation excessive de ces produits chimiques est encore généralisée. Cela s'explique par le fait que les agriculteurs ne sont pas sensibilisés aux avantages de l'agriculture biologique et maintiennent leurs habitudes, conduisant à un coût de production plus élevé et à d'importants résidus de pesticides.

Les mauvaises infrastructures routières (surtout en hiver) vers les terres agricoles rendent difficile et coûteux le transport des produits agricoles sur le marché. Les technologies restent majoritairement rudimentaires en raison du coût des nouvelles technologies. L'absence de crédit pour les installations conduit à l'échec économique de nombreux agriculteurs qui se trouvent endettés. L'absence de politique agricole spécifique à chaque zone et de programmes de valorisation des différentes zones par spécialités est à déplorer.

Conclusion de la première partie

Le Liban connaît de nos jours un phénomène de contre-exode qui a attiré notre attention, dans la mesure où les dynamiques de développement territorial nous intéressent plus particulièrement. La région qui fait l'objet de notre étude, le Akkar, ne bénéficie pas de ce contre-exode et nous avons voulu comprendre les raisons de cet état de fait.

Dans cette première partie, nous avons observé de plus près les mécanismes en place dans les régions les plus dynamiques afin de repérer les facteurs d'attractivité territoriaux qui expliquent cette mobilité en sens inverse. Plusieurs schémas sous-tendent ce phénomène de contre-exode dans les trois régions concernées. Le Mont Liban, en raison de sa proximité avec Beyrouth, a pu développer des activités de tourisme d'hiver très lucratives, complémentaires à l'activité agricole. La plaine de la Bekaa est enviée pour la fertilité de ses terres, qui en fait le grenier du Liban et a permis le développement d'une industrie agro-alimentaire dynamique. Le Liban Sud bénéficie de la présence du Hezbollah et d'Amal qui interviennent au plus près des populations sur les plans politique, économique et social, ce qui compense la faiblesse de l'intervention de l'Etat.

L'objectif de cette première étape était d'envisager les opportunités de reproduction ou d'adaptation d'un modèle « général » dans la perspective du développement local du Akkar. Or aucun modèle commun aux trois régions n'a émergé, révélant l'importance des spécificités et des facteurs de contingence dans le phénomène observé. Une analyse approfondie du Akkar pour comprendre les blocages et repérer les spécificités s'est avérée nécessaire et a fait l'objet du second point. Cette région est la plus défavorisée du Liban. Elle enregistre les plus mauvais indicateurs de développement et le taux de pauvreté le plus élevé. En 1998, 63,3% des familles de la région vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Le niveau de revenu individuel moyen est le plus faible du Liban et le taux

d'analphabétisme est le plus élevé. Le taux de dépendance³⁴ est le plus fort du pays : 86,6% par rapport à 56,8% au niveau national selon le ministère des Affaires sociales (1998). Le nord du Liban enregistre le pourcentage le plus élevé d'enfants qui travaillent, selon le Multiple Indicator Cluster Survey (2009) avec un taux de 3,5% contre 1,9% au niveau national.

La plaine du Akkar est restée longtemps à l'écart des transformations qui ont marqué le pays pour plusieurs raisons. Sur le plan historique, la persistance de la féodalité au Akkar jusqu'à l'indépendance du Liban a laissé une empreinte importante sur la situation socio-économique de la région. Sous le règne des Mamelouks et des Ottomans, une grande autorité fut déléguée aux propriétaires fonciers locaux : ils étaient responsables de la collecte des impôts auprès des paysans Akkari dont ils enregistraient les terres avec leurs propres noms. Cela a conduit à l'émergence de grandes propriétés agricoles, laissant les paysans sans terre et à la merci de leurs propriétaires féodaux. Pour maintenir les paysans dans l'obéissance et la docilité, les propriétaires ne tenaient pas à encourager les efforts qui auraient pu faire progresser les agriculteurs ou développer la région. La région a été gouvernée pendant les 800 dernières années par les émirs et les beys de la famille "Merheb" qui étaient les propriétaires de la majorité des terrains d'Akkar, à l'exception de la partie nord, gouvernée par les aghas, la famille "Al Dandachi" (Dumont, 2005). Les grands propriétaires terriens (plus de 10 ha) détiennent les 3/4 des surfaces cultivées et 6 % d'entre eux concentrent plus de la moitié des terres. De plus, la propriété est souvent indivise et revient à un grand nombre d'ayant-droits, ce qui ne favorise pas une exploitation rationnelle. Si la mécanisation est maintenant généralisée, l'évolution est venue tardivement, et de l'extérieur, notamment des cultivateurs de la Bekaa qui souhaitent profiter du décalage des récoltes et de prix plus rémunérateurs.

L'éloignement géographique par rapport à Beyrouth a marginalisé socialement et

³⁴ C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge.

économiquement le Akkar. Cet isolement s'est accentué avec la centralisation qui a commencé à la fin du XVIIIe siècle et se poursuit encore jusqu'aujourd'hui. Les politiques économiques et de développement mises en place depuis l'indépendance du Liban en 1943 se sont focalisées sur Beyrouth comme centre économique majeur, tandis que les périphéries comme le Akkar, le Liban-Sud et la Bekaa ont été laissées pour des étapes ultérieures. Cela a naturellement conduit à une croissance inégale dans le pays. Le Akkar a également souffert de la négligence significative de l'État libanais à l'époque de l'hégémonie syrienne. Après la guerre civile de 1975-90, il y eut de grands efforts pour relancer l'économie et reconstruire l'infrastructure nationale. Le gouvernement a de nouveau concentré la plupart de ces efforts sur Beyrouth. Paradoxalement, malgré sa situation isolée et son caractère rural, le caza d'Akkar est très densément peuplé. D'après les données recueillies par les bureaux d'enregistrement, le Akkar a connu une croissance démographique de 7,4% entre 2007 et 2012 et a atteint une population de 448 584. Mais la région est actuellement menacée par l'exode rural car ce dynamisme démographique ne s'est pas traduit par un plus grand dynamisme économique

La corruption administrative est un défi à l'échelle nationale et plus encore dans une région éloignée comme le Akkar. En l'absence d'un mécanisme de suivi efficace, l'argent destiné aux projets locaux de développement n'arrive pas toujours à destination. Ainsi le Akkar accumule les retards dans plusieurs domaines. Les retards dans la scolarisation et le développement de l'éducation ont conduit à un taux élevé d'analphabétisme qui, à son tour, a freiné la conscience politique et l'émancipation civique, ce qui s'est traduit par un manque de représentation politique effective. Les descendants des anciennes familles féodales sont souvent devenus les hommes politiques représentant la région et n'ont vu aucun avantage personnel dans la lutte pour l'émancipation de leurs électeurs.

La région souffre d'un manque de services de toutes sortes, que l'absence d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales ne permet pas de compenser, même si, depuis le retrait syrien, le Akkar a connu une légère augmentation de l'aide à travers quelques initiatives politiques individuelles de personnalités politiques telles qu'Issam Fares, Saad Hariri et Muhammad Safadi. Dans la plupart des cas, cette aide a consisté en de petits

investissements limités à certains domaines d'intérêt. C'est également un désert industriel, ce secteur ayant toutes les difficultés à surmonter les défis qui se dressent dans cette région marquée par un immobilisme paralysant. Halba, chef-lieu de district, n'est qu'un bourg modeste qui n'attire guère que les fonctionnaires.

Cette région est la plus rurale du Liban (80% de sa population). Elle est spécialisée dans la culture céréalière qui occupe plus de la moitié de la superficie cultivée et les deux-tiers des terres non irriguées ; le blé domine nettement. Les terres irriguées sont utilisées pour la culture des pommes de terre, des oignons et de divers légumes qui arrivent à concurrencer les produits de la plaine de Bekaa car ils arrivent plus précocement sur les marchés. Les pentes qui dominent la plaine à l'Est et au Sud-Est sont consacrées aux cultures méditerranéennes classiques : oliviers, figuiers, vigne. Un tiers des terres cultivées n'est jamais irrigué et le reste l'est par moitié seulement chaque année, grâce aux eaux de dérivation des rivières. L'eau manque en été mais inonde en hiver en raison d'un système de drainage rudimentaire ou inexistant (Sanlaville, 1963).

Alors que le patrimoine naturel et culturel existe en abondance dans le Akkar, il n'est pas mis en valeur pour être exploité et rapporter des revenus. De la même manière, alors que les Libanais sont des commerçants, l'activité commerciale au Akkar n'est pas développée. L'agriculture, pourtant dominante en terme d'activités, rapporte peu de revenus en au regard des efforts demandés, du fait de la rusticité des techniques employées et de la fragmentation des terres. Pour combler le tout, aucune initiative suffisamment englobante ne permet d'aborder de front les problèmes liés à l'environnement : pollution des eaux, traitement des déchets et des eaux usées.

Les multiples difficultés économiques que rencontrent le Akkar malgré la présence de ressources diversifiées nécessitent nous semble-t-il une approche douce du développement à partir du secteur dominant dans cette région : l'agriculture. Cela implique toutefois d'examiner plus en détail le mode fonctionnement de ce secteur afin de proposer un modèle adapté. C'est l'objet de notre seconde partie.

Deuxième partie

La nécessaire originalité d'une stratégie crédible de développement pour le Akkar

Depuis l'Indépendance, le développement économique au Liban a été caractérisé par une distribution assez inégale des revenus et des richesses et par des disparités économiques importantes entre le centre (notamment le Grand Beyrouth) et la périphérie (le reste du pays). Plus graves, toutefois, les disparités régionales n'ont pas été uniquement de nature économique mais aussi sociale et culturelle. La superficie réduite du Liban, qui constitue un avantage pour rendre les communications économiques et sociales plus faciles, voit au contraire l'existence de communautés et de marchés distants, plutôt que rapprochés. L'avantage de la superficie est devenu une embûche. En ce qui concerne les objectifs de croissance, différentes études en 2014 (notamment celles de la Banque Mondiale) montrent qu'un taux de croissance nettement plus élevé que par le passé (2% de plus) est absolument nécessaire pour une amélioration concrète du niveau de vie mais aussi, de façon plus cruciale, pour que l'économie puisse se permettre de répondre aux éléments de base du contrat social notamment en matière d'éducation, de santé, et d'allocations de retraite.

Après avoir atteint des niveaux record de croissance du PIB entre 2007 et 2010 (8% de croissance en moyenne), en raison des activités de reconstruction post-guerre civile, la croissance économique libanaise s'est ralentie depuis 2011, suite aux tensions politiques internes et au conflit syrien. Les secteurs dynamiques, tels que l'immobilier, le tourisme et le commerce de gros, ont été durement touchés. L'apaisement du conflit syrien pourrait laisser espérer une légère hausse en 2016, avec la reprise de la confiance des investisseurs et des consommateurs, bien que la reprise puisse être compromise par le recul dans les secteurs de l'immobilier et de la construction. Une aggravation des conflits serait par contre fatidique à cette économie déjà fragilisée.

Le déficit public s'est aggravé et la dette publique va atteindre 140% du PIB. L'afflux massif de réfugiés syriens (plus du quart de la population du pays) compromet l'équilibre démographique, déstabilise le marché du travail et fait pression sur le coût des loyers, des infrastructures et sur la fourniture des services publics (eau et électricité).

La situation politique est paralysée ; en effet, la présidence est vacante depuis la fin du mandat du président Michel Sleimane en mai 2014, et les élections législatives d'octobre 2014 ont été reportées à 2017. Le dernier budget voté par les députés est celui de l'exercice 2006. Cette situation se traduit par la défaillance des services publics (crise des déchets en 2015) et l'incapacité des autorités à imposer des solutions (mouvement « You Stink » contre une classe politique jugée corrompue). Le chômage a explosé du fait de l'afflux des réfugiés syriens et pourrait s'élever à plus de 25% selon les estimations de quelques experts. Une meilleure distribution du revenu et des richesses permettrait de promouvoir la croissance économique et fournirait également une base pour la stabilité sociale et politique. En d'autres termes, même si les modalités et les principaux objectifs du plan d'action sont économiques, ils sont également, et de façon fondamentale, nationaux et politiques dans leur orientation.

Dans la première partie, nous avons pu constater que les difficultés qui existent au niveau national sont en partie compensées par des dynamismes locaux, propres aux différentes régions et caractéristiques des contextes géographique, historique et culturel. Mais le Akkar reste la région la plus pauvre du pays. Ses spécificités de contexte (problèmes d'infrastructures) et d'activités (agriculture traditionnelle) la rapprochent d'une situation de sous-développement.

Avec des projets adaptés pour créer des zones avec des vocations bien identifiées en fonction des atouts, l'agriculture pourrait être redynamisée et les produits du « terroir » valorisés. De cette manière, les zones seraient complémentaires et non plus concurrentes. Des territoires commenceraient à émerger autour de spécificités bien identifiées (terroir). Cette territorialisation basée sur des complémentarités permet la construction identitaire et est porteuse, à terme, de développement durable. Pour avancer dans cette logique, l'angle d'approche des clusters (ou des systèmes productifs locaux) semble adaptée. Elle va nous

permettre dans un premier chapitre (I) de distinguer les zones en fonction d'une logique d'agglomération et de repérer leurs caractéristiques. Après avoir justifié la nécessité d'une décentralisation dans le développement local (I.1), nous présenterons les zones de concentration d'activités au Akkar (I.2). L'objectif est de mettre à jour des avantages différenciatifs sur lesquels appuyer la construction d'une nouvelle trajectoire territoriale et ainsi passer de l'agglomération à la spécification (Colletis, Pecqueur, 2004). L'agriculture est dominante et constitue l'activité de « base » de la région (I.3) sur laquelle il est raisonnable de s'appuyer pour proposer un modèle de développement adapté au Akkar (I.4). Le second chapitre (II) est composé d'un premier point sur les théories du développement territorial (II.1) qui nous permettra d'éclaircir quelques notions de vocabulaire, notamment la distinction entre développement social, local et territorial (1.1), entre territoire et territorialisation (1.2) et enfin entre acteur local et habitant (1.3). Dans un second temps (II.2) notre modèle sera confronté aux travaux empiriques menés dans le cadre d'un atelier de réflexion (1) faisant intervenir des acteurs locaux qui ont proposé leur diagnostic du Akkar (2). Leurs réflexions associées aux nôtres montrent la pertinence d'un développement rural durable (3). En effet, différentes études ont mis en évidence la forte contribution de l'agriculture au développement économique (3.1) et son efficacité en termes de lutte contre la pauvreté (3.2). Articuler le développement du Akkar autour des activités agricoles nous paraît être opportun, compte tenu des caractéristiques de cette région (3.3) et comme le montre l'exemple du programme Baladiyah (3.4) qui porte sur le développement local des zones rurales défavorisées. Nous proposons pour finir des stratégies et plans d'actions (II.4) à la mesure des spécificités du Akkar.

Chapitre I – L’impératif d’une dynamique fondée sur la coordination des acteurs productifs locaux (clusters)

L’absence de coordination des acteurs productifs locaux au Akkar constitue une faiblesse dans la perspective d’une dynamique de développement maîtrisée. La littérature anglo-saxonne est abondante sur l’importance de l’unification des stratégies notamment dans des clusters (Marshall et Porter, 1990). Les clusters sont des sites, ou des lieux d’unification de stratégie d’acteurs et de développement de ressources particulières. Ils correspondent à des configurations où les entreprises décident de s’installer à proximité les unes des autres. Dans leurs travaux, Marshall et Porter ont insisté sur les différents avantages prodigués par les clusters économiques (ou « grappes »). Leurs réflexions se basent sur les théories d’économies d’agglomération qui valorisent les effets positifs des économies d’échelle et des réseaux. Selon Porter, il faut privilégier les avantages compétitifs plutôt que les avantages comparatifs. Un avantage compétitif est un avantage construit qui doit être entretenu pour perdurer ; il dépend des institutions et des politiques locales (par exemple : la présence dans un lieu d’un système éducatif particulièrement performant)³⁵. Un avantage comparatif a un caractère plus absolu (la présence d’un minerai par exemple). Ce type d’avantage n’en est réellement un que s’il existe une demande et qu’il n’est pas pérenne, sinon on tombe dans le piège d’une économie de rente. Au XXI^e siècle, les avantages comparatifs liés à la localisation et à la ressource s’effritent (comme le montre la fragilité des économies pétrolières). Certaines régions parviennent à se créer des avantages compétitifs qui reposent, de fait, sur les avantages liés à l’agglomération d’activités économiques (accès à la main-d’œuvre, aux marchés et aux infrastructures) et aux capacités d’innovation.

Généralement adaptée au monde industriel, l’approche par les clusters a été appliquée à d’autres secteurs et à des échelles plus réduites (Courlet, 2008) donnant lieu à la notion de

³⁵ Voir *Géo confluence* 2013 : étude intitulée « avantage compétitif et comparatif. Des villes en métropoles »

système productif local (SPL). « Un SPL est une concentration, sur un territoire géographiquement délimité, de petites unités de production (PME-PMI), spécialisées dans un secteur d'activité, autour d'un métier ou d'un type de produit, à la fois concurrentes et complémentaires, appuyées sur des structures d'animation, des dispositifs de formation, en association avec les autres acteurs du territoire »³⁶. Ces concentrations sectorielles sont susceptibles de générer un processus de développement local. Mais pour cela il faut spécifier les ressources et les actifs présents sur un territoire en les mobilisant autour d'un projet, d'une innovation. Wear et Andrew (2008) montrent que, dans les zones régionales et rurales en particulier, l'innovation est significativement plus importante dans les communautés ayant de forts rapports et réseaux interpersonnels. Ainsi, alors que Granovetter (1973) met en avant la force des liens faibles, il semble que la puissance de liens forts (Donsimoni, Perrin, 2013) soit aussi à mobiliser dans le cadre du développement local au Liban où le fonctionnement par « communautés » est très structurant.

Les territoires que nous allons analyser sont des « entités socialement construites » (Colletis, Pecqueur, 2004) résultant du regroupement et de la coordination d'acteurs dont les histoires et les parcours vont influencer sur le sens du développement. En ce sens, chaque territoire a des caractéristiques propres à révéler pour qu'elles deviennent des ressources « spécifiques », et constituent la base d'un développement maîtrisé par les populations locales. Au centre du développement territorial se trouve l'acteur local.

1. Décentralisation et développement local

Pour pouvoir correctement parler des acteurs locaux et du développement territorial, il faut tout d'abord aborder la question de la « décentralisation territoriale ». Selon une étude réalisée par K. Karam en 2009 sur la décentralisation et la coopération décentralisée au Liban³⁷, l'accord de Taïef, signé le 22 octobre 1989, prévoyait « la décentralisation administrative élargie au niveau des petites unités administratives » (caza et niveaux inférieurs) afin d'assurer la participation locale au plan de développement et de favoriser

³⁶ Voir Géo confluence 2008 Tabarly S. et Lyon E.D. étude autour des territoires en France en mutation pp.16-54.

³⁷ Karam K. 2009, CDR, et l'Union Européenne au Liban étude sur la décentralisation et la coopération au Liban.

les ressources des municipalités. Mais en réalité, il est plutôt question de « déconcentration » avec l'augmentation des prérogatives des mohafez (préfets de région) et des caïmacam (sous-préfets), et non de décentralisation, comme l'atteste l'extrait suivant : « Les services administratifs de l'Etat seront présents, au plus haut niveau possible, dans tous les districts administratifs afin d'aider les citoyens et de répondre à leurs besoins localement »³⁸. Les nouvelles propositions de loi persistent dans ce sens et plutôt que d'envisager la décentralisation à travers le transfert de prérogatives aux autorités locales élues, elles prévoient une délégation des prérogatives du pouvoir central vers les autorités déconcentrées. Ce constat a fait l'objet de nombreuses critiques qui ont conduit à proposer la création de conseils locaux (conseils du caza). Mais les choses n'ont pas évolué dans ce sens et la municipalité reste la seule institution reconnue par la loi chargée du développement décentralisé au Liban.

La municipalité représente l'unique échelon de la division territoriale et est censée traduire la décentralisation administrative. Les premières expériences de gouvernement local au Liban datent de la période des Tanzimats³⁹, sous le pouvoir ottoman. La première municipalité a été constituée à *Deir El Qamar* en 1864, au lendemain de la guerre civile qui opposa Druzes et Maronites dans le Mont Liban (Règlement organique du Mont Liban). Beyrouth devint une municipalité en 1867, suivie par Saida et Tripoli. En août 2015 il y avait 1 018 municipalités au Liban.

Les municipalités sont sous la tutelle de trois représentants du pouvoir central : le caïmacam, le mohafez et le ministre de l'intérieur. Ils exercent un contrôle sur les décisions du conseil municipal, qu'ils doivent approuver tous les trois sur les questions relevant de leurs compétences. Ils peuvent ainsi reporter l'application d'une décision municipale, voire même dissoudre le conseil municipal s'il s'avère que celui-ci commet des erreurs portant

³⁸ *Idem*

³⁹ Les Tanzimat (« réorganisation » en arabe) correspondent à une période - qui dura de 1839 à 1876 - de réformes et de modernisation dans l'Empire ottoman.

préjudice aux intérêts municipaux. Il résulte de cette procédure de contrôle et de cette mainmise du pouvoir central une marge de manœuvre réduite pour les conseils municipaux. Un autre point limitant la capacité d'action de la municipalité réside dans le fait que la loi libanaise ne permet pas aux pouvoirs locaux de créer des taxes supplémentaires (en cas de besoin particulier) ni de fixer la base d'imposition. Il faut ajouter que les marges des taux des taxes et impôts sont minimales et que l'Etat tarde à redistribuer les taxes indirectes : il devrait ainsi à la Caisse Autonome des Municipalités (CAM) (Localiban, 2015) plusieurs centaines de millions de dollars de taxe sur la téléphonie mobile. Les municipalités sont confrontées au problème grave de ne pas avoir la maîtrise de l'argent collecté. En effet, la CAM n'a d'autonomie que le nom. Il s'agit en fait d'un compte du Trésor activé par la double signature des ministres de l'intérieur et des finances qui en disposent à leur guise, sans en référer aux municipalités. Le gouvernement a décidé en 1995 que les municipalités étaient incapables de gérer des « grands projets », si bien qu'en vertu du décret 7425 de 1995, le Conseil des ministres a confié au Conseil des Grands Projets de la ville de Beyrouth ainsi qu'à d'autres institutions 75 % des fonds normalement destinés aux municipalités.

Concernant les 25% qui sont alloués aux municipalités, se pose le problème de leur mode d'allocation. Le ministère se base sur le nombre d'enregistrés alors qu'il est souvent très différent du nombre de résidents du fait de l'émigration et du déplacement des populations. Par exemple, d'après l'administration centrale des statistiques (CAS, 2015), la municipalité de Ghbayreh au Mont Liban a perçu, en 2004, 1 milliard de livres libanaises pour 27 000 habitants enregistrés, alors que le nombre d'habitants résidents est supérieur à 225 000 !

Au problème du financement s'ajoute celui des ressources humaines. Entre 1963 et 1998, les municipalités ont souffert du non renouvellement de leurs membres élus car il n'y a pas eu d'élections municipales durant toute cette période. (Karam K., 2009). Elles ne purent compenser cette difficulté par le recrutement de fonctionnaires car le gouvernement le leur a interdit. Même si les élections se déroulent régulièrement depuis 1998 (les dernières en 2016), les séquelles de ces décennies confuses sont toujours perceptibles du fait du

vieillesse et de l'incompétence des fonctionnaires municipaux et du manque d'expérience en matière de gestion municipale des élus.

La question de l'autonomie des municipalités reste un sujet brûlant, toujours d'actualité, qui compromet l'implication et l'efficacité des collectivités territoriales dans des projets de développement local.

2. Les zones de concentration d'activités existant au Akkar

En 2011, la FAO a mené une étude sur la « récupération et la réhabilitation du secteur laitier au Liban » dans laquelle elle s'est intéressée au secteur agricole et a déclaré que le Akkar pouvait être divisé en 4 zones agro-climatiques sans plus de précision. A partir de cette suggestion et fort de notre analyse précédente nous avons pris le parti de repérer ces quatre zones en fonction des types de productions agricoles.

- Zone 1 : cette zone est marquée principalement par les produits laitiers et le tourisme de santé.
- Zone 2 : cette seconde zone produit de la viande de chèvre, des céréales et des légumes ; elle est aussi connue pour ses arbres fruitiers (pommiers, poiriers, oliviers) et ses vignes, (raisin de table et alcool).
- Zone 3 : zone frontalière de contrebande (commerce illégal mais fructueux)
- Zone 4 : cette dernière zone est recouverte de montagnes et de forêts, et d'arbres fruitiers. Elle attire également une activité de tourisme vert.

Cette diversité résulte de la variété des zones climatiques et de l'altitude. Ces quatre zones de spécialités agricoles sont également distinctes par leurs caractéristiques géographiques, climatiques et topologiques. Elles correspondent à des altitudes qui vont de 0 à plus de 2500 mètres.

Par ailleurs, le Akkar compte 216 villages regroupés en 196 municipalités. À partir de 2004, ces municipalités se sont fédérées en huit communautés de communes. Aussi nous avons décidé de distinguer quatre zones non seulement en fonction de l'altitude, qui va

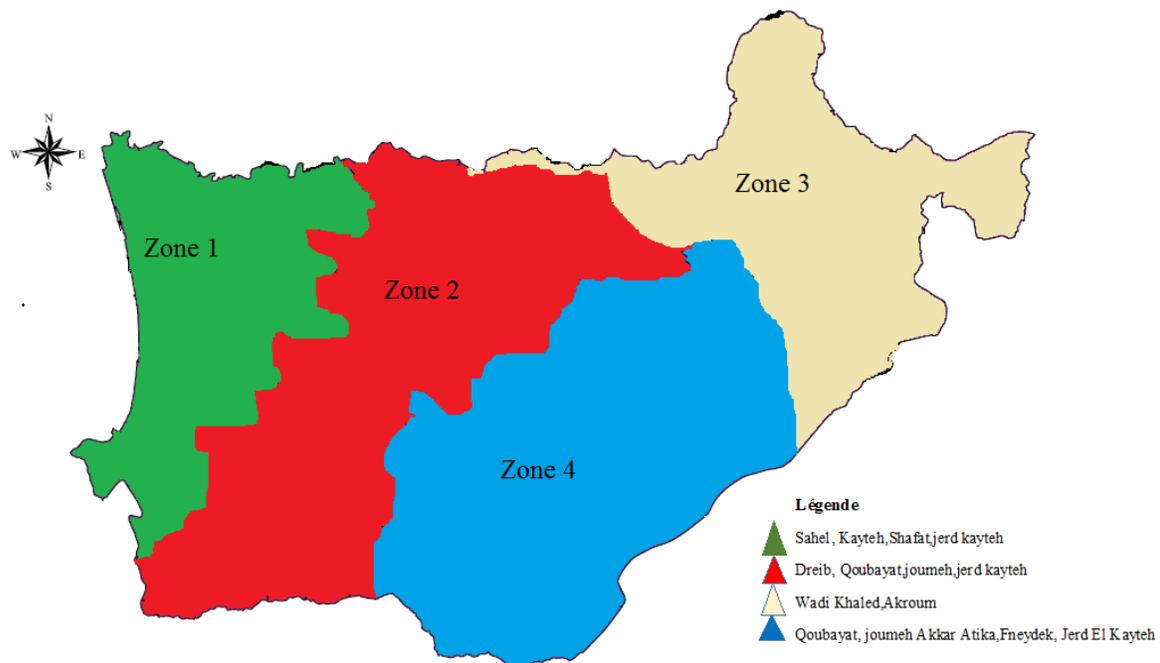
déterminer le type d'activités agricoles, mais également en fonction des unions de municipalités qui peuvent agir ensemble et qui correspondent à une catégorie importante d'acteurs locaux. Ainsi, même si certaines communautés de communes débordent le strict cadre des zones que nous proposons, ce qui sera important pour notre étude est leur capacité à coopérer autour d'enjeux communs.

Les quatre zones que nous proposons peuvent donc être précisées de la façon suivante :

- Zone 1 : la plaine fertile qui est riche en eau et avec des cultures diversifiées : Al Sahel,
- Zone 2 : le plateau du milieu, adapté aux cultures non irriguées, aux terres boisées et aux pâturages : Moyen Dreïb, Qayteh et Joumeh parties inférieures et Shafat,
- Zone 3 : la partie montagneuse dominée par l'irrigation des cultures, des arbres fruitiers et la forêt : Qayteh, Joumeh et les parties supérieures Dreïb,
- Zone 4 : la partie nord qui est une mosaïque de cultures non irriguées, de forêts et pâturages : Boqayaa, Akroum et Wadi Khaled.

Cette division est présentée dans la carte suivante :

Carte 6: les 4 zones agro-climatiques du Akkar



Source : auteur

- Zone 1 : La plaine côtière fertile jusqu'à 200m d'altitude : près de la frontière nord avec la Syrie, plaine du Akkar. Elle accueille un large éventail de cultures agricoles irriguées, y compris les pommes de terre, les cultures maraîchères (céréales, légumes et légumineuses), les agrumes, la vigne et les légumes de plein champ ou dans les serres. Cette région est encore connue pour son tabac, La production animale gagne en importance en particulier dans le système mixte d'élevage où les produits laitiers sont couplés à la production végétale. La plaine de Boqayaa, à la frontière nord avec la Syrie est cultivée avec des céréales, des légumes et irriguée pour les arbres fruitiers. Les activités de la pêche sont localisées à Aabdeh et Aarida.

- Zone 2 : Les collines jusqu'à 1000m d'altitude : zone pluviale où sont cultivés des oliviers, des amandiers, de la vigne, des céréales et toutes sortes d'arbres fruitiers. L'élevage de volailles est très répandu et les troupeaux de chèvres sont importants. Les écosystèmes naturels comprennent des garrigues, des taillis de chêne et des forêts de pin où le pâturage, la production de charbon de bois et la collecte de plantes médicinales sont pratiqués.

- Zone 3 : La zone de moyenne altitude entre 1000m et 2000m : l'abondance d'eau dans cette zone permet la culture de vergers irrigués sur des terrasses agricoles entre Fneideq et Qobayat. Pomme, poire et pêche sont les cultures dominantes. Légumes d'été et autres arbres fruitiers sont de moindre importance. L'élevage est traditionnel et généralement à petite échelle. Les écosystèmes naturels comprennent les forêts diversifiées et uniques combinant chênes, pins, cèdres, sapins, et genévriers. Elles sont la voie naturelle pour les petits ruminants vers les pâturages d'été à des altitudes plus élevées.

- Zone 4 : Dans la zone de plus haute altitude, au-dessus de 2000m, dominant des écosystèmes herbacés à Qalaat Aarouba. Après la fonte des neiges, ils constituent des pâturages d'été pour les petits ruminants.

Ces différentes zones ont été distinguées en fonction des facteurs suivants : leur positionnement géographique, les types de terrains, les dynamiques *supply chain* et logistiques, la proximité des clients et des fournisseurs, la proximité des travailleurs salariés, et les infrastructures physiques (routes, électricité, eau, transports, etc.). Chaque zone est observée de façon à repérer son potentiel de développement dans les secteurs agroalimentaire, touristique, commercial et industriel. Le Akkar peut être divisé en « clusters » qui englobent les localités autour desquelles gravitent les villages environnants. Ce tableau présente les principales caractéristiques de ces clusters, leur position géographique, les localités attractives et le nombre de villages périphériques.

Carte 7: Découpage administratif du Akkar



Source : UNHCR funded community support project 2014 modifié par l'auteur

Tableau 11: Principales caractéristiques des zones administratives du Akkar

Subdivision administrative	limites géographiques	nombre de villages	principales caractéristiques
Qayteh al Awsat	Bared Riviere - Route principale Halba	28	Agriculture aride
Jourd	Vallée Jhannam - Hermel et Joumeh	15	Production de pommes, Emplois dans l'armée
Joumeh	Qobayat - Riviere Ostouan Qayteh et Halba	18	Production agricole, Emplois dans l'armée
Shafat	Méditerranée Mer - Syrie	28	Emplois administratifs, éducatifs et commerciaux (commerces de quartier)
Sahel	Bireh - Sahel -- Naher Al Kabeer et Riviere Ostouan	33	Agriculture, pêche Aéroport René Moawad, Petits métiers
Dreib al Awsat	El-Kouechra, Monjez, Deir Jenine	51	Production agricole
Dreib Aala	Syrie - Beit Jaafar - Joumeh - Dreib al Awsat	30	Agriculture aride et irriguée Emplois civils et militaires
Wadi khaled	Syrie – Naher el kabir	11	Contrebande et commerce frontalier

Source : auteur

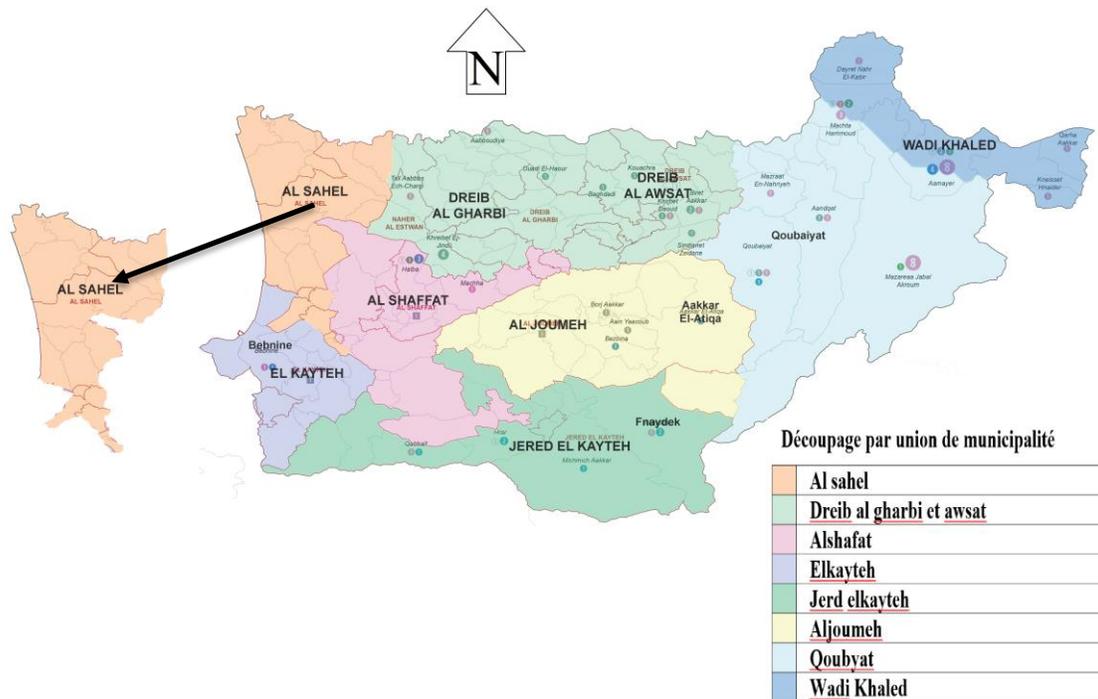
2.1 Zone 1 : la région de « Sahel »

La région de Sahel est située dans la partie nord-ouest du Akkar. Elle a la forme d'un triangle de 25 000 hectares ; la région de « Al Abdeh » en constitue le sommet. Avec la

région de El Quayteh elle constitue la zone 1 du fait de leur proximité non seulement géographique mais aussi en termes d'activités.

Elle comprend trente-six villes et villages qui regroupent 32 454 habitants. Bien que traversée par trois fleuves : le Grand Fleuve, le fleuve « Astwan » et le fleuve « Arka », la région de « Sahel » manque d'eau potable. Le Grand Fleuve est le plus exploité, que ce soit au niveau de l'irrigation ou de la pêche, qui toutefois reste limitée.

Carte 8 : région Sahel



Source : UNHCR funded community support project 2014 modifié par l'auteur

L'agriculture représente 46,5% des revenus avec notamment la production de pommes de terre et de tabac, la culture des céréales et des légumes en plus des arbres fruitiers. L'élevage du bétail et des volailles et toutes les productions qui en résultent apportent 7% des revenus. 21,5% des revenus proviennent d'autres activités comme le transport, la

pêche, le commerce, les travaux de construction, les revenus des travailleurs saisonniers et celui des journaliers.



Le commerce est limité à Al-Abdeh et Halba et emploie 14,3% de la population. Sahel a une certaine importance stratégique avec deux routes internationales, mais l'impact du commerce sur la région est encore très limité avec quelques petites boutiques locales et quelques grands magasins dans les villages plus importants.

Dans le passé, les eaux sulfureuses de la région de Samakia attiraient un grand nombre de personnes (jusqu'à Beyrouth) mais cette pratique a cessé en 1975 avec la guerre. Des monuments anciens en ruine surtout dans les régions de « Haisa » et de « Mashoudieh » et des restes de citadelles dans les régions de « Tal Hmayra » et de « Klayaat » mériteraient d'être mis en valeur.

Un atout de cette région est la présence de l'aéroport militaire « René Moawad ». Une étude de réhabilitation est en cours pour que cet aéroport devienne le deuxième aéroport le plus important du Liban. Déjà doté d'une piste de 3000 mètres, ce site est aujourd'hui exclusivement utilisé par des appareils militaires libanais. Si le projet est réalisé, l'aéroport René Moawad pourrait accueillir des vols *low cost* et des avions cargo en leur proposant une infrastructure mieux adaptée à leurs exigences car il disposerait d'une zone franche (taxes réduites) et serait situé à proximité de certains sites parmi les plus touristiques, Byblos en particulier. Mais ce projet fait polémique car l'aéroport Rafic Hariri de Beyrouth

dispose d'installations surdimensionnées : le trafic est d'environ 5 millions de passagers et il est loin de saturer les terminaux dont la capacité totale est de 18 millions de voyageurs par an ! En réalité, le Liban souffre de ne disposer que d'un seul aéroport international, situé au sud de la capitale et totalement enclavé dans un tissu urbain serré (Rivière B., 2011). Un autre aéroport permettrait de limiter les nuisances sonores près de Beyrouth et de fluidifier la circulation en évitant aux camions qui acheminent le fret de traverser la ville de Beyrouth.

Ce projet de réactivation de l'aéroport du président René Moawad ne date pas d'aujourd'hui. Et rien ne garantit sa réalisation. Mais chaque fois que la sécurité de l'AIB (Aéroport international de Beyrouth) est mise en cause, des voix s'élèvent pour réclamer une alternative de transport aérien. Il faut parer à l'éventualité d'une fermeture soudaine de l'aéroport de Beyrouth. Ce projet serait une aubaine en termes d'activités et d'attractivité mais il est situé à côté de la « Zone humide » de Cheikh Zennad, en voie d'être protégée car elle représente deux voies de passage des oiseaux migrateurs.

La fragilité de la région et sa dépendance administrative vis-à-vis du caza, outre l'absence d'institutions non gouvernementales, la privent de ressources financières qui pourraient être utilisées au financement d'initiatives individuelles et collectives que ce soit au niveau économique ou culturel (comme de renforcer la place de la femme par exemple), ou à celui de la construction d'infrastructures nécessaires pour offrir aux habitants un cadre plus sécurisé aux niveaux environnemental et sanitaire (eau potable).

2.2 Zone 2 : La région du « Quayteh » et « Joumeh »

La région du « Quayteh » (en français : « découpe »), située dans la partie sud-ouest du Akkar, était initialement un département et résultait des divisions administratives qui eurent lieu suite à des conflits politiques et financiers entre les grandes familles du système féodal.

À l'époque ottomane, les pachas avaient un droit de propriété sur les terres ce qui leur permettait de contrôler le secteur agricole considéré comme essentiel dans la région et d'instaurer un système de relations maître - serviteur. En 1858, le premier effort de classification des terres agricoles par l'empire ottoman aboutit à la nécessité de mettre un nom de propriétaire pour chaque terre (*sened tabou* : acte foncier). Les paysans, hostiles à toute autorité, ont interprété cette réforme foncière comme un prétexte pour augmenter les impôts. Les notables et les chefs de tribus en ont profité pour inscrire les terres à leur nom. C'est le début de la grande propriété et de l'exploitation des paysans. Aujourd'hui encore, une grande partie des terres appartient à d'anciennes familles de la région comme les « Al-Othman » et les « Abdel-Razzak ». Il résulte de cet état de fait que l'agriculture a régressé et que les habitations sont pour 96,8% construites sans permis sur des terrains privés et ne bénéficient pas ou peu des services publics. Si la route principale qui relie les villages de l'agglomération est nouvelle et en bon état, les routes internes ne sont pas entretenues. La question de la rénovation fait l'objet d'un enjeu électoral récurrent, mais sans résultat pour l'instant.

Carte 9: Le Quayteh



Source : UNHCR funded community support project 2014 modifié par l'auteur

La région qui regroupe environ 20 000 habitants, manque d'eau car il n'existe pas dans cette agglomération de source stable d'eau. Les habitants dépendent des puits artésiens qui sont ouverts de façon improvisée et sans prendre en considération les nappes souterraines. Les sources d'eau qui sont présentes dans les régions de « al Quarquaf » et de « Wadi al Jamous » ne sont pas protégées alors qu'elles pourraient être utilisées pour une distribution d'eau potable.

Le secteur agricole représente 31% des revenus issus de cette région. Le Quayteh est considérée, comme la première région du Liban pour la production d'amandes même si ce secteur a connu des difficultés suite aux importations qui se font à travers les frontières syriennes, sans respecter le calendrier agricole. Cela aboutit à une baisse des prix alors que les coûts de production augmentaient (transport). Les habitants ont essayé de diversifier leur agriculture. C'est ainsi qu'ils ont commencé à planter des oliviers qui constituent aujourd'hui un revenu important pour les familles, que ce soit pour la consommation locale ou la vente sur les marchés de Tripoli et de Beyrouth.

Le tourisme est limité à la région de « Sfaynet al Quayteh ». Il profite surtout aux propriétaires des terrains qui se trouvent au bord de la rivière, qui y ont établi des cafés. Plusieurs types d'arbres dans la région tels que le chêne qui date de plus de mille ans, le pin, l'arbousier et la caroube constituent des ressources naturelles intéressantes mais inexploitées. À « Sfaynet al Quayteh » et « al Quarquaf » des grottes et d'anciens tombeaux composent un patrimoine culturel de grande valeur.

Sur le plan du découpage administratif, la région du Quayteh a bénéficié en 2003 de nouvelles municipalités et d'une nouvelle préfecture à « Abdeh » à laquelle sont affiliés les habitants d'Al-Quayteh et Sahel. Cela leur évite d'aller jusqu'à Halba pour les questions administratives. La présence de ces nouvelles municipalités laisse espérer l'émergence de nouveaux projets de développement, malgré le peu de marge de manœuvre qu'elles ont, comme on a pu le voir précédemment.

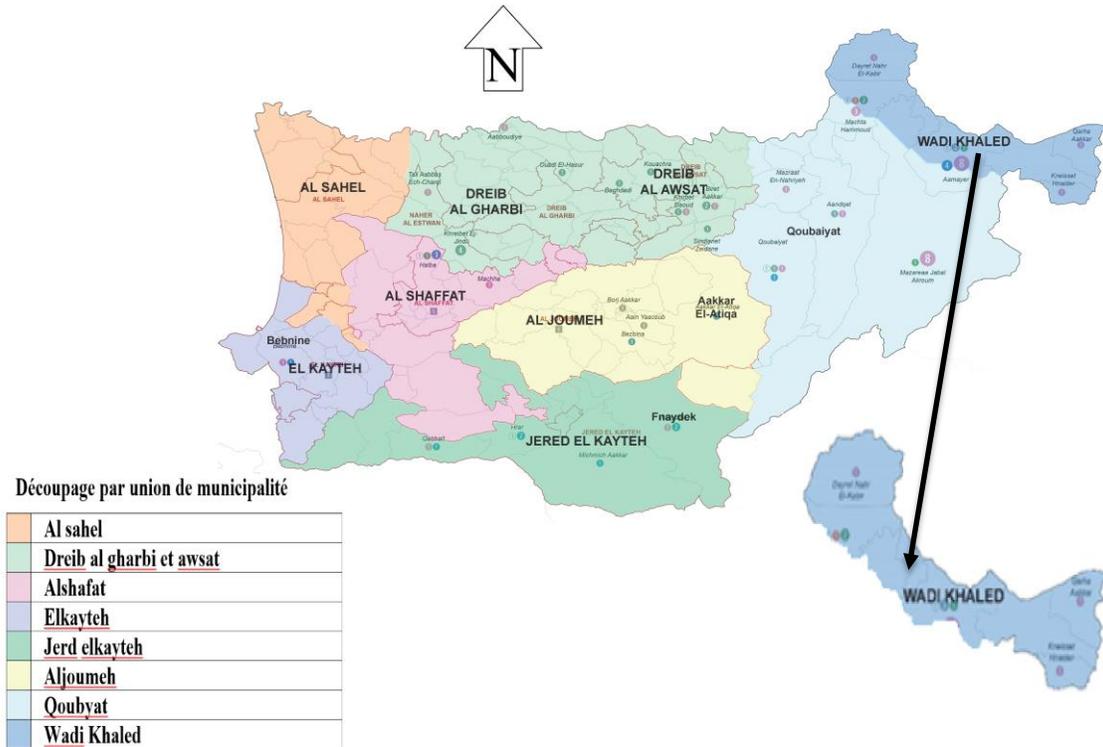
Les hauts plateaux de Joumeh sont riches en patrimoine naturel et culturel. Cette région est connue par ses magnifiques paysages et ses monuments historiques et religieux, mais ces sites ne sont pas correctement desservis par des routes qui, lorsqu'elles existent, ne sont pas entretenues. Ils ne sont pas valorisés car toute cette zone manque d'infrastructures et d'hébergement, aucun service en ligne n'est proposé, aucune promotion n'est faite pour attirer plus de visiteurs.

2.3 Zone 3 : la région de Wadi Khaled

Située à l'extrême nord-est du Akkar, sur la frontière avec la Syrie, cette région est considérée comme l'une des plus démunies du Liban.

Les résidents descendent principalement de deux tribus, les Atiq et les Ghannam, qui menaient une vie de nomades entre les hauts plateaux de Wadi Khaled en été et les basses terres de Sahl Al Bouqaiiaa (en Syrie) en hiver. Jusqu'au début des années 1970, ils se sont appuyés sur l'agro-pastoralisme, puis se sont progressivement tournés vers la production de céréales après avoir acquis la terre des anciens propriétaires féodaux (aghawat), en particulier les terres agricoles de al-Bouqaiiaa, la plaine qui se situe entre la région de Wadi Khaled et les villes voisines de Mashta Hassan, Mashta Hammoud et Chadra. Le "Plan Directeur d'Aménagement du Territoire Libanais" (décembre 2005) a classé la plaine de Bouqaiiaa et la plaine adjacente de Chadra comme une zone agricole à fort rendement d'importance nationale. Bien que la crise syrienne ait commencé à exercer des pressions foncières, cela ne semble pas encore créer une menace pour les terres agricoles de la région, en raison d'un nombre important de terrains exclusivement destinés à la construction.

Carte 10: Le Wadi Khaled



Source : UNHCR funded community support project 2014 modifié par l'auteur

La population locale a toujours compté sur les biens de consommation et les services sociaux syriens. En effet, les résidents de Wadi Khaled furent longtemps marginalisés car le gouvernement a tardé à leur attribuer la citoyenneté libanaise. À l'exception de quelques familles à qui la citoyenneté fut accordée après l'indépendance en 1943, le statut de la majorité des résidents est resté "al-Qaid dars" (à l'étude) jusqu'en 1994. Cette situation a exacerbé les problèmes et a mis cette population dans une position de grande vulnérabilité. L'accès à des emplois du secteur public leur était refusé et par conséquent, à la sécurité sociale et aux soins de santé. Ces habitants ont reçu leur citoyenneté en 2005, c'est-à-dire au bout de 10 ans. Finalement, des décennies de négligence du gouvernement et le manque de soutien ont conduit à une baisse constante des secteurs de l'agriculture et de l'élevage dans la région et au développement de l'économie informelle (la plupart du temps illégale).

La contrebande - principalement des dérivés de pétrole et produits pétroliers - a été jusqu'à très récemment, la principale source de revenus pour la plupart des gens. Beaucoup se sont enrichis comme en témoigne la présence de maisons très cossues qui détonnent avec les habitations traditionnelles. C'est seulement avec la crise syrienne, en mars 2011, que la situation a changé.

La région bénéficie de nombreuses sources d'eau, mais elles sont fortement polluées car, la roche étant calcaire, les eaux usées s'infiltrent dans les nappes souterraines les rendant impropres à la consommation. Le « Al Nahr Al Junubi Al Kabir » (la grande rivière) qui sépare le Liban de la Syrie, irrigue les terres agricoles, mais l'été l'eau devient rare et insuffisante. Un accord fut signé en 2002 entre le Liban et la Syrie pour préciser la partition de l'eau de la rivière mais les termes de cet accord ne sont pas appliqués. La construction d'un barrage sur le « Al Naher Al Khabir » était à l'étude lorsque le conflit syrien a éclaté. Les forêts de chênes, caractéristiques de la région, sont malheureusement en voie de disparition par manque de protection. Ces dernières années, la fin de la contrebande de pétrole avec la Syrie s'est traduite par une augmentation des prix du carburant (des deux côtés de la frontière) et une recrudescence de la coupe des arbres à des fins de chauffage. Des arbres productifs, principalement des oliviers, ont été plantés dans certains endroits.

Wadi Khaled est par contre riche de son capital humain. Sa population est essentiellement jeune et constitue un potentiel d'une grande valeur pour le développement de la région car un assez grand nombre d'entre eux ont des diplômes universitaires et leurs compétences couvrent un large éventail de spécialités : histoire, géographie, droit, technologies de l'information, administration des affaires et télécommunications. Mais dans l'état actuel des choses, les possibilités d'emploi dans la région sont très rares et le taux de chômage chez les jeunes, y compris chez les personnes instruites, est élevé. Aussi, beaucoup de jeunes partent travailler à Tripoli ou Beyrouth, voire même à l'étranger, principalement en Allemagne et en Afrique. Pour la population moins instruite et en âge de travailler, les possibilités d'emplois se sont réduites avec la crise syrienne, en raison d'une forte concurrence de la main-d'œuvre syrienne qui accepte des salaires nettement inférieurs.

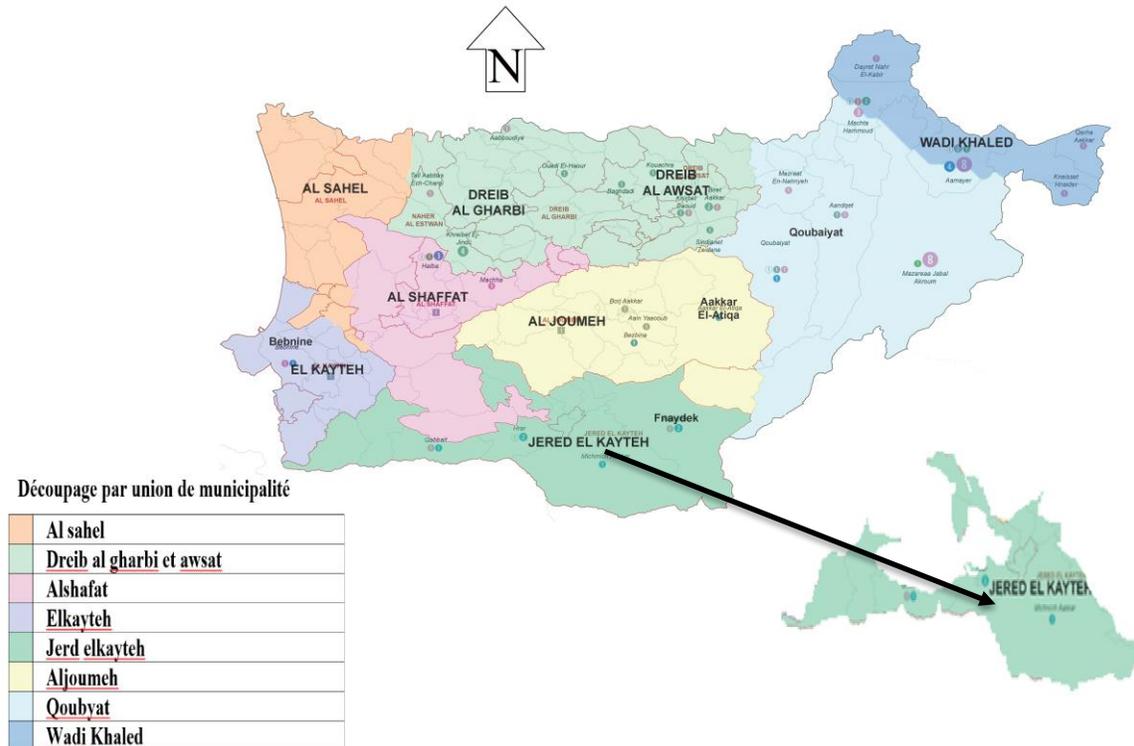
Les infrastructures publiques sont insuffisantes comme l'attestent l'absence de système d'assainissement et le faible accès à l'eau. Les réseaux électriques existent mais sont vieillissants. De nombreuses routes secondaires sont en très mauvais état et parfois inaccessibles. Les écoles et les services sanitaires et sociaux doivent être réhabilités et entretenus. Les installations communautaires font également défaut. Certaines municipalités n'ont même pas de bâtiments officiels.

2.4 Zone 4 : la région de « Jerd al Quayteh » et de « Fnaydek »

La région de « Jerd al Quayteh » se situe dans la partie sud du Akkar. Cette agglomération est diversifiée au plan religieux mais les habitants vivent en paix ensemble, ce qui la différencie des autres régions. Elle s'étend de 800 à 1150 mètres d'altitude. En hiver, elle subit de nombreuses tempêtes de neige rendant les activités difficiles. L'été, c'est une station appréciée pour son fleuve « Al bared » qui traverse ou borde tous les villages.

Une des caractéristiques de cette région est la nécessité pour les habitants de se déplacer à la recherche de revenus. Le nombre des résidents permanents dans cette agglomération est de 8 384 personnes réparties dans les différents villages sur 1 211 familles. Chaque famille comporte en moyenne sept individus. Les déplacés représentent 26,5% du nombre total des habitants. Ce flux de déplacement important vers les grandes villes situées sur la côte, s'explique par la détérioration continue de l'agriculture (notamment la récolte des poires et des pommes), par le manque d'eau et aussi par le piètre niveau du système éducatif, obligeant les jeunes à faire leurs études ailleurs. Les services sanitaires ne sont pas disponibles dans les villages (absence de dispensaires, d'hôpitaux, de centres de soins ou même de pharmacies) ; les habitants sont contraints à se déplacer à Halba ou à Tripoli pour recevoir des soins. Seulement 6,5% des habitants sont affiliés à la sécurité sociale ; ce sont en majorité des militaires. La situation sanitaire est déplorable avec de nombreux cas de handicap et de maladies (diabète, problèmes cardiaques, tension).

Carte 11: Le Jerd al Quayteh



Source : UNHCR funded community support project 2014 modifié par l'auteur

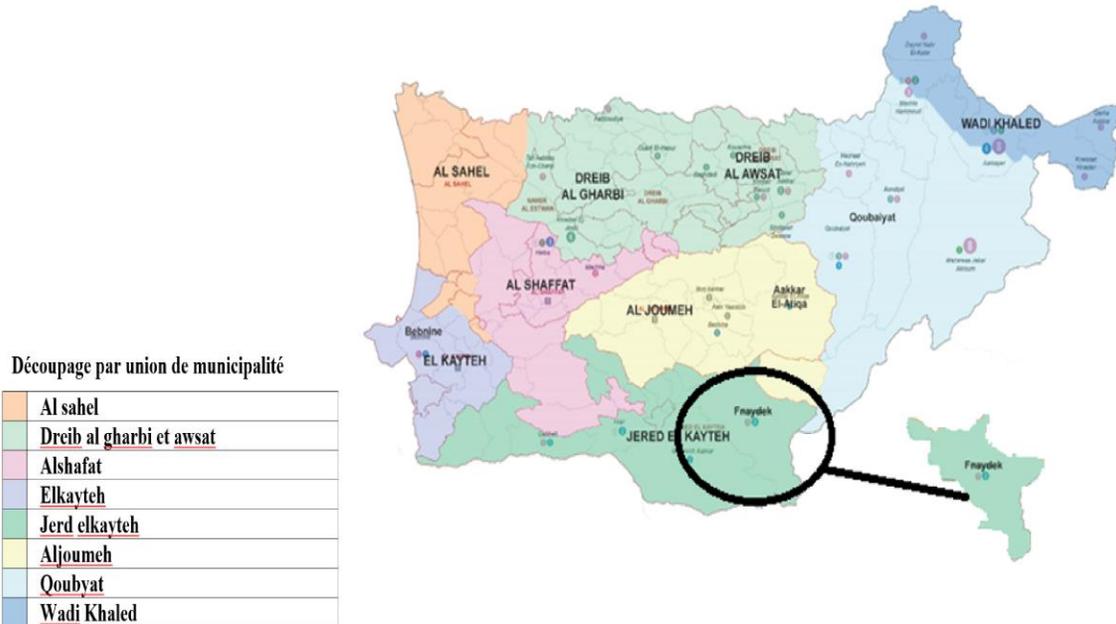
Comme dans le Quayteh, les habitations sont construites sur des terres qui restent la propriété des anciennes familles : 73% des constructions se font sans permis. 23,42% des familles de cette région ne sont présentes que l'été lorsqu'elles reviennent pour les vacances, à juste titre car cette région est l'un des plus beaux sites touristiques et de villégiature du Akkar avec ses vieux monuments, ses forêts, ses cascades et son climat tempéré. « Wadi Jhanam », qui se situe au bout de la région de « Hrar » et près de la frontière qui sépare le Akkar de Dannieh, offre un site naturel remarquable que les habitants essayent d'exploiter en proposant des services de restauration (cafés, restaurants). L'activité touristique pourrait être une opportunité lucrative pour cette région mais elle manque d'investisseurs.



L'activité principale est l'agriculture qui représente 20% du total des revenus de l'agglomération ; c'est la source de revenu principale pour certaines familles. La part de l'élevage a diminué pour contribuer à hauteur de 4,5% seulement au revenu total. La région de « Beit Ayoub » est connue pour sa production de miel à hauteur de 12% des revenus et de 3% pour la région de « Hrar ». Les emplois dans la fonction publique fournissent également une importante source de revenus avec 20,5% du total tandis que les déplacements saisonniers offrent 13,5%. Quant à l'immigration, elle présente 7,5% à travers son soutien aux familles résidentes et les effets de ce soutien sur l'économie. L'industrie, de son côté, est active dans les régions de « Hrar » et « Al-Karneh » et présente un taux de 5% des revenus de l'agglomération. Le secteur de la construction s'améliore pour atteindre 5,5% des revenus. Les autres secteurs tels que les transports, le commerce et les ouvriers journaliers apportent 25,5% des revenus à l'agglomération.

La région de Fnaydek, qui s'étend à une altitude de 1150m à 2200m au sud-est du Akkar, regroupe environ 13 000 habitants.

Carte 12: Le Fnaydek



Source : UNHCR funded community support project 2014 modifié par l'auteur

« Fnaydek » est considérée comme une région ancienne avec ses tombeaux (de l'époque romaine) sculptés dans les rochers. Elle est connue pour son climat agréable et attire des visiteurs de tout le Liban sur son site touristique le plus important : la région de « Qammouha ». Avec ses montagnes, ses forêts et ses eaux souterraines, cette région est le puits principal du Akkar. La région est également connue pour son eau, ses vieux arbres comme les chênes chevelus et les abies.

La région est marquée par le flux de déplacement de ses habitants vers la côte, surtout vers les régions « Al-Abdeh » et « Sahel Akkar », parfois vers Tripoli et Qalamoun. Les déplacés forment 30% du total de la population et la plupart d'entre eux reviennent en été pour travailler dans l'agriculture et la récolte de pommes et d'autres fruits de la région. Les

déplacés vers la côte et vers la plaine d'Akkar fournissent d'importantes ressources aux familles puisqu'une grande partie d'entre eux travaille dans le commerce surtout le commerce des légumes. Ce secteur couvre 14% des revenus du village.

L'armée et la police sont une source importante de revenus puisqu'on compte 600 militaires et 100 policiers. On dénombre 270 enseignants titulaires et contractuels ; ce secteur couvre 22% du total des revenus du village.

Contrairement à la région de « Quayteh », les terres agricoles de la région de « Fnaydek » se caractérisent par des petites propriétés du fait de l'influence historique des Cheikhs. L'agriculture est la source principale de revenus des habitants, elle représente 30% des revenus des familles. Il s'agit surtout de la production de pommes et de cerises. Chaque année, les familles peinent à écouler leur production de pommes : une première partie est vendue à des prix qui varient selon les marchés, une deuxième partie est mise dans des réfrigérateurs à Tripoli et est vendue plus tard à un bon prix, tandis qu'une troisième partie est utilisée dans la production de jus ou de vinaigre. C'est pourquoi les habitants réclament une petite usine qui puisse au moins réduire les coûts de transport. Durant les sept dernières années, les habitants ont essayé de trouver des alternatives et c'est ainsi qu'ils ont commencé à cultiver des cerisiers qui se caractérisent par leur bonne qualité. L'élevage, qui mobilise en majorité des femmes, contribue à hauteur de 9% aux revenus du village avec environ 200 vaches et 2 000 chèvres et moutons.

Le découpage du Akkar selon nos quatre zones met en lumière une spécificité agricole visible dans quatre secteurs d'activités privilégiés. Ces secteurs sont susceptibles de tirer parti d'une politique active propre à amorcer, par synergie, un développement spécifique à la région et fondé sur la force de sa dominante agricole. Le tableau suivant récapitule les activités phares du Akkar en mettant en évidence l'importance d'une spécificité agricole sur laquelle appuyer une dynamique de développement.

Tableau 12: Récapitulatif des spécificités et des sources de revenus

Régions	Spécificités	Sources des revenus
(en % du total des revenus distribués)		
Sahel	<p>Agriculture et pêche</p> <p>Présence de l'aéroport René Moawad</p>	<p>- Agriculture (pommes de terre et tabac) et élevage : 53,5%</p> <p>- Services (transports, commerce, BTP) : 21,5%</p> <p>- Emplois dans la fonction publique (armée et éducation) : 15,5 %</p> <p>- Transferts de fonds de la diaspora : 8,5%</p> <p><i>(Taux de chômage : 44 %!)*</i></p>
Qayteh al Awsat	<p>Agriculture pluviale limitée aux amandiers et aux oliviers</p> <p>Présence de plusieurs genres d'arbres : le chêne, le pin, l'arbousier et le caroubier.</p> <p>Présence de caves, de grottes et d'anciens tombeaux</p>	<p>- Agriculture et élevage : 37%</p> <p>- Services : 28,5% (transport, pêche, commerce, industrie et construction)</p> <p>- Emplois dans l'armée : 18% des revenus</p> <p>- Transferts de fonds de la diaspora : 11,5% des revenus</p> <p>- Emplois journaliers : 5%</p>
Jerd al Quayteh	<p>Vallée du Jhannam avec de beaux sites naturels (forêt et climat tempéré)</p>	<p>- Services : 25 % (transport, commerce)</p>

	Monuments (délaissés)	- Agriculture (pommes, poires et miel) et élevage : 24 %
	Herbes sauvages mais saines, utilisées dans les foyers	- Emplois dans la fonction publique : 20 % - Emplois saisonniers : 13,5%. - Transferts liés à l'immigration : 7,5 - Industrie 5% des revenus - BTP : 5 %.
Fnaydek	Patrimoine historique et culturel (tombeaux) Patrimoine naturel : eau, forêts de chênes (chêne chevelu) et de sapins.	- Agriculture et élevage : 39% - Emplois dans la fonction publique y compris les enseignements et les emplois dans l'armée : 22% - Commerce des légumes : 14% - Autres services : 22 % - Transfert de fonds : 3%
Wadi Khaled	Contrebande et commerce frontalier informel 1/3 de la population est syrienne Fertilité des sols et productivité agricole	- Activité de contrebande et commerce frontalier : 60% - Agriculture : 20% - Autres : 20% (Taux de chômage : 58% !)*

* Selon ACTED, l'association de solidarité internationale

Source : auteur

3. L'agriculture : secteur « basique » de la région

Le constat des spécificités et des activités phares des clusters du Akkar dévoile un potentiel naturel et culturel à valoriser.

À partir des éléments repérés, nous pouvons dresser l'état des caractéristiques des activités locales qui génèrent le plus de revenus, en s'argumentant sur la théorie de la base. Cette théorie

développée dans les années 1950 par des auteurs tels que Homer Hoyt (1954), Douglass North (1955) et Charles Tiebout (1956) aborde le développement d'un territoire à partir de ses activités d'exportation en emploi, population et production. Ainsi le développement d'un territoire dépend des revenus qu'il est en mesure de capter à l'extérieur. Ce revenu équivaut au « revenu basique » et il provient du secteur basique ou « base ». Cette base correspond au secteur qui procure au territoire un avantage comparatif par rapport aux autres secteurs. Selon cette approche, les territoires sont dépendants les uns des autres ; moins un territoire dispose de richesses à exporter, moins il récupère de revenus et moins son niveau de développement est élevé. Le processus se déclenche à partir du secteur basique et entraîne les autres secteurs.

Trois traits saillants se détachent qui constituent les activités de base du Akkar :

- L'activité agricole est prédominante. Culture et élevage contribuent à la plupart des revenus issus localement.
- Le commerce frontalier du fait de la position limitrophe du Akkar avec la Syrie. L'éloignement géographique par rapport à Beyrouth et à son dynamisme est compensé (du moins en partie) par l'accès au marché syrien. Mais deux problèmes remettent actuellement en cause ce constat. Tout d'abord la majorité de ce commerce est informel et échappe aux contributions publiques. En second lieu, il est considérablement remis en question par la crise syrienne qui dure depuis 2011.
- Les emplois dans la fonction publique (police, armée et enseignement) sont également générateurs de revenus importants. Ces emplois publics dans la mesure où ils ne sont pas financés localement font entrer aux Akkar des revenus qui proviennent de l'extérieur du territoire ; en ce sens ils peuvent être considérés comme basiques.

Un quatrième point pourrait être ajouté mais il n'est pas spécifique au Akkar ; il concerne les fonds transmis aux familles par les émigrés libanais. Ces fonds sont une ressource économique majeure. Selon une comparaison internationale effectuée par le FMI, sur la période 1990-2003, le Liban reçoit en moyenne plus de 2 milliards de dollars par an, ce qui

le place, en termes absolus, juste après des pays beaucoup plus peuplés, comme l'Inde, le Mexique, les Philippines, l'Égypte ou la Turquie. Ramené en pourcentage du PIB, le Liban se classerait au troisième rang mondial pour les envois des émigrés, avec un chiffre d'environ 25 % du PIB !

L'agriculture, qui occupe près de 80% de la population du Akkar, peut donc être considérée comme le revenu de base ; les produits sont vendus dans tout le pays mais également au Moyen-Orient. Au premier trimestre 2015, les exportations vers le Moyen-Orient avaient augmenté de 25% (estimation du syndicat des agriculteurs libanais). Mais depuis début 2015, les professionnels du secteur ont dû faire face, tour à tour, aux caprices du climat et aux retombées de la guerre en Syrie qui a affecté la disponibilité de la main-d'œuvre agricole et la circulation des marchandises libanaises par voie terrestre au Moyen-Orient. Les exportations de produits agricoles vers la Syrie sont passées de 43 millions de dollars en 2012 à 32 millions de dollars en 2014. Par ailleurs, les agriculteurs locaux doivent composer avec les agriculteurs syriens qui cherchent à écouler leurs marchandises au Liban : près d'un million de tonnes de fruits et de légumes qui inondent le marché local et poussent les agriculteurs libanais à baisser leur prix de moitié. Cette tendance est renforcée par la dévaluation de la monnaie syrienne combinée à la compétitivité des coûts de production en Syrie par rapport à ceux constatés au Liban. La crise syrienne a également eu un impact sur la main-d'œuvre agricole en provenance de ce pays. Cette dernière, qui compose habituellement plus de 80 % des emplois de ce secteur, a diminué de moitié suite à la décision prise par la Sûreté générale libanaise de durcir les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants pour tenter de limiter l'afflux de réfugiés. Ce facteur a provoqué une hausse des coûts de production de près de 15 %⁴⁰.

Cette conjonction de circonstances a contribué à briser la dynamique positive et les chiffres montrent un recul de la production de certains fruits et légumes avoisinant les 40 % sur les sept premiers mois de 2015, par rapport à la même période en 2014. Après quatre mois

⁴⁰ <http://www.lorientlejour.com/article/940020/les> agriculteurs libanais victimes d'une série noire

d'études et d'hésitations, le gouvernement libanais a adopté en juillet 2015 un plan de subventions de 14 millions de dollars mais ces quatre mois ont coûté cher aux agriculteurs du Akkar qui ont perdu près de 100 000 tonnes de pommes de terre.

Dans les circonstances actuelles, il est difficile pour l'activité agricole, encore très traditionnelle et fortement vulnérable, de déclencher un processus de développement. L'investissement et l'innovation nécessaires au décollage économique sont absents de ce secteur (Pinta, 2000), plutôt soutenu par les subventions et les aides diverses de la société civile qui se sont multipliées pour faire face à l'urgence humanitaire. L'association ACTED⁴¹ a publié en avril 2014 un rapport sur ce point, intitulé « *Behind the concrete veil* » (« Derrière le voile de béton »), dans lequel elle fait le point sur les conséquences humaines de la vague de réfugiés syriens aussi bien du côté des réfugiés eux-mêmes que des populations locales en difficulté.

En bref, si l'agriculture permet d'enrichir quelques riches propriétaires, elle n'est pas en mesure de déclencher le développement du Akkar et de provoquer le contre-exode de ses populations locales, alors qu'elle constitue l'activité de « base ». Il convient donc d'envisager l'opportunité d'une dynamique de développement axée sur la diversité des activités agricoles qui caractérise la région.

4. Un modèle spécifique pour le développement du Akkar

Colletis et Pecqueur (2004) distinguent trois modes de développement local : l'agglomération, la spécialisation, et la spécification. Ces trois modes font appel à une combinaison particulière des trois dimensions de la proximité qui sont respectivement la proximité géographique, organisationnelle, institutionnelle. Plusieurs travaux (B. Pecqueur, J-B. Zimmermann, 2004) ont enrichi la notion de proximité en l'abordant sous l'angle de la coordination, dépassant ainsi la conception restrictive de l'espace. Dorénavant, la proximité s'exprime à l'occasion de relations entre acteurs locaux. C'est à la fois une ressource que la coordination entre les acteurs permet de rendre active et le résultat de cette coordination. La mise en proximité passe par des dispositifs de

⁴¹ <http://www.acted.org/fr/liban>

coordination qui relève à la fois de l'organisation et des institutions. L'institution correspond, selon la définition de Douglass C. North (1990) à « l'ensemble des règles formelles et contraintes informelles qui situent les acteurs économiques dans un espace commun de représentations. L'institution (langue, culture, histoire, religion) a donc naturellement vocation de dispositif de coordination et offre une proximité institutionnelle dès lors qu'on appartient ou adhère à cet espace commun. L'organisation implique des échanges directs d'informations par le biais de projets communs »⁴² ; on peut alors parler de proximité organisationnelle. La proximité est valorisée à travers la mise en projet qui suppose des objectifs communs et un intérêt collectivement construit. Il en résulte une dynamique fédérative qui, dans un contexte localisé, peut constituer un "actif spécifique" à un territoire. Cette spécification permet de protéger un territoire de la concurrence extérieure et d'asseoir son développement.

Les territoires que nous avons présentés précédemment doivent dépasser la simple proximité géographique avec l'appui d'institutions plus efficaces et un mode d'organisation qui leur est propre pour enclencher une dynamique attractive, mobiliser des acteurs et leur permettre de réinvestir le lieu de vie et le lieu de production (Lapèze, 2007, Zaoual et Daghri, 2012). Les caractéristiques que nous avons pointées dans les différentes zones du Akkar doivent se transformer en opportunités. Les relations avec les autres territoires sont parties intégrantes de ces opportunités.

La situation actuelle au Akkar peut être schématisée comme suit :

- Facteurs géographiques : terres fertiles, éloignement de Beyrouth, frontière syrienne, potentiel naturel et culturel inexploité.
- Facteurs économiques : agriculture dominante mais peu productive + dépendance aux dépenses publiques (emplois dans la fonction publique) + gains du commerce informel transfrontalier + aide humanitaire et dons publics et privés.

⁴² Voir Douglass C. North 1990 : changement institutionnel et économie de la performance, Université de Cambridge p.159

- Facteurs sociaux : population jeune + mauvaises conditions sanitaires + faible taux de scolarisation + implication citoyenne (capital social, réseaux et communautés)
- Facteurs institutionnels : faible marge de manœuvre des municipalités dans la gestion et le financement de projets locaux, interventions de la société civile.

Pour que le Akkar soit attractif, plusieurs pistes complémentaires peuvent être envisagées. Nous proposons un modèle articulé autour de la redynamisation de l'agriculture, du développement du tourisme, et de la coopération décentralisée.

1/L'agriculture doit être dynamisée notamment par un soutien financier aux agriculteurs et par la mise en place de coopératives supplémentaires pour mutualiser les services et en alléger les coûts. Le défi est de garantir aux fermiers de nouvelles sources de revenus (dans l'industrie agro-alimentaire par exemple) afin de renforcer leur pouvoir de négociation et leur implication et ainsi les maintenir dans la région. Les parcelles de terrain sont l'héritage de la féodalité et de la domination de pouvoirs monopolistiques (grands propriétaires) qui génèrent des gaspillages et un épuisement des sols. Cet état de fait empêche leur exploitation dans des projets commerciaux, industriels ou agricoles plus modernes et dynamisants. Il importe de régulariser cette situation par la mise en place de lois foncières adaptées et par des allègements fiscaux. L'agriculture locale pourra se transformer et s'appuyer sur le petit commerce, sur des coopératives (l'huile d'olive) et des industries de transformation (jus de fruits, confiture et produits laitiers). La création d'un grand marché (souk) couvert vendant les productions locales (légumes, fruits, viandes et poissons), où peuvent s'approvisionner les restaurants, soutiendra l'activité locale. Mais ces produits pourront également s'exporter facilement compte tenu de l'emplacement géographique des lieux (trajets et coûts réduits).

Le premier point nécessite une forte volonté politique nationale ce qui implique une intervention de l'Etat sous forme d'investissements, de subventions, de fonds de stabilisation des prix, etc.

2/ Selon Ward et Brown (2009), les changements dans les réseaux globaux de production et l'urbanisation grandissante ont changé le caractère des zones rurales. De plus en plus, le

tourisme, la production de niche, et les espaces de loisirs se sont substitués à l'extraction de ressources et à l'agriculture comme moteurs économiques principaux. L'enjeu du Akkar est de réussir cette étape cruciale du décollage économique en faisant de ses activités traditionnelles un atout et non un handicap grâce à la valorisation touristique. À une échelle raisonnable et à travers des pratiques respectueuses, les activités touristiques ont plusieurs avantages :

- sources notables de revenus extérieurs
- prétexte à préservation et à valorisation du patrimoine naturel et culturel
- nécessité d'infrastructures de qualité qui bitent aussi aux populations locales

La question de l'intérêt du tourisme pour le développement a fait l'objet d'une littérature abondante (Bensahel et Donsimoni, 2001). Il ressort des différents travaux sur le tourisme que c'est une véritable activité économique (bien que longtemps méprisée par les économistes) dont les effets d'entraînement sont espérés mais dont il faut maîtriser les effets d'éviction, notamment sur l'occupation des sols et des terres agricoles. Le tourisme de masse est une activité à double face, à la fois structurante et déstructurante : structurante, car elle nécessite des investissements et des infrastructures de qualité pour rendre le produit attractif, mais déstructurante car elle est soumise à la saisonnalité et aux modes alors que les coûts considérables sont fixes, et elle a un impact négatif sur l'environnement lorsqu'elle est mal gérée.

Il n'est pas question de développer un tourisme de masse dans le Akkar, mais de stimuler les initiatives d'un tourisme « doux », limitant les traumatismes sur les terres et sur les populations d'accueil et ne nécessitant pas des fonds importants. L'activité touristique doit être développée et combinée aux activités agricoles pour faire l'objet d'une appropriation aisée par les populations locales (agrotourisme, tourisme vert). Elle permet de protéger et de valoriser un patrimoine naturel et culturel délaissé et peut aussi être une source de revenus complémentaire à l'activité agricole. Le projet de réhabilitation de l'aéroport René Moawad faciliterait le déplacement des personnes et des marchandises et favoriserait les arrivées de touristes.

Contrairement au premier point, cette donnée nécessite plutôt des investissements et des initiatives privées caractéristiques d'une activité dynamique et facilement adaptable en raison du caractère saisonnier du tourisme et de l'importance d'en faire une activité maîtrisée par les populations locales. Les travaux de Laurent Davezies (2004) montrent que le développement d'un territoire ne dépend pas uniquement de sa productivité ou de sa capacité de production ; il peut aussi être fondé sur sa capacité d'attraction de populations riches, c'est-à-dire de revenus dépensés localement. Ainsi, un territoire peu productif, qui aurait un taux important de population retraitée ou de touristes, peut être un territoire très riche. Le tourisme est en ce sens une activité idéale, à condition qu'elle ne se transforme pas en afflux massifs de milliers de personnes sur un lieu fragile et qu'elle ne compromette pas d'autres activités. Normalement, les activités comme le bâtiment et travaux publics (BTP), le transport, le commerce suivront le développement touristique et la redynamisation du secteur agricole pour accompagner les demandes induites en biens d'investissements et de consommation.

3/ L'intervention croissante et soutenue des organisations non gouvernementales et l'augmentation de projets de coopération décentralisée doivent contribuer à compenser l'insuffisante décentralisation nationale et le faible impact de l'intervention de l'Etat. La présence appuyée des ONG se justifie pour deux raisons : leur efficacité lorsqu'il s'agit d'intervenir vite et au plus près des populations, et l'opportunité qu'elles constituent d'impliquer directement les populations locales (société civile).

Les projets de coopération décentralisée se multiplient dans le monde. Deux définitions de coopération décentralisée peuvent être distinguées. La définition française renvoie à des « actions de coopération entre collectivités territoriales de pays différents. La seconde désigne tout type de partenariat organisé entre pouvoirs publics et société civile et n'implique pas forcément la participation d'une collectivité locale ou d'un partenaire étranger. L'Union européenne pour sa part, fait une distinction entre les démarches de coopération décentralisée et d'autres projets de coopération et d'aide, en fonction d'un certain nombre de principes :

- La participation active « responsabilisée » de toutes les familles d'acteurs à la définition et au choix des priorités du développement dans leur pays
- La recherche d'une concertation et d'une complémentarité entre les différents acteurs concernés. La coopération décentralisée ne doit pas chercher à soutenir une multitude de projets isolés, mais à promouvoir des processus de dialogue et de mise en cohérence des diverses initiatives en les articulant à différents niveaux (local, régional, national)
- La délégation des responsabilités de gestion, y compris financière, à l'échelon le plus proche possible des acteurs concernés
- L'adoption d'une « approche processus » où le temps est une variable essentielle pour garantir une vraie participation et appropriation par les populations locales
- Le renforcement des capacités institutionnelles⁴³».

On en déduit que les projets de coopération décentralisée ont pour objectif une aide au développement par le bas. Ils se distinguent des simples projets de coopération et d'aide par le fait que la participation active des acteurs locaux est l'ingrédient de base de tout le processus.

Le Liban bénéficie déjà de projets de ce type. « Une étude réalisée sur les pouvoirs locaux et la décentralisation au Liban et en Palestine (Dewailly et alii, 2003) a montré que les projets destinés aux municipalités libanaises depuis le milieu des années 1990 sont orientés vers deux volets : le développement social et économique à l'échelle locale et le soutien institutionnel aux municipalités avec, au premier plan, l'assistance technique et l'équipement en informatique, ainsi que la formation du personnel municipal. Les modalités de réalisation de ces programmes varient en fonction des donateurs ». Pour une première catégorie de donateurs tels que diverses fondations étrangères, la municipalité est l'interlocuteur principal et le bénéficiaire direct de l'assistance technique ; cette démarche « par le bas » vise, implicitement, à terme, à accroître l'autonomie et la légitimité politique des élus locaux ». Pour les projets financés par « les grands » bailleurs de fonds, comme la

⁴³ Pour prolonger l'analyse voir la définition française de la coopération décentralisée, c.à.d. l'action internationale des collectivités territoriales.

Banque Mondiale ou l'Union Européenne, ce sont les principaux « ministères concernés qui gèrent les flux financiers ». Développer les projets de coopération décentralisée qui font intervenir les donateurs de la première catégorie permettrait de conforter le rôle des élus et des municipalités et de faciliter le processus d'appropriation indispensable au succès des projets de développement local.

Les conditions favorables à la coopération décentralisée dépendent de trois grandes catégories de facteurs :

- Les compétences personnelles et institutionnelles des élus locaux et leur capacité d'analyse de la situation.
- Les contraintes institutionnelles auxquelles il faut faire face
- Les obstacles que rencontre le conseil municipal dans la réalisation de ses projets : manque de ressources financières, carence en ressources administratives, routine et paralysie administrative, relation avec le pouvoir central (tutelle), intervention des personnalités politiques, partisans ou religieuses, dans l'action du conseil, indifférence de l'opinion publique, divergences et divisions au sein de la localité, divergences politiques ou familiales au sein du conseil.

L'article 50 de la loi 1977 confère au conseil municipal la charge de gérer, directement ou indirectement, sur son territoire, tous types de projets publics, ou d'en confier la direction à un tiers. Ainsi la loi donne la possibilité à la municipalité de créer des commissions *ad hoc* spécialisées dans différents domaines et questions, composées de membres du conseil et ou de personnes extérieures. Ceci ouvre un chemin large à la coopération et au partenariat entre la municipalité et des institutions et acteurs extérieurs au conseil municipal et confirme notre idée de privilégier ce genre de dispositif qui contribue à l'échange d'expérience et de savoir-faire, à la promotion de l'État de droit et au rayonnement tout en restant maîtrisé par les acteurs locaux.

Chapitre II – L’ancrage d’une stratégie de développement durable du Akkar

Le modèle que nous proposons s’articule autour des trois axes suivants :

- Une agriculture qui se développe sur des réseaux locaux de proximité
- Une ouverture vers des activités plus rémunératrices telles que le tourisme vert et l’agro-tourisme
- Une compensation à la faible présence de l’Etat par l’intervention des organisations non gouvernementales et une construction et consolidation d’institutions *ad hoc* grâce aux opportunités de la coopération décentralisée.

Ce modèle s’appuie sur les réflexions des nombreux travaux théoriques qui s’intéressent à la question du développement territorial. Dans le premier point, nous présentons les principales contributions sur ce sujet qui viennent valider nos propositions (II.1), pour aborder ensuite (II.2) la question centrale de notre étude, à savoir le développement territorial du Akkar. L’orientation vers un développement rural durable semble adaptée à la configuration du Akkar (II.3) et nous conduit à proposer, pour finir, un certain nombre de stratégies et plans d’action pour le développement territorial du Akkar (II.4).

1. Validation théorique des propositions de stratégie pour le Akkar

Les théories du développement territorial se différencient des théories « classiques » du développement par le rôle attribué à l’environnement culturel et social au-delà des arguments économiques. Cet environnement constitue une dimension clé d’un développement qui se veut également plus localisé. Ces théories se rapprochent de l’éco-développement, qui dans les années 1970, a préconisé l’internalisation, dans les politiques, du concept d’environnement qui selon Sachs (1980) est constitué du milieu naturel (avec les technostructures créées par l’homme) et du milieu social.

Le développement dont il est question est « localisé » au sens où il intègre les caractéristiques de la population locale, ses structures de consommation, les techniques employées, les modalités d’utilisation des ressources naturelles, le type d’occupation des

sols et les activités situées sur un territoire. Il est mu par une logique proche de celle d'un développement endogène dont les préoccupations principales sont de répondre aux besoins de la population et non d'ériger la production comme une fin en soi. Le corollaire de ce type de développement est un diagnostic de « mauvais développement », à l'instar de celui que nous avons réalisé pour le Akkar.

1.1 Développement social, local et territorial

Ces trois notions, souvent confondues, découlent de l'institutionnalisation progressive de l'action sociale où se juxtaposent le politique, l'économique et le social, dans la sphère locale. Elles se mêlent dans les discours des décideurs publics et font référence à des pratiques mobilisatrices d'un système d'acteurs locaux et régionaux et relevant d'une problématique de projets spatialisés.

Le développement social se construit autour d'un groupe de personnes ciblées, caractérisées par des besoins spécifiques (pauvres, groupes fragilisés) auxquels des réponses spécifiques sont nécessaires. Lorsque ce groupe est en plus circonscrit dans l'espace, l'intervention est localisée et peut s'apparenter à une dynamique de développement local. Denieul (2008) situe l'influence du développement social et local dans le développement communautaire et dans l'animation rurale. Le développement communautaire s'appuie sur des groupes d'habitants, dont le mode de fonctionnement est indépendant de celui imposé par les pouvoirs politico-administratifs. Il se nourrit de la décentralisation de l'organisation centrale. Par différence, l'animation rurale correspond à une intention d'intervenir de façon directive et centralisée auprès de la communauté locale considérée comme l'élément de base d'un appareil de développement « *bottom up* ». L'objectif est de mobiliser des ressources humaines autour de décisions gouvernementales afin de provoquer un processus d'appropriation par la participation des habitants. Dans cette optique, le développement est perçu comme une négociation locale entre l'ordre politique et l'ordre économique, pour une meilleure adaptation à l'échelon local. Le citoyen devient acteur (Lebret, 1945). Les territoires ruraux sont les lieux de prédilection de ces expériences de développement car ils demeurent souvent marginalisés par la "grande économie".

En dépit de leurs modes de régulation différents, ces deux démarches, l'une sociale et l'autre politico-économique, entendent confier à la communauté locale le soin de définir ses propres objectifs pour un développement localisé, harmonieux et accepté. Elles s'inscrivent dans le courant communautaire qui s'est développé après la seconde guerre, et sur lequel s'est appuyé l'ONU pour les programmes de reconstruction. Elles sont articulées autour de trois principes : la participation des populations, garantie de l'adhésion et de la participation de la communauté ; le développement global, à la fois économique, technique, social et culturel afin que le processus ne soit pas synonyme de marginalisation ou d'exclusion ; et l'innovation institutionnelle qui améliore les structures existantes, ou en provoque de nouvelles (De Robertis et Pascal, 1995).

Dans une définition donnée au début des années 1970, Michel Rocard, futur premier ministre de François Mitterrand, considère le développement local comme « une démarche fédérative visant à mobiliser durablement des acteurs d'un territoire autour d'un projet à la fois économique, institutionnel, social et culturel » (Denieuil P. Noel 2008). L'aspect social est intégré à la démarche et la solidarité trouve des opportunités de s'exprimer. La mobilisation des habitants manifeste leur volonté de valoriser les richesses locales, et de provoquer un développement économique.

Le développement local a donné lieu à de nombreux travaux concernant la mobilisation des acteurs (Masson et Mengin, 1989), portant également sur les modalités de leurs participations et sur les modes de partenariats. L'analyse des conditions de mobilisation des acteurs telle que la propose Teisserenc (1994) « distingue trois phases dans la construction un projet de développement local :

- la phase d'initiative et d'apprentissage individuel et collectif : cette phase nécessite un élément déclencheur tels qu'un dépôt de bilan, un projet collectif... ;
- la phase de turbulences ou d'effervescence : c'est une étape de concertation entre les différentes institutions ; elle passe par des négociations entre les acteurs et remet en question les rapports de force traditionnels ;

- la phase créative où le foisonnement d'initiatives rend possible un développement soutenu et autonome. »

Les marges de manœuvre sont parfois étroites entre la gestion du projet telle que l'acteur le visualise et l'environnement, sans cesse mouvant, dans lequel il est réalisé (Clénet, 1993). En découle un certain degré d'indétermination évoqué dans la première partie avec la notion de contingence. Ce postulat d'indétermination s'explique par les fluctuations consécutives aux influences des groupes de pouvoirs et de contre-pouvoirs qui conditionnent toute dynamique de développement local. Sur ce point, Raoul Langlois (1993) distingue les décideurs "stratégiques" (État, par exemple), les décideurs "opérationnels" (agriculteurs, par exemple) et les décideurs "tactiques" (organismes divers, municipalités, départements ou régions). Entre ces acteurs des groupes "facilitateurs" constituent des relais qui facilitent la communication entre les personnes : élus politiques, responsables de Chambres Agricoles par exemple. D'autres groupes que Langlois qualifie de "trivialisés" perdent au contraire leur capacité d'agir, et jouent (éventuellement) le rôle de contre-pouvoir. Le pouvoir n'est pas une réalité tangible ; c'est une relation évolutive en fonction des interdépendances qui se mettent en place. Le développement local est donc un processus évolutif mettant en relation divers acteurs, dans une succession de projets et de plans d'aménagement.

Pour Bernard Pecqueur, le développement local est à la fois « un processus, une démarche, une méthode ». Un « processus », car c'est une construction qui se fait dans le temps et qui s'attache aux spécificités de chaque territoire. En ce sens elle ne peut être ni reproduite ni reproductible à l'identique. C'est également une « démarche », car il faut déclencher le processus par une stratégie volontaire d'acteurs qui se mobilisent. Les pouvoirs publics sont souvent ici force de propositions et d'actions ce qui permet de valoriser le savoir-faire collectif et de capitaliser l'apprentissage. C'est enfin une « méthode » dans la mesure où le développement local n'est pas seulement un phénomène observable, c'est une abstraction, la projection de la conception qu'ont les acteurs locaux de la « territorialisation » des politiques de développement.

Enfin, en écho aux travaux de Pierre Calame (1999), il est important de s'attarder quelque peu sur ce qui peut constituer des « pièges » du développement local. Pierre Calame insiste de façon très pragmatique sur le décalage qui peut exister entre « les rythmes administratifs et politiques de l'action publique, et les rythmes culturels et sociaux de la population ». Ils oscillent entre le très court terme souvent pour la population, correspondant à l'urgence de la survie, et le très long terme, pour les pouvoirs publics, avec la volonté d'intégrer les actions locales à une politique nationale. Or, « ce sont précisément les deux horizons inaccessibles à la temporalité de la culture de l'action politique et administrative ». Un développement "réussi" sera celui le plus apte à réconcilier ces identités disjointes (Denieuil, 2008).

Le troisième axe de notre modèle (ONG et coopération décentralisée) entend régler le problème de ce décalage entre rythmes administratifs et politiques de l'action publique et rythmes culturels et sociaux de la population, en proposant une approche qui, dès le départ, sera adaptée aux exigences locales pour faciliter l'appropriation par les acteurs concernés et l'adéquation des activités au contexte particulier de la région.

1.2.Territoire et territorialisation

Dans les théories du développement territorial, le territoire, identifié par toute une série de caractéristiques (géographiques, sociologiques, économiques et politique) est au centre du projet de développement. Sa culture et ses valeurs jouent un rôle primordial dans le processus en spécifiant les modes de fonctionnement des populations et en influençant les trajectoires

Longtemps, l'économiste a ignoré le rôle que pouvait jouer le territoire dans le développement puisque pour lui, le territoire n'était qu'un espace, un éloignement, une distance qu'il traduisait par un coût supplémentaire pour le projet. Puis la notion d'espace s'est précisée au fur et à mesure des travaux, notamment des géographes. Le territoire est plutôt un espace « vécu », au sens où il se marque des actes et des valeurs des hommes. Des auteurs comme Marcel Roncayolo (2001) parlent « de « plasticité sociale » du territoire : "Plus que perçu, le territoire est appris par l'individu et construit par des

croyances et des pratiques qui sont de nature sociale" ». Il est un lieu de manifestation des rapports sociaux, comme organisation sociale, juridique et politique. Roger Brunet (1993) y voit « une forme objective et consciente de l'espace », Yves Barel (1986) le dote de « caractéristiques sociales, spatiales et symboliques », Hervé Gumuchian (1991) l'interprète comme « un mélange de matériel et d'idéal », Guy Di Méo (2001) comme « le produit des pratiques et des représentations issues d'un rapport entre acteur social et espace ».

Les économistes se sont de plus en plus intéressés à ce territoire dont ils ont pris conscience du rôle dans le développement. Les perceptions qu'ils en ont sont nombreuses et dépassent largement la seule dimension économique. « Le territoire est le point de rencontre des acteurs du développement. Il est le lieu où s'organisent, volontairement ou de manière spontanée, les formes de coopération entre les entreprises, les individus et les activités. Il est le point de rencontre entre les formes de marché et les formes de régulation sociale. On peut dire aussi que le développement territorial correspond à une communauté d'intérêts des acteurs – d'où la notion d'organisation –, passés, présents et à venir, ce qui lui confère son identité économique, mais aussi historique et culturelle » (C. Courlet, B. Lamotte, J. Lapèze, 2002). Cette définition du territoire met en avant une volonté d'agir et une dynamisation, résultat d'une certaine « intelligence » du territoire.

Le territoire, en plus d'une appropriation politique, nécessite une appropriation des acteurs locaux. Un mode spécifique de gestion en découle, faisant émerger des solutions *ad hoc* aux problèmes à résoudre qui seront alors perçus comme des préoccupations communes sur un espace géographique donné. Dans ce cas, B. Pecqueur (1996) parle de « construit d'acteurs » pour caractériser le territoire. D'autres (Gontcharoff, 1999) perçoivent le territoire comme un « construit institutionnel » où l'État et les organismes publics (nationaux et internationaux) imposeront leur conception du découpage territorial et d'un "local" pertinent : les parcs régionaux, les pays d'accueil, les petites régions agricoles homogènes, les zones sensibles, les quartiers des politiques de la ville, etc. De ces définitions ressortent trois caractéristiques qui nous semblent importantes. Tout d'abord le côté idéalisé d'un espace que l'on s'approprie, ensuite la prééminence du rapport de

l'individu ou de la collectivité avec le milieu, ensuite le territoire n'est jamais figé aussi bien pour des raisons objectives que subjectives puisqu'il relève d'une combinaison d'ingrédients évolutifs.

Le territoire « Akkar » qui est notre objet d'étude est un espace vécu, affecté dans son évolution par un ensemble de facteurs locaux et globaux. En réponse aux différents enjeux qui se profilent et compte-tenu du retard accumulé, notre proposition de modèle d'évolution du Akkar s'appuie sur le diagnostic que nous avons établi et qui montre que l'agriculture est l'activité économique prédominante et qu'elle s'appuie sur des spécificités locales (topographie, climat et savoir-faire) qu'il est logique de valoriser pour consolider le « construit » institutionnel et le faire évoluer. Toutefois, depuis plus de 50 ans, les économistes du développement au Liban sont en désaccord sur le rôle de l'agriculture dans le processus de développement. Alors que certains estiment que la croissance agricole peut être contournée sur le chemin vers l'industrialisation, d'autres l'ont identifiée comme une condition première pour la croissance globale. Nous nous rallions à ce dernier point de vue car nous estimons qu'en restant en terre connue par les populations locales, un modèle axé sur une agriculture raisonnée offre plus de chance de susciter la confiance et de faire l'objet d'une appropriation.

La dynamique de tous les acteurs qui vont se mobiliser pour « construire » le territoire constitue le processus de "territorialisation", qui peut permettre le développement territorial. Pour Pierre Teisserenc (2002), le développement local n'est pas la territorialisation des politiques publiques, mais la conséquence de cette territorialisation, c'est-à-dire ce qui va germer de ce changement d'échelle : « La question posée serait plutôt celle des conditions économiques, sociales, culturelles et politiques qui permettent de rendre cette territorialisation efficace ; étant acquis qu'elle ne procède pas de façon mécanique et homogène ; mais qu'elle renvoie à une pratique de gouvernement des territoires par projet ». Ainsi, le développement local est souvent lié à un processus de décentralisation susceptible de donner des marges de manœuvre aux territoires pour maîtriser les mécanismes en jeu, alors que nous avons pu constater toutes les difficultés que les municipalités rencontrent pour agir de façon autonome. Toutefois, comme le précise B. Pecqueur (2008) le

développement local est « un dépassement des théories du développement endogène en qualifiant, à l'aide de la notion de territoire, un véritable contenu à ce qui est « dedans » et en impulsant la valorisation de ressources jusque-là ignorées. Selon J. Lapèze (2002), « le développement territorial est une démarche inductive qui s'attache à analyser les conditions de l'intervention économique et sociale, les modalités de sa mise en œuvre et l'ingénierie sur laquelle elle repose, d'où l'importance de la méthode à mettre en place pour construire des programmes de développement territorial ».

François Ménard (2002) voit la territorialisation comme une forme d'instrumentalisation du territoire. Le territoire devient « un outil de mobilisation des mesures impulsées par l'État, et la reconnaissance d'un droit pour une spécificité locale ». Sa conception est très institutionnelle, elle s'appuie sur l'exemple de la France où la territorialisation s'est matérialisée « par un ensemble de mesures politiques centrées sur les territoires, telles l'intercommunalité et les relations de contrats entre l'État et les territoires : contrat d'agglomération, contrat de plan, contrat de ville (volets cohésion sociale des contrats de plan ou d'agglomération).

C'est dans cette implication explicite du rôle de l'État que l'on peut différencier le développement local comme mobilisation spontanée des acteurs locaux, et le développement territorial comme mobilisation combinée de l'initiative nationale et de l'action locale. En ce sens, la territorialisation est la traduction politique du développement local » (Denieuil, Laroussi, 2005). Le développement local résulte d'une « mobilisation endogène des acteurs ; la territorialisation intègre l'intervention exogène des pouvoirs politiques ».

Dans le champ du développement des territoires émergent plusieurs notions corollaires aujourd'hui à la mode, dont celles de développement durable, puis celle de gouvernance d'acteurs. Le développement durable « s'inscrit dans une triple intention : encourager la participation active des populations aux décisions et aux actions publiques concernant leurs lieux de vie ; mener des actions concertées et contractualisées sur des projets ; répondre globalement aux conflits qu'affrontent les villes sans dissocier le social de l'emploi, du

logement, de la consommation, de l'environnement » (Minot, 2001). La notion de gouvernance introduit « la dimension du politique dans les théories du développement. Elle offre une réponse à la complexité des systèmes d'acteurs et des réseaux sociaux en proposant un cadre collectif favorable à l'action stratégique des acteurs » (Le Galès, 1995). Néanmoins, ce concept de gouvernance fonctionne plutôt comme un "outil idéologique" qui justifie des projets au service d'intérêts sectoriels et privés, plutôt qu'il ne sert les citoyens et veille à l'équité (Donsimoni, Chavanon, 2016). Dans la même perspective, l'anthropologue juridique Etienne Le Roy (2003) considère la gouvernance comme une dérive idéologique et adaptative du "gouvernement", comme l'unification juridique et hiérarchique de la pluralité, comme un principe de pouvoir et de domination avec l'instauration d'un contrôle et non comme une méthode participative.

Nous retiendrons deux points pour notre analyse du Akkar :

- « Tout territoire apparaît comme une aire privilégiée de construction et de mesure de l'action collective ». Certains territoires sont « fortement valorisés et investis par leurs habitants », d'autres sont « déstructurés et habités par des populations en quête de repères et souvent déracinées ». Une intervention forte et volontaire des pouvoirs publics est alors nécessaire, en plus de la mobilisation des acteurs locaux.
- Le développement territorial ne peut se concevoir que dans un cadre d'intégration aux politiques développées au niveau national, ce qui veut dire dans un cadre macro-économique. « Ainsi la mobilisation sociale et économique des populations, d'une part, et les mesures régulatrices prises à leur encontre par le pouvoir politique, d'autre part », constituent les ingrédients nécessaires au déclenchement d'un processus de développement. Ce processus sera marqué par toutes les contingences spécifiques à l'environnement dans lequel se déroule le projet.

La question de la territorialisation au Liban est « cruciale ». Elle s'est faite par les pratiques des acteurs locaux et des habitants et aussi par l'influence internationale à travers les phases d'exode et de contre-exode liées aux périodes de guerre et de paix. La notion de territoire est forte et marquée par des caractéristiques clivantes comme la religion. Il en résulte une spécificité forte qui est plus le fait d'une histoire et d'un héritage ou d'une transmission

que d'une construction. Selon l'IRFED, le Liban a une structure économique très spéciale qui empêche de traiter son développement selon les schémas appliqués ailleurs. Deux économies, de type très différent, se juxtaposent : une économie de mise en valeur des ressources naturelles (importance de l'agriculture) ou économie classique, et une économie basée sur les liens internationaux issus de la diaspora libanaise dans le monde (importance des transferts). L'importation de produits étrangers et l'exportation de produits nationaux mettent en relation continue ces deux économies qui conditionnent, l'une comme l'autre, la vie économique du pays. Le Liban souffre d'un fort déséquilibre de son développement et le Akkar, comme nous l'avons vu dans la première partie, est un exemple criant de ce déséquilibre.

1.3. Acteur local et « habitant »

Les notions d'« acteur local » et d'« habitant » sont transversales à l'ensemble des discours, études et actions de développement territorial. Ces notions renvoient au principe de participation, c'est-à-dire en quelque sorte à la «démocratie participative» qui s'impose dans les projets de développement à partir du milieu des années 90, suite à une prise de conscience générale de l'accroissement des inégalités dans le monde. L'échec des politiques publiques de développement a conduit à privilégier le développement « par la base », c'est-à-dire selon les revendications des populations locales. Ces populations locales regroupent les « acteurs locaux » et les « habitants ». L'acteur local est une réalité institutionnelle. Il a une personnalité morale sous la forme d'une association, d'un syndicat, d'une municipalité, de collectivités locales, etc. La notion d'acteur local a une connotation politique, dans la mesure où elle sous-entend une volonté d'agir, une connaissance du terrain et un choix de participer. La notion d'habitant est plus vague et recouvre des réalités diverses. Propulsé sur le devant de la scène des politiques publiques d'aménagement et de développement, l'habitant n'est plus seulement celui qui habite, mais celui qui agit près de ; il est forcément en proximité. Mais la notion d'habitant symbolise aussi celui qui subit, qui a des problèmes, et dont il faut s'occuper. En effet il est un usager, il consomme des biens et des services et si on se préoccupe de son bien-être, les prestations doivent être à la hauteur de son attente. Il est donc au centre de l'intérêt,

mais il est aussi au centre de l'action, ce qui en fait un acteur local. Sans contrôle politique véritable, la participation des habitants est accommodée à toutes les sauces, perdant de sa substance et de son efficacité. La proximité est dévoyée en un opportunisme qui dévie l'intérêt général au profit de quelques-uns. Mais à l'opposé, dans l'espace public, l'habitant n'appartient plus à sa proximité mais à celle des autres : sa demande est amplifiée et soumise au débat public, volonté de démocratie oblige. Cette démarche interdit le communautarisme social et culturel et peut conduire à proposer des solutions inadaptées. La cohésion sociale ne se fonde pas sur une uniformisation mais sur un respect mutuel des différences. Elle s'instruit sous l'expression du conflit public. La question de l'accompagnement de l'habitant dans sa proximité est complexe et oscille entre le caractère objectif des objectifs de développement et le caractère subjectif des attentes des populations concernées.

La problématique du rapport habitant/espace public conduit à s'intéresser à la place et l'emprise des dispositifs de concertation. L'intention qui sous-tend la concertation est de répondre aux aspirations des habitants et des usagers. Toute louable qu'elle puisse sembler, elle ne donne pas lieu à explicitation, les aspirations semblant relever de l'évidence, et ne nécessitant aucune forme d'argumentation. Pour ces raisons, il est souvent reproché à la concertation de n'être qu'une procédure de "mise en acceptation" (Noyer, Raoul, 2008).

En même temps qu'un territoire s'inscrit dans une dynamique de projet il est projeté dans une sorte d'imaginaire idéalisé. L'habitant des lieux est lui aussi projeté, imaginé comme un résident potentiel, comme un usager de ces lieux nouveaux qu'il lui faudra investir. Le rapport à l'imaginaire est ici un élément tout à fait essentiel ; il va conditionner l'acceptabilité de ce qui sera nouveau. La définition du territoire comme étant un espace vécu prend tout son sens ici, dans la mesure où la distance entre l'imaginaire et le réel dépendra de la manière dont l'habitant vivra le projet et se l'appropriera. En quelque sorte, c'est à l'habitant de concrétiser l'imaginaire par son parti pris, alors que l'acteur local impulsera et soutiendra la dynamique.

Le modèle que nous proposons sert l'imaginaire des habitants à travers une projection des activités dans le secteur touristique pour valoriser le patrimoine du Akkar, et leur permet

d'y prendre directement part en axant les objectifs sur un tourisme doux, proche de la nature et des habitants.

Pour conclure sur ce point, le développement territorial nécessite l'intervention des acteurs locaux et l'implication des habitants dans une démarche consensuelle qui permettra l'appropriation (ou la réappropriation) du projet par la population locale, condition indispensable à la réussite du développement territorial.

La cohérence théorique de notre modèle ne saurait suffire si nous ne vérifions pas son adéquation avec les éléments qui ressortent du diagnostic avancé par des acteurs locaux et des habitants dans le cadre de l'atelier que nous avons organisé sur le terrain.

2. Validation empirique par les acteurs locaux

Le Akkar est une région agricole. Envisager une réappropriation de cette région par les acteurs locaux implique de préciser la place de l'agriculture dans le processus de développement et sa capacité à fédérer une dynamique par le bas. Cette question cruciale fut posée en préliminaire à des réflexions menées dans le cadre d'un atelier de travail qui nous a permis de collecter la vision des habitants du Akkar concernant l'avenir de leur région.

2.1. Présentation du déroulement de l'atelier

Nous avons provoqué et organisé un atelier de travail et de discussion qui a réuni pendant deux jours un certain nombre d'acteurs clés du territoire, tels que les maires de la région, les membres de conseils municipaux et un certain nombre de résidents de la région, principalement ceux qui travaillent dans le secteur agricole. La rencontre a eu lieu au Centre de municipalité de Rahbeh, dans la région Aljoumeh et a regroupé quatre-vingt participants. Ceux qui ne pouvaient être présents (7 personnes) ont été contactés par téléphone (chefs de municipalités de la région), ou ont fait l'objet de rencontres individuelles. La tenue de cet atelier et la présence d'un aussi grand nombre de personnes et personnalités furent rendues possible grâce au soutien de la Fondation Fares et à la présence de son représentant, Sajih Attieyh, chargé d'affaires de l'ancien Vice Premier

Ministre Issam Fares. Il est en même temps le chef de l'union des municipalités de al Joumeh Akkar.

L'objectif des rencontres sur les deux jours était de permettre aux acteurs locaux de s'exprimer sur les éléments indispensables, selon leur point de vue, au décollage économique de leur région.

Les discussions ont rapidement fait ressortir la nécessité d'un diagnostic du territoire à travers une analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces. Cela a permis de mettre en évidence un certain nombre de facteurs fondamentaux internes et externes à prendre en compte dans l'élaboration de stratégies de développement local.

Le premier jour, trois principales thématiques ont été discutées :

- L'agriculture et la production agricole sont essentielles au développement agro-industriel avec l'élevage et la production animale.
- La construction et le tourisme pâtissent d'un manque de stratégies au niveau national et régional. L'industrie est absente.
- Les éléments de contexte plus institutionnels devraient contribuer au développement économique mais sont insuffisants tels que les infrastructures, la santé, l'éducation, l'organisation.

Le deuxième jour, les discussions abordèrent les trois questions suivantes comme autant d'obstacles à surmonter mais sans qu'une réponse immédiate et facile puisse être apportés:

- Existe-t-il une plateforme ou une instance au niveau local, régional ou national pour la négociation et la coordination entre les intervenants et la planification et les acteurs du développement (Union des municipalités, des antennes régionales, conseil Cada, Mohafazat) ?

- Comment est traitée la prise de décision (sous quelle autorité et par quelles méthodes)? Et qui a le dernier mot ?
- Dans quelle mesure le processus de négociation sape les systèmes traditionnels, les compétences et les pouvoirs politico-administratifs ?

Six grands points furent également discutés et posés comme des constats de la situation actuelle à partir desquels peut s'élaborer une prospective de projets de développement local:

1/ Les ressources négligées et sous-développées (naturelles, culturelles, économiques et humaines) de la région sont ses principales forces et constituent des atouts importants comme:

- Les grands espaces cultivables qui ont un fort potentiel pour développer une variété de produits agricoles (notamment les fruits et légumes dont la culture est permise par les taux de précipitation dans cette région) et introduire des agro-industries.
- La disponibilité des pâturages, le bétail, les éleveurs de bétail et les producteurs de blé pour nourrir les animaux, qui renforcent le secteur de l'élevage et le potentiel pour développer la production de produits laitiers dans la région.
- La présence de vastes étendues de terres basaltiques et de matières premières (roches, sables, galets) qui pourraient potentiellement être utilisées pour développer le secteur de la construction.

2/ La région dispose d'infrastructures de mauvaise qualité et les services publics fonctionnent dans des conditions peu favorables. Il n'existe pas de cartes cadastrales, ce qui a plusieurs conséquences : les droits concernant la propriété foncière sont confus et de nombreux cas sont disputés entre les différents héritiers. Cela a un impact négatif direct sur le développement économique local.

3/ Les résidents de la région manquent de formation. Il en résulte une certaine faiblesse dans les connaissances, les compétences et l'organisation du territoire. Cela affecte

négalement les initiatives (quand elles existent) prises pour créer des projets, capitaliser sur les ressources de la région et les transformer en possibilités de développement économique. Ceci est une faiblesse majeure qui accélère la dégradation du capital naturel et culturel et agit contre l'objectif du développement socio-économique local.

4/ Le commerce transfrontalier illégal et ses implications financières ont été jusqu'à présent une opportunité de travail et de ressources pour les habitants. Or, le déclin de ce commerce, actuellement, réduit les opportunités individuels et devrait encourager le gouvernement à travailler sur des plans et programmes de développement à long terme. D'ailleurs, plusieurs projets de développement régional récemment lancés par le gouvernement libanais, ou par les organismes nationaux et internationaux offrent la possibilité de promouvoir l'entrepreneuriat dans les secteurs à forte valeur ajoutée comme l'agriculture biologique, l'agro-industrie et l'éco-tourisme. Le Akkar doit saisir cette opportunité.

5/ La région est oubliée par le gouvernement libanais et la situation actuelle du Liban ne laisse pas envisager, dans des délais courts, des changements sur ce point. La détérioration de la situation politique, l'afflux continu de réfugiés syriens dans la région, l'aggravation de l'économie nationale, les chocs du marché du travail et la migration d'une partie de la jeunesse instruite et qualifiée constituent de graves menaces pour le développement de la région ainsi que pour le bien-être et la sécurité de ses habitants.

6/ Plusieurs travailleurs agricoles ont abordé la question du rôle indispensable du secteur privé, en particulier des investisseurs locaux, nationaux ou expatriés qui restent réticents à investir dans le secteur agro-industriel du fait du manque d'incitations. Fut aussi soulevé le problème de la protection des produits nationaux face aux importations.

2.2. Le diagnostic du Akkar par ses habitants : analyse SWOT

Le diagnostic du Akkar par ses habitants est primordial pour les impliquer et faciliter leur appropriation du processus de développement. L'analyse ci-après a été construite grâce aux principales conclusions de l'atelier.

L'évaluation de la situation, finalisée à la suite de l'atelier avec les acteurs locaux, fait ressortir les forces et faiblesses qui doivent être prises en compte (clés internes) dans l'élaboration d'une stratégie de développement socio-économique (clés externes) pour la région. Les constats répertorient les points positifs (+) et les aspects négatifs (-) repérés dans six domaines qui sont les suivants : 1/le contexte socio-économique global, 2/le secteur de l'éducation, santé, développement social et gouvernance ; 3/l'aménagement urbain ; 4/l'agriculture ; 5/industrie, banque, commerce ; 6/culture, loisirs tourisme.

A – Le contexte socio-économique

Globalement, les ressources naturelles, culturelles, économiques et humaines de la région et le détermination des autorités locales récemment élues qui sont responsables de la création d'un fort lien civique sont des atouts incontournables. Par contre, la mauvaise qualité des infrastructures et des services et le manque de connaissances, de compétences, d'organisation et de soutien qui permettraient à la population locale de capitaliser sur les ressources existantes de la région sont des faiblesses à prendre en compte. Il faut y ajouter le manque de plans cadastraux et d'enregistrement officiel des terres, qui conduit à une confusion des droits de propriété avec des impacts négatifs directs sur le développement économique local.

Sur un plan plus extérieur, l'augmentation du financement et du soutien des organisations internationales et des donateurs bilatéraux, ainsi que les programmes de développement régional lancés par le gouvernement libanais sont des opportunités à saisir. Mais la détérioration de la situation politique (absence de président depuis mai 2014) et l'afflux continu de réfugiés syriens, l'aggravation du déficit public et de la dette, l'augmentation du chômage risquent de modifier les priorités de l'Etat et de ralentir l'avancée de ces programmes.

Tableau 13: Points forts/points faibles dans le secteur socio-économique

Points forts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources naturelles, culturelles, économiques et humaines de la région. - Les autorités locales qui sont élues sont responsables de la création d'un fort lien civique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Très mauvaise qualité des infrastructures et des services. - Le manque de connaissances, de compétences, d'organisation et de soutien qui permettraient à la population locale de capitaliser sur les ressources existantes de la région. - Manque de plans cadastraux et d'enregistrement officiel des terres, menant à la confusion des droits de propriété avec des impacts négatifs directs sur le développement économique local.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du financement et du soutien externe à la région et de ses habitants par les organisations internationales et les donateurs bilatéraux. - plans et interventions régionales de développement lancés par le gouvernement Libanais et les organismes nationaux et internationaux dans la région. 	<ul style="list-style-type: none"> - Détérioration de la situation politique et afflux continu de réfugiés syriens à la zone. - Aggravation de la situation économique et des marchés du travail nationaux chocs de la situation internationale. Migration et exode de la jeunesse instruite et qualifiée.

B - Éducation, santé, développement social et gouvernance

+/- Le Akkar est peuplé de beaucoup de jeunes, avec une croissance de 7,4% en 5 ans (tableau 13). Cela s'est traduit par l'installation de nouvelles écoles secondaires, d'écoles privées et d'universités. Certains jeunes de la région sont instruits et les femmes participent grandement aux activités et sont impliquées dans différents aspects de la vie. La population est mixte sur le plan religieux mais les conflits sont minimes.

Un nombre croissant de municipalités nouvellement créées offre une structure d'autonomisation pour le développement et l'amélioration des conditions de vie. La société civile est très active dans les initiatives locales de développement.

-/ Les indicateurs économiques et sociaux sont mauvais avec une forte pauvreté (tableau 13), un nombre élevé d'enfants par famille et le taux de dépendance le plus élevé du pays (86,6% contre 56,8% au niveau national). Le manque général de sensibilisation dans les domaines de la santé (pas de couverture sociale) et de l'éducation aggrave la situation des plus pauvres. Même si le nombre d'écoles a augmenté, elles restent insuffisantes, surtout dans les zones rurales les plus éloignées et tous les jeunes n'ont pas le niveau d'instruction suffisant pour occuper des emplois intéressants. Les plus instruits sont incités à partir du fait de l'absence de travail dans la région (Taux de chômage élevé chez les jeunes et les femmes). L'insuffisance des infrastructures est encore plus criante avec l'afflux des réfugiés syriens.

Tableau 14: Points forts/point faibles dans le secteur de l'éducation, de la santé, du développement social et de la gouvernance

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Une zone peuplée de beaucoup de jeunes, avec une croissance de 7,4% en 5 ans - Nombre croissant de municipalités nouvellement créées et les syndicats dans le Akkar, comme une structure d'autonomisation pour le développement et l'amélioration des conditions de vie - Population mixte du Akkar avec des conflits religieux minimes - Rôle majeur des dirigeants de la société civile les initiatives locales de développement - Installation de nouvelles écoles secondaires, d'écoles privées et d'universités de la région, avec un personnel spécialisé plus jeune 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte pauvreté, plus grand nombre d'enfants par famille, taux de dépendance le plus élevé et plus faible moyenne du revenu individuel - Effet négatif de la pauvreté sur l'accès à la santé et à l'éducation services combiné à un manque général de sensibilisation dans les domaines de la santé, l'éducation et la guidance parentale pour les enfants - Mauvaise qualité et insuffisance d'équipements adéquats. Une répartition géographique des niveaux des services de l'éducation et de la santé qui est médiocre. - Insuffisance des ressources humaines spécialisées et qualifiées travaillant dans l'éducation, les services de santé et autres institutions publiques - Choix limités pour améliorer les possibilités d'emploi par le biais de techniques - Taux élevé de: décrochage scolaire, la scolarisation tardive, l'analphabétisme et étudiants défaillants. Faiblesse dans les langues étrangères et absence de l'anglais comme langue secondaire dans les écoles publiques du Akkar

<ul style="list-style-type: none"> - Un plus grand nombre de jeunes instruits, les femmes sont impliquées dans différents aspects de la vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Détérioration de la situation globale avec l'afflux des réfugiés syriens, sur les services de santé et d'éducation et toutes les infrastructures - Taux de chômage élevé chez les jeunes et les femmes - Faible taux de couverture sanitaire et sociale et d'assurance en particulier pour les groupes les plus vulnérables - Les municipalités manquent de ressources financières et humaines qualifiées, ce qui affaiblit leur rôle dans le développement - Corruption, conflits fréquents lors des élections, et une traditionnelle structure sociale hiérarchisée
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les municipalités, bien que leur nombre ait augmenté dans la région, manquent de ressources financières et humaines qualifiées, ce qui affaiblit leur rôle dans le développement. A cela s'ajoutent la corruption, les conflits fréquents lors des élections et une structure sociale traditionnelle fortement hiérarchisée.

Tableau 15: Opportunités/menaces dans le secteur de l'éducation, de la santé, du développement social et de la gouvernance

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Stratégies nationales pour la santé, développement de l'éducation et sociale afin d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services, protection des personnes et l'autonomisation - Réseau informatique et de connexions disponibles - Diversification et expansion des techniques et installations au Akkar et à Tripoli (UOB Institute of Technology, existence d'une parcelle de terre pour une université de l'agriculture dans Abdeh, etc.) - Augmentation de la demande sur le marché du travail en force technique - Intérêt croissant des ONG et organisations internationales, et mise en 	<ul style="list-style-type: none"> - Crise économique et appauvrissement général, création d'un cercle vicieux entre l'éducation, la santé et la pauvreté - Effet négatif des problèmes de sécurité sur l'accès à la santé et aux opportunités d'éducation et de travail - Effet négatif de la crise syrienne, le commerce est entravé ainsi que d'autres formes de l'activité économique, l'accès aux services et aux produits moins chers, et son effet sur l'afflux incontrôlable de réfugiés avec une augmentation du chômage pour les Libanais - Conséquences alarmantes en 2008 lors des différents affrontements. Conflits sectaires sur le thème de la sécurité et sur

<p>œuvre de centres, programmes et services au Akkar, avec une meilleure répartition géographique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renfort du programme de santé scolaire comme un moyen de renforcer les programmes de prévention du MSP - Un grand nombre d'émigrants du Akkar se répartissent sur différents continents, aides à leurs familles à travers soutien social, éducatif et financier - Classification des Akkar comme Zone C selon la loi 360 pour encourager les investissements au Liban avec une complète exonération pendant dix ans de tout impôt sur le revenu et impôt sur les bénéfices de l'investisseur, avec d'autres mesures incitatives - Réhabilitation de l'aéroport René Moawad : créations d'emploi 	<p>les relations dans le Akkar. Affiliation du Groupe aux extrémistes et une tendance à armer et à utiliser de la violence, avec une perte de valeurs et une absence d'éthique</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réactivité inefficace de toutes les institutions gouvernementales et ministères à résoudre les problèmes, faire respecter les lois et à mettre en œuvre des stratégies nationales (projets d'infrastructure pour l'eau et des eaux usées, énergie, etc.) - Absence de lois concernant la couverture nationale de santé bénéficiant à tous les citoyens et l'inefficacité des programmes et de la couverture de sécurité sociale CNSS, ainsi que les prix inaccessibles de l'assurance privée pour la majorité des citoyens akkaris.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'identification de ces atouts et de ces faiblesses permet de mettre en lumière un certain nombre d'opportunités (Tableau 14) dans le secteur de l'éducation, de la santé du développement social et de la gouvernance :

- Des projets existent pour le moment sur le papier mais ils ne sont pas réalisés, il est opportun de les réactiver : un institut de technologie, une université de l'agriculture dans Abdeh.
- L'intérêt croissant des ONG et organisations internationales pour le secteur de la santé et de l'éducation est une opportunité à saisir pour rebondir sur les programmes nationaux d'amélioration de la qualité de ces services et de leur accessibilité, de développement du réseau informatique et de l'amélioration des installations.
- Des investissements importants sont nécessaires ; il faut s'appuyer, pour les encourager, sur la loi 360, votée en 2001, pour la promotion des investissements au Liban dans le cadre de l'accord d'association entre le Liban et l'Union Européenne.

Cette loi propose une exonération complète pendant dix ans de tout impôt sur le revenu et sur les bénéfices de l'investisseur, avec d'autres mesures incitatives.

C - Aménagement urbain

+/ Du point de vue de l'aménagement urbain, les points forts (Tableau 15) sont : les conditions climatiques (un réel potentiel pour les énergies renouvelables, des précipitations abondantes, de la neige), la position au carrefour de plusieurs zones bioclimatiques, la biodiversité et la diversité des écosystèmes, des habitats et des corridors (les forêts, les zones humides, les habitats côtiers, les habitats d'eau douce, etc.) et des ressources hydriques abondantes. L'existence d'une mosaïque de paysages emblématiques et de points de vue exceptionnels contribue à enrichir un patrimoine diversifié (naturel, culturel, religieux, architectural) avec quelques zones protégées. L'attachement fort des populations locales à leur territoire laisse présager une volonté de participer au développement local avec l'appui d'un nombre croissant de municipalités nouvellement établies et de syndicats de communes.

/ Les points faibles (Tableau 15) portent, entre autres, sur la croissance démographique incontrôlée qui entraîne une augmentation des constructions illégales qui ont des impacts négatifs sur l'environnement, une insuffisance de ressources financières et techniques des municipalités pour l'expertise, notamment en matière de sensibilisation pour la gestion durable ce qui ne permet pas d'enrayer le phénomène. Il en résulte un développement urbain incontrôlé : expansion le long des principaux axes ; étalement urbain et création d'ensembles urbains ; empiètement de projets de construction sur les zones boisées. La corruption et les conflits administratifs et politiques entre les différents villages n'encouragent pas les décisions cohérentes et les projets harmonisés. Des pratiques illégales persistent (chasse interdite, coupes de forêt, plantations de cannabis) et le zonage – quand il existe – n'est pas respecté.

Tableau 16: Point forts/points faible de l'aménagement urbain

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions climatiques (potentiels pour les énergies renouvelables, les précipitations abondantes, la neige et la couverture blanche pendant les périodes d'hiver) - Position au carrefour de plusieurs zones bioclimatiques - La biodiversité et la diversité des écosystèmes, des habitats et des corridors: les forêts, les zones humides, les habitats côtiers / halophytes, les habitats d'eau douce, etc. - Ressources hydriques abondantes - Existence d'une mosaïque de paysages emblématiques et points de vue exceptionnels - Topographie et différentes altitudes - Patrimoine diversifié (naturel, culturel, religieux, architectural) - Existence de plusieurs zones protégées - Attachement fort des populations locales à leur territoire - Augmentation du nombre de municipalités nouvellement établies et syndicats au Akkar, comme une structure pour le développement, l'autonomisation et l'amélioration des conditions de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - La croissance démographique interne redéfinit la position du Akkar vis-à-vis de Tripoli - Augmentation des constructions illégales et impacts sur l'environnement - Mauvaise gestion des forêts locales et non-respect des règlements - Les municipalités manquent de ressources financières et techniques pour l'expertise, notamment en matière de sensibilisation pour la gestion durable et le développement des ressources - Développement urbain incontrôlé (expansion le long des principaux axes; étalement urbain et création d'ensembles urbains; empiètement des projets de construction en zones boisées) - Corruption - Règlement ne couvre pas toutes les zones d'importance écologique - La propriété foncière n'est pas clairement définie, notamment en forêt. - Conflits administratifs / politiques entre les différents villages - Présence de pratiques irresponsables et illégales (chasse, coupe de la forêt, plantations de cannabis) - Zonage non respecté: pression sur les ressources naturelles - Diminution de la végétation - feux de forêt et manque d'infrastructures adéquates (routes, difficulté d'accès de la défense civile, accès aux points de prise d'eau)

Les opportunités relatives à l'urbanisme (Tableau 16) sont directement liées à l'application de décrets et de plans qui existent déjà mais qui doivent être exécutés :

- l'instauration du Akkar comme Mohafazat par la loi n ° 522 délivré le 16 juillet 2003

- le Plan national pour l'utilisation stratégique de la terre: (le SDATL) approuvé par le décret no.2366, qui a également défini le cadre juridique pour la création du Parc Naturel du Haut-Akkar
- le décret-loi no.60-83 pour la mise en œuvre des plans et des plans d'urbanisme détaillés
- le Plan national pour le développement stratégique durable pour la Côte Nord du Liban: l'IMAC (gestion intégrée de l'Est, Projet côtes de la Méditerranée)

Parallèlement le fort potentiel touristique, s'il est valorisé, doit être l'occasion d'un aménagement du territoire adapté avec l'appui de certains bailleurs de fonds internationaux dans la région.

Tableau 17: Opportunités/menaces de l'aménagement urbain

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Plan national pour l'utilisation stratégique de la terre: le (SDATL) approuvé par le décret no.2366, qui a également défini le cadre juridique pour la création du Parc Naturel Haut-Akkar - Plan national pour le développement stratégique durable pour la Côte Nord du Liban - Présence d'un grand nombre d'organisations communautaires actives - Intérêt de certains bailleurs de fonds internationaux dans la région - Mise en place d'Akkar comme Mohafazat par la loi n ° 522 délivré le 16 juillet 2003 	<ul style="list-style-type: none"> - Retard dans la préparation de la loi et la mise en œuvre des projets d'infrastructure et des stratégies nationales ; faible réactivité de toutes les institutions gouvernementales et ministères dans la résolution des problèmes et l'application des lois. - Population importante de réfugiés syriens qui nécessite des actions d'urgence qui occulte une vision stratégique à moyen et long terme pour la région : pression sur les infrastructures déjà insuffisantes - Écarts entre les cartes de zonage, la DGUP et les recommandations du SDATL. - Insécurité et instabilité de toute la région - Capital humain insuffisant, manque de ressources techniques et financières pour mettre en œuvre les politiques publiques - Les questions environnementales ne sont pas une priorité au plan local ni dans l'agenda politique national - Tous les domaines ne sont pas étudiés

<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel touristique fort pour divers types de tourisme: religieux, culturel, écologique, etc. - Décret-loi no.60-83 pour la mise en œuvre des plans et plans d'urbanisme détaillés 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités illégales d'extraction et manque de réhabilitation des carrières - Zonage incomplet et absence de normes de construction (énergie verte, bâtiment à énergie positive) - Impact négatif résultant des activités liées au tourisme - Retard dans la mise en œuvre des décrets d'application de la Loi n ° 522 établissant le Akkar comme Mohafazat
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les menaces (Tableau 16) qui pèsent sur ce secteur sont liées au retard dans l'exécution de la loi et dans la mise en œuvre des projets d'infrastructure et des stratégies nationales. Les institutions gouvernementales et les ministères sont très faiblement réactifs devant ces problèmes d'application des lois. De plus, l'importante population de réfugiés syriens fonctionne dans une vision de court terme ; l'absence de vision stratégique à moyen et long terme pour la région ne contribue pas à l'émergence de projets de développement durable. Les questions environnementales ne sont pas une priorité ni sur le plan local, ni dans l'agenda politique national.

Des écarts entre les cartes de zonage de la Direction Générale de la Planification Urbaine (DGUP) et les recommandations du Conseil du Développement et de la Reconstruction (CDR) créent des confusions et viennent compliquer les décisions et les mises en projet. C'est dans les années 1960, à l'époque du président Fouad Chehab, que fut déterminée la structure administrative et institutionnelle de l'urbanisme au Liban. La DSGUP fut créée la même année ; son fonctionnement et son organisation actuels sont régis par le décret du 21 juin 1997 qui dépend du ministère des Travaux Publics et des Transports. Le CDR fut créé par le décret de la loi 5/77 du 31 janvier 1977. L'article 3 prévoit que le CDR conçoit "le cadre général d'orientation de l'urbanisme" au Liban et le soumet au Conseil des Ministres pour approbation. Le gouvernement a chargé le CDR de l'élaboration d'un

véritable Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire libanais (SDATL) (Localiban, 2015).

D - Agriculture

+/ Le secteur de l'agriculture dispose de plusieurs points forts (Tableau 17). D'une part, la disponibilité relativement grande de la superficie des terres arables et des pâturages permet le développement de l'élevage et les cultures de production. D'autre part, le paysage et la topographie autorisent la mécanisation des récoltes et des plantations ; la disponibilité en eau permet l'irrigation. Les sols et la diversité climatique acceptent une variété de cultures et même l'exclusivité pour certains produits comme les graines de sésame et l'arachide. Enfin, la disponibilité de la population active est un atout important, tout comme la proximité de la frontière qui est favorable à l'exportation. Deux autres facteurs sont à prendre en compte, à savoir la possibilité de débiter des productions sans concurrence sur le marché (pommes de terre, raisins de table) et l'existence de petits investisseurs dans le secteur agricole (officiers militaires à la retraite).

-/ Les points faibles (Tableau 17) sont relativement nombreux concernant l'agriculture, notamment, l'éloignement des principaux marchés locaux, le transport affectant la qualité des produits frais ; le système inapproprié de tenure des terres et la fragmentation qui en découle et qui entrave l'investissement dans l'agriculture mécanisée et la production à grande échelle. ; l'absence d'infrastructures adéquates de distribution d'eau, résultant de pénuries d'eau, les fuites et la pollution ; les systèmes d'irrigation peu efficaces, résultant d'une consommation d'eau élevée et d'une utilisation inappropriée ; les lois sur les droits d'eau inadaptées ; la main-d'œuvre non spécialisée, avec des compétences limitées disponibles pour l'extension ; des installations restreintes pour le stockage, le calibrage et l'emballage pour l'exportation de produits finis et des unités de traitement modestes. Enfin, l'absence de pépinières modernes fournissant aux agriculteurs de nouvelles variétés et porte-greffes et l'insuffisance d'un système de crédit agricole, résultant d'une dépendance importante des agriculteurs aux fournisseurs d'intrants et de services ainsi qu'aux marchés intermédiaires, sont également à prendre en considération.

Tableau 18: Points forts/points faibles dans le domaine de l'agriculture

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité relativement grande de la superficie des terres arables et des pâturages, permettant le développement de l'élevage et les cultures de production - Paysage et la topographie permettant la mécanisation de la récolte et la plantation de champ cultures - disponibilité en eau pour l'irrigation - Haute sol et diversité climatique, permettant à la diversité des produits et l'exclusivité de certains autres (graines de sésame, d'arachide) - Disponibilité de la population active - Fermer à la facilité de la frontière pour l'exportation - produit du terroir : le « <i>chenklich</i> » - Possibilité de début de production sans concurrence sur le marché (pomme de terre, raisins de table) - Disponibilité des petits investisseurs dans secteur agricole (officiers militaires à la retraite). 	<ul style="list-style-type: none"> - région éloignée des principaux marchés locaux, le transport affectant la qualité des produits frais - système de tenure des terres inapproprié et fragmentation des terres qui entravent investissements dans la machinerie et de l'économie d'échelle - Absence d'infrastructures adéquates de distribution d'eau, résultant de pénuries d'eau, les fuites et la pollution - Systèmes d'irrigation efficace, résultant de la consommation d'eau élevée et d'une utilisation inappropriée - Lois sur les droits d'eau inappropriées - Main-d'œuvre non spécialisée, avec des compétences limitées disponibles pour l'extension - Installations limitées pour le stockage, le calibrage et l'emballage pour l'exportation de produits finis - Unités de traitement limitées - Absence de pépinières modernes fournissant aux agriculteurs de nouvelles variétés et porte-greffes - L'absence d'un système de crédit agricole approprié, résultant d'une dépendance importante des agriculteurs aux fournisseurs d'intrants et de services ainsi qu'aux marchés intermédiaires.

Les opportunités (Tableau 18) offertes au secteur de l'agriculture sont la polyculture et la production de cultures fourragères, essentielles pour le développement de l'élevage, principalement la volaille et les produits laitiers. Le coût relativement faible des terres et du travail est un atout important sur lequel s'appuyer pour dynamiser le secteur. La

présence d'activités touristiques et la création d'un parc naturel sont aussi une occasion de développer un agro-tourisme de haute qualité. Les sols basaltiques dans certaines parties du Akkar peuvent être utilisés pour la culture de produits de valeur supérieure comme le kiwi, la châtaigne, les fleurs coupées, les produits biologiques... La longue saison de végétation dans la plaine côtière permet de diversifier la rotation des cultures et d'introduire le soja de fourrage. Par ailleurs, la présence du *Lebanese Agricultural Research Institute* (LARI) et d'autres instituts et organisations est une occasion de promouvoir les bonnes pratiques agricoles, une agriculture de conservation et de nouvelles pratiques agricoles. Enfin, certains groupes de producteurs actifs, des centres de vulgarisation et de projets sont un bon moyen de diffusion de l'information et de renforcement des capacités. L'aéroport René Moawad serait une opportunité de dynamisation du secteur de l'agriculture en générant des échanges supplémentaires et en facilitant les exportations.

Tableau 19: Opportunités/menaces dans le secteur agricole

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> -La présence de la polyculture et de la production de cultures fourragères est essentielle pour le développement des secteurs de production animale, principalement la volaille et les produits laitiers - La disponibilité en grandes quantités de diverses cultures, le coût relativement faible des terres et du travail - La présence d'activités touristiques et la création d'un parc naturel sont une occasion de développer un agro-tourisme de haute qualité - Les conditions de sols exclusifs (sols basaltiques) dans certaines parties sont une occasion de grandir spécifique élevée produits de valeur (kiwi, châtaigne, fleurs coupées, produits biologiques...) - La longue saison de végétation dans la plaine côtière est une occasion de diversifier la rotation des cultures et introduire le soja de fourrage 	<ul style="list-style-type: none"> - Défaillances de la sécurité près de la frontière avec la Syrie et à Tripoli, qui est le principal marché, et une nécessité pour le transport vers Beyrouth - Prévalence des activités de contrebande à la frontière (lorsque la sécurité est assurée), qui peut parfois nuire à la commercialisation des produits locaux - La forte pression démographique sur les ressources naturelles avec une tendance à l'augmentation, réduisant l'eau fertile des terres arables et de l'irrigation le développement des agro-industries (produits laitiers, de la volaille, chips, l'huile de sésame, confitures ...) - Mauvaise gestion et malversations (production intensive, absence de la rotation des cultures, opérations de terrain inappropriées, irrigation par des rigoles, etc.) affectant la qualité des cultures (eaux usées non traitées utilisées pour l'irrigation, les résidus de

<ul style="list-style-type: none"> - Prioriser le Akkar à l'échelle nationale pour les projets de développement liés à l'agriculture - La présence du LARI et d'autres instituts et organisations est une occasion de promouvoir les bonnes pratiques agricoles, l'agriculture de conservation et d'autres nouveaux systèmes agricoles - La présence de certains groupes de producteurs actifs, centres de vulgarisation et des projets comme un moyen de la diffusion de l'information et le renforcement des capacités - Réhabilitation de l'aéroport René Moawad : commerce et exportation 	<p>pesticides, etc.), le rendement, l'épuisement des ressources halieutiques, les pâturages et l'augmentation de l'érosion et de la salinité des sols.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tendances à la hausse des phénomènes climatiques extrêmes (inondations, sécheresses, vagues de chaleur, vent et tempêtes de neige), avec des impacts très perturbants sur le secteur agricole du fait d'une faible résilience.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les menaces (Tableau 18) qui pèsent sur le secteur de l'agriculture sont relativement importantes. D'abord, les défaillances de la sécurité près de la frontière avec la Syrie et à Tripoli, qui sont les principaux marchés, nécessitent un désenclavement du marché et une route vers Beyrouth. Ensuite, la prévalence des activités de contrebande à la frontière (lorsque la sécurité est assurée) nuit à la commercialisation des produits locaux. La forte pression démographique sur les ressources réduit l'eau pour l'irrigation. Les mauvaises pratiques (la production intensive, l'absence de rotation des cultures, les opérations de terrain inappropriées, l'irrigation par des rigoles, etc.) affectent la qualité des cultures (eaux usées non traitées utilisées pour l'irrigation, résidus de pesticides, etc.) et le rendement. L'épuisement des ressources halieutiques, l'augmentation de l'érosion et de la salinité des sols, l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes (inondations, sécheresses, vagues de chaleur, vent et tempêtes de neige), compromettent les récoltes. Le développement des agro-industries (produits laitiers, volaille, chips, huile de sésame, confitures ...) n'avance guère.

E - Industrie, banque, commerce

+/ Alors que les services dominent l'économie du Liban, avec 70% du PIB et près des trois quarts de la population active qui travaillent dans ce secteur, le Akkar n'est pas dans cette configuration (Tableau 19). Le secteur bancaire ne constitue pas un véritable soutien à l'activité privée puisque la majorité des liquidités bancaires sont destinés au financement de la dette publique. Quelques prêts sont toutefois accordés pour l'agriculture, le tourisme et la construction. Les institutions de microfinance sont très actives dans le nord du Liban. Le commerce, qui représente en moyenne 115% du PIB (période 2012-2014) libanais est relativement actif dans la région du fait de la contrebande et aussi grâce à la présence de nombreux retraités du secteur public qui soutiennent par leurs dépenses l'économie locale (logement, investissements, etc.). La construction, dans l'ensemble du Liban, est en plein essor et est l'un des moteurs de l'économie. Un certain nombre de petites industries sont associées avec ce secteur et bénéficient de la disponibilité en main-d'œuvre peu coûteuse.

-/ Les points faibles (Tableau 19) sont, en revanche, plus nombreux. Notamment, le manque d'instruments financiers de confiance ne permet pas de capter l'épargne des retraités et de la diriger vers un meilleur investissement local. Malgré leurs liquidités, les banques ne prennent pas de risques ce qui n'empêche pas les clients de ne pas leur faire confiance en raison de fréquents détournements de fonds. Les opérations de micro-crédit ne sont pas évaluées et leur impact reste méconnu. L'entrepreneuriat qui cherche à investir dans des produits à haute valeur ajoutée délaisse les produits agricoles et agro-industriels. Le commerce informel est en dehors du champ d'application du système fiscal ce qui réduit d'autant les budgets publics locaux. Le travail est non spécialisé et les compétences nécessaires aux secteurs industriel et agro-industriel sont inexistantes. Dans les mines et carrières, le zonage n'est pas respecté et l'exploitation informelle exerce des pressions sur les ressources naturelles. L'absence de cadastre avec zonage nuit à l'harmonisation dans l'exploitation des terres et dans le domaine de la construction (formes et normes), ce qui réduit l'efficacité des petites et moyennes industries. Aucune précaution n'est prise en cas de tremblement de terre (il y a beaucoup d'anciens volcans au Akkar). Il n'existe pas de

réflexion pour la mise en place de bâtiments intelligents et de constructions écologiques, etc.

Tableau 20: Points forts/points faibles dans le secteur Industrie, Banque, Commerce

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Les retraités du secteur public sont importants pour l'économie locale (logement, investissements, etc.) et permettent de stimuler la demande - le commerce regroupe des activités importantes qui répondent sur mesure aux besoins, demandes et possibilités - La disponibilité en main-d'œuvre pas chère pour les secteurs industriel et agricole - Fermer les passages à niveau et les ports frontaliers pour faciliter les exportations - Potentiel pour le tourisme, les zones de loisirs et les restaurants - Les branches bancaires disponibles semblent avoir un excès de liquidités avec les prêts accordés pour des raisons personnelles, pour l'agriculture, le tourisme et la construction - Les institutions de microfinance sont actives dans le nord du Liban <p>S8 : La construction, dans l'ensemble du Liban, est en plein essor et est l'un des moteurs de l'économie. Un certain nombre de petites industries sont associées avec le secteur de la construction</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le manque d'instruments financiers de confiance ne permet pas de capter le revenu des retraités et de le diriger vers un meilleur investissement local - L'entrepreneuriat qui cherche à investir dans la haute valeur ajoutée les produits agricoles et agro-industriels est l'exception qui confirme la règle - Le commerce informel et le commerce sont en dehors du champ d'application du système fiscal et réduisent les budgets publics locaux - Le travail est non spécialisé et n'a pas les compétences nécessaires pour les secteurs de l'industriel, l'agro-industriel et le tourisme - Tourisme (naturel, archéologique et religieuse) et secteur des loisirs sont presque inexistant dans une région à potentiel important. - Malgré leur liquidité, les banques ne prennent pas de risques et les clients ne font pas confiance en elles en raison de détournements de fonds anciens - La pénétration du micro-crédit dans certaines régions reste faible et l'évaluation indépendante des résultats de micro-crédit est indisponible - Le zonage n'est pas respecté et les sablières sauvages et les carrières mettent des pressions sur les ressources naturelles. Manque de normes de construction réduisent l'efficacité des petites et moyennes industries

Ces éléments nous amènent à considérer quelques pistes d'amélioration. D'abord, la création d'une nouvelle forme de corps social, en impliquant l'ensemble des parties prenantes (Tableau 20) (banques, investisseurs, entrepreneurs, assurance, équipement,

vendeurs, sociétés de gestion, sociétés de marketing, etc.) et en ciblant les investissements clés à forte valeur ajoutée, aidera à mobiliser l'épargne pour stimuler les investissements locaux. Cette institution, en regroupant les parties prenantes, contribuerait également à l'amélioration de l'harmonie sociale, à la cohésion et à la confiance. Ensuite, la réorganisation et la rationalisation des coopératives agricoles amélioreront le commerce direct des produits. Les centres de transformation seront détenus par les membres des coopératives ; la qualité, la conformité, l'application des normes et les pénalités seront assurées par la coopérative. L'accent doit être mis sur le développement de compétences et la transmission de savoir-faire pour l'agro-business et dans les petites et moyennes entreprises afin d'améliorer la qualité des produits et d'attirer les investisseurs. L'incitation des agriculteurs à utiliser les énergies renouvelables pourrait aider à augmenter et à propager les pratiques de gestion durable du capital naturel. De la même manière qu'il existe des institutions de micro-finance, il faudrait des organismes de micro-assurance.

La réhabilitation de l'aéroport René Moawad serait un atout important pour stimuler le secteur industriel en facilitant les échanges.

Tableau 21: Opportunités/menaces dans le secteur Industrie, Banque, Commerce

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une nouvelle forme de corps social en impliquant l'ensemble les parties prenantes (banques, investisseurs, entrepreneurs, l'assurance, l'équipement les vendeurs, les sociétés de gestion, sociétés de marketing, locaux, etc.) et en ciblant les investissements clés à forte valeur ajoutée aidera à la capture de l'épargne, les investissements locaux et l'amélioration de l'harmonie sociale, la cohésion et la confiance - La réorganisation et la rationalisation des coopératives agricoles qui seront développées, les centres de transformation détenus par les membres des coopératives (légumes, produits laitiers, etc.) et où la conformité, l'application et les pénalités sont assurées par la coopérative, à ses membres de maintenir et de 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque que personne ne veuille prendre la direction des opérations, compte tenu de la situation actuelle au nord du Liban - Risque d'hésitation du fait que ce genre de structure n'existe pas au Liban - Le manque de gouvernance et le non respect de la primauté du droit font perdurer des activités de coopération encombrantes - Absence de sécurité près de la frontière avec la Syrie et à Tripoli - Les problèmes de sécurité entravent toute initiative d'entreprise. - Le développement des compétences et des savoir-faire en lien avec les

<p>contrôler la qualité, la certification, la marque et les marchés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire la contrebande pourrait améliorer la position budgétaire - Diversification et gravir la chaîne de valeur pourrait augmenter commerce et les possibilités formelles (voir ci-dessus) - Le développement de compétences et de savoir-faire pour l'agro-business, les petites et moyennes entreprises et le tourisme contribue à attirer les investisseurs - L'incitation des agriculteurs à utiliser les énergies renouvelables pourrait aider à augmenter l'effet de redistribution de la gestion durable et du capital naturel - Les institutions de microfinance devraient être réglementées par la Banque centrale du Liban - Introduire de nouveaux secteurs d'activité tels que la micro-assurance - Réglementation pour l'exploitation des terres (cadastre avec zonage), normes de construction et d'extraction des ressources naturelles (sables et roches) développement d'un tissu de petites et moyennes industries - Réhabilitation de l'aéroport René Moawad pour stimuler les échanges et les exportations 	<p>spécificités des territoires, pour des stratégies ad hoc (savoir-faire au lieu de laisser-faire).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque que l'élite capte l'avenir financier et les gains politiques - Les banques sont actuellement prudentes en ce qui concerne le soutien à l'investissement. Elles préfèrent placer leur argent dans des bons du Trésor moins risqués. La dette au Liban, estimée à 85 milliards de dollars, est en grande partie une dette interne envers les banques libanaises. - Sans la réglementation des autorités bancaires sur le secteur de la microfinance, il sera difficile de construire la confiance des épargnants - Le manque d'engagement au niveau central pour traiter sérieusement la question des normes dans l'extraction des ressources, dans la construction dont le boom chaotique est motivé par la cupidité. Conséquences néfastes sur le capital paysager naturel.
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

F - Culture, loisirs tourisme

+/ Du point de vue de la culture, des loisirs et du tourisme, la région dispose de plusieurs points forts.(Tableau 21) Tout d'abord, la présence de différents sites archéologiques et historiques avec des monuments remarquables. Des sites naturels et des paysages variés relativement préservés (dunes côtières, forêts, cours d'eau, grottes, etc.) des villages pittoresques constituent un patrimoine à protéger et valoriser. La proximité géographique de Tripoli, un pôle touristique déjà établi, est un atout sur lequel s'appuyer pour développer le tourisme au Akkar. L'hospitalité des habitants est un point important qui ne peut que jouer en faveur de l'accueil de touristes.

-/ Cependant, les points faibles (Tableau 21) sont relativement nombreux : d'une part l'absence de stratégie culturelle au niveau national et d'un inventaire exhaustif du patrimoine culturel et naturel, un contexte historique relativement inconnu dans la région. Le manque de compétences locales et de personnel qualifié en matière d'écotourisme et d'agro-tourisme constitue un obstacle à la mise en valeur du patrimoine. La communauté est peu sensibilisée à la nécessité de protéger les sites archéologiques et les monuments historiques. La désertification, notamment en raison des incendies et des coupes aléatoires des forêts rompt une éventuelle volonté de mise en valeur. L'insuffisance de structures d'accueil adéquates pour les touristes nationaux et internationaux retarde le décollage du tourisme.

Tableau 22: Points forts/points faibles dans les domaines de la culture, des loisirs, et du tourisme

Points forts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Présence de différents sites archéologiques / historiques et monuments; - A proximité de Tripoli, un pôle touristique déjà établi - Eléments naturels variés relativement préservés (dunes côtières, forêts, cours d'eau, grottes, etc.); - Présence de différents paysages pittoresques et villages; - Hospitalité des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de stratégie culturelle au niveau national - Absence d'un inventaire exhaustif du patrimoine culturel et naturel - Sites historiques et archéologiques dont les monuments et les richesses naturelles ne sont pas mis en évidence - Contexte historique relativement inconnue pour la région - Manque de matériel et d'installations culturelles / sportives; - Faible niveau de sensibilisation de la communauté sur l'importance de la protection des sites archéologiques et monuments historiques / et naturel actifs; - Pas de compétences locales particulières et de personnel qualifié en matière d'éco et agro-tourisme; - Manque de structures d'accueil adéquates pour touristes nationaux et internationaux; - La surprotection des sites historiques, archéologiques et naturels peut contester leur appropriation par les populations locales et les visiteurs; - Mauvaise gestion des ressources naturelles et du patrimoine culturel; - Désertification, notamment en raison des incendies accidentels et coupe aléatoire des forêts.

	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de coordination entre les différentes autorités gouvernementales - Absence d'un site principal qui attire les touristes dans la région - Éducation et niveaux sociaux très variables dans la région
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Cet état des lieux permet de mettre le doigt sur plusieurs impératifs à prendre en compte tels que le développement du réseau routier et la promotion des transports verts (Tableau 22), le soutien aux projets d'écotourisme et à l'amélioration des installations d'accueil et de loisirs existantes. La valorisation des sites naturels et culturels se présente comme un levier d'action favorable. La sensibilisation du public et le renforcement des liens avec la culture et la protection de l'environnement relèvent de programmes publics et donc de la volonté de l'Etat d'investir dans ce domaine. La réhabilitation de l'aéroport René Moawad qui est toujours en projet, même si celui-ci est au point mort, permettrait d'accompagner le développement touristique de la région.

Tableau 23: Opportunités/menaces dans les domaines de la culture, des loisirs, et du tourisme

Opportunités	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Développement du réseau de routes; la promotion de transports verts - Développement et la promotion de l'écotourisme; l'amélioration des installations existantes - Développement des activités sportives / de loisirs sur un l'échelle nationale / internationale - Développement du tourisme traditionnel - Augmentation de la demande au niveau national et international pour l'éco-tourisme et touristiques produits (Tendance pour sain et mode de vie de la qualité) - Valoriser les sites naturels / culturels existants - Sensibiliser le public et renforcer les liens avec Culture / sites naturels - Réhabilitation de l'aéroport René Moawad pour permettre d'augmenter le potentiel touristique de la région 	<ul style="list-style-type: none"> - Sites vulnérables et non protégés; - Liaisons routières incomplètes et inefficaces avec le reste du pays; - Le tourisme non contrôlé peut conduire à la détérioration des sites naturels et la négligence des traditions locales - manque de respect des règlements concernant les pratiques liées au patrimoine (Restauration, la conservation de vieilles maisons, etc.) - Sous-estimation du potentiel de la culture et du tourisme naturel comme générateur de revenus et d'emplois au niveau local (et national)

Les menaces (Tableau 22) qui pèsent sur le secteur de la culture, des loisirs et du tourisme sont, notamment, la vulnérabilité des sites non protégés, l'inefficacité des liaisons routières avec le reste du pays, l'existence d'un tourisme non contrôlé pouvant conduire à la détérioration des sites naturels et le désintérêt pour les traditions locales, le manque de respect des règlements concernant les pratiques liées au patrimoine et, enfin, la sous-estimation du potentiel de la culture et du tourisme naturel comme générateur de revenus et d'emplois au niveau local et national.

3. Vers un développement rural durable

En 1996, une conférence européenne sur le développement rural s'est tenue en Irlande. Les discussions ont porté sur la nécessité de rattacher les futures politiques de développement rural aux principes du développement durable afin de préserver la qualité du paysage rural, de valoriser les ressources environnementales et de créer les conditions nécessaires pour éviter l'exode rural ; cela passe notamment par la diversification des activités économiques (Ivona, 2003). Connues sous le nom « d'Agenda 2000 », ces politiques reflétaient le caractère multifonctionnel du développement rural et proposaient de nouvelles réformes dans les politiques agricoles et structurelles avec un ensemble de mesures adaptées aux zones rurales.

3.1 Agriculture et développement économique : une relation redécouverte et réaffirmée internationalement

Une politique agricole raisonnable est un impératif reconnu de tout temps et dans toutes les cultures. C'est une condition indispensable à la survie de l'espèce humaine, et les premiers théoriciens de l'économie ne l'ont pas oublié : Adam Smith avait noté «une relation importante entre l'amélioration de la productivité agricole et la richesse des nations» (Gale Johnson, 1997). Ricardo et Malthus voyaient dans une agriculture mal gérée des risques de stagnation économique.

En fait, selon les archives de la FAO, « la croissance de la productivité de la main d'œuvre a été plus importante dans l'agriculture que dans les autres secteurs des économies des pays

industrialisés » ... Une étude a montré que sur la période 1967–1984, dans dix-sept des dix-huit pays industrialisés pour lesquels il existait des données, le taux de croissance annuel moyen de l'agriculture fut de 4,3 % contre 2,6 % dans les autres secteurs. ... La productivité totale des facteurs dans les pays de l'OCDE a été plus élevée dans l'agriculture que dans l'industrie entre 1975 et 2000. Ainsi l'augmentation de la productivité agricole a largement contribué à l'amélioration du bien-être dans les sociétés modernes.

Toutefois, cette contribution de l'agriculture au développement global a été occultée par la primauté donnée au processus d'industrialisation de l'économie. Le secteur agricole n'était alors perçu que comme support au développement industriel. L'industrie focalisait toutes les attentions et, par voie de conséquence, toutes les subventions, au détriment des autres secteurs.

Ainsi, les stratégies de développement économique de première génération, notamment en Amérique latine et dans certains pays d'Asie, étaient influencées par cette préférence pour l'industrialisation (district industriel), et assignaient à l'agriculture le rôle de fournisseur de main d'œuvre, de devises et d'épargne. L'agriculture est au service du développement industriel. Ainsi, le secteur agricole n'était pas perçu comme un pourvoyeur de revenus directs ; il était taxé pour financer les subventions accordées à l'industrie. Ce désamour a largement compromis ses perspectives de croissance.

Anne O. Krueger (1995) a résumé les premières théories de l'économie du développement par les 5 caractéristiques suivantes : « 1) le désir et la volonté de "modernisation"; 2) l'interprétation de l'industrialisation comme la voie de la modernisation; 3) la conviction qu'une politique de «substitution des importations» était nécessaire à la protection des industries "naissantes"; 4) la méfiance à l'égard du secteur privé et du marché et la conviction que le gouvernement, en sa qualité de tuteur paternaliste et bienveillant, devrait prendre la direction du développement; et 5) la méfiance vis-à-vis de l'économie internationale et le manque de confiance dans les possibilités de développement des exportations des pays en développement ».

Les succès rencontrés par les économies d'Asie orientale ont jusqu'à récemment renforcé la conviction selon laquelle une politique de développement basée sur l'industrialisation et

les subventions à l'exportation constituait une stratégie efficace de création de richesses et effaçait les doutes sur les capacités des pays en développement à exporter.

Aujourd'hui, la perspective d'un développement initié dans le secteur agricole conduit à repenser les mécanismes qui s'étaient établis en défaveur de l'agriculture et à s'engager dans la voie du développement agricole en tant que tel. L'agriculture n'est plus considérée comme devant être « au service de » ; elle peut être un secteur moteur de l'économie, surtout en période d'ajustement économique.

Une vision plus empirique du processus de développement agricole a abouti à des actions favorables aux petits exploitants. Le Rapport sur le développement dans le monde de 1990 de la Banque mondiale présente des constats de programmes d'ajustement où l'agriculture a réagi plus rapidement que les autres secteurs aux éléments de la nouvelle politique et connu un taux de croissance plus rapide permettant à certaines économies de sortir de la récession (Chili et Brésil).

Selon un rapport de la FAO⁴⁴, intitulé « Politiques de développement agricole, concepts et expériences » de 2006, si, en plus de la stricte production agricole, on intègre au calcul les industries agroalimentaires, les intrants agricoles et les activités de commercialisation, l'agriculture contribue à 35% voire 45 % du PIB des pays en développement à revenus faibles et moyens. Cette contribution est très supérieure à celle de la seule industrie. Ensuite, mettre l'accent sur le développement agricole permet d'éradiquer la pauvreté, souvent concentrée en zone rurale, et de lutter contre l'expansion des bidonvilles urbains. L'impact considérable de la croissance agricole sur la croissance de l'ensemble de l'économie s'explique également par la structure du revenu et de la consommation en milieu rural. En effet, les populations rurales, étant en moyenne plus pauvres que les populations urbaines, ont plus tendance à dépenser qu'à économiser, contrairement aux habitants des villes et leurs dépenses portent proportionnellement davantage sur des produits nationaux plutôt qu'importés. Ces faits fondamentaux sous-tendent les effets

⁴⁴ <http://www.fao.org/docrep/009/y5673f/Y5673F01.htm#ref1.3>

multiplicateurs importants de l'augmentation des revenus agricoles et ruraux. Enfin, la croissance agricole aboutit à l'émergence de nouveaux marchés pour les biens et services non-agricoles, ce qui contribue à diversifier la base économique des régions rurales.

3.2 Croissance agricole et lutte contre la pauvreté

Des observations empiriques (Ravallion et Datt, Deininger et Squire, 1996) ont montré que la croissance agricole permet mieux que la croissance industrielle de lutter contre la pauvreté même lorsque celle-ci est urbaine. En revanche la croissance urbaine agit négativement sur la répartition des revenus dans les villes et crée plus de pauvreté urbaine. Elle n'a, par ailleurs, aucun effet discernable sur la pauvreté rurale. Thomas Vollrath (1994) rejoint ce point de vue et déclare en citant Houck (1986) « qu'une augmentation de 10% de la productivité agricole est aussi associée à une augmentation de 9 à 10,2 % du PIB par habitant. En revanche, une augmentation de 10 % de la productivité industrielle n'était associée qu'à une augmentation de 1,5 à 2,6 % du PIB par habitant, de pays à pays ». Selon une étude réalisée par Hwa (1988), la croissance agricole contribue davantage à la croissance économique que les exportations. Bautista (1990) quant à lui a examiné les liens entre la croissance agricole avec le reste de l'économie dans 34 pays en développement et marqué par un déficit alimentaire : il a mis en évidence une élasticité de 1,3 pour la période 1961–1984 et 1,4 pour 1973–1984, montrant ainsi l'influence positive croissante de l'agriculture sur l'ensemble de l'économie.

Timmer (1997) « a analysé les relations à long terme entre croissance économique et revenu des populations défavorisées. Ses résultats ont conduit à distinguer les pays dont la répartition des revenus était relativement uniforme et ceux où elle était très asymétrique. Dans les premiers, l'augmentation du revenu agricole par ouvrier tendait à se traduire par une augmentation de l'ensemble des revenus dans toute l'économie et toutes les couches de revenus (quand les ménages ruraux et urbains étaient regroupés), l'effet le plus important se manifestant sur les couches les plus basses. Ainsi, dans ces économies, les améliorations de productivité de la main d'œuvre agricole génèrent de la croissance dans toute l'économie, davantage encore pour les pauvres, et mènent à une répartition des revenus plus équitable. Ainsi, Timmer a trouvé que dans 35 pays en développement, une croissance de 1 % du PIB

agricole par tête entraîne une augmentation de 1,61 % des revenus par tête du quintile inférieur de la population. Une augmentation similaire de 1 % du PIB industriel se traduit par une augmentation de 1,16 % seulement du revenu des pauvres ».

En revanche, dans les économies où la répartition des revenus est très asymétrique, les plus riches continuent de tirer un profit substantiel des augmentations de la productivité agricole, au détriment des plus pauvres, creusant l'écart de revenus et aggravant l'asymétrie. Il n'est pas forcément facile de structurer un processus de croissance de sorte que les pauvres gagnent par rapport aux riches ; historiquement, le seul moyen que l'on ait trouvé fut une stratégie orientée vers l'augmentation de la productivité et des revenus des petits exploitants et autres travailleurs ruraux. Une telle stratégie s'appuie sur des prix très incitatifs pour générer plus de pouvoir d'achat et engendrer la croissance. Des investissements à grande échelle sont nécessaires pour améliorer les infrastructures rurales, développer le capital humain et stimuler la recherche agricole.

3.3 Une dynamique à instaurer autour de l'activité agricole au Akkar

De toute évidence la dominante agricole du Akkar doit être transformée en opportunités de croissance économique et de lutte contre la pauvreté. Les travaux présentés précédemment confortent le choix d'une stratégie de développement rural. Knickel et Renting (2000) catégorisent le développement rural à travers une approche multisectorielle qui englobe les éléments de la géographie, l'activité agricole et les nécessités de protection de l'environnement. On se rend compte qu'un cercle vertueux doit se mettre en place entre l'activité agricole et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, intégrant la notion de durabilité au développement rural. Leur logique est réinterprétée dans le tableau suivant :

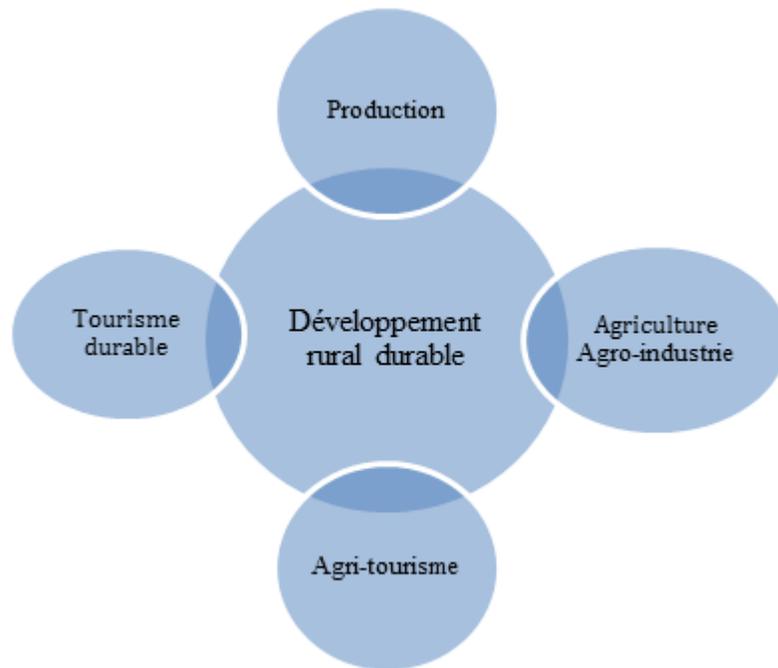
Tableau 24: Facteurs participant au développement rural

Éléments du patrimoine	Agriculture	Conditions du lien rural/durable	Environnement
Les paysages, les traditions et l'identité régionale.	<p>La commercialisation des produits agricoles avec une image régionale (notion de terroir).</p> <p>Produits alimentaires de haute qualité.</p> <p>Transformation et commercialisation au niveau régional.</p>	<p>Techniques de production adaptées</p> <p>Chaînes courtes du producteur au consommateur.</p> <p>Mise en valeur du patrimoine naturel et culturel.</p> <p>Développement du tourisme.</p>	Entretien des ressources naturelles et diversité des paysages culturels.

Source: auteur d'après Knickel et Renting, (2000)

Fortement rurale, la région d'Akkar doit s'appuyer sur le caractère multifonctionnel de l'économie rurale et en faire un atout de développement respectueux de l'environnement. Si l'agriculture est l'activité de base, elle doit évoluer et entraîner avec elle les autres systèmes. Le schéma suivant peut illustrer cette idée.

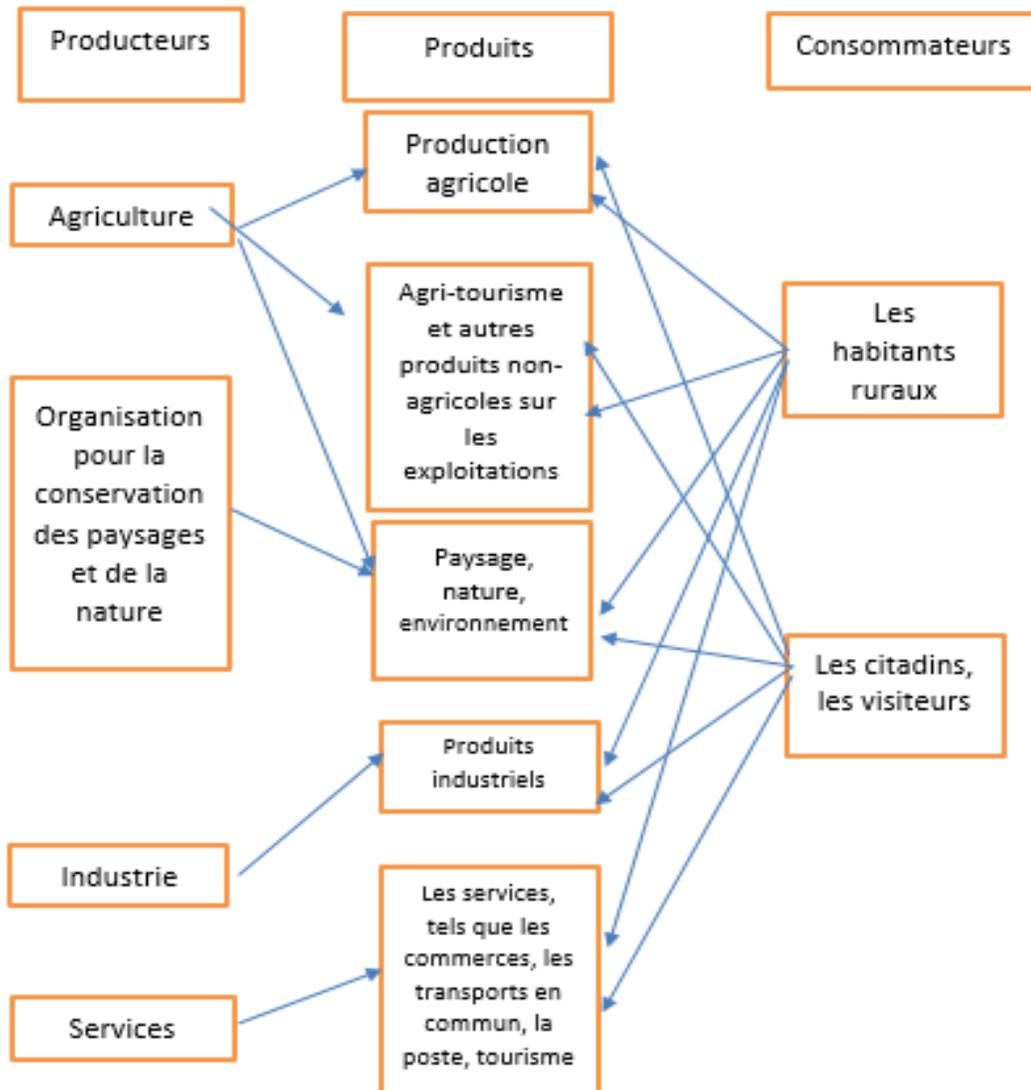
Graphique 3: Composantes du développement rural durable



Source : auteur

De façon plus détaillée, un nouveau système doit se mettre en place ; on peut schématiser les liens et réseaux attendus de la façon suivante :

Graphique 4 : Les trois dimensions du développement rural



Source : auteur d'après Veer et Tuuntee, (2005)

3.4 Un exemple : le programme Baladiyat

Au Liban, l'USAID a lancé en 2009 le programme « Baladiyat », qui vise à responsabiliser les municipalités quant aux enjeux du développement économique local. Ce programme intègre cent quinze municipalités et concerne la municipalité de Qobayat dans le Akkar. À travers des partenariats public-privé (PPP), notamment avec « ceux qui représentent le

noyau de l'activité économique ", ce programme entend favoriser le développement économique local (DEL) dans des zones rurales marginalisées.

Pour ce qui est du Akkar, les possibilités d'investissement portent sur :

- La promotion de l'agro-industrie et l'augmentation de l'élevage
- Le développement d'un secteur de l'éco-tourisme plus robuste autour de la région
- L'exploration du potentiel d'alimentation et le soutien au secteur du fourrage

Ces possibilités ont permis le financement d'infrastructures de petite et moyenne taille, le programme Baladiyat à Akkar se concentrant sur le développement de l'agriculture, de l'éco-tourisme, de l'agro-industrie, des produits laitiers et apicoles, ainsi que sur le renforcement au plan local des compétences et des capacités d'accéder à de nouvelles technologies qui permettraient d'améliorer les domaines de l'agriculture, des secteurs de services et de la gestion des ressources naturelles. Le programme est en partenariat avec les municipalités de la région et repose sur leur soutien - par le renforcement des capacités et la formation – et l'élaboration de plans stratégiques de développement local et l'amélioration des infrastructures de base et des services publics. Il travaille également avec le secteur privé pour l'inciter à fournir un accès aux capitaux pour les petites et moyennes entreprises. En outre, le programme vise à fournir aux femmes et aux jeunes la possibilité de développer leurs compétences, leurs savoirs et savoir-faire.

À ce jour, le programme a donné lieu à plusieurs activités à Akkar, y compris le soutien de projets d'écotourisme, de la production artisanale du bambou (une tradition en voie de disparition dans la région du Akkar), la fabrication de produits laitiers à petite échelle, la couture avec la réhabilitation d'ateliers pour confectionner des vêtements et des uniformes scolaires, des installations de stockage de froid pour la transformation alimentaire de la production agricole, la protection des abeilles et le maintien des installations apicoles, le matériel agricole, la manufacture des briques et des tuiles.

Ce genre de projet est tout à fait adapté au contexte du Akkar et nous apparaît pleinement pertinent, mais il n'est pas suffisamment structurant car il néglige, entre autres, les secteurs de l'éducation et de la santé et le problème des infrastructures.

4. Stratégies et plans d'action pour le développement du Akkar

Toute stratégie part d'une vision (de ce qui est imaginé pour l'avenir) pour passer à l'action selon une certaine démarche pour transformer la vision en réalité. La marche à suivre tient compte de l'existant et de ses configurations liées à un contexte particulier. L'élaboration d'une stratégie dans le secteur agricole est donc motivée par la situation économique problématique de cette région catalysant la décision d'apporter des changements. La réussite de la stratégie dépend en général de l'adhésion des principaux acteurs du secteur concernés, en l'occurrence : les agriculteurs.

Chaque stratégie est caractéristique de celui qui la met en place et du secteur dans lequel elle s'applique : il peut y avoir autant de visions stratégiques que d'observateurs. Définir une stratégie nécessite de bien évaluer le potentiel d'un secteur pour mener les réformes idoines. Quel que soit le secteur, une stratégie élaborée en partie par les producteurs du secteur et sensible à leurs principales préoccupations, a plus de chances de devenir opérationnelle qu'une stratégie élaborée exclusivement par les représentants du gouvernement ou divers experts. De la même manière, pour être viable, une stratégie sectorielle doit tenir compte des objectifs budgétaires du gouvernement et des autres préoccupations de développement national. Les stratégies qui donnent les meilleurs résultats sont donc celles qui naissent d'un effort collectif associant différentes institutions et différents groupes de la société.

En bref, toute stratégie doit s'appuyer sur les points forts et les opportunités du secteur. La stratégie doit prendre en compte les contraintes à surmonter pour concrétiser les opportunités. Une stratégie qui ne propose pas la vision d'un avenir meilleur et qui n'est pas appuyée par des politiques concrètes visant à transformer la vision en réalité, ne parviendra pas à motiver la population rurale à participer à sa mise en œuvre.

La stratégie que nous proposons pour le Akkar s'appuie sur l'étude des points forts et points faibles issue des discussions de l'atelier que nous avons organisé et qui sera la base de notre prospective. Connaître l'avantage comparatif d'un secteur (agricole) est indispensable pour guider les orientations du changement envisagé. L'avantage comparatif correspond aux productions où un secteur est le plus apte à rivaliser à long terme avec la concurrence sur les marchés mondiaux. Il faut néanmoins garder à l'esprit que les conditions du marché peuvent évoluer rapidement et que, au final, les producteurs sont toujours mieux placés que les gouvernements pour effectuer leurs choix de productions.

L'avantage comparatif du Akkar porte sur l'huile d'olive, la pomme de terre, les pistaches, les tomates, le maïs doux, les courges et courgettes, le raisin de table, les céréales. Le Akkar est aussi réputé pour ses arbres fruitiers (pompes, pêche, abricots) et pour son élevage. Il est notamment connu pour une spécialité laitière qui s'appelle le chanklich.

S'il est important de visualiser un ou plusieurs scénarios d'évolution structurelle du secteur, la mise en œuvre de la stratégie nécessite un cadre politique et institutionnel adapté qui prenne en compte le rôle des agriculteurs dans la prise de décision. Les problèmes soulevés et analysés pour élaborer une stratégie relèvent de plus en plus souvent des institutions, des lois, des marchés et des dotations en ressources. Ces dernières recouvrent non seulement les terres, l'irrigation et la main d'œuvre agricole, mais aussi les modes de fonctionnement et les capacités de gestion des agriculteurs ; ce qu'Amartya Sen a appelé les « capacités ». Les interventions du secteur public (politiques et investissements) aident à concrétiser la vision et concrétisent les liens entre les objectifs nationaux et le fonctionnement décentralisé d'une économie locale. Les principaux instruments de politique concernent la politique agricole, les systèmes d'irrigation, les pratiques de mise en marché, le régime foncier, le système financier rural et le système de développement et de transfert des technologies agricoles.

L'agriculture ne constitue qu'un volet de l'économie rurale et une stratégie adaptée doit prévoir un programme de développement rural au sens large, c'est-à-dire qui intègre d'autres opportunités économiques. Plusieurs priorités sont à traiter à plusieurs niveaux ;

c'est ce que nous allons présenter dans un premier temps. Les échelles de temps seront différentes selon le plan d'action et c'est ce que nous verrons dans un deuxième point.

4.1. Ancrage d'une stratégie de développement

La stratégie de développement local s'appuie sur les résultats d'une évaluation situationnelle. Son objectif est de promouvoir le développement socio-économique durable des régions du Akkar. La territorialisation nécessaire au dynamisme local suppose la réappropriation par les populations locales de leur processus de développement, garante de l'ancrage de la stratégie de sorte que le résultat soit durable. Or, le Akkar ne bénéficie pas, à l'heure actuelle, d'une forte mobilisation des acteurs locaux pour soutenir son développement. Aussi la question de sa « construction » se pose-t-elle de façon cruciale aujourd'hui après le constat de son sous-développement. La politique agricole a un rôle très important à jouer mais elle nécessite de nouvelles démarches et une nouvelle approche des agriculteurs eux-mêmes. L'une de ses principales tâches est l'amélioration du fonctionnement des marchés de produits et de facteurs, de telle sorte que les familles pauvres puissent y avoir accès. Si cela nécessite souvent d'investir dans des infrastructures, cela nécessite pratiquement toujours des programmes de formation, d'information et de vulgarisation. La participation des familles rurales aux marchés de la main d'œuvre est renforcée par ces programmes. La stratégie de développement local du Akkar se décompose en plusieurs plans d'action dans tous les secteurs.

A – Secteur de l'agriculture

De tout temps, l'un des principaux instruments de la politique agricole est la dépense publique. La première chose à envisager pour dynamiser le Akkar serait d'encourager les investissements dans le secteur agroalimentaire pour stimuler une agro-industrie et un agrotourisme. Les potentiels de la région du Akkar sont importants et doivent être des arguments décisifs à mettre en avant pour attirer les investissements des émigrants issus de cette région et amorcer une évolution similaire à celle de la Bekaa centrale mais plutôt en s'appuyant sur un tissu de petites et moyennes industries pour préserver la main d'œuvre locale, créer des opportunités de travail et provoquer un dynamisme de long terme.

Pour améliorer la situation des agriculteurs du Akkar, plusieurs pistes peuvent être avancées :

- distribution d'engrais et de pesticides,
- irrigation suffisante,
- activation des services de vulgarisation avec un bon encadrement pour l'implication des agriculteurs à court et à long terme.
- supports de vente des produits et amélioration du système de transport
- Subventions et soutien bancaire ; développement du micro-crédit

Au niveau de l'élevage, l'État doit intervenir auprès des exploitations en difficulté en prenant en charge les soins vétérinaires et les vaccins, et en subventionnant le fourrage du bétail. Une campagne de formation aux nouvelles techniques et aux nouveaux soins doit être proposée aux éleveurs désireux de progresser dans leur métier.

Concernant l'agro-industrie au Akkar, tout est à faire. À moins que l'Etat ou de gros investisseurs ne décident de provoquer un fort développement industriel dans la région autour d'une ressource ou d'un produit porteur, il est plus raisonnable d'envisager le développement de pépinières d'entreprises et de parcs industriels regroupant des activités diverses autour de l'agro-industrie.

L'un des objectifs de la politique agricole est de promouvoir le développement d'institutions adéquates pour satisfaire aux exigences de croissance de l'économie rurale, de la commercialisation à la fourniture de services agricoles en passant par le financement de la production. Il est fort probable que nombre de ces activités finissent à long terme dans le secteur privé, quand bien même, le secteur public est largement responsable de l'impulsion de départ de l'incitation à développer les capacités requises et de la supervision de leur mise en place. Dans une économie comme le Liban, il y a fort à parier que le secteur privé sera prêt à prendre le relais et à assumer cette responsabilité. Il manquera peut-être de la capacité financière et du savoir-faire technico-commercial, un système judiciaire fort et les moyens d'assurer le respect des contrats ; ce qui justifie d'autant plus qu'on lui accorde toute l'importance qu'elle mérite. Des actions sont donc à envisager rapidement pour

donner aux municipalités plus de marges de manœuvre et de "capabilités" et pour mettre en place une meilleure gouvernance.

Pour renforcer les capacités des conseils municipaux à entreprendre des actions qui favoriseraient l'activité économique et qui permettraient d'améliorer la qualité des milieux de vie et de travail, il faut développer des formations pour les élus municipaux. Ces formations doivent être de deux types : générales - sur les questions de la participation locale, de la planification et de la bonne gouvernance – et technique – sur la maîtrise des instruments de gestion et de comptabilité, sur les textes de lois, etc. Soutenir les municipalités dans l'élaboration de mécanismes appropriés pour la prestation de services au niveau local est une étape indispensable : planification de projets de développement local, préparation des dossiers de financement ; aide à la mise en œuvre : procédures administratives et mécanismes de coordination, compétences de communication pour mieux interagir avec les acteurs nationaux et internationaux, et les partenaires potentiels.

B - Les secteurs de la santé et de l'éducation

En ce qui concerne les secteurs de l'éducation et de santé l'amélioration de l'accès aux services d'éducation et de santé s'impose. Afin de renforcer la qualité de l'éducation, il convient tout d'abord d'augmenter les financements publics pour mettre à niveau les infrastructures et de proposer un soutien technique aux écoles. Compte tenu du niveau actuel et du taux d'analphabétisme il faut promouvoir la formation professionnelle et ouvrir de nouveaux champs d'études. Cela exige l'amélioration du matériel pédagogique et la formation des enseignants sur les nouveaux outils pédagogiques. Une forte implication de l'Etat est incontournable car c'est un domaine où les infrastructures et leur entretien sont coûteux : nouveaux bâtiments, isolation thermique optimale, installations sanitaires adéquates, etc.

Du côté de l'amélioration des prestations de santé, une coopération efficace entre acteurs publics et acteurs privés est indispensable à une action aussi bien au niveau de la sensibilisation qu'au niveau des services de soins primaires. Concrètement il convient de

renforcer la capacité d'accueil des centres de soins, de perfectionner le matériel médical et d'augmenter les effectifs. Des services ambulatoires sont à développer (au moins une ambulance pour la région) pour transférer les cas d'urgence dans les hôpitaux de Halba ou de Tripoli.

Une campagne de sensibilisation est importante pour informer sur les maladies indigènes (en particulier les maladies d'origine hydrique), l'importance de l'hygiène et la stérilisation de l'eau et sur les services de santé disponibles ainsi que les numéros de téléphone associés. Les schémas de vaccination doivent être suivis et bénéficier d'une gratuité pour les enfants et les familles vulnérables à qui on peut également distribuer des kits de premiers soins et des médicaments pour les soins de base.

La prise en charge pour un environnement « sain » passe par une collecte des déchets régulière et efficace. L'objectif est de faire cesser la combustion des déchets qui provoque de nombreux problèmes de santé.

C - Infrastructures et aménagement urbain

Les infrastructures de réseau sont insuffisantes et doivent être réhabilitées aussi bien pour l'approvisionnement en eau potable que pour l'approvisionnement en électricité. L'état des infrastructures routières est aussi à améliorer. Ces travaux imposent de lourds investissements que seul l'État peut supporter compte tenu du délai de retour (éventuel) sur investissement.

La collecte et le traitement des eaux usées sont une priorité ainsi que la gestion des déchets solides. Sur ce point, l'intervention des municipalités est requise et cela implique qu'elles aient un budget à leur disposition et qu'elles disposent des marges de manœuvre nécessaires pour agir vite et selon leurs besoins.

La question de l'aménagement urbain repose sur une perspective stratégique plus large et l'implication des acteurs locaux ne signifie pas nécessairement que la solution apportée est

viable. L'aménagement réclame une planification et celle-ci est un exercice complexe ; elle vise à articuler les différents aspects de la vie sociale, économique et politique sur le long terme, aussi bien à l'échelle du territoire qu'à l'échelle du pays. Par conséquent, la planification peut être un prétexte pour expérimenter de nouvelles façons de penser, de construire et de vivre la ville ou le territoire. Cela appelle des propositions qui mettent l'accent sur le développement d'un réseau localisé d'acteurs qui travaillent ensemble afin de développer «de bas en haut» (*bottom up*) ou «de l'extérieur vers l'intérieur" les territoires. Au Akkar, cette démarche peut être basée sur un réseau d'acteurs économiques et politiques comme les syndicats de communes, les agriculteurs regroupés en coopératives avec les autres producteurs de la région, les représentants de la société civile.

L'amélioration des infrastructures est un préalable à tout développement.

D - Secteur du tourisme

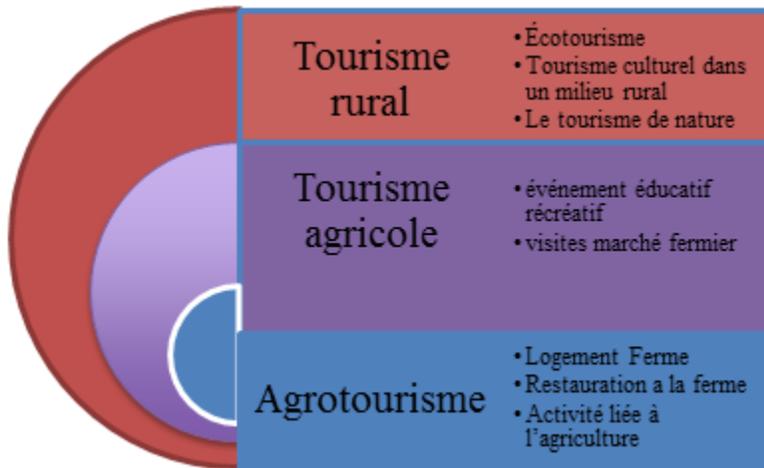
Après une étape indispensable d'identification du patrimoine local, aussi bien naturel que culturel, proposer des prestations de tourisme rural semble être une opportunité à saisir (une fois le conflit syrien terminé), aussi bien pour générer des revenus que pour provoquer une sensibilisation vis-à-vis de la protection de l'environnement et de la nécessité de sa valorisation.

L'aspect multidimensionnel du tourisme rural en fait un outil de développement globalisant « englobant » car il concerne les vacances à la ferme, mais également la découverte de la nature et des paysages, la marche, l'escalade (écotourisme) et d'autres activités de loisirs de plein air comme l'équitation, la chasse et la pêche. Peuvent s'y adjoindre un tourisme culturel autour des monuments anciens et un tourisme thermal avec les sources.

Le tourisme rural fait référence à une communauté rurale identifiée avec ses traditions et son folklore, son patrimoine, son art ou artisanat, son mode de vie, influencé par une géographie particulière. Le tourisme rural est localisé à la campagne et dans un contexte rural mais il ne concerne pas exclusivement la ferme ou une exploitation agricole.

McGehee & Kim (2004) distingue tourisme rural, tourisme agricole et agrotourisme. Les différences sont reprises dans la figure ci-dessous :

Figure 3: La classification des différentes activités touristiques dans les zones rurales



Source : auteur à partir de Mc Gehee & Kim (2004)

Tout récemment (juillet 2016), un village du Akkar, appelé Akkar al Atiqua, a gagné le grand concours des villages préférés des Libanais, une initiative lancée par le ministère du tourisme. Cet événement avait pour objectif d'encourager le tourisme rural et d'inciter les touristes et les visiteurs à sortir des sentiers battus pour découvrir le patrimoine naturel, culturel, religieux, archéologique et gastronomique du Liban profond, une façon de contribuer au développement durable de ces localités. Le fait que le Akkar soit ici à l'honneur atteste de la qualité de son patrimoine et de la pertinence de sa valorisation en appui à une dynamique de développement.

4.2. Les plans d'action

Plusieurs pistes de redynamisation peuvent être proposées, telles que la modernisation des techniques, la valorisation des savoir-faire, l'adaptation de l'offre à une demande nouvelle, notamment dans les domaines de l'agro-alimentaire et de l'agrotourisme. Il convient parallèlement de motiver les habitants à s'impliquer pour leur territoire puisque, comme nous l'avons vu, un développement « réussi » est maîtrisé par la population locale qui s'approprie le processus et devient acteur de la dynamique.

Deux échelles temporelles peuvent être distinguées : le court terme et le moyen-long terme. À court terme, les actions à mettre en place concernent les conditions de la production avec par exemple l'amélioration des infrastructures, le renforcement scolaire et la formation, le soutien financier et une organisation plus rationnelle de la production. À moyen et long terme, la démarche porte plus sur l'objectif de dynamisation et de valorisation de la région à travers la mise en œuvre d'une série de projets de développement local. L'objectif ultime est, comme pour tout projet de développement, d'améliorer le bien-être des habitants, au cœur du dispositif. Le tableau suivant récapitule les actions à mettre en place à court terme et moyen et long terme ainsi que les conditions d'accompagnement.

Tableau 25: Actions à mettre en œuvre pour le développement du Akkar

Secteur	Projets court terme	Projet à moyen-long terme	Conditions d'accompagnement
Agriculture	Amélioration des conditions et des techniques de production et d'irrigation. Nouveaux produits. Extension de l'élevage. Amélioration des conditions de transport (nouvelles routes)	Formation professionnelle et services de vulgarisation avec un bon encadrement pour l'implication des agriculteurs.	Stabilité politique et situation de paix. Partenariat public / privé pour la fourniture des services d'intérêt général. Responsabilisation et transparence dans le fonctionnement des différentes autorités et groupes de travail.

<p>Agro-alimentaire</p>	<p>Création de pépinières d'entreprises et d'un parc agro-industriel</p> <p>Soutien financier par le développement du micro-crédit</p> <p>Supports de vente des produits et amélioration du système de transport</p> <p>Mise en place de plus de coopératives pour mutualiser les services et en alléger les coûts.</p>	<p>Centre local de production agricole et artisanale</p> <p>Formation dans le secteur de la production de produits laitiers et la promotion de l'élevage de volailles</p> <p>Nouvelles sources de revenus pour les fermiers à travers l'industrie agro-alimentaire.</p> <p>Mise en place de lois foncières adaptées et allègements fiscaux pour attirer des PME dans des secteurs nouveaux</p>	<p>Stabilité politique et situation de paix.</p> <p>Partenariat public / privé pour la fourniture des services d'intérêt général.</p> <p>Responsabilisation et transparence dans le fonctionnement des différentes autorités et groupes de travail.</p>
<p>Tourisme</p>	<p>Identification et estimation du patrimoine local</p> <p>Actions de sensibilisation pour la protection et la valorisation des sites</p> <p>Planification des services touristiques et délimitation des zones de prestations et de commercialisation.</p> <p>Actions d'animation : loisirs, centre d'artisanat local...</p>	<p>Développement d'un tourisme de santé basé sur l'exploitation des eaux chaudes naturelles sulfureuses.</p> <p>Formations universitaires dans le domaine du tourisme.</p> <p>construire une image de tourisme doux et respectueux : activité touristique combinée aux activités agricoles pour faire l'objet d'une appropriation aisée par les populations locales</p>	<p>Stabilité politique et situation de paix.</p> <p>Partenariat public / privé pour la fourniture des services d'intérêt général.</p> <p>Responsabilisation et transparence dans le fonctionnement des différentes autorités et groupes de travail</p>

		(agrotourisme, tourisme vert).	
Education	Ouvrir plus d'écoles publiques et des écoles d'été Installer des universités publiques	Permettre à la population locale d'accéder plus facilement à l'éducation : campagne de sensibilisation, subvention, gratuité... Développer la formation professionnelle et la formation tout au long de la vie	Stabilité politique et situation de paix. Partenariat public / privé pour la fourniture des services d'intérêt général. Responsabilisation et transparence dans le fonctionnement des différentes autorités et groupes de travail

Source : auteur

Ces différentes actions doivent être concertées pour provoquer un cercle vertueux de croissance et de développement et impliquer les populations dans le processus pour aboutir à un développement territorial.

Dans l'économie locale, l'agriculture n'est pas un îlot isolé. Bien intégrée dans son environnement, elle doit servir et soutenir le développement territorial. Dans le secteur agricole comme dans d'autres domaines, la politique économique répond à une vision politique et sociale et à des impératifs nationaux. Cela signifie que les objectifs sociétaux priment sur les impératifs économiques. Il en résulte qu'une stratégie doit être basée sur la formulation d'objectifs larges, sociaux et sociétaux, pour servir avant tout le développement humain. De cette finalité ultime peuvent dériver des objectifs spécifiques, en relation avec les particularités d'un territoire. C'est ce qui, selon nous, conditionne l'acceptabilité par les populations locales, et c'est ce qui caractérise les régions que nous

avons étudiées dans notre travail. Une stratégie de développement pour le Akkar doit répondre à ce type de considérations.

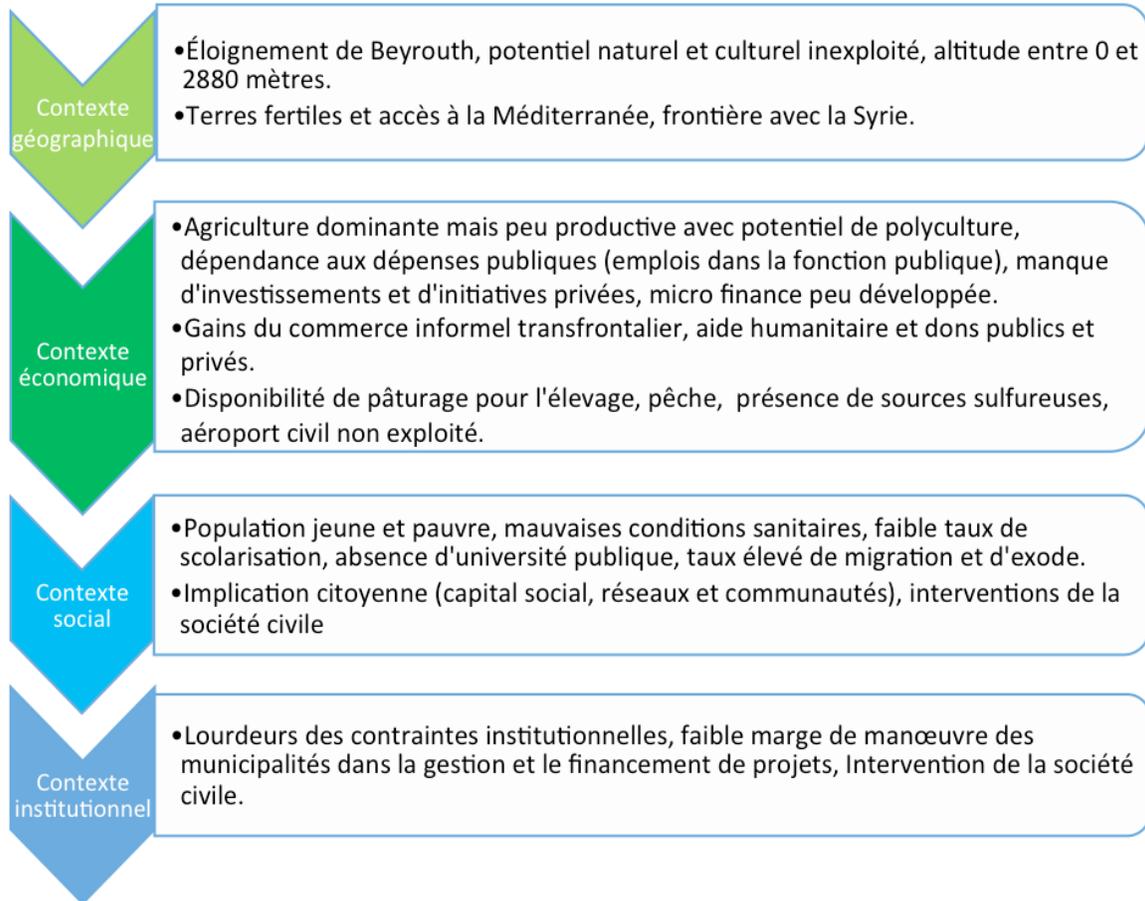
4.3. Une nécessaire originalité

Victime de la désertion de ses habitants, le Akkar est traditionnellement une région agricole. Mais ce secteur est actuellement peu dynamique et très traditionnel. Pour minimiser le taux d'exode de la nouvelle génération et capter une population nouvelle, il faut le rendre plus attractif. Les stratégies proposées précédemment ont donc pour but ultime de provoquer cette attractivité à travers la dynamisation du secteur dominant dans la région, l'agriculture, en comptant sur des effets induits stimulant aussi bien dans l'agro-industrie que dans le tourisme. Le résultat attendu est qu'il y ait une différence notable entre la situation actuelle du Akkar et sa situation dans une dizaine d'années, dans le sens d'une amélioration des indicateurs économiques et sociaux.

A – Le Akkar aujourd’hui

Actuellement la situation du Akkar peut être schématisée comme suit :

Figure 4: la situation actuelle du Akkar



Source : auteur

Chaque sphère est séparée pour montrer l'absence de mise en projet. Au contraire, les contextes s'entravent les uns les autres, ce qui explique les difficultés de cette région : la dynamique des systèmes ne fonctionne pas.

B – Le processus de dynamisation

Le processus de dynamisation que nous proposons implique deux conditions fortes pour être efficace : la décentralisation et l'implication des acteurs locaux. Comme le note Jean-

Christophe Deberre (2007), « s'est installée (aujourd'hui) l'évidence d'une relation transitive entre décentralisation et développement local, comme si l'une engendrait l'autre... Il est pourtant utile de revenir sur la genèse d'une relation complexe entre deux notions qui, loin d'être originellement complémentaires, sont installées dans une tension qui leur est consubstantielle ; et aussi de partager la conviction que chaque situation exige sa propre grille de lecture. En d'autres termes, si comparaison est raison, là plus qu'ailleurs la greffe ne prend qu'en tenant compte de la réalité sociale qui l'accueille ». En effet, des désajustements peuvent apparaître entre les organigrammes institutionnels de la décentralisation et les niveaux de formation ou de consolidation des dynamiques économiques localisées. Peut en résulter le risque d'une incapacité de l'échelon territorial à agir efficacement.

Dans une démarche de développement local, le processus de décentralisation prend une tournure intéressante car il n'est pas seulement un processus politico-administratif, il devient un outil de développement économique et social. Un corollaire de la décentralisation est l'implication active des populations dans le développement local, afin d'assurer des services de qualité et un leadership. Pour qu'il y ait implication, il faut qu'il y ait appropriation et cette étape, bien que cruciale, est risquée car elle doit s'appuyer sur des compétences qui peuvent ne pas exister et sur des initiatives que les populations locales n'ont pas l'habitude de prendre. Le défi est d'expliquer les opportunités qu'offre le processus de décentralisation pour le développement local, de renforcer la capacité de planification et d'y associer tous les acteurs. L'efficacité de l'action publique locale dépend de la capacité des collectivités territoriales à élaborer de véritables projets de développement informés et négociés avec les populations. La logique d'une participation réelle des populations impose de les associer à la fois aux choix des objectifs et des moyens appropriés pour leur réalisation. Il s'agit de faire participer toutes les parties prenantes à toutes les phases intermédiaires (élaboration, exécution, suivi et évaluation).

La décentralisation, dans un pays comme le Liban, n'est pas encore citoyenne ; elle n'est pas entrée dans la vie des gens. Elle correspond plus à une perte de pouvoir de certaines

élites qu'à une opportunité de développement. Le défi est donc de faire admettre les effets positifs de la décentralisation sur le cadre de la vie et de travail des populations, sur leur revenu, leur éducation, leur santé. Pour ce faire la décentralisation et le développement doivent être liés tout en créant, les conditions d'une nécessaire implication des populations à son processus.

Elle doit mettre l'accent sur la réorganisation de l'action qui doit prendre en compte le changement d'échelle (région puis commune) et l'impératif d'une régionalisation des objectifs et les réalisations (plan régional, ou schéma régional d'aménagement). La recherche des voies et moyens pour réussir cette étape incombe à l'Etat qui doit mobiliser à cet effet les ressources provenant de la fiscalité, de l'assistance extérieure etc., et, le cas échéant, de l'assistance matérielle ou humaine des populations bénéficiaires. L'action de développement suppose une responsabilisation croissante de la population à participer à tout le processus de la décentralisation :

- A la phase de programmation des activités, au cours des " réunions bilan " de manière à faire mieux prendre en compte leur existence et leur diversité, leurs savoirs et leurs savoir faire, leur connaissance du milieu, les problèmes et les besoins qu'elles rencontrent.
- A l'évaluation des programmes et des activités grâce aux mêmes " réunions bilan " qui constitue aussi le départ du processus de programmation à partir du contrat ainsi réalisé, des problèmes et des difficultés à résoudre, mais aussi des acquis obtenus grâce aux précédents programmes.

Ainsi, les programmes locaux ne doivent pas provoquer de distorsions ou de déséquilibres préjudiciables à la cohérence de l'action et au développement global. Ils doivent obligatoirement se situer dans les perspectives, les orientations et les objectifs du plan national.

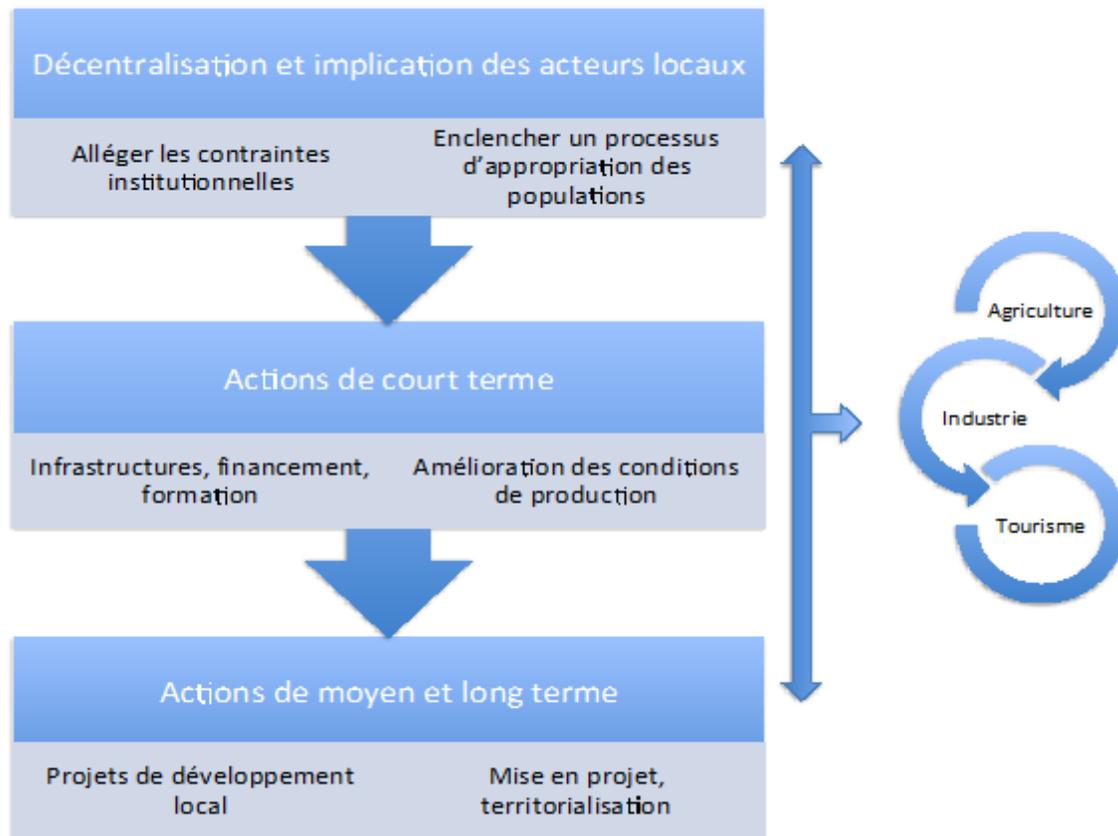
La forte implication des populations est impérative afin d'atteindre une plus grande efficacité et un renforcement des pouvoirs des collectivités locales. Le rôle des acteurs, les méthodes et les outils doivent être parfaitement précisés et maîtrisés, les priorités établies

et les ressources allouées avec un contrôle organisé par la société civile. La réussite d'une bonne participation au développement suppose un partage des responsabilités et des moyens pour y parvenir. Ainsi il doit avoir un partage des actions d'intérêt général pour une cohérence entre les actions de l'Etat et les actions des populations locales : capital humain et technique partagé. Ce partage doit éviter les situations ambiguës ; l'Etat à l'obligation de supporter la charge des fonctions et des services régionaux et locaux qu'il met en place ; les collectivités prennent en charge les actions qu'elles auront décidées ; les services de l'Etat fourniront éventuellement un support technique pour la réalisation de ces actions. Pour que cette participation puisse réussir, il est indispensable que chaque projet local fasse l'objet d'une appropriation par la population car répondant à ses aspirations.

Une participation active et efficace fait appel à la créativité, aux initiatives et au dynamisme latent de la population ; c'est ce que les économistes du territoire appellent « l'activation des ressources génériques ». Certes l'initiative des actions à entreprendre par la population n'est pas limitative. Cependant il est nécessaire d'indiquer les domaines qui correspondent le mieux à ce que les collectivités peuvent entreprendre et qui constituent des spécificités locales.

La dynamique qui se met en place doit être englobante et la mise en projet effective dans les trois secteurs. On peut figurer cela de la façon suivante :

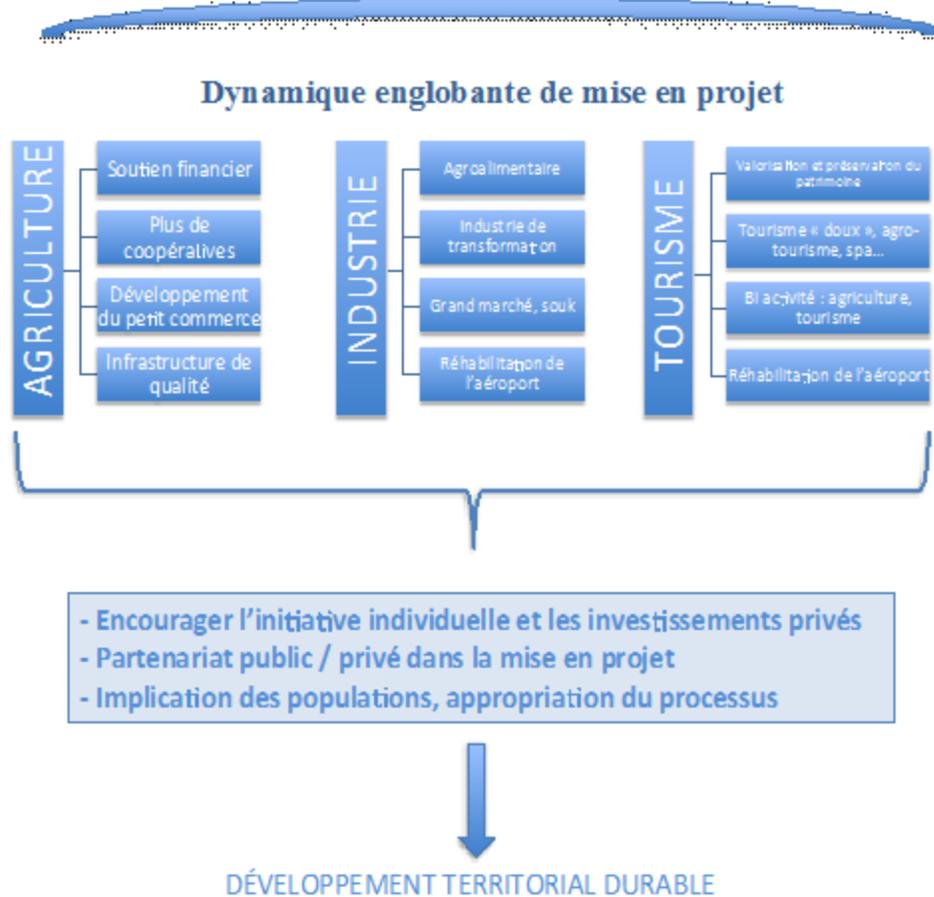
Figure 5: Cercles vertueux du développement territorial



Source : auteur

Le résultat attendu est que les contextes séparenteurs du départ (géographique, économique, social et institutionnel) soient englobés et utilisés dans des activités productives agricoles, industrielles et touristiques, grâce à une dynamique englobante de mise en projet.

Figure 6: Dynamique englobante de mise en projet



Source : auteur

Cette dynamisation a besoin d'éléments déclencheurs : une problématique, un événement, une opportunité, une étude (dont on espère que la nôtre peut y contribuer). Se forme à cette occasion un noyau d'acteurs-leaders qui ont à cœur le développement de la communauté et qui proposent les grands traits d'un projet provisoire. À l'échelle territoriale, la dynamique de mise en projet passe par une phase de mobilisation des populations sous l'impulsion d'un leadership, d'une animation qui suscite suffisamment la confiance. La mobilisation regroupe plusieurs partenaires et citoyens de la communauté autour d'enjeux sociaux qu'ils auront identifiés ensemble. Cette démarche vise à élaborer collectivement des stratégies et à prendre un certain nombre de décisions. Il faut procéder de façon ciblée en visant les acteurs stratégiques : c'est ce que nous avons fait dans le cadre de l'atelier. À

ce stade, il faut désormais prioriser les actions à mettre en route, soutenir les partenaires dans la mise en place des actions et en assurer un suivi.

Les dynamiques transversales sont articulées autour de la motivation des acteurs et s'appuient sur la proposition faite aux acteurs locaux de travailler en commun (développement du sentiment d'appartenance), sur un projet dont ils seront les gagnants (valorisation des succès) et qui leur permettra d'accroître leurs connaissances, leurs compétences et leur expertise (respect de l'expertise de chacun). Deux conditions fortes sont toutefois indispensables au démarrage et à la réussite de cette mise en projet au Akkar : la présence d'un financement adéquat et l'apaisement de la situation en Syrie.

Conclusion de la deuxième partie

L'agriculture est le secteur « basique » du Akkar ; celui qui génère la majorité des revenus de cette région et occupe la plus grande partie de la population. Partir de l'agriculture permet de proposer un modèle de développement doux que les populations sont plus susceptibles de s'approprier. Cela nous apparaît primordial car nous estimons que l'appropriation (ou la réappropriation) par les populations locales est le gage d'un ancrage du processus de développement de sorte qu'il puisse être durable. Aussi nous proposons un modèle qui s'appuie sur la redynamisation de l'agriculture pour en faire un secteur moteur.

Trois axes structurent le modèle de développement que nous pensons être le plus approprié au Akkar :

1/ Une agriculture dynamisée : des raisons de maintenir la population jeune dans la région :

- une implication plus forte des agriculteurs autour de coopératives ;
- de nouvelles sources de revenus grâce au développement de l'agro-industrie ;
- des lois foncières adaptées et allègements fiscaux.

2/ Valoriser le patrimoine naturel et historique local : attirer des touristes et des actifs jeunes :

- Tabler sur le tourisme comme facteur de mobilisation des populations locales mais aussi d'attractivité de nouveaux acteurs : source d'emplois et de revenus, effets d'entraînement.
- Le tourisme peut s'associer relativement facilement aux activités agricoles : tourisme doux.
- S'appuyer sur l'argument touristique pour négocier des infrastructures de meilleure qualité.

3/ Augmenter les projets de coopération décentralisée pour compenser l'insuffisante décentralisation du Liban et la marginalisation du Akkar :

- aide au développement par le bas ;
- plus d'implication de la société civile.

Dans l'objectif de conforter notre modèle théorique nous avons organisé un atelier réunissant plus de quatre-vingt acteurs locaux du Akkar qui ont réfléchi pendant deux jours aux éléments caractéristiques de leur région et aux facteurs éventuels d'attractivité, susceptibles de renverser l'atonie qui s'observe actuellement au Akkar. Les résultats de cet atelier font ressortir la nécessité de partir du secteur agricole pour enclencher un mécanisme de développement rural. Plusieurs travaux théoriques ont conforté cette position et montré que l'agriculture doit être développée pour elle-même et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, c'est un secteur qui réagit plus vite que les autres aux nouvelles politiques, ensuite il contribue au PIB plus fortement que les autres secteurs en raison d'importants effets multiplicateurs. De plus, la croissance agricole stimule l'ensemble de l'économie en créant des marchés pour les biens et services non-agricoles, ce qui diversifie la base économique des régions rurales. Enfin, la croissance agricole, contrairement à l'industrie, permet de réduire la pauvreté non seulement dans les zones rurales mais également dans les zones urbaines.

Les vertus du développement de l'agriculture en termes d'augmentation du PIB et de lutte contre la pauvreté, légitime le choix pour le Akkar d'une stratégie de développement rural à partir des activités agricoles. Le caractère multifonctionnel de l'économie rurale doit servir un développement durable à partir d'une dynamique englobant l'agriculture, l'agro-

industrie et le tourisme. Deux échelles temporelles sont distinguées pour les actions à mettre en œuvre : le court terme pour les actions portant sur les conditions de la production (amélioration des infrastructures, renforcement scolaire et formation, soutien financier et organisation plus rationnelle de la production), et le moyen et long terme pour les actions de dynamisation et de valorisation à travers une série de projets de développement local.

Les stratégies et plan d'action implique la présence indispensable de l'Etat pour les infrastructures et les services publics de base comme la santé et l'éducation ; mais aussi une décentralisation nécessaire au bon fonctionnement des municipalités et à la facilitation de l'implication des populations locales. Cette implication est impérative pour réussir l'appropriation du projet qui conditionne le succès de la territorialisation et à terme de l'attractivité de la région. Le succès sera lié non seulement à la valorisation des ressources physiques, mais aussi et surtout à la qualité de la mobilisation des acteurs concernés et à leur détermination à se faire entendre, compte tenu du nécessaire appui de l'Etat pour le financement des infrastructures de base.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le Liban connaît de nos jours un phénomène de contre-exode original, alors que l'urbanisation croissante est plutôt la grande caractéristique de notre monde actuel. Ce phénomène a piqué notre curiosité et nous a conduit à rechercher les causes de cette dynamique dans certaines régions libanaises alors que d'autres restent à l'écart et souffrent de sous-développement. Tel est le cas de la région qui fait l'objet de notre recherche : le Akkar, situé au nord du Liban.

Notre réflexion est motivée par les questionnements suivants : de quoi disposent les régions qui bénéficient du contre-exode par rapport au Akkar ? Quels sont les facteurs qui expliquent cette attractivité ? Et comment les révéler pour déclencher un processus de développement qui permettrait un rééquilibrage au niveau national ? Pour répondre à ces questions nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle les mécanismes en marche dans les régions libanaises dynamiques pouvaient être copiés ou reproduits au Akkar.

Cette première série de questions a été traitée dans la première partie qui débute par un diagnostic des territoires à partir des données officielles - lorsqu'elles existent - et sur des résultats d'enquêtes et entretiens que nous avons réalisés directement auprès des services et acteurs compétents. L'analyse de ces données s'est appuyée sur différentes théories (théorie de la contingence, théorie de la base et théories du développement territorial). Les territoires concernés sont le Mont Liban, la plaine de la Bekaa et le Liban Sud. L'observation des mécanismes en place dans ces régions n'a pas permis de mettre en évidence un modèle de développement unique et applicable tel quel au Akkar. En effet, nous avons repéré plusieurs schémas qui sous-tendent ce phénomène de contre-exode. Le Mont Liban, bénéficiant de sa proximité de Beyrouth, a pu développer des activités de tourisme d'hiver très lucratives, complémentaires à l'activité agricole. La plaine de la Bekaa, enviée pour la fertilité de ses terres, a une activité agricole dynamique qui en fait le

grenier du Liban avec une industrie agro-alimentaire dynamique. Le dernier président étant originaire de cette région a beaucoup fait pour son développement. Le Liban Sud bénéficie de la présence du Hezbollah et de Amal qui interviennent au plus près des populations sur les plans politique, économique et social, et compensent la faiblesse de l'intervention de l'Etat.

L'objectif de cette première étape était d'envisager les opportunités de reproduction ou d'adaptation d'un modèle « général » dans la perspective du développement local du Akkar. Or seul le modèle de la plaine de la Bekaa peut inspirer une stratégie de développement local au Akkar. L'importance des spécificités et des facteurs de contingence dans le phénomène observé nous a conduit à une étude approfondie des spécificités du Akkar pour comprendre les blocages qui ont fait qu'il n'a pas suivi la même trajectoire de développement que les autres régions. Le diagnostic qui en découle fait ressortir les points suivants :

- Facteurs géographiques : terres fertiles, éloignement de Beyrouth, frontière syrienne, potentiel naturel et culturel inexploité.
- Facteurs économiques : agriculture dominante mais peu productive + dépendance aux dépenses publiques (emplois dans la fonction publique) + gains du commerce informel transfrontalier + aide humanitaire et dons publics et privés. Le Akkar enregistre les plus mauvais indicateurs de développement et le taux de pauvreté le plus élevé du Liban
- Facteurs sociaux : population jeune + mauvaises conditions sanitaires + faible taux de scolarisation + implication citoyenne (capital social, réseaux et communautés). Le taux de dépendance est le plus fort du pays.
- Facteurs institutionnels : faible marge de manœuvre des municipalités dans la gestion et le financement de projets locaux, interventions de la société civile.

Pour que le Akkar soit attractif, plusieurs pistes complémentaires peuvent être envisagées. Nous proposons un modèle articulé autour de la redynamisation de l'agriculture avec le développement d'activités agro-alimentaires, la valorisation

touristique du patrimoine historique et naturel important dans la région, et le recours à la coopération décentralisée pour compenser la faiblesse des politiques publiques nationales.

La seconde partie de notre étude a pour objectif de confronter notre proposition de modèle théorique aux points de vue des acteurs locaux. Ce travail est basé sur les résultats d'un atelier de deux jours, réalisé en juin 2015 dans le palais municipal de Rahbe au Akkar. Cet atelier a réuni des acteurs locaux que nous avons invités à s'exprimer sur les éléments indispensables, selon leur point de vue, au décollage économique de leur région. Dans un premier temps le diagnostic du Akkar, partagé par les acteurs locaux, a permis de préciser plusieurs faiblesses et difficultés auxquelles la région est confrontée et de pointer des opportunités et les menaces qui constituent de véritables défis.

Les faiblesses liées à la localisation géographique

L'éloignement géographique par rapport à Beyrouth a marginalisé socialement et économiquement le Akkar. Cet isolement s'est accentué avec une centralisation encore forte aujourd'hui. Malgré sa situation isolée et son caractère rural, le caza d'Akkar est très densément peuplé ce dynamisme démographique ne s'est pas traduit par un plus grand dynamisme économique, au contraire. La proximité avec la frontière syrienne se traduit par des flux très importants de réfugiés qui compromettent la stabilité économique, sociale et politique : dumping social, pression sur le coût des loyers, saturation des infrastructures déjà insuffisantes et surconsommation des services publics (eau et électricité).

Les faiblesses institutionnelles

La région souffre d'un manque d'infrastructures et de services publics de toutes sortes, que l'action de quelques organisations non-gouvernementales ne parvient pas à compenser, même si, depuis le retrait syrien, le Akkar a connu une légère augmentation des actions d'aide. Dans la plupart des cas, cette aide a consisté en de petits investissements limités à certains domaines d'intérêt. Les routes ne sont pas entretenues ou sont insuffisantes, les réseaux d'eau et d'électricité sont obsolètes, la collecte des déchets est désorganisée.

La corruption administrative est un défi à l'échelle nationale mais est encore plus marqué dans une région éloignée comme le Akkar. En l'absence d'un mécanisme de suivi efficace, l'argent destiné aux projets locaux de développement n'arrive pas toujours à destination.

Ainsi le Akkar accumule les retards dans plusieurs domaines : la scolarisation et le développement de l'éducation (taux élevé d'analphabétisme) retard dans l'émancipation civique (manque de représentation politique effective).

Les faiblesses économiques

Cette région est la plus rurale du Liban puisque 80% de sa population travaille dans le secteur agricole. Bien que dominante, l'agriculture reste peu productive et ne permet pas de sortir de la pauvreté. Elle rapporte peu de revenus en comparaison avec les efforts demandés, du fait de la rusticité des techniques employées et de fragmentation des terres. Pour combler le tout, aucune initiative suffisamment englobante ne permet d'aborder de front les problèmes liés à l'environnement et notamment l'utilisation des engrais et la pollution des eaux. Spécialisé dans la culture céréalière, le Akkar parvient à concurrencer la plaine de Bekaa pour les pommes de terre, oignons et divers légumes car ses produits arrivent plus précocement sur les marchés. Mais ces cultures nécessitent des terres irriguées. Or un tiers des terres cultivées n'est jamais irrigué et le reste l'est par moitié seulement chaque année, grâce aux eaux de dérivation des rivières. L'eau manque en été mais inonde en hiver en raison d'un système de drainage rudimentaire.

Le Akkar est un désert industriel, ce secteur ayant toutes les difficultés à surmonter les défis qui se dressent dans cette région marqué par un immobilisme paralysant. Halba, chef-lieu de district, n'est qu'un bourg modeste qui n'attire guère que les fonctionnaires. De la même manière, alors que les Libanais sont des commerçants, l'activité commerciale au Akkar n'est pas développée au point de devenir un secteur structurant. Alors que le patrimoine naturel et culturel existe en abondance dans le Akkar, il n'est pas suffisamment mis en valeur pour être exploité et rapporter des revenus, mêmes si quelques initiatives émergent ponctuellement.

Il résulte de tout cela un chômage d'environ 25% et d'importantes inégalités sociales.

Pour dynamiser la région et déclencher un processus de développement territorial, il ressort du travail en atelier que l'agriculture doit être au centre des préoccupations du fait de sa prégnance sur le territoire du Akkar et des avantages comparatifs qu'elle procure.

Plusieurs travaux théoriques et empiriques mettent en évidence les vertus du développement de l'agriculture en termes d'augmentation du PIB et de lutte contre la pauvreté et montrent que l'agriculture réagit plus vite que les autres secteurs aux nouvelles politiques et contribue plus fortement au PIB. La croissance agricole stimule l'ensemble de l'économie car elle crée des marchés pour les biens et services non-agricoles, produisant un effet de diversification de la base économique des régions rurales. Ainsi l'industrie agro-alimentaire et le tourisme se développeront dans la lignée d'une nouvelle vision de l'agriculture.

Au final, les faiblesses actuelles de l'économie du Akkar peuvent devenir des opportunités, si le caractère multifonctionnel de l'économie rurale sert un développement durable à partir d'une dynamique englobant l'agriculture, l'agro-industrie et le tourisme. Les actions portant sur les conditions de la production (amélioration des infrastructures, renforcement scolaire et formation, soutien financier et organisation plus rationnelle de la production) impliquent le soutien de l'Etat. Les actions de dynamisation et de valorisation à travers une série de projets de développement local impliquent quant à elles une forte mobilisation des acteurs locaux et une décentralisation pour une plus grande marge de manœuvre, notamment dans la prise en charge de projets de coopération décentralisée.

ANNEXE 1 : Les traumatismes des guerres au Liban

Un contexte particulier lié aux guerres

La société libanaise est caractérisée par un enchevêtrement de facteurs sociaux, politiques, économiques et religieux qui constituent ensemble un défi sérieux. Cette situation découle des guerres auxquelles le Liban a fait face de nombreuses années (la guerre civile majeure qui a englouti le pays de 1975 à 1990, puis la guerre de juillet 2006 et Nahr el bred en 2007). Elle subit aussi aujourd'hui l'impact de la guerre en Syrie. Ces effets se manifestent par l'affiliation sectaire et des positions politiques fortes qui renforcent les communautarismes. La nature sectaire persistante des institutions politiques du pays et la mauvaise qualité de la gouvernance rendent illusoire les projets unifiés de développement de l'économie nationale et compromettent les initiatives sur le long terme. Puisque notre parti est celui de repérer les spécificités, nous devons (malheureusement) mentionner la guerre comme élément spécifique du Liban en général et du Akkar en particulier, dans la mesure où cette région est limitrophe de la Syrie.

L'impact des guerres de juillet 2006 et de Nahr El Bared 2007

La guerre de juillet 2006 a eu un effet dévastateur sur l'ensemble du Liban, détruisant les infrastructures, paralysant le pays et le plongeant dans une crise économique. Le Akkar, comme la plupart des autres régions libanaises, a été à la fois directement et indirectement touché par les attaques israéliennes. Les bombardements ont détruit plusieurs ponts importants et des routes principales dans la province. Le port de pêche d'Abde et l'aéroport René Moawad de Qlayaat ont été endommagés, en plus de plusieurs magasins et maisons. Les hostilités ont entravé le transport des produits sur le marché et les exportations ont été rendues impossibles par la fermeture de la frontière syrienne et le blocus aérien et maritime israélien. Lors des entrevues, tous les secteurs ont déclaré avoir enregistré des pertes économiques dues à des interruptions de leurs activités. Après la guerre, les Akkaris ont continué à souffrir de difficultés de transport dues à la destruction de routes et de ponts, nécessitant des détours et des trajets plus longs. Ceci, combiné à une augmentation du prix

du carburant, a entraîné une augmentation du coût général des transports et imposé un fardeau supplémentaire à la population. Le secteur de la pêche a également été durement touché. Mis à part la perte d'engins de pêche et les filets, les pêcheurs ont perdu leur unique source de revenu pendant les deux guerres, comme il leur était interdit d'aller à la mer.

La guerre de Nahr al-Bared en 2007 a eu un impact plus direct sur la région du Akkar. Les dégâts infligés aux zones résidentielles, aux entreprises industrielles et commerciales et aux infrastructures dans la zone entourant le camp de Bared étaient énormes. L'interruption de la circulation sur l'autoroute à proximité a eu un effet néfaste sur la majorité des secteurs dans cette région. La main-d'œuvre du Akkar n'a pas pu se rendre au travail à Tripoli ou à Beyrouth, et le commerce avec le Nord a été réduit pendant la guerre. La guerre a également entraîné la fermeture de la frontière syrienne sur une longue période. Cela n'a pas seulement affecté le secteur du transport commercial et international, mais également l'ensemble de la population du Akkar en réduisant l'accès à des produits de base et aux services essentiels tels que les soins de santé.

Les deux guerres ont donné lieu à un grand nombre de victimes civiles et militaires. Bien qu'il soit difficile d'estimer le nombre exact de victimes dans la région du Akkar, le fait que la guerre de Nahr al-Bared a eu lieu là-bas, couplé avec la part relativement importante de la population enrôlée dans l'armée, plaide en faveur d'un impact important. Lors de l'évaluation sur le terrain, 5,8% des ménages ont déclaré avoir des membres qui ont souffert d'une blessure et 1,7% ont perdu un membre de leur famille immédiate.

Plusieurs milliers de personnes ont perdu leur emploi et les moyens d'existence dans tous les secteurs, tandis que d'autres ont souffert de la baisse de la productivité. Des pertes énormes ont été enregistrées dans le secteur agricole. Les deux guerres ont eu lieu au milieu de la saison de récolte et de nombreux agriculteurs ont vu leurs cultures dévastées deux étés de suite.

En outre, les guerres et l'instabilité politique ont paralysé le secteur du tourisme. Beaucoup de jeunes hommes qui travaillaient dans les hôtels et restaurants de Jounieh, Bikfaya et d'ailleurs ont perdu leur emploi. Selon une évaluation sur le terrain de l'UNDP ART GOLD, 14,5% des ménages ont déclaré avoir des membres ayant perdu leur emploi. En outre, ceux qui travaillaient dans le secteur du transport national et international ont également été empêchés de travailler pendant de longues périodes, ce qui a également conduit à la perte de revenu. En fait, 63,3 pour cent des ménages interrogés et 91,5 pour cent des entreprises ont signalé une baisse de revenu depuis 2006. Un nombre considérable de personnes, en particulier les agriculteurs et les pêcheurs, sont devenus lourdement endettés. Les réductions de revenu ont une incidence sur la capacité des parents à payer les frais scolaires, conduisant à une augmentation des taux d'abandon parmi les familles les plus vulnérables de la société. Le traumatisme et le stress causés par la violence de la guerre ont également contribué à une augmentation des problèmes physiques et psychologiques. Cela a affecté la capacité d'apprentissage des élèves et a entraîné des retards dans les programmes scolaires, ce qui contribue à une baisse de la réussite scolaire.

Plusieurs statistiques d'après-guerre ont révélé les effets dévastateurs spéciaux sur des groupes déjà vulnérables de la société. Il s'agit notamment des femmes chefs de famille, des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, ainsi que des agriculteurs, des ouvriers non qualifiés et ceux qui sont employés dans le secteur informel. Avant juillet 2006, la région du Akkar était déjà la région la plus pauvre du pays avec un taux de pauvreté des ménages le plus élevé. Les dommages directs et indirects de la guerre de juillet 2006, et l'impact encore plus lourd de la guerre de Nahr al-Bared, ont seulement augmenté le niveau de pauvreté et de privation au Akkar. De plus, le Liban reste aujourd'hui instable en raison de la crise politique en cours, laissant la population du Akkar avec peu d'espoir d'amélioration économique dans un avenir proche.

Assistance après-guerre

Après la guerre de juillet 2006 le Liban a reçu un financement d'urgence à la fois national et international. Un effort a été fait pour combiner toutes les ressources et les fonds disponibles pour reconstruire rapidement le pays. Le gouvernement et la plupart des ONG locales et internationales ont concentré leurs secours sur les régions les plus directement touchées par les hostilités -le Sud, la Bekaa et les banlieues sud de Beyrouth afin de faciliter le retour des personnes déplacées dans leurs villes natales. Les efforts internationaux de secours d'urgence se sont rapidement transformés en projets de développement, qui comprenaient également les populations de ces zones. Bien que le Akkar n'ait pas subi d'importantes destructions physiques en comparaison avec le sud du Liban et le banlieue sud de Beyrouth, l'impact indirect des hostilités a énormément affecté les moyens de subsistance de la plupart des personnes vivant dans la région. Néanmoins, le Akkar a été exclu de la plupart des fonds d'urgence nationaux et internationaux pour reconstruire le pays. Lors de l'évaluation sur le terrain, 46,7% des ménages et 5,9% des entreprises ont déclaré avoir reçu des colis alimentaires, dans la plupart des cas de la part de la fondation Hariri. Les écoles ont reçu plus d'aide dans les dernières années, 40,4% des écoles reçoivent une aide matérielle ou d'un autre type d'assistance de ONG nationales et / ou internationales.

Les efforts pour lutter contre les effets des guerres au Akkar ont été limités à quelques initiatives telles que la reconstruction de ponts et de routes détruits, la compensation pour un petit nombre d'agriculteurs et de pêcheurs par le Haut Comité de Secours et de la Fondation Hariri, l'inclusion du Akkar dans le Programme UNDP ART GOLD qui est un programme de coopération internationale opérant à l'amélioration du développement économique et social. Le programme se concentre sur trois thèmes principaux : le développement économique local, la coopération décentralisée visant à améliorer l'échange d'expertise et le travail participatif pour atteindre l'appropriation nationale. Compte tenu de l'état actuel de la pauvreté et de l'étendue des dommages directs et indirects causés par la guerre de juillet 2006 et les guerres de Nahr al-Bared, ces quelques interventions n'ont pas

beaucoup aidé à rétablir les moyens d'existence de la population touchée. Les conditions de vie des habitants au Akkar continuent d'être difficiles.

Le camp palestinien de Nahr al-Bared était un centre important non seulement pour le Akkar, mais pour l'ensemble du nord de la région. Il a fourni à la région des produits bon marché, souvent en contrebande de la Syrie, et une variété de services. Il a également été une source de main-d'œuvre pour la région environnante. Le nombre d'entreprises situées dans le camp a été estimé à 443, employant environ 450 personnes). De la nourriture et des marchandises bon marché, et divers autres articles ont été vendus ici. Les entretiens avec les acteurs du secteur commercial au cours de l'évaluation sur le terrain ont révélé que 31,4% des magasins ont acheté des produits au camp de Nahr al-Bared sur une base régulière, et 26,8% des marchandises achetées en provenance de la Syrie. L'enquête auprès des ménages a montré que 34% des familles ont également acheté les produits du camp et de Syrie. Il n'est, par conséquent, pas surprenant que la fermeture de la frontière syrienne et la destruction du camp de Nahr al-Bared aient pesé sur le secteur commercial et les ménages au Akkar.

En fait, 58,2% des ménages et 68,6% des entreprises ont indiqué que ces événements avaient affectés négativement leur situation financière, ce qui entraîne une hausse des prix et la stagnation économique. Les propriétaires de magasins ont vu l'accès réduit aux produits et ont dû se tourner vers Tripoli pour acheter leurs fournitures à des prix plus élevés. Contrairement aux commerçants de Nahr al-Bared, dont les propriétaires de magasins peuvent acheter des biens à tempérament, la plupart des commerçants de Tripoli ont exigé le paiement direct.

L'impact de la crise syrienne

Cela fait plus de quatre ans que la crise syrienne a implosé, entamant sa sixième année au mois de mars 2016, sans qu'aucune solution claire ne soit entrevue, du moins à court terme.

Les pays voisins de la Syrie ont vu plusieurs de leurs problèmes s'aggraver. Le Liban, en particulier, a notamment connu des problèmes politiques et sécuritaires du fait de l'entremêlement des enjeux de la crise syrienne et de ceux du conflit au Liban, mais également des problèmes socio-économiques liés à l'afflux des réfugiés syriens ayant traversé les frontières terrestres communes aux deux pays, avec tout ce que cela suppose comme contraintes liées à leur accueil, à la nécessité de subvenir à leurs besoins, et de leur assurer des services de base.

Le nombre total de déplacés syriens dans les pays voisins (Turquie, Liban, Jordanie, Irak, Egypte) a atteint environ 3.8 millions de déplacés inscrits auprès de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), à la fin de l'année 2014. Sachant que l'UNHCR avait annoncé que depuis le 29 mars 2014, les déplacés syriens constituaient le plus grand nombre de bénéficiaires de ses services, et qu'il s'agissait de la plus grande crise humanitaire que l'UNHCR ait été amené à gérer depuis sa création en 1950.

Le Liban qui entretient des relations étroites avec la Syrie dans plusieurs domaines, s'est vu accueillir pas moins du tiers de l'ensemble des déplacés syriens, soit 30,7%⁴⁵ d'entre eux. Il s'agit du pays qui a reçu le plus de déplacés syriens par rapport au nombre de sa population (d'avant le début de la crise) : ils constituent aujourd'hui le quart de la population libanaise (c'est-à-dire que pour chaque quatre résidents au Liban, il y a un déplacé syrien)⁴⁶. La taille de ces flux de déplacement de populations représente un énorme défi pour le pays, qui dépasse ses capacités à y faire face. D'une part, au vu des besoins d'assurer les services essentiels, comme l'alimentation, le logement, les infrastructures, la prise en charge sanitaire et la sécurité. Et d'autre part, du fait de la pression exercée sur le

⁴⁵ Source: "Syria Regional Response Plan - 2014 - Annual Report" (RRP6).

⁴⁶ En prenant en considération les déplacés palestiniens, la part de déplacés constituerait le quart de la population libanaise actuelle.

marché du travail national suite à l'arrivée d'une incroyable quantité de nouvelle main d'œuvre.

Le Produit Intérieur Brut du Liban a atteint les quelques 44.33 milliards USD (en valeur) pour l'année 2013. Il faut noter cependant que les signes de la récession économique étaient d'ores et déjà perceptibles, bien avant le début de la crise syrienne. Le taux de croissance du PIB avait atteint des records qui variaient entre 9 et 10% durant la période 2007/2008, tandis que depuis 2010, il enregistre une chute vertigineuse. En passant d'un taux de 8% cette même année, à 2% en 2011 et 2012, avant de n'atteindre que 1% en 2013. C'est effectivement durant l'année 2013 que l'afflux des déplacés syriens au Liban s'est fortement accru⁴⁷, et que l'Etat a dû faire appel à l'aide des Etats donateurs et aux organisations internationales en vue d'affronter les conséquences de cette crise. Il y a toujours eu des disparités de développement entre les différentes régions du Liban qui affectaient son économie. Les régions périphériques font face à des défis de développement du fait de la détérioration continue : de leurs secteurs de production (le secteur agricole, en particulier), de la taille et de la nature de leurs infrastructures, du niveau des services qui y sont disponibles, en plus de la diminution de leurs sources de revenu et des opportunités d'emploi. Cela mène à une concentration et une hausse des taux de pauvreté de ces régions, et favorise ainsi l'exode vers les grandes municipalités du pays, voire l'immigration à l'étranger pour ceux qui en ont les moyens. D'ailleurs, ce sont ces mêmes régions qui ont dû accueillir plus des deux tiers du total des syriens déplacés au Liban, ce qui a accentué leur niveau de pauvreté.

D'après une étude réalisée dernièrement par le PNUD, les aides humanitaires internationales destinées au Liban par le biais des organisations internationales sont estimées autour des 800 millions USD pour l'année 2014. Ces aides ont eu un effet

⁴⁷ Source: les taux de croissance du PIB, tirés de la base de données de la Banque Mondiale, et consultables sur son site : <http://databank.worldbank.org/data/views/reports/tableview.aspx>

multiplicateur sur l'économie libanaise égal à 1,6, ce qui signifie en d'autres termes, que pour chaque dollar américain octroyé dans le cadre de l'aide humanitaire, il y a eu une dépense supplémentaire équivalente à 1.6 USD. En présumant que les autres facteurs sont demeurés stables et n'ont subi aucun changement, on peut affirmer que ces aides humanitaires ont contribué à une augmentation du produit intérieur brut à hauteur de 1.3%. Néanmoins, la baisse de 23% du degré d'activité du secteur touristique, ainsi que la baisse des exportations d'environ 7.5% (en raison de la crise syrienne), ont atténué les prévisions positives de la croissance économique qui s'est établi à seulement 0,3%. Si le Liban n'avait pas pu compter sur les aides et les financements extérieurs qu'il a utilisé dans la plupart des programmes de soutien aux réfugiés syriens, le PIB aurait baissé d'environ 1.6% durant l'année 2014.

La Banque Mondiale avait publié, en Septembre 2013, une étude évaluant l'impact socio-économique du conflit syrien sur le Liban⁴⁸ qui estimait à 2.5 milliards USD le montant dont le Liban avait besoin pour lutter contre les effets de la crise syrienne, contenir son impact, et stabiliser la situation économique du pays. Une caisse fiduciaire internationale destinée aux donateurs internationaux avait été créée à l'issue d'une coopération entre le gouvernement libanais et la Banque Mondiale. La caisse était alors gérée par cette dernière dans le cadre d'une feuille de route ayant pour but de soutenir les projets de développement portés par le gouvernement libanais et les autorités locales afin d'affronter les répercussions de cette crise. Cependant, la caisse n'a pas pu recueillir les fonds nécessaires à l'exécution des projets et les interventions prévues dans la feuille de route⁴⁹. En réalité, la caisse n'a pu recueillir que 210 millions USD, soit environ 8% du budget total demandé⁵⁰.

⁴⁸ Source: WB: "Lebanon - Economic and Social Impact Assessment of the Syrian Conflict" – September 2013

⁴⁹ Source: CRI – "Strategies of Response to the Syrian Refugee Crisis in Lebanon" - March 2015.

⁵⁰ Source: "Regional Refugee and Resilience Plan Lebanon" - 2015-16 (3RP).

Concernant les aides humanitaires directes et indirectes allouées pour couvrir les besoins de subsistance de base des réfugiés, les organisations internationales ont émis – à ce jour – six plans d'intervention régionaux (*Regional Response Plans – RRP*) depuis 2011. Seulement, face à l'augmentation constante du nombre de déplacés au Liban, les Nations Unis ont effectué – au milieu de l'année 2014 – une deuxième révision⁵¹ des besoins des organisations travaillant pour la sécurisation des aides humanitaires aux réfugiés, y compris les palestiniens et les libanais qui sont arrivés de la Syrie au Liban en raison des événements. Dès lors, et ce, malgré la revue à la baisse des prévisions concernant les fonds demandés de 1.7 milliard à 1,5 milliard USD, il apparaît dans son dernier rapport annuel que seulement 64% de ces aides ont été réellement obtenues. Le tableau suivant présente les détails des fonds demandés et obtenus en fonction des secteurs.

Tableau 26: Comparaison entre le financement reçu par le Liban et l'estimation de ses besoins en financement

Secteur	Financement demandé (en millions USD)	Financement disponible (en millions USD)	%age du financement disponible	%age du financement demandé
Sécurité alimentaire	369	276.8	75%	25%
Assistance de base	187	119.7	64%	36%
Santé publique	171	90.6	53%	47%
Education	206	98.9	48%	52%
Protection	137	64.4	47%	53%
Gestion des eaux	183	62.2	34%	66%
Cohésion sociale et conditions de vie	114	38.8	34%	66%

⁵¹ Source: UN –“Syria Regional Response Plan Lebanon” - Mid-Year 2014.

Logement	148	28.1	19%	81%
Financement n'ayant pas encore été alloué		192.6		
Total	1,515	972.0	64%	36%

Source : d'après : UN –RRP (“Syria Regional Response Plan Lebanon”), fin 2014

Selon l’UNHCR, les estimations des fonds demandés pour l’année 2015 ont augmenté pour atteindre la somme de 1.97 milliard USD, tandis que seulement 187.75 millions USD ont pu être assurés - jusqu’au début du mois d’avril, soit 9.5% du montant total demandé⁵².

Après la réticence du gouvernement libanais, durant ces dernières années, à élaborer une stratégie intégrée afin de faire face aux répercussions de la crise syrienne sur le Liban, il a fini par lancer en coopération avec les Nations Unis et les ONG (locales et internationales) ainsi que d’autres partenaires : le « Plan de réponse du Liban à la crise » pour les années 2015 et 2016 (*Lebanon Crisis Response Plan – LCRP – 2015-2016*). Ce plan a pour but d’encourager les institutions gouvernementales à fournir le financement nécessaire au développement et au renforcement de leur rôle dans l’aide humanitaire d’une part, et à faire en sorte de rétablir une certaine stabilité en stimulant la demande des marchés intérieurs et mondiaux en matière de produits et services libanais, et ainsi élargir les domaines du marché du travail. En somme, il s’agit d’un plan d’action visant à renforcer les capacités nationales quant à la gestion de la crise sur le long terme, qui va au-delà du fait de satisfaire les besoins de base des déplacés, et qui élargit les possibilités de contribuer à la réduction des taux de pauvreté et des tensions sociales qui s’exacerbent en raison de la prolifération

⁵² Voir le site électronique de l’UNHCR, à partir du lien suivant : <http://data.unhcr.org/syrianrefugees/country.php?id=122>

du nombre de déplacés au Liban. Il a été estimé que pour l'exécution des objectifs de ce plan, le Liban a besoin de 2.14 milliards USD pour l'année en cours et la suivante. En octobre 2014, le gouvernement a demandé au groupe international de soutien au Liban de lui fournir un milliard USD en vue d'avoir la partie la plus essentielle du financement nécessaire au plan. La conférence de Berlin a conduit les pays donateurs à octroyer environ 637 millions USD pour les trois années suivantes (2015-2017) destinés aux plans de réponse spéciaux du Liban et de la Jordanie.

Nous pouvons donc dire que les apports des pays donateurs ont contribué à assurer une grande part des besoins essentiels des déplacés syriens, en plus d'avoir permis la réalisation de quelques petits projets de développement locaux destinés à soutenir les populations hôtes. Néanmoins ce soutien financier extérieur a échoué à assumer l'ensemble des exigences consécutives aux effets négatifs de la crise syrienne. La priorité fut donnée à l'accès des déplacés à l'aide humanitaire.

Impact sur le Akkar

Il existe une relation forte entre les villages frontaliers du Akkar et ceux de la Syrie. Ainsi, la situation de guerre en Syrie et les problèmes de sécurité affectent la stabilité du Akkar. Au début de la crise syrienne, les réfugiés se sont adressés aux familles qu'ils connaissaient dans le Akkar pour être recueillis. Cependant, les problèmes ont commencé à apparaître lorsque le nombre de réfugiés a augmenté. Selon la dernière mise à jour du HCR (le 31 Janvier 2014), 154.893 réfugiés syriens enregistrés sont présents dans le Nord Liban, parmi lesquels 61% (94.829) sont situés dans le Akkar. Ces chiffres sont sûrement sous-estimés. Le pourcentage de réfugiés syriens le plus important est à Amayer et les villages côtiers (HCR 2014). L'afflux croissant de réfugiés syriens dans le Akkar aggrave les problèmes déjà importants dans le caza avec une contrainte démographique forte qui se traduit par

une pression accrue sur l'infrastructure existante déjà insuffisante. Les problèmes de traitement des eaux usées, des déchets, de distribution d'électricité et d'approvisionnement en eau sont aggravés. Les problèmes de santé et d'hygiène s'aggravent avec l'arrivée de nouvelles maladies et l'augmentation des pathologies liées au manque d'eau potable. La pression sur les établissements de santé déjà insuffisants dégrade les conditions sanitaires de tous.

Les conditions d'accueil et de logement étant insuffisantes elles se traduisent par une augmentation du nombre de colonies de tentes. Les réfugiés reçoivent des aides financières tandis que les familles d'accueil n'en ont pas, faisant naître certaines animosités. Cette situation augmente le rapport de dépendance des familles dans la région et exacerbe le chômage. Une concurrence se crée entre les résidents et les réfugiés qui représentent une main-d'œuvre meilleur marché.

La présence de militants armés et le déplacement des affrontements sur le territoire libanais aggravent encore la situation de la population locale. La population du Akkar est constituée essentiellement de sunnites avec une minorité d'alaouites, de chrétiens (maronites et grecs-orthodoxes) et de très peu de chiites (Mouchref, 2008). Selon des entretiens avec les acteurs locaux, le racisme religieux semble être pratiquement inexistant et certains villages ont une population mixte (Tal Abbas Gharbeh, Ain Yaacoub, Bazbina, etc.). Les conflits entre villages voisins, s'ils ont toujours existé, portaient sur les questions de l'eau, de la propriété foncière et des limites cadastrales. Dernièrement, des conflits ont éclaté pendant les élections municipales en raison de divergences sur la représentation de la famille, sur la politique et la défense d'intérêts individuels. La religion n'est toujours au centre des oppositions. Espérons que l'arrivée d'un grand nombre de musulmans ne vienne pas

remettre en question cet équilibre ; un certain nombre de conflits ont été recensés dans les villages proches de la frontière syrienne⁵³.

⁵³ cf. Le Commerce du Levant, « Wadi Khaled désormais peuplé à un tiers de réfugiés syriens », février 2013.

ANNEXE 2 : Recettes fiscales au Akkar

الرجاء


الجمهورية اللبنانية
وزارة المالية
المدير العام

رقم المحفوظات: ١/٧٨٥٨
رقم الصفاة: ١٠٩/٢٠١٢
تاريخ: ٨ آب ٢٠١٢

حضرة السيد شادي خنيزير
(رقم التسجيل لدى وزارة المالية: ٥٤٩٦١٢)

الموضوع: طلب معلومات حول عائدات ضريبية.
المرجع: كتابكم المسجل لدى مديرية المالية العامة تحت الرقم ١/٧٨٥٨ و تاريخ ١٠/٤/٢٠١٦.

بالإشارة إلى الموضوع والمرجع المبينين أعلاه

وبناءً على طلبكم، نودعكم ريثماً العائدات الضريبية للعامين ٢٠١٣ و ٢٠١٤ المحصلة في كافة المحافظات بهدف إنجاز أطروحة الدكتوراه موضوع الكتاب %

مدير المالية العام
ألان بيقاني



collected taxes

	Income Tax	built property tax	inheritance tax	indirect tax	
Beirut					
2013	1,246,921,017,354	23,427,255,806	70,308,076,000		501,177,029,000
2014	2,269,672,131,821	45,887,324,000	103,317,960,000		557,488,272,004
Mount Leb					
2013	219,026,710,481	37,297,672,108	117,042,373,000		62,519,852,400
2014	247,857,565,957	55,342,824,467	62,072,638,000		27,445,315,390
North Leb					
2013	25,998,404,717	25,998,404,717	9,681,114,000		6,365,592,000
2014	17,174,049,365	17,174,049,365	8,074,507,000		6,826,527,000
South Leb					
2013	22,172,417,914	4,605,563,000	9,602,204,835		5,549,060,000
2014	15,267,518,258	6,401,581,300	7,925,148,000		6,320,655,000
bekaa					
2013	17,030,228,259	2,056,469,000	4,938,357,000		4,850,834,000
2014	20,828,045,404	2,639,509,000	6,198,043,974		4,928,697,000
Akkar Alone					
2013	1,339,678,815	453,514,000	741,489,000		595,825,000
2014	1,422,068,836	641,872,000	774,160,000		589,085,000

2

2

BIBLIOGRAPHIE

Angeon, V., Callois, J. M. (2006). *Capital Social et Dynamiques de Développement Territorial*. L'exemple de Deux Territoire Ruraux Français. *Espaces et Societes*, 55-71.

Balta P., Corm G., (1990). *L'avenir du Liban dans le contexte régional et international*, Editions de l'atelier, p. 310.

Barel Y., (1986). *Le social et ses territoires*. In R. Brunet, F. Auriac (éd.) : *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard-Diderot: 131-139.

Bautista R. M., (1990). *Agricultural growth and food imports in developing countries: a re-examination*, dans: Seiji Naya, éd., *Economic Development in East and Southeast Asia*, East-West Center, Hawaii.

Bennaflak K., (2006), *Le développement au péril de la géopolitique : l'exemple de la plaine de la Bekaa*, Géocarrefour, vol.84/4, mis en ligne le 19 octobre 2007, consulté le 07 juin 2015.

Boulous J.(2011), « Antonios Al DAHER alkama et kiam, histoire du akkar,pp 1-57

Bourgey A (1985).., *La guerre et ses conséquences géographiques au Liban*, Revue Annales de Geographie, Vol. 94., 521, pp. 1-37.

Brunet R.,(1993). *La région selon Brunet, 1992.*, EspacesTemps.net, Livres, 06.02.2004 <http://www.espacestemp.net/articles/la-region-selon-brunet-1992>.

Burns T., Stalker G. M., (1969). *The Mannagment of innovation*, The Economic Journal, Vol.79, N°314, London, pp. 403-405.

C.A.S., (2009). *Les Force De Travail Au Liban*. Administration Centrale Des Statistiques, Enquête Nationale Sur Les Conditions De Vie Des Ménages Au Liban.

C.A.S., (2015). *Caisse Autonome des Municipalités*. Centre de ressources sur le développement local au Liban. Localiban.<http://www.localiban.org/article5495.html>

Calme P. (1999). *Une Participation sur Injonction Économie et Humanisme*, Dossier Développement local, développement humain, n°350,46-48.

Camagni, R. (2007). *Towards a Concept of Territorial Capital*. 47th Congress of the European Regional Science Association. Paris.

Catalino A.H., Lizardo M., (2004). *Agriculture Environmental Services and Agro-tourism in the Dominican Republic*. Electronic Journal of Agricultural and Development Economics. Vol 1. No. 1: 87-116.

CDR– FDES., (2005). *Community Development Unit Deir Dalloum-Zouk al-Moqashreen, Mar Touma, and Majdala*. Cluster Local Development Plan.

CDR-FDES , *Kherbet El Jurd, Chan*, Assistance Technique Mise A Disposition .

Cedro. , Mee., (2011). *Atlas national des vents du Liban.*, The National Wind Atlas of Lebanon. Project for the Recovery of Lebanon.

Colletis G. et Pecqueur B., (2005). *Revelation de ressources spécifiques et coordination située*, Economie et institutions N°6 et 7 1^{er} et 2^e semestres.

Corm G., (2012). *Le Liban Contemporain*, Editions La Découverte, Paris, 432 p.

Courlet C., (2008), *l'économie territoriale*, presse universitaires de Grenoble, coll. L'économie en plus, 2008, 135 p., EAN : 9782706114700.

Courlet C., Lamotte B., Lapèze J., (2002). *Mondialisation et Développement Local : Antagonisme ou Cohérence ?*, in Transformation du travail et Croissance Economique, l'Harmattan.

Cruz R. G., (2003). *Towards sustainable tourism development in the Philippines and other Asian Countries: an examination of programs and practices of national tourism organizations*. PASCN Discussion Paper No. 2003-06. University of the Philippines Diliman.

http://tradeinservices.mofcom.gov.cn/upload/2008/08/14/1218698587344_191441.pdf.

Davezies L., (2008). *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*. Paris: La République des Idées.

Davezies L., (2004). *les Transferts publics et privés de revenus au secours du développement territoriale*, in l'Etat des régions.

Deberre J.C., *Décentralisation et Développement Local , Afrique contemporaine* 1/2007 (N°221),p. 45-54.URL: www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-1-page-45.htm. DOI : [10.3917/afco.221.0045](https://doi.org/10.3917/afco.221.0045).

Deininger K., Squire L., *A New Data Set Measuring Income Inequality*, The World Bank Economic Review, vol. 10, N° 3, septembre 1996, pages 565–591.

Denieuil P, Laroussi H. (2005). *Le développement social local et la question des territoires*, Paris, L'Harmattan.

Denieuil P.N., (2008). *Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français*, *Mondes en développement* 2/2008 (n° 142), p. 113-130.

Derobertis C., Pascal H. (1995). *L'intervention collective en travail social. Groupes et territoires*, Paris, Bayard Éditions, 3ème édition.

Donsimoni M., Bensahel L., (1999). *Le tourisme dans les théories économiques*, dans *Le tourisme est-il facteur de développement ?* Ed. L. Bensahel , PUG, Collection Débats.

Donsimoni M., Chavanon O., *La gouvernance entre incantation et application : deux exemples marocains*, *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, N°14/2016, pp. 5-22.

Donsimoni M., Perrin L., (2013). *Les femmes dans les territoires en conflits : l'arme du capital social*, dans *liberamicorum* , hommage en l'honneur du professeur Jaques Fontanel, l'harmattan,.

Douglass N., *Location Theory And Regional Economic Growth*, in *journal of political economy*, N°3, juin 1955, p. 243-58.

Dritsaki C., (2009), *The life cycle of agro-tourist enterprises*. *TOURISMOS: An International*.

Dumont G.F., (2005), *Les populations du Liban*, *Outre-terre*, N°13, pp.419 -445.

Ellis F., (2013). *Rural Livelihoods and Diversity in Developing Countries*. Oxford University Press.

Flateau C., (2013). la Bekaa, un territoire stratégique sous influence, *Les clés du Moyen Orient*, [http : //www.lesclesdumoyenorient.com/La-Bekaa-un-territoire-strategique.html](http://www.lesclesdumoyenorient.com/La-Bekaa-un-territoire-strategique.html) (page consultée le 02 juin 2015).

Geahchan R., (2014). *le Mont Liban pendant la période ottomane*, *Les clés du Moyen Orient*, La question libanaise, deuxième partie, <http://www.lesclesdumoyenorient.com/La-question-libanaise-troisieme.html> (page consultée le 02 juin 2015).

Gontcharoff G. (1999). *Valeurs et limites du local*, *Économie et Humanisme*, N° 350.

Granovetter M. (1973). *Strength of Weak Ties*.

Guesnier B., (2005), *Décentralisation : A La Recherche D'échelles Spatiales Pertinentes Pour Une Gouvernance Efficace*, Institut Régionale et Financière, Université De Poitier.

Gumuchian H., (1991). *Representations and territory development*, Représentations et aménagement du territoire. Anthropos, Paris.

Hazell P., (2005). *Is Agriculture Still Important for Economic Development and Poverty Reduction*, IFPRI Forum (International Food Policy Research Institute, September 2005).

Helou N., *14 Ans Apres le Drame de la Montagne le Dossier des Deplaces Avance a pas de Tortue*. Bilan des guerres du Liban 1975-1990.

<http://www.rdl.com.lb/1997/1964/enquete.htm>

Hermet G., Kazancigil A., Prud'Homme J.-F.,(2005). *La Gouvernance De La Mondialisation*. Paris, Presses De Sciences Po,

Houck J. P., (1996). *Foreign Agricultural Assistance: Ally or Adversary*, document interne p. 86–50, Department of Agricultural and Applied Economics, Université du Minnesota.

Hoyt H., (1954). *On The Developpement of Economic Base Concept*, in *Land Economics*, p. 182-7.

Hsu C.C. (2005). *Identification of intangible resources essential to agro-tourism enterprises in Taiwan: a Delphi Study*. PhD Thesis Graduate School of the Ohio State University.

Hwa E. C., *The Contribution of Agriculture to Economic Growth: some empirical evidence*, *World Developpement*, Vol.16,N°11,1988,p.1329-1339.

IDAL., (2002)., *Développer les investissements au Liban*. Investment Development Authority of Lebanon, Beyrouth.

Ivona, A., (2003). *Farm Tourism and Rural Development, a Successful Combination. A Local Experience*.

Jacque N., Bruno R., (2008). *Concentration et figures de l'habitant dans le discours des projets de renouvellement urbain, Études de communication* [En ligne], 31 | , mis en ligne le 01 décembre 2010,. URL : <http://edc.revues.org/766> ; DOI : 10.40 00/edc.766. (consulté le 05 août 2016).

Jarvis D., Dunham Ph. & Ilbery Br., (2006). *Local Rural Labour Markets: Enterprising or Constraining?* In *Local Economy* vol. 21, N°2.

Jaulin T., (2012). *Démographie et politique au Liban sous le Mandat, Histoire & mesure*, <http://histoiremesure.revues.org/3895> (page consultée le 02 juin 2015).

Johnson D. G., (1997)..*Agriculture and The Wealth of Nations*, Course Richard T. Ely, American Economic Association Papers and Proceedings, *American Economic Review*, vol. 87, N ° 2, p. 2.

Johnston B. F., Mellor J. W., (1961). *The Role of Agriculture in Economic Development*, American Economic Review, volume 51, , pages 566–593.

Joshi P.V., Bhujbal M.B., (2012). *Agro-tourism a specialized rural tourism: innovative product of rural market*. International Journal of Business and Management Tomorrow. 2(1): 1-12.

Karam K., (2009). *Décentralisation et coopération décentralisée au Liban: état des lieux*. étude inscrit dans le cadre d'un partenariat avec la Diputacion de Barcelone pour le projet SAWA - plateforme pour le renforcement institutionnel et la gouvernance locale en Méditerranée – phase pilote au Maroc et au Liban.

Knickel, K., Renting H., (2000). *Methodological and Conceptual Issues in the Study of Multifunctionality and Rural Development*, Sociologica Ruralis, Vol 40, Number 4, p. 512-528.

Krueger A. O., (1995). *Policy Lessons from Development Experience Since the Second World War*, dans: Jere Behrman et T. N. Srinivasan, éd., Handbook of Development Economics, vol. IIIB, North-Holland Publishing Company, Amsterdam, , p. 2051.

Kuehn D., Hilchey D., Ververs D., Dunn K.L., Lehman P., (2000). *Considerations for agritourism development*. NY Sea Grant 62B Mackin Hall SUNY Oswego, Oswego.

Labaki B., Abou Rjeily k., (1995). *Bilan des guerres du Liban : 1975-1990*, Population, 50e année, N°1, pp. 217-221.

Lapeze J., (2007). *Apport de l'approche territoriale à l'économie du développement*, Ed. L'Harmattan.

Lawrence P. R., Lorsch J. W. (1967). *Organization and Environment : Managing Differentiation and Integration*, Harvard Business School Press, Boston.

Le Gales Ph., (1995). Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine, *Revue Française de Science Politique*, vol. 45, N° 45, 1,57-95.

Le Roy E., (2003). *Le jeu des lois, une anthropologie dynamique du droit*, Paris, LGDJ, MSH.

Lebret J. B., (1945), *Principes pour l'action*, Lyon, Ed. Économie et Humanisme.

Localiba, (2015) „Schéma Directeur d'Amenagement du Territoire Libanais, <http://www.localiban.org/article796.html>.

Maruti K.V. (2009). *Agrotourism: scope and opportunities for the farmers in Maharashtra*. Article Report. Dept. of Economics, Y.C. College. Pachwad Tal-Wai, Dist-Satara, State. Maharashtra. P. 12.

Mazilu M., Iancu A., (2006). *Agrotourism an alternative for a sustainable rural development*. Geotour.

Mcgehee N., Kim K., (2004). *Motivation for Agri-Tourism Entrepreneurship*. Journal of
Ménard F. (2002), *La construction statistique du territoire local*, *Informations Sociales*, n°10, p. 40-49.

Ministère de l'agriculture (2009). *développement agricole durable*. Les zones collinaires
Projet de conception de rapports

Ministère de l'Agriculture (2011). *Récupération et Réhabilitation du secteur laitier dans la Bekaa Valley et Hermel-Akkar* .Phase II.

Minot D. (2001) *Le Projet et Territoire, Elaboration et Conduite Partagée d'un Projet de Territoire*, Rambouillet, Éd. La Bergerie nationale.

Mintzberg H., (1998), *Structure et Dynamique des Organisations*, Éditions d'organisation, Paris, 440 p.

Mouchref A. (2008). *Forgotten Akkar*. Mada Association.

Mouchref A., (2012). *la Voix de la Jeunesse Akkari: Appel pour une meilleure Demain*. Multidisciplinary Journal of Tourism. Vol. 4 N° 2: 149-154.

Naser W. (2011). *Développement Local, Construction Territoriale et Tourisme : le Cas du Liban*. Enquête été 2009 hiver 2010 p. 172

Nkum, J. (2002). *Governance and Local Development, a Framework for Rural Poverty Reduction*. European Forum on Rural Development Cooperation.

Norton R. D., (2000). *Critical Issues Facing Agriculture on the Eve of the Twenty-first Century*, dans : IICA Towards the Formation of an Inter-American Strategy for Agriculture, San José, Costa Rica, , p. 260.

Parker A. (1995). *Decentralization, The Way Forward for Rural Development*, World Bank Press.

Pecqueur B., Zimmerman J-B., (2004). *Economie de proximités*, Lavoisier/Hermès, Paris, p. 264.

Peillen, I., Denno, F. (2009). Profil détaillé des villages concernés par le parc national naturel. Beyrouth . a travers MADA Association.

Postel, N., Sobel R., (2006). *Quelle Theorie heterodoxe De L'acteur Economique*, F. Eymard-Duvernay. L'économie des Conventions, Methodes et Resultats. Paris : La Decouverte, PP. 131-150.

Ravallion M., Datt G., (1996). *How important to India's poor is the sectoral composition of economic growth?*, The World Bank Economic Review, vol. 10, № 1, p. 19.

Riviere B. (2011). *Le Liban projette un deuxième aéroport*. Article publie en aerobuzz.
<http://www.aerobuzz.fr/transport-aerien/article/le-liban-projette-un-deuxieme>

Roncayolo M. (2001). *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard Folio.

Rubuliak D., (2006). *Seeing the people through the threes: community-based ecotourism in Northern Thailand*. M.S. Thesis in the Department of Sociology and Anthropology. Simon Fraser University, Canada.

Sachs Y., (1980). *Stratégies de l'éco-développement*, Paris, Éd. Économie et Humanisme.

Sanlaville P., (1963), *Les régions agricoles du Liban*, Revue de Géographie de Lyon, Vol. 38, N°1, pp.47-90.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_0035113X_1963_num_38_1_1751.

Saule, M.(2004). *Rural tourism as a tool for local developpement-diagnosis of the french area of haute-correze*. Bournemouth University.

Scheyvens R., (2007). *Poor cousins no more: valuing the developpement potential of domestic and diaspora tourism*. Progress in development studies 7, 307-325.

S.e.a.r.c.a. (1995). *Working Paper on Sustainable Agriculture Indicators*. Southeast Asian Regional Centre for Graduate Study and Research in Agriculture, (SEARCA). College, Laguna 4031, Philippines. p 101.

Sznajder M., Pzezborska L., Scrimgeour F.,(2009). *Agritourism*. www.cabo.org. USA.

Teisserenc P., (1994). *La mobilisation des acteurs du développement local*, Sociétés contemporaines, N° 18/19, L'Harmattan, Paris, 187-213.

Teisserenc P. (2002). *Les politiques de développement local*, Economica, Paris.

Ternau P., Pecqueur B., (2008). *Ressources Territoriales, Structures Sociales Et Comportements Des Acteurs*, Canadian Journal of Regional Science, Volume 31 (2), PP. 261-276.

Tiebout C., (1956). *A Pure theory of local expenditures, in the journal of political economy*, N° 5, p. 416-24.

Ties., (2013). *The International Ecotourism Society.*, in <https://www.ecotourism.org/>

Timmer C. P., (1997). *How Well Do the Poor Connect to the Growth Process?*, Harvard Institute for International Development, Cambridge, Massachusetts, document de travail CAER II № 17, p. 16–22.

Verdeil E. Faour G., Velut S., (2013), *Population et peuplement, Atlas du Liban, territoires et société*, chapitre 3, Presses de l'Ifpo (institut français du Proche-Orient), pp. 64-90.

Vollrath T. L., (1994). *The role of agriculture and its prerequisites in economic development*, Food Policy, Vol.19,N°5, p.473.

Ward N., Brown D., (2009). *Placing the rural in regional development*. *Ruralities, Mobilities and Diversities Regional Studies* 43(10): 1237-1244.

Wear A., (2008). *Innovation and Community Strength in Provincial Victoria* (PDF). *Australasian Journal of Regional Studies* 14(2): 195-211.

Wood R.E., (2006). *Farmland preservation and agritourism in South Jersey: an exploratory study*. Rutgers University, Camden. p. 39.

Woodward J., (1965). *industrial organization: Theory and Practice*, Londres, Oxford University Press, p 281.

Yazigi S. et al., (2014). *Elaboration d'un schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT)*. Diagnostic Report, Projet d'Appui au Développement Local dans le Nord du Liban (ADELNORD).

Zakkour M.J., Harell E.B., (2000). *Including Informal Organizations in Disaster Planning: Development of a Range of Type Measure*, *Tulane Studies in Social Welfare* 21 (2). P.61-83.

Zaoual H. et Daghri T., (2007). *Economie solidaire et développement local : Vers une démocratie de proximité*, Ed. L'Harmattan.

Zuindeau B., Pecqueur B., (2010). *Espace, Territoire, Développement Durable*, in Zuindeau B. Editeur, *Développement Durable et Territoire*, Presses Universitaires Du Septentrion, PP. 49-58.